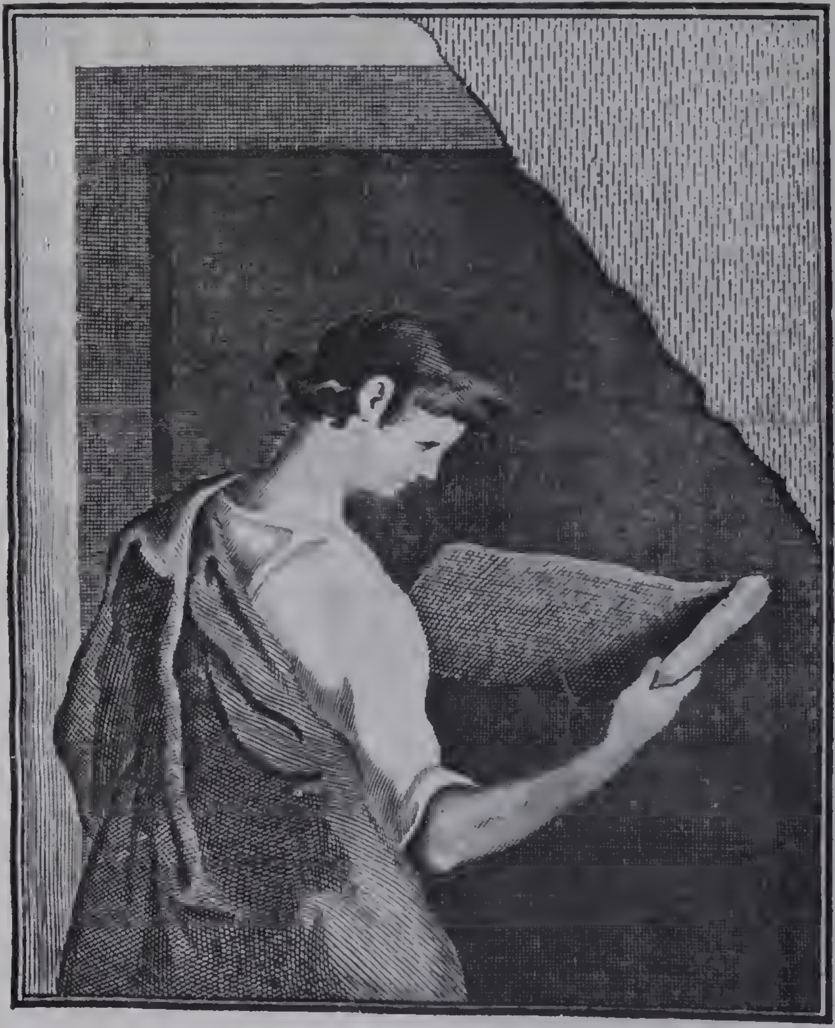

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1717.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc, & broché 16 ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	1. v.

Coll. Billom. Soc. Jesu Catal. Inscr.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Janvier 1717.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.
Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1717.

ARTICLE I.

L'ELOQUENCE CHRETIENNE dans l'idée & dans la pratique, par le P. Blaiſe Gisbert de la Compagnie de Jeſus A Lyon, chez Antoine Boudet 1715. *In* 4°. pages 382.

L'Acueïl favorable que le Public fit il y a douze ou treize ans à des Reflexions *ſur le bon goût de l'éloquence*, engagea le Pere Gisbert à mediter de plus en plus ſur cette matiére, & nous procure un ouvrage complet *ſur l'éloquence Chrétienne.* Prédicateur eſtimé, l'Auteur a profité de ſa propre experience, & on s'apercevra dans ce livre qu'il a fort lû l'Ecriture & S. Chryſoſtome. Il nous indique dans l'Epitre dedicatoire

à M. de Basville une autre source où il a puisé les maximes qu'il propose. C'est de cet illustre Magistrat, accoutumé à penser toujours vrai, toujours juste, toujours noblement, qu'il les a reçûës. Il assûre qu'il n'a pas été moins éclairé en entendant M. de Basville reflechir sur ce que l'Antiquité a de plus éloquent, qu'en lisant ce que nous ont laissé les plus grands maîtres en l'art de penser & de parler.

Au reste, il ne propose pas les préceptes d'une maniére séche, il sçait les soutenir d'exemples, & d'exemples choisis, qui les rendent sensibles, & qui ne sont pas le moindre agrément d'un ouvrage dont ils augmentent encor l'utilité. L'Auteur s'excuse sur leur longueur; mais si les autres Lecteurs nous ressemblent, jamais excuse ne fut moins necessaire. S. Chrysostome en a fourni la plus grande partie; l'Auteur, persuadé que c'est avoir mis les jeunes Prédicateurs dans la bonne voye de l'éloquence Chrétienne, que de leur avoir fait goûter ce saint Orateur, a cherché rarement d'autre modele à leur présenter.

Tout l'ouvrage, partagé en XXIII. chapitres, se reduit à trois chefs. I. Quels défauts l'Orateur Chrétien doit éviter. II. Quel est aujourd'hui parmi nous le goût de la Chaire. III. Ce qui manque à ce goût. Cet ordre n'est pas marqué grossierement, le P. Gisbert a voulu apprendre aux Prédicateurs à être methodiques sans le paroî-

tre, & à cacher l'art de leurs diviſions ; il l'apprend par la diſpoſition de ſon livre ; tout y tend à regler l'éloquence Chrétienne par la ſublime fin du miniſtere Evangelique, c'eſt le but de l'Auteur qu'il veut ſur toutes choſes qu'un Prédicateur ne perde jamais de vuë, c'eſt par rapport à cette fin qu'il faut toujours juger de la vraye & de la fauſſe éloquence, des bons & des mauvais ſermons.

Quiconque veut connoître la bonne maniere de prêcher, doit avant toutes choſes connoître les mauvaiſes. L'Auteur employe trois chapitres à les faire connoître.

Sous Henry IV. & pendant la plus grande partie du regne de Loüis XIII. on faiſoit parade en chaire d'une érudition fort inutile. Un Prédicateur qui affecte de paroître ſçavant perſuadera peut-être au peuple qu'il l'eſt, il perſuadera ſurement aux connoiſſeurs qu'il manque de bon ſens, mais à qui perſuadera-t-il qu'il faut ſe convertir ?

Il y a des Prédicateurs qui ne parlent qu'aux ſens ; une grande voix, des mouvemens violens, des contorſions, des grimaces, font tout leur talent ; ils n'agiſſent que ſur la machine, l'impreſſion qu'ils font ne dure pour l'ordinaire qu'autant que leur ſermon, ou plutôt leur comédie. L'Auteur ne veut pas qu'on faſſe le Prophete ſans être vrayment inſpiré. D'autres

Prédicateurs ne parlent qu'à l'imagination, ils n'ont consulté que la leur. Une belle imagination est d'un grand secours, mais elle ne doit briller qu'en certains endroits. Un discours tout lumineux, tout fleuri, éblouït, plaît; mais il ne convertit pas. Pour bien prêcher il faut penser, & cependant les discours pensez sont rares, parce qu'il en coûte moins pour imaginer que pour penser. Ce n'est pas même assez de parler à l'esprit & à la raison, quand on ne parle point au cœur: convaincre n'est que la moitié de l'ouvrage, il est necessaire de toucher. Il manque de l'onction & du mouvement à la plûpart de nos Prédicateurs, s'ils en ont ce n'est que dans la maniere de prononcer; leur discours n'en a presque point. On a de nos jours porté la fausse delicatesse jusqu'à éviter d'être pathétique. Il ne convient qu'aux Missionnaires de l'être, si on en croit quelques Predicateurs peu Chrétiens; pour moi, dit le P. Gisbert, j'aimerois mieux avoir arraché une seule larme de componction à un pécheur endurci, qu'avoir charmé toute la Cour par un excellent portrait de l'ambition: sentiment digne d'un maître de l'éloquence Chrétienne.

Tous les Prédicateurs n'ont pas des vûës aussi conformes à leur ministere. Ne fouillons point dans leur cœur, nous en trouverions plus d'un qui ne prêche que soi même, les uns prêchent pour prêcher,

c'eſt leur occupation, j'ai preſque dit leur métier. Combien de Prédicateurs ont des intentions plus mauvaiſes : ils veulent s'avancer par la prédication, ſe faire un nom, s'attirer les loüanges dont ils ſont avides ; ces fauſſes vûës jettent dans de faux goûts d'éloquence. Un Orateur vraiment Chrétien, dont l'intention eſt droite, s'écarte rarement de la bonne voye ; il veut convertir ſes Auditeurs, il le veut fortement, il s'applique à en decouvrir les moyens, & il les decouvre, il ſacrifie ſans peine au ſolide les faux brillants, les ornemens ſuperflus auxquels un Prédicateur vain & intereſſé ne renonce qu'à peine, il devient Orateur en ne travaillant qu'à devenir Apôtre.

Dans le chapitre quatriéme le P. Gisbert inſiſte encore ſur cette vûë de la fin du miniſtére Evangelique ſi neceſſaire au Prédicateur, pour en remplir les fonctions ; cette vûë porte le Prédicateur à ne penſer nullement à ſoi en compoſant ſon Sermon ; à ne s'y propoſer que le ſalut de ſes Auditeurs. Ce n'eſt pas qu'il doive negliger toutes les beautez de l'éloquence ; prêcher en Apôtre n'eſt pas prêcher groſſierement : il eſt une éloquence Apoſtolique, pour y parvenir il faut s'appliquer à ce qu'on doit dire, plus qu'à la maniere de le dire, ne bien parler que pour convertir, être éloquent ſans penſer à le paroître.

Eſt-ce qu'il ne faut pas que le Prédica-

teur pense à bien parler, à s'exprimer vivement, noblement, poliment, à trouver des tours neufs, agréables, insinuans ? Il seroit à souhaiter qu'il n'y pensât pas tant : on s'épuise à chercher des termes, à ranger des mots, à aligner des phrases; il ne reste plus dans l'esprit assez de force pour les choses.

Que vôtre elocution, Prédicateur, soit pure, simple, nette : soyez exact, mais naturel dans vôtre langage, jamais curieux ni affecté, rejettez tout terme extraordinaire; c'est parler mal que de parler trop bien. L'Auteur démêle ici avec beaucoup de pénétration les illusions que les Prédicateurs se font sur la volonté de convertir leurs Auditeurs, & il sçait les convaincre qu'ils n'ont pas cette volonté, ou qu'elle est trop foible dans eux : & néanmoins sans cette volonté on pourra faire de beaux discours, mais on ne fera que de mauvais sermons.

Rien de plus grand, rien de plus divin, que le ministere de la parole, s'il est animé de cette fin, rien de plus vil, rien de plus méprisable, si tout autre soin en est le motif. Platon a vû qu'un Orateur uniquement occupé de plaire aux hommes, avilissoit ses talens, qu'il ne devoit se proposer que de plaire aux Dieux; n'est-il pas honteux qu'un Orateur Chrétien soit moins éclairé que ce Philosophe ?

Le chapitre cinquieme démontre cette

grande verité, que pour être Prédicateur, il faut être homme de bien. Le P. Gisbert fait ſentir l'autorité que donne la vertu du Prédicateur à ſes exhortations, l'impoſſibilité où il eſt de feindre; quand il le pourroit, pourra-t-il faire goûter des veritez qu'il ne goûte pas, expliquer les Ecritures dont l'intelligence n'eſt donnée qu'aux cœurs purs? Un eſprit troublé par les frayeurs d'une mauvaiſe conſcience, eſt-il en état de méditer tranquillement ſur des ſujets qui augmentent ſon trouble? Eſclave des paſſions, il n'apprendra jamais à les vaincre. Voulez-vous répandre dans vos diſcours, dit l'Auteur, cette onction victorieuſe, qui ne conſiſte qu'en des mouvemens vifs, tendres, inſinuans; ſentez tout ce que vous aurez à dire, & ne dites jamais rien que vous ne ſentiez: le bon cœur me paroît plus eſſentiel à l'éloquence que le bon eſprit, le cœur ne peut ſuppléer aux défauts de l'eſprit, l'eſprit ne ſuppléra jamais aux défauts du cœur. Je dis plus, continuë l'Auteur, il n'y a à proprement parler que le cœur qui ait de l'eſprit & qui en donne; & de là vient que les bons eſprits en fait d'éloquence ſont ſi rares, parce que les bons cœurs le ſont.

La liberté eſt eſſentielle à l'éloquence; le chapitre ſixiéme le prouve, tout ce qui gêne l'éloquence la détruit; le P. Gisbert donne pour maxime qu'il faut dans un diſcours quelque choſe de dérangé, qu'il y

faut du superflu, des négligences, & jusqu'à des défauts. Le jeune Pline dit d'un Orateur de son tems, que le seul défaut de ses pieces étoit d'être sans défaut, *nihil peccat nisi quod nihil peccat*. Les divisions sont l'écueïl de la liberté necessaire à l'éloquence: elles n'étoient pas du goût du P. Cheminais, & elles ne sont pas du goût du P. Gisbert. Elles doivent leur origine aux tems d'ignorance, & à des Predicateurs sortis de l'Ecole. Les anciens Orateurs, les Saints Peres, les ont négligées, un discours raisonné, méthodique, est toujours partagé par une division naturelle, mais cachée & presque insensible. Cette espece de division suffit, les divisions expresses dérangent souvent l'ordre naturel d'un discours.

Dans les chapitres suivans l'Auteur enseigne quelle nouveauté, quelle varieté, quelle harmonie, quelle douceur, quelle véhémence de stile convient à la Chaire: quel usage l'Orateur Chrétien doit faire des figures, quels portraits l'éloquence approuve, quels portraits elle condamne.

Le chapitre dixieme donne les preuves de ce point fondamental de l'éloquence Chrétienne, nul bon Predicateur, s'il n'est bon Dialecticien & bon Théologien. Le P. Gisbert fait d'abord le caractere de la fausse & de la vraye Dialectique, il montre l'usage que le Prédicateur doit faire de ce grand art de penser toujours vrai, & de raison-

ner toujours juste. Tout discours Chrétien, dit-il, qui n'est pas un tissu de raisonnemens justes, exacts, lumineux, forts, allans tous avec rapidité vers le même but, & qui se succedant les uns aux autres se trouvent tous liez ensemble par une chaîne presque invisible, est un mauvais Sermon, mais sans le secours de la Dialectique, un Predicateur aura t-il la main assez habile pour former cet admirable tissu qui fait toute la force du discours, & d'où tous les nerfs de l'éloquence prennent leur origine? Voulez vous donc, continuë l'Auteur, vous assurer de la bonté de vôtre discours, ayez soin de vous même d'en faire une analyse exacte, examinez-en toutes les parties, voyez la liaison & la dépendance qu'elles ont entre elles, séparez les choses des paroles qui les enveloppent, & considerez-les dépoüillées de tous leurs ornemens. Si après cette séparation vous n'y découvrez pas cette suite de raisonnemens, n'attendez pas le jugement du public; jugez-vous vous même, & prononcez que c'est là un mauvais Sermon.

L'Auteur montre ensuite que le Prédicateur doit étre plus Théologien que le Théologien même; on doit au peuple l'explication des mysteres, non une explication qui ressente la sécheresse de l'Ecole, non une explication subtile qui recherche inutilement ce que Dieu n'a pas voulu reveler, la maniére dont le mystere s'est accompli;

mais une application ſolide, inſtructive, éloquente, qui éclaire l'eſprit & qui échauffe le cœur.

Il faut auſſi être Théologien, & habile Théologien, pour donner des idées juſtes des vertus & des vices, pour determiner les obligations du fidelle, avec une préciſion qui ne laiſſe plus de lieu à la diſtinction qu'on met trop ſouvent entre décider en Théologien & parler en Prédicateur; diſtinction peu honorable à la Chaire.

Il faut être Théologien, mais il ne faut pas le paroître, & beaucoup moins affecter de le paroître : un Prédicateur qui l'eſt veritablement ne craint point que l'Auditeur ne s'en apperçoive pas : trop de ſoin de faire remarquer ce qu'on a de Théologie, marque qu'on n'en a pas beaucoup.

Le chapitre onzieme eſt plein de maximes importantes. Vouloir être Orateur, grand abus dans l'éloquence Chrétienne, tout dans un Sermon doit être pris du fonds de la religion : le grand livre du Prédicateur, c'eſt l'Evangile : ne pas dire ſur un ſujet ce que JESUS-CHRIST a dit, & comme il l'a dit, c'eſt prévariquer. Il ne faut pas citer préciſément pour citer ; ce qu'on cite, doit donner au diſcours ou une nouvelle force, ou une nouvelle beauté. Le langage propre de la Chaire eſt le langage des Ecrivains ſacrez, ce n'eſt pas aſſez d'annoncer les mêmes veritez qu'ils ont annoncées, il faut les annoncer dans

les mêmes termes. L'homelie ne doit pas être moins éloquente qu'une autre espece de Sermon, il y faut de l'ordre & de l'unité.

Le chapitre douziéme fait connoître une perfection des Sermons connuë de peu de Prédicateurs, la popularité ; ce n'est pas à l'Auditeur de s'élever jusqu'au Prédicateur, c'est au Prédicateur de s'abbaisser jusqu'au peuple. L'approbation des Sçavans suffit dans les autres Arts, mais je veux que le peuple même approuve mon éloquence, dit Ciceron. Au reste, on ne sçauroit trop distinguer la popularité de la bassesse, de la grossiereté d'un stile familier, de la simplicité même du discours : la popularité doit être noble, majestueuse, élevée, polie. Qu'est ce donc, c'est la proportion de tout ce qu'un Prédicateur dit avec la raison, avec la maniére de sentir commune à tous les hommes. S. Chrysostome est le parfait modele de l'éloquence populaire.

Dans les trois chapitres suivans l'Auteur découvre l'art d'allier le sublime & le populaire : il y fait connoître le sublime & les moyens d'y parvenir, il traite de la necessité de prêcher d'une maniere pratique, il montre comment un Prédicateur doit s'y prendre pour faire un discours Chrétien sur un mystere ; il apprend l'art du panegyrique & de l'Oraison funebre.

Le seiziéme chapitre traite de la pronon-

ciation. Six chapitres enſeignent juſqu'où doit aller la modeſtie du Prédicateur, quelles ſont les bienſéances de la chaire, juſqu'où un Orateur Chrétien doit porter le reſpect, les ménagemens pour l'Auditeur: le reſpect pour la parole de Dieu, le reſpect pour la verité, le reſpect pour ſon caractére.

Le vingt-troiſieme & dernier chapitre rappelle les plus importantes maximes du livre, & met ſous les yeux du Prédicateur tout ce qu'on demande de lui.

S'il m'étoit permis de m'étendre, il n'y auroit aucun de ces chapitres qui ne me fournît une abondante moiſſon. Les matieres y ſont approfondies, & mille reflexions judicieuſes y ſont propoſées ſous une forme toujours agréable. Nous avons une infinité d'ouvrages ſur l'art de prêcher, il faut préferer ſans doute ceux qui nous viennent d'Auteurs qui ont pratiqué cet Art avec ſuccès. La Rhetorique de Grenade ne cede à nul autre livre de ce genre: il y a beaucoup à apprendre pour de jeunes Prédicateurs. Dans les reflexions du Pere Rapin ſur l'éloquence, dans l'Art de prêcher de Mr. l'Abbé de Villiers; dans les maximes pour le miniſtere de la Chaire imprimées chez Beugnié, & dont nous avons parlé dans ces Memoires du mois de Février de l'année 1712. on peut lire avec beaucoup de fruit les Préfaces du Pere Houdry; l'Art de prêcher la parole de Dieu, ouvrage du Pe-

re de Foix Jesuite, imprimé chez Pralard en 1687. le petit traité de S. François de Borgia; & les observations sur la meilleure maniere de prêcher répanduës dans les lettres de S. François de Sales. J'ai lû dans un petit livre que je n'ai pû retrouver des avis de ce Saint sur le geste du Prédicateur, c'est ce que j'ai vû de meilleur sur cette partie de l'éloquence Chrétienne. Nul Prédicateur ne doit ignorer les avertissemens si sages que Saint Charles a donnez à ceux qui annoncent la parole de Dieu.

Après tout c'est dans le livre du Pere Gisbert qu'il faut chercher la veritable idée du Prédicateur Chrétien, & un détail d'instructions toutes pratiques, toutes importantes, qu'on ne trouve point ailleurs.

Cet habile Jesuite nous donnera dans peu *l'histoire de la Chaire, & les caracteres differens de tous les Predicateurs illustres.*

ARTICLE II.

DISCOURS SUR LA PREDICATION, où on propose divers moyens de la rendre plus utile au public. A Paris, chez Jacques Estienne, 1716. *in* 12. *pages* 102.

L'Auteur, frappé de voir le grain precieux de la parole de Dieu semé avec tant d'abondance, raporter cependant si peu, n'a pû s'empêcher de chercher les

causes d'une si funeste sterilité, & les moyens d'y remedier. Il a jugé avec beaucoup de raison qu'il falloit attribuer le peu d'effet des Sermons à la mauvaise disposition d'un grand nombre de Prédicateurs qui ont principalement en vuë les applaudissemens qu'ils esperent de s'attirer, & à une disposition aussi mauvaise dans les auditeurs, qui leur fait regarder les Sermons comme une espece de spectacle où ils ne viennent que pour décider sur le mérite du Prédicateur. Ainsi dans le Prédicateur un vrai désir de convertir, dans l'auditeur un vrai désir d'être converti; dans l'un & dans l'autre plus de respect pour la parole de Dieu, la rendroit assûrément plus efficace.

L'Auteur propose d'autres moyens tous excellens, tous dignes de l'attention des Prédicateurs. Il a remarqué, & il n'est que trop vrai, que la religion s'affoiblit, l'incrédulité, suite ordinaire de l'hérésie, se montre sans crainte dans les païs où l'hérésie domine, & elle gagne insensiblement les Royaumes Catholiques, des livres qui attaquent tous les fondemens de la foi & de la morale, des livres où l'indifférence des religions est enseignée, où l'impieté paroit couverte d'un voile leger, sont la lecture ordinaire des personnes du monde; des jeunes gens, des femmes: Et les Prédicateurs qui veulent faire du fruit sont dans la triste necessité d'établir dans leurs Sermons des veritez qu'on pouvoit suppo-

ſer autrefois, l'exiſtence de Dieu, l'immortalité de l'ame, le libre arbitre, la certitude d'une vie future, les principes de la religion naturelle, les preuves de la religion revelée. Ne pas traiter ces grands ſujets de peur de faire naître des doutes fâcheux dans l'eſprit d'une partie de ſes Auditeurs, ce n'eſt pas connoître l'état deplorable du Chriſtianiſme : c'eſt laiſſer une partie de ſes Auditeurs dans une funeſte ignorance expoſée à tous les artifices de l'impiété. On trouvera ici des reflexions ſenſées de l'Auteur ſur ces grandes matieres, & ſur la façon de les prêcher.

Les autres moyens que l'Auteur propoſe ſont d'entrer dans un plus grand détail ſur les devoirs de chaque condition, de chaque profeſſion, de chaque âge, ſur les obligations renfermées dans les Commandemens de Dieu, ſur la pratique des Sacremens, ſur les moyens du ſalut, les occcaſions de ſe perdre, la converſation, le jeu, ſur les vertus, ſur les vices : en un mot, d'être plus inſtructif. Il faut éviter que ces détails ne deviennent trop minces, on le peut, on peut même leur donner un tour ingénieux, on peut y deſcendre ſans avilir l'éloquence ; mais quand le Prédicateur devroit y paroître moins homme d'eſprit, il y paroîtra plus ce qu'il doit être, Apôtre ; il peut même s'aſſûrer qu'on l'écoutera avec plus d'attention & plus de fruit, & même avec plus de plaiſir, que ces vains

discoureurs, ces beaux parleurs, dont les déclamations vagues, les pensées brillantes, le stile fleuri, ont si peu de rapport avec l'Evangile.

Les exemples sont l'autre moyen que l'Auteur propose pour attacher, pour émouvoir, pour convaincre l'Auditeur. Quand ils sont bien choisis, ils ont une efficacité que n'ont point les raisonnemens.

L'Auteur donne encore aux Prédicateurs un avis important : il les exhorte de ne point forcer leur naturel, de cultiver leur talent & leur stile, plutôt que de le changer, on n'y réüssit point, & tous les efforts qu'on fait pour se transformer, ne parviennent qu'à faire un composé difforme des défauts des deux caracteres, de celui qu'on veut prendre, & de celui qu'on ne peut quitter. Chacun peut plaire dans son genre d'écrire, s'il en sçait éviter les défauts ; s'il est simple & familier sans être rampant, solide sans être sec, agréable sans être fardé, sublime sans être obscur.

Les Prédicateurs, en suivant la methode qu'on leur propose, secoüeroient plus aisément le joug pénible où ils se sont asservis, d'apprendre exactement leurs sermons. Un habile homme, plein de son sujet, fournit sans peine sa carriere dans une instruction soutenuë d'exemples : comme il est moins gêné, ses mouvemens sont plus libres & plus pathétiques ; & si ses sermons sont moins exacts, ils sont plus fructueux.

ARTICLE III.

ECRIT OU L'AUTEUR DU DISCOURS sur la prédication explique au long un des principaux moyens qu'il a proposez pour la rendre plus utile au public. A Paris, chez Jacques Estienne ruë S. Jacques 1715. *in* 12. *pages* 48.

LE moyen qu'un homme d'esprit zelé pour le succès des prédications explique dans ce second discours, c'est l'usage des exemples. Il soutient, il prouve, ce qu'il avoit avancé dans le premier discours, que les exemples auroient plus de force, s'ils sont tirez de la conduite d'hommes engagez dans le siecle & dans son commerce, dont la vertu soit à la portée du gros de la societé civile d'hommes dont la mémoire soit récente. On trouvera ici quelques modeles de la maniere dont l'Auteur veut qu'un Prédicateur traite les exemples.

ARTICLE IV.

TYROCINIUM ARTIS ORATORIÆ ſacræ & profanæ, Auctore Patre Joſepho Moine è Societate Jeſu. C'eſt-à-dire, *Les principes de la Rhetorique ſacrée & profane, expliquez par le Pere Joſeph Moine, de la Compagnie de Jeſus.* A Soleure, chez Urlus Heuberger, & ſe trouve à Paris chez Cavelier fils ruë S. Jacques, 1714. *in* 8°. *pages* 384. *ſans les tables.*

UNe brieveté claire, un arrangement naturel, aſſurent au livre dont on vient de lire le titre la préférence ſur la plûpart des livres ſemblables. Le Pere Moine remarquant que le principal uſage de l'Éloquence eſt celui qu'on en fait dans la Chaire, n'a rien négligé pour former des Prédicateurs. Ils profiteront beaucoup du ſoin qu'il a pris de leur enſeigner dans pluſieurs modeles, l'alliance de la Logique & de la Rhetorique, & l'art de réduire les ſermons ſur toutes ſortes de ſujets à différentes eſpeces de Sillogiſme. C'eſt là proprement *l'art de perſuader* : toute autre méthode uſurpe ce titre.

ARTICLE V.

LETTRES EDIFIANTES & curieuses écrites des Missions étrangeres, par quelques Missionaires de la Compagnie de JESUS. XII. Recüeil. A Paris, chez Nicolas le Clerc ruë S. Jacques, proche Saint Yves, à l'image S. Lambert 1717. *in* 12. *pages* 442.

CE douziéme recüeil, que nous devons au Pere Du Halde, répond à son tître autant que ceux qui l'ont précedé, il est veritablement édifiant & veritablement curieux.

La carte qui est à la tête de ce recüeil est la premiere qui ait été faite du païs de Moxes. Les Missionaires qui ont pénetré depuis peu d'années dans ces terres infidelles l'ont dressée avec assez de soin : ils n'ont pû gueres y marquer que les rivieres qui arrosent les campagnes, & les diverses peuplades où ils ont rassemblé tant de barbares, qui vivoient auparavant comme des bêtes, épars çà & là dans les forêts & sur les montagnes. Le païs des Moxes est situé sous la Zone torride, entre l'équateur & le tropique du Capricorne, derriere cette chaîne de montagnes qui ferment le Perou : il s'étend du sud au nord depuis le vingtiéme jusqu'à l'onziéme degré. C'est par ces montagnes qu'il est terminé au cou-

chant & au midi. A l'Orient ſont les nations des Chiriguanes, des Chiquites, des Baures, & beaucoup d'autres nations idolâtres qui s'étendent juſqu'au Breſil. Il eſt borné au ſeptentrion par les nations des Itonamas, des Cayubabas, des Toromonas, & pluſieurs autres nations barbares qui habitent des terres immenſes terminées par le fameux fleuve Maragnon. Toute cette contrée eſt coupée de pluſieurs rivieres: les deux principales ſont le Mamoré & le Beni, qui coulent du ſud au nord, & qui après s'être groſſies des eaux de toutes les autres rivieres qu'elles recevoient dans leur lit, vont ſe décharger dans le fleuve Maragnon.

Comme la terre eſt preſque par tout fort baſſe, il arrive que dans les tems de pluye les rivieres ſe débordent, & inondent les campagnes, juſqu'à les rendre navigables: c'eſt ce qui produit une ſtérilité preſque generale, & ce qui empêche la multiplication des troupeaux. La diverſité des ſaiſons qui partage ailleurs chaque année, eſt tout-à-fait inconnuë dans ce païs: d'un jour à l'autre l'air y eſt exceſſivement chaud, ou exceſſivement froid. Le climat de ſa nature eſt brûlant, mais il vient ſouvent du côté du ſud un vent extrêmement froid qui glace. Cette alternative preſque continuelle d'une chaleur extrême & du froid le plus piquant, jointe à l'humidité de la terre, rend l'air mal ſain, & cauſe

 des

des frequentes & des dangereuſes maladies.

Les naturels du païs ſe font du pain de mayz & d'une racine qu'ils appellent ynca. Ils vivent auſſi de leur chaſſe & de leur pêche. Les Miſſionaires y ont conduit des troupeaux de vaches, ils y ont planté des cannes de ſucre & du ris, ils y ont ſemé pareillement des legumes, & c'eſt avec ce ſecours qu'ils font ſubſiſter tant de peuples, & qu'ils les retiennent dans les peuplades où ils les ont raſſemblez. On ne trouve dans ces terres ni or, ni argent, ni rien de ce qui excite la cupidité des Européans. La pauvreté de ces Indiens eſt extrême : avant leur converſion ils alloient preſque nuds, ils n'avoient d'autres biens que leur arc, leurs fléches, & un hamac qu'ils ſuſpendoient entre deux arbres, & ſur lequel ils prenoient leur ſommeil. Il n'y avoit parmi eux nulles loix, nulle police, nulle forme de gouvernement, nulle connoiſſance des arts, nulle diſtinction des riches & des pauvres, de nobles & de roturiers ; les conditions étoient parfaitement égales, chacun vivant à ſon gré, dans une indépendance abſoluë, & faiſant juſtice à ſoi-meme des inſultes qu'il avoit reçûës. Le païs des Moxes ſe partage en diverſes nations, on y parle plus de trente langues tout à fait differentes les unes des autres. On a donné à toutes ces nations le nom de Moxes, parce que la nation des Moxes eſt la premiere

qui a été éclairée des lumieres de la foi, & qui a donné entrée à l'Evangile dans ces terres barbares.

Toutes ces nations se faisoient continuellement la guerre. Quelques-unes vivoient de chair humaine : on les voyoit aller à la chasse des hommes, à peu près comme on va à la chasse des bêtes. Leur attention étoit de faire beaucoup de prisonniers, qu'ils emmenoient avec eux ; ensuite ils les engraissoient avec soin, comme on engraisse les animaux, & ils les tuoient les uns après les autres, pour les faire servir à leurs repas.

Ces Indiens sont tous idolâtres, ou athées : les uns adorent le soleil, d'autres la lune : quelques-uns adorent les vents, & quelques autres les Démons : la plûpart vivoient sans aucun sentiment de religion, du moins les Missionnaires n'ont pû découvrir parmi eux le moindre vestige d'aucun culte religieux. Ils ont l'esprit grossier, inconstant & interessé. Du reste, ils se rendent dociles aux instructions des Missionnaires, & ils paroissent susceptibles des impressions de pieté qu'on leur donne. Avant que les Espagnols fissent la conquête de l'Amerique les Incas, ou Empereurs du Perou, entrerent à main armée chez les Moxes, mais ils dédaignerent de subjuguer un si miserable païs, & ils se contenterent de répandre la terreur de leur nom parmi ces peuples. Les premiers Espagnols s'ef-

forcerent pareillement de penetrer dans ces terres, mais ils ne purent ſupporter les incommoditez du climat, & ils furent contraints de ſe retirer ſans avoir trouvé aucun Indien ſur leur route : à leur approche les Indiens avoient pris la fuite, & s'étoient cachez dans les forêts. Dans la ſuite du tems Dom Benoiſt de Ribera aſſembla un corps d'armée pour conquerir ces nations; afin de s'ouvrir un paſſage juſqu'au grand Pajititi, où il ſe flattoit de trouver des richeſſes immenſes : ce fut avec le même ſuccès ; ſes troupes ne pûrent réſiſter à la rigueur du climat, ni vivre dans un lieu ſi ſterile, & ſon projet s'évanoüit preſque auſſitôt qu'il l'eut formé.

Ce ne fut qu'en l'année 1675. que le Pere Cyprien Baraze, preſſé du déſir de gagner à JESUS CHRIST tant de nations infidelles, ſurmonta les plus grands obſtacles avec un courage heroïque. Ses travaux, le ſuccès dont Dieu benit ſa miſſion, & ſa mort glorieuſe, ſe trouvent décrits aſſez au long dans le dixieme de ces recüeils. Par là il ouvrit un vaſte champ au zele des ouvriers de la Compagnie, qui continuent depuis ce tems là à étendre le Royaume de JESUS-CHRIST parmi ces barbares.

On trouve aprés cette carte un état des Miſſions des PP. Jeſuites de la Province du Paraguay parmi les Indiens de l'Amerique meridionale appellez Chiquites, & de celles qu'ils ont établies ſur les rivieres de Pa-

rana & Uruguay dans le même continent, tiré d'un memoire Eſpagnol envoyé à Sa Majeſté Catholique par le Pere François Burge de la Compagnie de Jeſus, Procureur general de la province du Paraguay.

Les Chiquites, ainſi nommez par les Eſpagnols du Paraguay qui en ont fait la decouverte, ſont entre le 16ᵉ degré de latitude auſtrale, & le tropique du Capricorne : ils ont à l'occident la ville de Saint Laurent, & la province de Sainte Croix de la Sierra, & s'étendent vers l'orient environ cent quarante lieuës juſqu'à la riviere Paraguay. Au nord cette nation eſt terminée par les montagnes des Tapacures, qui la ſéparent de celle de Moxes : au ſud elle confine avec l'ancienne ville de Sainte Croix.

Le païs a environ cent lieuës du nord au ſud : ſon terrain eſt montagneux, il abonde en miel : on y trouve des cerfs, des buffles, des tigres, des lions, des ours, & d'autres bêtes ſemblables, les pluyes & les ruiſſeaux forment de grandes mares où ſe trouvent des crocodiles, & certaines eſpeces de poiſſons. Dans la ſaiſon des pluyes le païs eſt tout inondé : alors tout commerce ceſſe entre les habitations. Comme durant l'hyver le plat païs eſt tout couvert de mechantes herbes, ces Indiens labourent les colines, & ils y ont d'ordinaire une bonne recolte des mayz, de racine d'ynca, de magnoc, dont ils font de la

caſſave qui leur ſert de pain, de patates, de legumes, & de divers autres fruits. Le dérangement des ſaiſons, & la chaleur exceſſive du climat, y cauſent beaucoup de maladies, & ſouvent même la peſte, qui enleve quantité de monde. Ces peuples ſont d'ailleurs ſi groſſiers, qu'ils ignorent de ſe précautionner contre les injures de l'air. Ils ne connoiſſent que deux manieres de ſe faire traiter dans leurs maladies; la premiere, eſt de faire ſuccer la partie où ils ſentent de la douleur par des gens que les Eſpagnols ont appellez pour cette raiſon *Chupadores* : cet emploi eſt exercé par les Caciques, qui ſont les principaux de la nation, & qui par là ſe donnent une grande autorité ſur l'eſprit de ces peuples. Leur coutume eſt de faire diverſes queſtions au malade. Où ſentez-vous de la douleur, lui demandent ils? En quel lieu êtes vous allé immédiatement avant vôtre maladie? N'avez vous pas répandu la chica? (c'eſt une liqueur enyvrante dont ils font grand cas) N'avez vous pas jetté de la chair de cerf ou quelque morceau de tortuë? Si le malade avouë quelqu'une de ces choſes, juſtement, reprend le Medecin, voilà ce qui vous tuë : l'ame du cerf ou de la tortuë eſt entrée dans vôtre corps, pour ſe vanger de l'outrage que vous lui avez fait. Le Medecin ſucce enſuite la partie mal affectée, & au bout de quelque tems, il jette par la

bouche une matiere noire : voilà, dit-il, le venin que j'ai tiré de vôtre corps.

Le second remede auquel ils ont recours est plus conforme à leurs mœurs barbares : ils tüent les femmes Indiennes, qu'ils s'imaginent être la cause de leur mal, & offrant ainsi par avance cette espece de tribut à la mort, ils se persuadent qu'ils sont exempts de le payer pour eux-mêmes. Comme leur intelligence est fort bornée, & que leur esprit ne va pas plus loin que leurs sens, ils n'attribuent toutes leurs maladies qu'aux causes exterieures, n'ayant aucune idée des principes internes qui alterent la santé. Ils ont la plûpart la taille belle & grande, le visage un peu long ; quand ils ont atteint l'age de vingt ans, ils laissent croître leurs cheveux ; ils vont presque tout nuds, ils laissent pendre negligemment sur leurs épaules un paquet de queuës de singe & de plumes d'oiseaux qu'ils ont tuez à la chasse, afin de faire voir par là leur habileté à tirer de l'arc. Ils se percent les oreilles & la levre inferieure, où ils attachent une piece d'étain : ils se servent encore de chapeaux de plumes assez agreables par la diversité des couleurs. Les seuls Caciques ont des chemisettes, les femmes portent une espece de tablier qui s'appelle dans leur langue tipoy. On ne voit parmi eux aucune forme de police, ni de gouvernement : cependant dans leurs

aſſemblées ils ſuivent les avis des anciens & des Caciques. Le pouvoir de ces derniers ne ſe tranſmet point à leurs enfans ; ils doivent l'acquerir par leur valeur & par leur merite. Ils paſſent pour braves, quand ils ont bleſſé leur ennemi, ou qu'ils l'ont fait priſonnier. Ils n'ont ſouvent d'autre raiſon de ſe faire la guerre, que l'envie d'avoir quelques ferremens, ou de ſe rendre maîtres des autres, à quoi ils ſont portez par leur naturel fier & hautain. Au reſte, ils traitent fort bien leurs priſonniers, & ſouvent ils les marient à leurs filles. Bien que la poligamie ne ſoit pas permiſe au peuple, les Caciques peuvent avoir deux ou trois femmes : comme le rang qu'ils tiennent les oblige à donner ſouvent la chica, & que ce ſont les femmes qui l'apprêtent, une ſeule ne ſuffiroit pas à cette fonction. On ne prend aucun ſoin de l'éducation des enfans, & on ne leur inſpire aucun reſpect pour leurs parens : ainſi abandonnez à eux-mêmes, ils ne ſuivent que leur caprice, & ils s'accoutument à vivre dans une indépendance abſoluë. Leurs cabannes ſont de paille, faites en forme de four : la porte en eſt ſi petite & ſi baſſe, qu'ils ne peuvent s'y gliſſer qu'en ſe traînant ſur le ventre : c'eſt ce qui les a fait nommer Chiquites par les Eſpagnols, comme qui diroit, *peuples rapetiſſez* ; ils en uſent ainſi, à ce qu'ils diſent, afin de ſe mettre à couvert des Moſquiſtes, dont on eſt fort incommodé du-

rant le tems des pluyes. Ils ont pourtant des grandes maiſons conſtruites de branches d'arbres, où logent les garçons qui ont quatorze à quinze ans, car à cet âge ils ne peuvent plus demeurer dans la cabanne de leur pere. C'eſt dans ces mêmes maiſons qu'ils reçoivent leurs hôtes, & qu'ils les regalent en leur donnant la chica. Ces ſortes de feſtins, qui durent d'ordinaire trois jours & trois nuits, ſe paſſent à boire, à manger & à danſer. C'eſt à qui boira le plus de la chica, dont ils s'enyvrent juſqu'à devenir furieux. Alors ils ſe jettent ſur ceux dont ils croyent avoir reçu quelque affront, & il arrive ſouvent que ces ſortes de réjoüiſſances ſe terminent par la mort de quelques-uns de ces miſerables.

Voici de quelle maniere ils paſſent la journée dans leurs villages : ils déjeunent au lever du ſoleil, puis ils joüent de la flute en attendant que la roſée ſe paſſe, car ſelon eux, elle eſt fort nuiſible à la ſanté. Quand le ſoleil eſt un peu haut, ils vont labourer leurs terres avec des pelles d'un bois très-dur qui leur tiennent lieu de bêches. Sur le ſoir ils ſe promenent, ils ſe rendent des viſites les uns aux autres, ils ſe donnent à manger & à boire : le peu qu'ils ont ſe partage entre tous ceux qui ſe trouvent preſens. Comme les femmes ſont ennemies du travail, elles paſſent preſque tout leurs tems à ſe viſiter & à s'entretenir

ensemble : elles n'ont d'autre occupation que de tirer de l'eau, d'aller querir du bois, de cuire le mays, l'ynca, de filer de quoi faire leur typoy, ou bien les chemisettes & les hamacs de leurs maris ; car pour ce qui les regarde, elles couchent sur la terre, qu'elles couvrent d'un simple tapis de feüilles de palmiers, ou bien elles se reposent sur une claye de gros bâtons assez inégaux. Ils soupent au coucher du soleil, & aussitôt après ils vont dormir, à la reserve des jeunes garçons, & de ceux qui ne sont pas mariez : ceux-ci s'assemblent sous des arbres, & ils vont ensuite danser devant toutes les cabanes du village. Leur danse est assez particuliere : ils forment un grand cercle, au milieu duquel se mettent deux Indiens, qui joüent chacun d'une longue flutte qui n'a qu'un trou, & qui par conséquent ne rend que deux tons. Ils se donnent de grands mouvemens au son de cet instrument sans pourtant changer de place. Les Indiennes forment pareillement un cercle de danse, derriere les garçons, & ils ne vont prendre du repos qu'après avoir poussé ce divertissement jusqu'à deux ou trois heures dans la nuit.

Le tems de leur pêche & de leur chasse suit la recolte du mayz. Quand les pluïes sont passées, lesquelles durent depuis le mois de Novembre jusqu'au mois de Mai, ils se partagent en diverses troupes, & vont chasser sur les montagnes pendant deux ou

trois mois : ils ne reviennent de leur chasse que vers le mois d'Août, qui est le tems auquel ils ensemencent leurs terres. Il n'y a gueres de nation, quelque barbare qu'elle soit, qui ne reconnoisse quelque divinité. Pour ce qui est des Chiquites, il n'y a parmi eux nul vestige d'aucun culte qu'ils rendent à quoi que ce soit de visible, ou d'invisible, pas même au Demon, qu'ils apprehendenr extrêmement. Ainsi ils vivent comme des bêtes, sans nulle connoissance d'une autre vie, n'ayant d'autre Dieu que leur ventre, & bornant toute leur felicité aux satisfactions de la vie presente. C'est ce qui les a portez à détruire tout à fait les sorciers, qu'ils regardoient comme les plus grands ennemis de la vie, & même à present il suffiroit qu'un homme eût rêvé en dormant que son voisin est sorcier, pour qu'il se portât à lui ôter la vie s'il pouvoit. Cependant ils ne laissent pas d'être fort superstitieux, sur tout par raport au chant des oiseaux, qu'ils observent avec une attention scrupuleuse : ils en augurent les malheurs qui doivent arriver, & de là ils jugent souvent que les Espagnols sont prêts de faire des irruptions sur leurs terres. Cette apprehension seule est capable de les faire fuir bien avant dans les montagnes : alors les enfans se separent de leurs peres, & les peres ne regardent plus leurs enfans que comme des étrangers : les liens de la nature, qui sont connus des bêtes mêmes, n'ont

pas la force de les unir ensemble : un pere vendra son fils pour un couteau, ou pour une hache ; c'est ce qui faisoit craindre aux Missionnaires de ne pouvoir réüssir à les rassembler dans des bourgades, ce qui est absolument necessaire, car il en faut faire des hommes avant que d'en faire des Chrétiens.

Le Pere du Halde raconte ensuite la maniere dont l'Evangile fut annoncé à ces peuples,& les travaux incroyables des Missionnaires.

Le Pere de Bourzes, dans une lettre à Madame la Comtesse de Soudé,repond aux questions que cette genereuse bienfactrice des Missions lui avoit faites, il lui marque combien la pauvreté des Indiens est extrême, leur orgeuil au milieu de cette pauvreté, & leurs chicanes ridicules sur les rangs & les préferences, les moyens de s'enrichir qu'ils pratiquent, l'agriculture, le commerce, le vol dont une côte entiere fait profession publique : les rapines & les concussions sont le moyen que les grands mettent le plus en usage, c'est un crime aux particuliers d'être riches, le sort de ces richesses c'est de rentrer dans la terre, rien n'est si commun dans l'Inde que d'enfouir les tresors ; la justice se rend sans fracas & sans tumulte : la plûpart des affaires, sur tout celles qui sont de moindre importance, se terminent dans le village : chacun plaide sa cause, & les principaux sont l'of-

fice de Juge: on n'appelle gueres de leur sentence, principalement si ces Juges sont, comme il arrive presque toujours, des premiers de la Caste. Quand on a recours au Gouverneur, le procès se tèrmine à peu près de la même sorte, si ce n'est que pour l'ordinaire il met les deux parties à l'amande. Il sçait le moyen de trouver coupable l'une & l'autre partie. Les presens font souvent pancher la balance d'un côté, mais elle devient égale quand le Juge reçoit des deux côtez.

Les femmes sont plus esclaves qu'épouses; on plaindra leur destinée en lisant ce que le Pere De Bourzes en raporte; je passe ce qu'il dit des alimens & des habits des Indiens.

La Lettre qui suit celle du Pere De Bourzes contient la vie édifiante, la sainte mort d'une jeune vierge Iroquoise nommée Caterine Tegakonita. Dieu fait éclater sa sainteté par les graces miraculeuses qu'on obtient à son tombeau au saut de Saint Loüis dans la nouvelle France.

Une nouvelle Carte de la riviere des Amazones tirée d'un memoire Espagnol vient ensuite. Le Pere Du Halde, sans s'arrêter à copier ce qu'on dit dans la relation de la découverte de ce grand fleuve traduite par Mr. de Gemberville, & qu'on vient de réimprimer en Hollande, par le des Missions établies par les Jesuites sur ce fleuve; elles ont été arrosées par le sang de plu-

ſieurs de ces hommes Apoſtoliques.

La Lettre du Pere Barbier fait connoître le progrès de l'Evangile dans le Carnaſſe, la lettre du Pere D'Entrecolles fera un article ſeparé.

La derniere lettre eſt du Pere Tachart, écrite au Reverend Pere Du Trevou Confeſſeur de ſon Alteſſe Royale, Monſeigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume de France. On y voit la deſcription de deux montagnes que Saint Thomas a habitées, de deux Egliſes qu'on y a bâties, & des miracles qui s'y font à la vûë des Anglois Proteſtans; la deſcription de la ville de Ganiam & Barampons. Je ne puis omettre l'origine de deux idoles, Coppal & Jagrénat; ce dernier eſt un des plus celebres de toute l'Inde.

L'hiſtoire du Dieu Coppal eſt auſſi bizarre qu'elle eſt confuſe & embroüillée: ce que diſent les Brames eſt plein de contradictions, & n'a nulle vraiſemblance. Voici ce qui ſe raporte de plus certain. Il y a environ trente ans qu'un Marchand étranger apporta à Ganiam une ſtatuë aſſez mal faite: c'étoit à peu près d'un homme haut d'un pied & demi qui avoit quatre mains: deux étoient élevées & étenduës, il tenoit dans les deux autres une eſpece de flute Allemande. Ce Marchand expoſa cette figure en vente. Un Prêtre d'idoles qui l'apperçut, fit publier par tout que Dieu lui avoit apparu, & qu'il vouloit être

l'Inde, elles passent dans l'esprit de ces peuples pour monstrueuses, & lorsqu'ils voyent de nos images qui n'ont que le buste, ils reprochent aux Chrétiens leur cruauté, de mutiler ainsi des Saints qu'ils reverent.

Le tribut qu'on tire des pelerins est un des plus grands revenus du Raja de Jagrenat; en entrant dans la ville on paye trois roupies aux gardes de la porte, c'est pour le Raja. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du temple, il faut présenter une roupie au principal Brame qui en a soin: c'est la moindre taxe, que les plus pauvres ne peuvent pas se dispenser de payer. Pour ce qui est des riches, ils donnent des sommes considerables. Depuis peu il en coûta plus de huit milles roupies à un riche Marchand qui y étoit venu de Balassor.

La lettre du Pere Tachart a donné au Pere Du Halde l'occasion de refuter dans la préface très solidement les faussetez avancées par feu Monsieur Simon sur les Chrétiens de Saint Thomas.

ARTICLE VI.

REFLEXIONS DU PERE TOURNEMINE sur l'Athéïsme attribué à quelques peuples par les premiers Missionnaires qui leur ont annoncé l'Evangile.

CE que le P. Du Halde dit des Moxes sur la foi de leurs premiers Apôtres, les premiers Missionnaires du Bresil & du Ca-

nada l'ont dit des barbares de ces contrées. On a reconnu dans la ſuite que ces barbares n'étoient rien moins qu'Athées, que les Canadois connoiſſoient un Dieu Créateur, qu'ils n'ignoroient pas le Déluge, & qu'ils reconnoiſſoient outre le Dieu Créateur, beaucoup de Genies & de Divinitez du ſecond ordre : on ſe détrompera un jour ſur les Moxes, & on conviendra que rien n'eſt plus certain que le conſentement de tous les hommes dans l'idée d'un Auteur du monde qui en eſt auſſi le Souverain. Dévelopons ici ce qui a donné occaſion à l'erreur des Miſſionnaires.

Ils n'ont remarqué dans les barbares qu'ils vouloient inſtruire aucune Religion, aucun culte : peut-être ont-ils prononcé trop vîte que ces peuples n'avoient aucun culte ſolemnel, ni même aucun culte exterieur. Mais je veux qu'ils n'euſſent en effet aucun culte, il n'en falloit pas conclure qu'ils n'avoient aucun ſentiment de la Divinité. La groſſiereté d'eſprit, une éducation brutale, une vie toute charnelle, une débauche generale, peuvent annéantir le culte de Dieu dans toute une nation ſauvage & ſéparée des autres, & uniquement occupée à fournir aux beſoins de la vie, à ſatiſfaire ſes paſſions; de tels hommes ne ſont plus hommes, ils vivent d'inſtinct, ils ſuivent toujours l'impreſſion de leurs appétits, nulle reflexion, nul uſage de leur liberté, eſt-il étonnant que dans ces bêtes qui n'ont que

la figure humaine, l'idée de Dieu soit obscurcie, ensevelie sous les idées sensibles, qu'elle ne se présente plus, qu'elle soit presque effacée ? Elle ne l'est pas entierement. Ne cherchez point dans ces sauvages une connoissance de Dieu conforme à celle des Théologiens, étudiez-vous à déterrer celle que la nature leur a donnée, & vous ne les prendrez pas pour des Athées ; faites leur remarquer qu'aucun ouvrage ne se fait soi-même ; ils regarderoient comme un insensé celui qui le nieroit. Ils conviendront encore sans peine que plus l'ouvrage est grand, beau, régulier, plus l'ouvrier a de perfection, de sagesse & de puissance. Interrogez les s'ils croyent que le monde se soit fait lui même, ils riront, & s'imagineront que vous plaisantez : la question leur semblera impertinente ; & quand vous sçaurez mieux leur langue, vous condamnerez sans doute ceux qui decident avec precipitation sur la Religion de ces barbares : ils jugent presque tous des autres Etres par eux mêmes ; il supposent tout animé, ils donnent à chaque espece d'être un génie qui les produit & qui leur commande ; ils soumettent tout à un grand genie ouvrier du monde. Cette Théologie, cette Physique grossiere, venuë du défaut d'éducation & de reflexion, a été la source des fables, l'origine de l'idolatrie, elle est la Religion de tous les sauvages. Non, le sentiment naturel de la Divinité ne manque à aucun

homme, *obliterari poteſt, deleri non poteſt.* On n'eſt pas athée pour oublier Dieu, pour douter de Dieu, pour s'éforcer de n'en point croire, pour faire profeſſion exterieure de n'en point croire; on eſt athée quand on s'eſt convaincu qu'il n'y a point de Dieu, il n'y a donc point d'athée, il n'y en a jamais eû, ce n'eſt que dans ſon cœur que l'impie nie l'exiſtence de Dieu, il ſouhaitte qu'il n'y en ait point, il ne peut ſe perſuader qu'il n'y en a pas, ſa raiſon dément ſes ſouhaits, *dixit inſipiens in corde ſuo non eſt Deus*; inſenſé, de ſe donner tant de peines inutiles pour s'arracher la plus conſolante de toutes les veritez du fond de ſon eſprit, où la nature l'a gravée.

ARTICLE VII.

L'ART DE FAIRE LA PORCELaine, tiré du Pere D'Entrecolles, Miſſionnaire de la Chine.

C'Eſt un uſage à la Chine que chaque ville imprime l'hiſtoire de ſon diſtrict; cette hiſtoire comprend la ſituation, l'étenduë, les limites, & la nature du païs, avec les endroits les plus remarquables, les mœurs de ſes habitans, les perſonnes qui ſe ſont diſtinguées par les armes & par les lettres, ou celles qui ont été d'une probité au deſſus du commun; les femmes mêmes y ont leur place, par exemple, celles qui par attachement pour leur mari défunt ont

gardé la viduité. Souvent on achete l'honneur d'être cité dans les annales. C'est pourquoi le Mandarin avec ceux dont il prend conseil, les revoit tous les quarante ans ou environ, & alors il en retranche ou il y ajoute ce qu'il juge à propos. On rapporte encore dans cette histoire les évenemens extraordinaires, les prodiges qui arrivent, les monstres qui naissent en certains tems : ce qui arriva, par exemple, il n'y a que deux ans à Foutcheou, où une femme accoucha d'un serpent qui la tetoit, de même ce qui se vit à Kimtetchim, où une truye mit bas un petit élephant avec sa trompe bien formée, quoiqu'il n'y ait point d'elephans dans le païs : ces faits seront probablement rapportez dans les annales de ces deux villes. Peut-être même mettra-t-on dans celles de Feouleam qu'une de nos Chrétiennes y accoucha d'un fils au seizieme mois de sa grossesse. Surtout on marque dans ces histoires les marchandises & les autres denrées qui sortent du païs, ou qui s'y debitent.

Les Annales de Feouleam rapportent que depuis la seconde année du regne de l'Empereur Tam, ou Te, de la dynastie de Tam, c'est à dire, selon nous, depuis l'an 442. de JESUS-CHRIST, les ouvriers en porcelaine en ont toujours fourni aux Empereurs ; qu'un ou deux Mandarins envoyez de la Cour présidoient à ce travail. On décrit ensuite fort au long la multitude & la varieté des logemens destinez dès ces

premiers tems aux ouvriers qui travailloient à la porcelaine impériale : c'est tout ce que l'on y trouve sur l'antiquité de son origine. Il est pourtant vraisemblable qu'avant l'année 442. la porcelaine avoit déja cours,& que peu à peu elle a été portée à un point de perfection capable de déterminer les plus riches Européans à s'en servir.On ne dit point qui en a été l'inventeur,ni à quelle tentative,ou quel hazard on est redevable de cette invention.Anciennement,disent les annales, la porcelaine étoit d'un blanc exquis & n'avoit nul défaut : les ouvrages qu'on en faisoit, & qui se transportoient dans les autres Royaumes, ne s'y appelloient pas autrement que les bijoux precieux de Jaotcheon ; & plus bas on adjoute,La belle porcelaine qui est d'un blanc vif & éclatant, & d'un beau bleu celeste, sort toute de Kimtetchim, il s'en fait dans d'autres endroits,mais elle est bien differente, soit pour la couleur, soit pour la finesse. En effet, sans parler des ouvrages de poterie qu'on fait par toute la Chine, & auxquels on ne donne jamais le nom de porcelaine, il y a quelques provinces, comme celle de Fou kien & de Canton, où l'on travaille en porcelaine : mais les étrangers ne peuvent s'y méprendre : celle de Foukien est d'un blanc de neige qui n'a nul éclat & qui n'est point mélangé de couleurs. Des ouvriers de Kimtetchim y porterent autrefois tous leurs materiaux, dans l'es-

perance d'y faire un gain conſiderable, à cauſe du grand commerce que les Européans font à Emony ; mais ce fut inutilement, ils ne purent jamais y réüſſir. L'Empereur regnant, qui ne veut rien ignorer, a fait conduire à Pekin des ouvriers en porcelaine, & tout ce qui s'employe pour ce travail ; ils n'oublierent rien pour y réüſſir ſous ſes yeux : cependant on aſſure que leur ouvrage manqua. Il ſe peut faire que des raiſons d'interêt ou de politique eurent part a ce peu de ſuccès : quoi qu'il en ſoit, c'eſt uniquement Kimtetchim qui a l'honneur de donner de la porcelaine à toutes les parties du monde ; le Japon même en vient acheter à la Chine. Il eſt à propos de détromper ceux qui croyent peutêtre que le nom de porcelaine vient du mot Chinois ; à la verité il y a des mots, quoiqu'en petit nombre, qui ſont François & Chinois tout enſemble : ce que nous appellons Thé, par exemple, a pareillement le nom de Thé dans la province de Tokien, quoiqu'il s'appelle tcha dans la langue Mandarine. Papa & mama ſont auſſi des noms qui en certaines provinces de la Chine, & à Kimtetchim en particulier ſont dans la bouche des enfans pour ſignifier pere & mere, & grand-mere. Mais pour ce qui eſt du nom de porcelaine, c'eſt ſi peu un mot Chinois, qu'aucune des ſyllabes qui le compoſent ne peut ni être prononcée, ni être écrite par des Chinois, ces tons ne ſe trouvant point

dans leur langage. Il y a apparence que c'est des Portugais qu'on a pris ce nom, quoique parmi eux *porcellana* signifie proprement une tasse, ou une ecuelle, & que *loca* soit le nom qu'ils donnent generalement à tous les ouvrages que nous nommons porcelaine. L'usage est le maître des langues, c'est à chaque nation à nous apprendre l'idée qu'elle attache à ses mots. La porcelaine s'appelle communément à la Chine Thski.

La matiere de la porcelaine se compose de deux sortes de terres, l'une s'appelle Petuntse, & l'autre Kaolin. Celle-ci est parsemée de corpuscules qui ont quelque éclat : l'autre est simplement blanche, & très-fine au toucher. En même tems qu'un grand nombre de grosses barques remontent la riviere de Joatcheou à Kimtetchim pour se charger de porcelaine, il y en descend de Kimuen presque autant de petites qui sont chargées de Petuntse & de Kaolin réduits en forme de briques : car Kimtetchim ne produit aucun des materiaux propres à la porcelaine. Les Petuntses, dont le grain est si fin, ne sont autre chose que des quartiers de rochers qu'on tire des carrieres, & auxquels on donne cette forme. Toute pierre n'y est pas propre, sans quoi il seroit inutile d'en aller chercher à vingt ou trente lieües de la Province voisine. La bonne pierre, disent les Chinois, doit tirer un peu sur le verd. Voici quelle est la premiere préparation. On se

ſert d'une maſſuë de fer pour briſer ces quartiers de pierre, après quoi on met les morceaux briſez dans des mortiers,& par le moyen de certains leviers qui ont une tête de pierre armée de fer, on acheve de les réduire en une poudre très fine. Ces leviers joüent ſans ceſſe,ou par le travail des hommes, ou par le moyen de l'eau,on prend enſuite cette pouſſiere, on la jette dans une grande urne remplie d'eau, & on la remuë fortement avec une pelle de fer. Quand on la laiſſe repoſer quelques momens il ſurnage une eſpece de crême epaiſſe de quatre à cinq doigts : on la leve, & on la verſe dans un autre vaſe plein d'eau; on agite ainſi pluſieurs fois l'eau de la prémiere urne recueillant à chaque fois le nuage qui s'eſt formé, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus que le gros marc, que ſon poids precipite d'abord : on le tire, & on le pile de nouveau. Au regard de la ſeconde urne, où a été jetté ce qui a été recueilli de la premiere, on attend qu'il ſe ſoit formé au fond une eſpece de pâte : lorſque l'eau paroit au deſſus fort claire on le verſe par inclination, pour ne pas troubler le ſediment,& l'on jette cette pâte dans de grands moules propres à la ſecher. Avant qu'elle ſoit tout à fait durcie, on la partage en petits carreaux qui s'achetent par centaines. Cette figure, & ſa couleur, lui ont fait donner le nom de Petunſe. Les moules où ſe jettent cette pâte,ſont des eſpeces de

quaiſſes fort grandes & fort larges : le fond eſt rempli de briques placées ſelon leur hauteur, de telle ſorte que la ſuperficie ſoit égale. Sur ce lit de briques ainſi rangées on étend une groſſe toile, qui remplit la capacité de la quaiſſe : alors on y verſe la matiere, qu'on couvre peu après d'une autre toile, ſur laquelle on met un lit de briques couchées de plat les unes auprès des autres : tout cela ſert à exprimer l'eau plus promptement, ſans que rien ſe perde de la matiere de la porcelaine, qui en ſe durciſſant reçoit aiſément la figure des briques. Il n'y auroit rien à ajoûter à ce travail, ſi les Chinois n'étoient pas accoutumez à alterer leurs marchandiſes : mais des gens qui roulent de petits grains de pâte dans la pouſſiere de poivre pour les en couvrir, & les mêler avec du poivre veritable, n'ont garde de vendre des Petuntſes ſans y mêler du marc: c'eſt pourquoi on eſt obligé de les purifier encore à Kimtetchim avant que de les mettre en œuvre.

Le Kaolin, qui entre dans la compoſition de la porcelaine, demande un peu moins de travail que les Petuntſes : la nature y a plus de part. On en trouve des mines dans le ſein de certaines montagnes, qui ſont couvertes au dehors d'une terre rougeâtre. Ces mines ſont aſſez profondes : on y trouve par grumeaux la matiere en queſtion, dont on fait des quartiers en forme de carreaux, en obſervant la même mé-

thode que j'ai marquée par rapport aux Petuntſes. Je ne ferois pas difficulté de croire que la terre blanche de Malthe qu'on appelle la terre de Saint Paul, auroit dans ſa matrice beaucoup de rapport avec le Kaolin dont je parle, quoi qu'on n'y remarque pas les petites parties argentées, dont eſt ſemé le Kaolin.

C'eſt du Kaolin que la porcelaine fine tire ſa fermeté : il eſt comme les nerfs, ainſi c'eſt le mélange d'une terre molle qui donne la force aux Petuntſes leſquels ſe tirent des plus durs rochers. Un riche Marchand m'a conté que des Anglois, ou des Hollandois (car le nom Chinois eſt commun aux deux nations) firent acheter il y a quelques années de Petuntſes qu'ils emporterent dans leur païs, pour y faire de la porcelaine : mais que n'ayant pas pris de Kaolin, leur entrepriſe échoüa, comme ils l'ont avoué depuis. Sur quoi le Marchand Chinois me diſoit en riant : ils vouloient avoir un corps dont les chairs ſe ſoutinſſent ſans oſſemens.

Outre les barques chargées de Petuntſe & de Kaolin dont le rivage de Kimtetchim eſt bordé, on en trouve d'autres remplies d'une ſubſtance blancheâtre & liquide. Je ſçavois depuis longtems (c'eſt le Pere D'Entrecolles qui parle) que cette ſubſtance étoit l'huile qui donne à la porcelaine ſa blancheur & ſon éclat : mais j'en ignorois la compoſition, que j'ai enfin appriſe. Il

me semble que le nom Chinois yeou, qui se donne aux differentes sortes d'huiles, convient moins à la liqueur dont je parle, que celui de tsy qui signifie vernis, & je crois que c'est ainsi qu'on l'appelleroit en Europe. Cette huile, ou ce vernis, se tire de la pierre la plus dure, ce qui n'est pas surprenant, puisqu'on prétend que les pierres se forment principalement des sels & des huiles de la terre qui se mêlent & qui s'unissent étroitement ensemble. Quoique l'espece de pierre dont se font les Petuntses, puisse être employée indifferemment pour en tirer de l'huile, on fait choix pourtant de celle qui est la plus blanche, & dont les taches sont les plus vertes. L'histoire de Feouleam, bien qu'elle ne descende pas dans le détail, dit que la bonne pierre pour l'huile est celle qui a des taches semblables à la couleur de la feüille de Cyprès, Pechuyepan, ou qui a des marques rousses sur un fond un peu brun, à peu près comme la linaire jutchimatam. Il faut d'abord bien laver cette pierre, après quoi on y apporte les mêmes préparations que pour les Petuntses : quand on a dans la seconde urne ce qui est tiré de plus pur de la premiere, après toutes les façons ordinaires sur cent livres ou environ de cette créme, on jette une livre de pierre, ou d'un mineral semblable à l'alun nommé chekao : il faut le faire rougir au feu, & ensuite le piler : c'est comme la presure qui lui donne de la

consistence, quoiqu'on ait soin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'employe jamais seule, on y en mêle une autre qui en est comme l'ame; en voici la composition : on prend des gros quartiers de chaux vive, sur lesquels on jette avec la main un peu d'eau pour les dissoudre & les réduire en poudre. Ensuite on fait une couche de fougere seche, sur laquelle on met une autre couche de chaux amortie. On en met ainsi plusieurs alternativement les unes sur les autres, après quoi on met le feu à la fougere. Lorsque tout est consumé, l'on partage ces cendres sur de nouvelles couches de fougere seche : cela se fait au moins cinq ou six fois de suite, on peut le faire plus souvent, & l'huile en est meilleure. Autrefois, dit l'histoire de Feouleam, outre la fougere on y employoit le bois d'un arbre dont le fruit s'appelle setse : à en juger par l'âcreté du fruit, quand il n'est pas pas meur, & par son petit couronnement, je croirois que c'est une espece de nesfle : on ne s'en sert plus maintenant, apparemment par ce qu'il est devenu fort rare en ce païs ici : peut être est-ce faute de ce bois que la porcelaine qui se fait maintenant n'est pas si belle que celle des premiers tems. La nature de la chaux & de la fougere contribuë aussi à la bonté de l'huile, & j'ai re-remarqué que celle qui vient de certains endroits, est bien plus estimée que celle qui vient d'ailleurs.

Quand on a des cendres de chaux & de fougere jusqu'à une certaine quantité, on les jette dans une urne pleine d'eau. Sur cent livres il faut y dissoudre une livre de chekao, bien agiter cette mixtion, ensuite la laisser reposer jusqu'à cequ'il paroisse sur la surface un nuage, ou une croûte qu'on ramasse & qu'on jette dans une seconde urne, & cela à plusieurs reprises. Quand il s'est formé une espece de pâte au fond de la seconde urne, on en verse l'eau par inclination, on conserve ce fond liquide, & c'est la seconde huile qui doit se mêler avec la précedente. Pour un juste mélange il faut que ces deux especes de purée soient également épaisses : afin d'en juger on plonge à diverses reprises dans l'une & dans l'autre de petits carreaux de Petuntse, en les retirant on voit sur leur superficie si l'épaississement est égal de part & d'autre. Voilà ce qui regarde la qualité de ces deux sortes d'huile. Pour ce qui est de la quantité, le mieux qu'on puisse faire, c'est de mêler dix mesures d'huile de pierre avec une mesure d'huile faite de cendre de chaux & de fougere : ceux qui l'épargnent, n'en mettent jamais moins de trois mesures. Les marchands qui vendent cette huile, pour peu qu'ils ayent d'inclination à tromper, ne sont pas fort embarassez à en augmenter le volume : ils n'ont qu'à jetter de l'eau dans cette huile, & pour couvrir leur fraude, y ajouter du chekao à pro-

portion, qui empêche la matiere d'être trop liquide.

Avant que d'expliquer la matiere dont cette huile, ou plutôt ce vernis s'applique, il est à propos de décrire comment ce forme la porcelaine. Je commence d'abord par le travail qui se fait dans les endroits les moins frequens de Kimtetchim. Là dans une enceinte de murailles on bâtit de vastes apentis, où l'on voit étage sur étage un grand nombre d'urnes de terre. C'est dans cette enceinte que demeurent & travaillent une infinité d'ouvriers qui ont chacun leur tasche marquée. Une piece de porcelaine, avant que d'en sortir pour être aportée au fourneau, passe par les mains de plus de vingt personnes, & cela sans confusion. On a sans doute éprouvé que l'ouvrage se fait ainsi beaucoup plus vîte.

Le premier travail consiste à purifier de nouveau le Petuntse & le Kaolin du marc qui y reste quand on les vend. On brise les Petuntses,& on les jette dans une urne pleine d'eau, ensuite avec une large espatule, on acheve en remuant de les dissoudre : on les laisse reposer quelques momens, après quoi on ramasse ce qui surnage, & ainsi du reste, de la maniere qui a été expliquée ci-dessus.Pour ce qui est des pieces de Kaolin, il n'est pas necessaire de les briser : on les met tout simplement dans un panier fort clair,qu'on enfonce dans une urne remplie d'eau : le Kaolin s'y fond aisément de lui

même. Il reste d'ordinare un marc qu'il faut jetter. Au bout d'un an ces rebuts s'accumulent, & font de grands monceaux d'un sable blanc & spongieux, dont il faut vuider le lieu où l'on travaille. Ces deux matieres de Petuntse & de Kaolin ainsi préparées, il en faut faire un juste mélange: on met autant de Kaolin que de Petuntse pour les porcelaines fines : pour les moyennes, on employe quatre parts de Kaolin sur six de Petuntse : le moins qu'on en met, c'est une part de Kaolin sur trois de Petuntse.

Après ce premier travail on jette cette masse dans un grand creux bien pavé & cimenté de toutes parts : puis on la foule & on la pétrit jusqu'à ce qu'elle se durcisse: ce travail est fort rude: ceux des Chrétiens qui y sont employez ont de la peine à se rendre à l'Eglise : ils ne peuvent en obtenir la permission, qu'en substituant quelques autres en leur place, parceque dès que ce travail manque, tous les autres ouvriers sont arrêtez.

De cette masse ainsi préparée on tire differens morceaux qu'on étend sur des larges ardoises. Là on les pétrit, & on les roule en tous les sens, observant soigneusement qu'il ne s'y trouve aucun vuide, ou qu'il ne s'y mêle aucun corps étranger; un cheveu, un grain de sable, perdroit tout l'ouvrage. Faute de bien façonner cette masse, la porcelaine se felle, éclatte, coule, & se dejette. C'est

de ces premiers élemens que sortent tant de beaux ouvrages de porcelaine, dont les uns se font à la roüe, les autres se font uniquement sur des moules, & se perfectionnent ensuite avec le ciseau.

Tous les ouvrages unis se font de la premiere façon. Une tasse, par exemple, quand elle sort de dessus la roue, n'est qu'une espece de calotte imparfaite, à peu près comme le dessus d'un chapeau qui n'a pas encore été appliqué sur la forme. L'ouvrier lui donne d'abord le diametre & la hauteur qu'on souhaite, & elle sort de ses mains presque aussitôt qu'il l'a commencée: car il n'a que trois deniers de gain par planche, & chaque planche est garnie de 26 pieces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de terre de la grosseur du diametre qu'il doit avoir, & qui se creuse avec le ciseau, lorsque la tasse est seche, & qu'elle a de la consistence, c'est à dire, après qu'elle a reçu tous les ornemens qu'on veut lui donner. Effectivement cette tasse au sortir de la roue est d'abord reçûë par un second ouvrier qui l'asseoit sur sa base. Peu après elle est livrée à un troisiéme, qui l'applique sur son moule, & lui imprime la figure: ce moule est sur une espece de tour. Un quatriéme ouvrier polit cette tasse avec le ciseau, sur tout vers les bords, & la rend deliée autant qu'il est necessaire pour lui donner de la transparence: il la racle à plusieurs reprises, la moüillant chaque fois tant soit peu

si elle est trop seche, de peur qu'elle ne se brise. Quand on retire la tasse de dessus le moule, il faut la rouler doucement sur ce même moule sans la presser plus d'un côté que de l'autre, sans quoi il s'y fait des cavitez, ou bien elle se dejette. Il est surprenant de voir avec quelle vîtesse ces vases passent par tant de differentes mains. On dit qu'une piece de porcelaine cuite a passé pas les mains de soixante ouvriers.

Les grandes pieces de porcelaine se font à deux fois : une moitié est élevée sur la rouë par trois ou quatre hommes, qui la soutiennent chacun de son côté pour lui donner sa figure. L'autre moitié étant presque seche s'y applique : on l'y unit avec la matiere même de la porcelaine delayée dans l'eau, qui sert comme de mortier, ou de colle. Quand ces pieces ainsi collées sont tout à fait seches, on polit avec le couteau en dedans & en dehors l'endroit de la rëünion, qui par le moyen du vernis dont on le couvre, s'egale avec tout le reste. C'est ainsi qu'on applique aux vases des anses, des oreilles, & d'autres pieces rapportées. Ceci regarde principalement la porcelaine, qu'on forme sur les moules ou entre les mains, telles que sont les pieces canelées, ou celles qui sont d'une figure bizarre, comme les animaux, les grotesques, les idoles, les bustes que les Européans ordonnent, & d'autres semblables. Ces sortes d'ouvrages moulez se

font en trois ou quatre pieces, qu'on ajoûte les unes aux autres, & que l'on perfectionne ensuite avec des instrumens propres à creuser, à polir & à rechercher differens traits qui échapent au moule. Pour ce qui est des fleurs & des autres ornemens, qui ne sont pas en relief, mais qui sont comme gravées, on les applique sur la porcelaine avec des cachets & des moules: on y applique aussi des reliefs tout préparez, de la même maniere à peu près qu'on applique des galons d'or sur un habit.

Voici ce que j'ai vû depuis peu touchant ces sortes des moules. Quand on a le modele de la piece de porcelaine qu'on desire, & qui ne peut s'imiter sur la rouë entre les mains du potier, on applique sur ce modele de la terre propre pour les moules; cette terre s'y imprime, & le moule se fait de plusieurs pieces, dont chacune est d'un assez gros volume: on le laisse durcir, quand la figure y est imprimée. Lorsqu'on veut s'en servir, on l'approche du feu pendant quelque tems, après quoi on les remplit de la matiere de porcelaine, à proportion de l'epaisseur qu'on veut lui donner: on presse avec la main dans tous les endroits, puis on presente un moment le moule au feu. Aussitôt la figure empreinte se détache du moule par l'action du feu, qui consume un peu de l'humidité qui colloit cette matiere au moule. Les diffe-

rentes pieces d'un tout tirées séparément se réünissent ensuite avec de la matiere de porcelaine un peu liquide. J'ai vû faire ainsi des figures d'animaux qui étoient toutes massives : on avoit laissé durcir cette masse, & on lui avoit donné ensuite la figure qu'on se proposoit, après quoi on la perfectionnoit avec le ciseau, ou l'on y ajoutoit des parties travaillées séparément. Ces sortes d'ouvrages se font avec grand soin, tout y est recherché. Quand l'ouvrage est fini, on lui donne le vernis, & on le cuit : on le peint ensuite si l'on veut de diverses couleurs, & on y applique l'or, puis on le cuit une seconde fois. Des pieces de porcelaines ainsi travaillées se vendent extrêmement cher. Tous ces ouvrages doivent être mis à couvert du froid. Leur humidité les fait éclater quand ils ne sechent pas également. C'est pour parer à cet inconvénient qu'on fait quelquefois du feu dans ces Laboratoires.

Ces moules se font d'une terre jaune, grasse, & qui est comme en grumeaux : elle est assez commune, on la tire d'un endroit qui n'est pas éloigné de Kimtetchim. Cette terre se paîtrit, & quand elle est belle, lice, & un peu durcie, on en prend la quantité necessaire pour un moule, & on la bat fortement. Quand on lui a donné la figure qu'on souhaite, on la laisse secher : après quoi on la façonne sur le tour. Ce travail se paye cherement. Pour expe-

dier un ouvrage de commande, on fait un grand nombre de moules, afin que plusieurs troupes d'ouvriers travaillent à la fois. Qand on a soin de ces moules, ils durent très-longtems. Un Marchand qui en a de tout prêts pour les ouvrages de porcelaine qu'un Européan demande, peut donner sa marchandise bien plûtôt, à meilleur marché, & faire un gain plus considerable, qu'un autre qui auroit à faire ces moules. S'il arrive que ces moules s'écorchent, ou qu'il s'y fasse la moindre breche, ils ne sont plus en état de servir, si ce n'est pour des porcelaines de la même figure, mais d'un plus petit volume. On les met alors sur le tour & on les rabotte, afin qu'ils puissent servir une seconde fois.

Il est tems d'ennoblir la porcelaine, en la faisant passer entre les mains des Peintres. Ces Hoapei, ou Peintres de porcelaine, ne sont gueres moins gueux que les autres ouvriers : il n'y a pas de quoi s'en étonner, puisqu'à la reserve de quelques-uns d'eux, ils ne pourroient passer en Europe que pour des apprentifs de quelques mois : toute la science de ces Peintres, & en general de tous les Peintres Chinois, n'est fondée sur aucun principe, & ne consiste que dans une certaine routine aidée d'un tour d'imagination assez bornée : ils ignorent toutes les belles regles de cet Art. Il faut avoüer pourtant qu'ils peignent des fleurs, des animaux, & des

païſages, qui ſe font admirer ſur la porcelaine, auſſi bien que ſur les éventails & ſur les lanternes d'une gaſe très-fine.

Le travail de la peinture eſt partagé dans un même laboratoire entre un grand nombre d'ouvriers. L'un a ſoin uniquement de former le premier cercle coloré qu'on voit près des bords de la porcelaine, l'autre trace des fleurs que peint un troiſiéme : celui-ci eſt pour les eaux & les montagnes, celui-là pour les oiſeaux & pour les autres animaux. Les figures humaines ſont d'ordinaire les plus maltraitées, certains païſages & certains plans de ville enluminez qu'on apporte d'Europe à la Chine, ne nous permettent pas de railler les Chinois, ſur la maniere dont ils ſe repréſentent dans leurs peintures.

Pour ce qui eſt des couleurs de la porcelaine, il y en a de toutes les ſortes. On n'en voit gueres en Europe que celle qui eſt d'un bleu vif ſur un fond blanc. Je crois pourtant que nos marchands y en ont apporté d'autres, il s'en trouve dont le fond eſt ſemblable à celui de nos miroirs ardens: il y en a d'entierement rouges, & parmi celles-là, les unes ſont d'un rouge à l'huile yeoulihum ; les autres ſont d'un rouge ſoufflé, tehomhum, & ſont ſemées de petites pointes à peu près comme nos mignatures. Quand ces deux ſortes d'ouvrages réüſſiſſent dans leur perfection, ce qui eſt aſſez difficile, ils ſont infiniment eſtimez & extrêmement chers.

Enfin, il y a des porcelaines où les païsages qui y sont peints se forment du mélange de presque toutes les couleurs relevées par l'éclat de la dorure : elles sont fort belles, si on y fait de la dépense ; autrement la porcelaine ordinaire de cette espece n'est pas comparable à celle qui est peinte avec le seul azur. Les Annales de Kimtetchim disent qu'anciennement le peuple ne se servoit que de porcelaine blanche : c'est apparemment parcequ'on n'avoit pas trouvé aux environs de Jaotcheou un azur moins précieux que celui qu'on employe pour la belle porcelaine, lequel vient de loin, & se vend assez cher.

On raconte qu'un Marchand de porcelaine ayant fait naufrage sur une côte deserte, y trouva beaucoup plus de richesses qu'il n'en avoit perdu. Comme il erroit sur la côte, tandis que l'équipage se faisoit un petit bâtiment des débris du vaisseau, il apperçut que les pierres propres à faire le plus bel azur y étoient très-communes : il en apporta avec lui une grosse charge ; & jamais, dit-on, on ne vit à Kimtetchim de si bel azur. Ce fut vainement que le Marchand Chinois s'efforça dans la suite de retrouver cette côte, où le hazard l'avoit conduit. Telle est la maniere dont l'azur se prépare : on l'ensevelit dans le gravier, qui est à la hauteur d'un demi pied dans le fourneau : il s'y rotit durant 24 heures, ensuite on le réduit en une poudre impal-

pable, ainſi que les autres couleurs, non ſur le marbre, mais dans des grands mortiers de porcelaine, dont le fond eſt ſans vernis, de méme que la tête du pilon qui ſert à broyer.

Le rouge ſe fait avec la couperoſe, Hao-ſan: peut-être les Chinois ont-ils en cela quelque choſe de particulier, c'eſt pourquoi je vais rapporter leur méthode. On met une livre de couperoſe dans un creuſet: au deſſus de celui-ci eſt une petite ouverture, qui ſe couvre de telle ſorte qu'on puiſſe aiſément la découvrir s'il en eſt beſoin. On environne le tout de charbon à grand feu, & pour avoir un plus fort reverbere, on fait un circuit de briques; tandis que la fumée s'éleve noire, la matiere n'eſt pas encore en état, mais elle l'eſt auſſitôt qu'il ſort une eſpece de petit nuage fin & délié: alors on prend un peu de cette matiere, on la delaye dans l'eau, & on en fait l'épreuve ſur du ſapin: s'il en ſort un beau rouge, on retire le braſier qui environne & couvre une partie de ce creuſet: quand tout eſt refroidi on trouve un petit pain de ce rouge qui ſe forme au bas du creuſet; le rouge le plus fin eſt attaché au creuſet d'enhaut. Une livre de couperoſe donne quatre onces du rouge dont on peint la porcelaine.

Bien que la porcelaine ſoit blanche de ſa nature, & que l'huile qu'on lui donne ſerve encore à augmenter ſa blancheur,

cependant il y a de certaines figures en faveur desquelles on applique un blanc particulier sur la porcelaine qui est peinte de differentes couleurs. Ce blanc se fait d'une poudre de caillou transparent, qui se calcine au fourneau de même que l'azur. Sur demie once de cette poudre, on met une once de ceruse pulverisée: c'est aussi ce qui entre dans le mélange des couleurs : par exemple, pour faire le verd, à une once de ceruse, & à une demi once de poudre de caillou, on ajoûte trois onces de ce qu'on nomme tomhoapien. Je croirois, sur les indices que j'en ai, que ce sont les scories les plus pures du cuivre qu'on a battu. Le verd préparé devient la matrice du violet, qui se fait en y ajoutant une dose de blanc : on met plus de verd préparé à proportion qu'on veut le violet plus foncé. Le jaune se fait en prenant sept dragmes du blanc préparé, comme je l'ai dit, auxquelles on ajoute trois dragmes de rouge de couperose. Toutes ces couleurs appliquées sur la porcelaine déja cuite après avoir été huilée, ne paroissent vertes, violettes, jaunes, ou rouges, qu'après la seconde cuisson qu'on leur donne. Ces diverses couleurs s'appliquent, dit le livre Chinois, avec la ceruse, le salpêtre & la couperose. Les Chrétiens qui sont du métier ne m'ont parlé que de la ceruse qui se mêle avec la couleur quand on la dissout dans l'eau

gommée, le rouge appliqué à l'huile se prépare en mêlant le rouge tomlonhum, ou même le rouge dont je viens de parler, avec l'huile ordinaire de la porcelaine, & avec une autre huile faite de cailloux blancs préparée comme la premiere espece d'huile : on ne m'a pas sçu dire la quantité de l'une & de l'autre, ni combien on delayoit de rouge dans ce mélange d'huiles : divers essais peuvent decouvrir le secret. On laisse ensuite secher la porcelaine, & on la cuit au fourneau ordinaire. Si après la cuisson le rouge sort pur & brillant, sans qu'il y paroisse la moindre tache, c'est alors qu'on a atteint la perfection de l'art. Ces porcelaines ne résonnent point lorsqu'on les frappe.

L'autre espece rouge soufflé se fait ainsi: on a du rouge tout préparé, on prend un tuyau dont une des ouvertures est couverte d'une gase fort serrée, on applique doucement le bas du tuyau sur la couleur dont la gase se charge, après quoi on souffle contre la porcelaine, qui se trouve ensuite toute semée de petits points rouges. Cette sorte de porcelaine est encore plus chere & plus rare que la précedente, parce que l'execution en est plus difficile, si l'on y veut garder toutes les proportions requises. La porcelaine noire a aussi son prix & sa beauté : on l'appelle oumien : ce noir est plombé, & semblable à celui de nos miroirs ardens. L'or qu'on y met lui donne

un nouvel agrément. On donne la couleur noire à la porcelaine lorſqu'elle eſt ſeche, & pour cela on mêle trois onces d'azur avec ſept onces d'huile ordinaire de pierre. Les épreuves apprennent au juſte quel doit être ce mélange ſelon la couleur plus ou moins foncée qu'on veut lui donner. Lorſque cette couleur eſt ſeche, on cuit la porcelaine : après quoi on y applique l'or, & on la recuit de nouveau dans un fourneau particulier.

Il ſe fait ici une autre ſorte de porcelaine, que je n'avois pas encore vûë : elle eſt toute percée à jour en forme de découpure : au milieu eſt une coupe propre à contenir la liqueur. La coupe ne fait qu'un corps avec la decoupure : j'ai vû d'autres porcelaines où des Dames Chinoiſes & Tartares étoient peintes au naturel. La draperie, le teint, & les traits du viſage, tout y étoit recherché. De loin on eût pris ces ouvrages pour de l'émail. Il eſt à remarquer que quand on ne donne point d'autre huile à la porcelaine, que celle qui ſe fait de cailloux blancs, cette porcelaine devient d'une eſpece particuliere, qu'on appelle ici tſoniki. Elle eſt toute marbrée, & coupée en tous les ſens d'une infinité de veines : de loin on la prendroit pour une porcelaine briſée, dont toutes les pieces demeurent dans leur place : c'eſt comme un ouvrage à la Moſaïque, la couleur que donne cette huile, eſt d'un blanc

un peu cendré. Si la porcelaine eſt toute azurée, & qu'on lui donne cette huile, elle paroîtra également coupée & marbrée, lorſque la couleur ſera ſeche.

Quand on veut appliquer l'or, on le broye & on le diſſoud au fond d'une porcelaine juſqu'à ce qu'on voye au deſſous de l'eau un petit ciel d'or : on le laiſſe ſecher, & lorsqu'on doit l'employer, on le diſſout par partie dans une quantité ſuffiſante d'eau gommée : avec trente parties d'or, on incorpore trois parties de ceruſe, & on l'applique ſur la porcelaine de même que les couleurs.

Enfin, il y a une eſpece de porcelaine qui ſe fait de la maniere ſuivante : on lui donne le vernis ordinaire, on la fait cuire, enſuite on la peint de diverſes couleurs, & on la cuit de nouveau. C'eſt quelquefois à deſſein qu'on reſerve la peinture après la premiere cuiſſon : quelquefois auſſi on n'a recours à cette ſeconde cuiſſon, que pour cacher les défauts de la porcelaine, on applique des couleurs dans les endroits défectueux. Cette porcelaine, qui eſt chargée de couleurs, ne laiſſe pas d'être au goût de bien des gens. Il arrive d'ordinaire qu'on ſent des inégalitez ſur ces ſortes de porcelaines, ſoit que cela vienne du peu d'habileté de l'ouvrier, ſoit que cela ait été neceſſaire pour ſuppléer aux ombres de la peinture, ou bien qu'on ait voulu couvrir les défauts du corps de la porcelai-

ne. Quand la peinture eſt ſeche, auſſi bien que la dorure, s'il y en a, on fait des piles de ces porcelaines, & mettant les petites dans les grandes, on les range dans le fourneau.

Ces ſortes de fourneaux peuvent être de fer, quand ils ſont petits; mais d'ordinaire ils ſont de terre. Celui que j'ai vû étoit de la hauteur d'un homme, & preſque auſſi large que nos plus grands tonneaux de vin : il étoit fait de pluſieurs pieces de la matiere même, dont on fait les quaiſſes de la porcelaine, c'étoit de grands quartiers épais d'un travers de doigt, hauts d'un pied, & longs d'un pied & demi. Avant que de les cuire on leur avoit donné une figure propre à s'arrondir: ils étoient placez les uns ſur les autres, & bien cimentez : le fond du fourneau étoit élevé de terre d'un demi pied, il étoit placé ſur deux ou trois rangs de briques épaiſſes, mais peu larges : autour du fourneau étoit une enceinte de briques bien maçonnée, laquelle avoit en bas trois ou quatre ſoupiraux qui ſont comme les ſoufflets du foyer. Cette enceinte laiſſoit juſqu'au fourneau un vuide d'un demi pied, excepté en trois ou quatre endroits qui étoient remplis, & qui faiſoient comme les éperons du fourneau. Je crois qu'on éleve en même tems & le fourneau & l'enceinte, ſans quoi le fourneau ne ſçauroit ſe soutenir. On remplit le fourneau de la porcelaine

qu'on veut cuire une seconde fois, en mettant en pile les petites pieces dans les grandes, ainsi que je l'ai dit. Quand tout cela est fait, on couvre le haut du fourneau de pieces de poteries semblables à celle du côté du fourneau; ces pieces qui enjambent les unes dans les autres, s'unissent étroitement avec le mortier, ou de la terre détrempée. On laisse seulement au milieu une ouverture pour observer quand la porcelaine est cuite. On allume ensuite quantité de charbon sous le fourneau, on en allume pareillement sur la couverture, d'où l'on jette des monceaux dans l'espace qui est entre l'enceinte de brique & le fourneau. L'ouverture qui est au dessus du fourneau se couvre d'une piece de pot cassé. Quand le feu est ardent, on regarde de tems en tems par cette ouverture, & lorsque la porcelaine paroît éclatante, & peinte des couleurs vives & animées, on retire le brasier, & ensuite la porcelaine.

Il me vient une pensée, au sujet de ces couleurs qui s'incorporent dans une porcelaine deja cuite, & vernissée par le moyen de la ceruse, à laquelle, selon les annales de Feouleam, on joignoit autrefois du salpêtre & de la couperose: si l'on employoit pareillement de la ceruse, dont on peint des panneaux de verre, & qu'ensuite on leur donnât une espece de seconde cuisson, cette ceruse ainsi employée ne pourroit elle pas nous rendre le secret

qu'on avoit autrefois de peindre le verre, ſans lui rien ôter de ſa tranſparence : c'eſt de quoi on pourra juger par l'epreuve.

Ce ſecret, que nous avons perdu, me fait ſouvenir d'un culte ſecret que les Chinois ſe plaignent de n'avoir plus : ils avoient l'Art de peindre ſur les côtez d'une porcelaine, des poiſſons, ou d'autres animaux, qu'on n'apercevoit que lors que la porcelaine étoit remplie de quelque liqueur. Ils appellent cette eſpece de porcelaine Kiaſim, c'eſt-à dire, azur mis en preſſe, à cauſe de la maniere dont l'azur eſt placé. Voici ce qu'on a retenu de ce ſecret, peut être imaginera-t-on en Europe ce qui eſt ignoré des Chinois. La porcelaine, qu'on veut peindre ainſi, doit être fort mince : quand elle eſt ſeche, on applique la couleur un peu forte, non en dehors, ſelon la coutume, mais en dedans ſur les côtez : on y peint communément des poiſſons, comme s'ils étoient plus propres à ſe produire lorſqu'on remplit la taſſe d'eau. La couleur une fois ſechée, on donne une legere couche d'une eſpece de colle fort déliée faite de la terre même de la porcelaine. Cette couche ſerre l'azur entre ſes deux eſpeces de lames de terre. Quand la couche eſt ſeche, on jette de l'huile en dedans la porcelaine : quelque tems après on la met ſur le moule, & au-tour. Comme elle a reçu du corps par le dedans, on la rend par dehors la plus min-

ce qu'il ſe peut, ſans percer juſqu'à la couleur: enſuite on plonge dans l'huile le dehors de la porcelaine. Lorſque tout eſt ſec, on la cuit dans le fourneau ordinaire. Ce travail eſt extrêmement délicat, & demande une adreſſe que les Chinois apparemment n'ont plus. Ils tâchent néanmoins de tems en tems de retrouver l'Art de cette peinture magique, mais c'eſt en vain. L'un d'eux m'a aſſuré depuis peu qu'il avoit fait une nouvelle tentative, & qu'elle lui avoit preſque réüſſi.

Quoi qu'il en ſoit, on peut dire qu'encore aujourd'hui le bel azur renaît ſur la porcelaine après en avoir diſparu. Quand on l'a appliqué, ſa couleur eſt d'un noir pâle: lorſqu'il eſt ſec, & qu'on lui a donné l'huile, il s'éclipſe tout à fait, & la porcelaine paroit toute blanche: les couleurs ſont alors enſevelies ſous le vernis: le feu les en fait éclorre avec toutes leurs beautez, de même à peu près que la chaleur naturelle fait ſortir de la coque les plus beaux papillons avec toutes leurs nuances. J'ajouterai une circonſtance qui n'eſt pas à omettre, c'eſt qu'avant que de donner l'huile à la porcelaine, on acheve de la polir, & de lui ôter les plus petites inégalitez. On ſe ſert pour cela d'un pinceau fait de petites plumes très fines, on humecte le pinceau avec un peu d'eau, & on le paſſe partout d'une main legere.

Au reſte, il y a beaucoup d'Art dans la

maniere dont l'huile ſe donne à la porcelaine, ſoit pour n'en pas mettre plus qu'il ne faut, ſoit pour la repandre également de tous côtez. A la porcelaine qui eſt fort mince & fort déliée, on donne à deux fois deux couches legeres d'huile: ſi les couches étoient trop épaiſſes, les foibles parois de la taſſe ne pourroient les porter, & ils plieroient ſur le champ. Ces deux couches valent autant qu'une couche ordinaire d'huile, telle qu'on la donne à la porcelaine fine qui eſt plus robuſte: elles ſe mettent l'une par aſperſion, & l'autre par immerſion. D'abord on prend d'une main la taſſe par le dehors, & la tenant de biais ſur l'urne où eſt le vernis, de l'autre main on jette dedans autant qu'il faut de vernis pour l'arroſer par tout. Cela ſe fait de ſuite à un grand nombre de taſſes: les premieres ſe trouvant ſeches en dedans, on leur donne l'huile au dehors de la maniere ſuivante: on tient une main dans la taſſe, & la ſoutenant avec un petit bâton ſous le milieu de ſon pied, on la plonge dans le vaſe plein de vernis, d'où on la retire auſſi-tôt. J'ai dit plus haut que le pied de la porcelaine demeure maſſif: en effet, ce n'eſt qu'après qu'elle a reçu l'huile & qu'elle eſt ſeche, qu'on la met ſur le tour pour creuſer le pied, après quoi on y peint un petit cercle, & ſouvent une lettre Chinoiſe. Quand cette peinture eſt ſeche, on vernit le creux qu'on vient de faire ſous

la tasse, & c'est la derniere main qu'on lui donne ; car aussitôt après elle se porte du laboratoire au fourneau pour y être cuite.

J'ai été surpris de voir qu'un homme tienne en équilibre sur ses épaules deux planches longues & étroites sur lesquelles sont rangées les porcelaines, & qu'il passe ainsi par plusieurs ruës fort peuplées sans briser sa marchandise. A la verité on évite avec soin de le heurter tant soit peu, car on seroit obligé de reparer le tort qu'on lui auroit fait : mais il est étonnant que le porteur lui même regle si bien ses pas, & tous les mouvemens de son corps, qu'il ne perde rien de son équilibre.

L'endroit où sont les fourneaux presente une autre scene. Dans une espece de vestibule qui précede le fourneau, on voit des tas de quaisses & d'étuis faits de terre, & destinez à renfermer la porcelaine ; chaque piece de porcelaine, pour peu qu'elle soit considerable, à son étui ; les porcelaines qui ont des couvercles comme celles qui n'en ont pas. Ces couvercles, qui ne s'attachent que foiblement à la partie d'enbas durant la cuisson, s'en détachent aisément par un petit coup qu'on leur donne. Pour ce qui est des petites porcelaines, comme sont les tasses à prendre du thé, ou du chocolat, elles ont une quaisse commune à plusieurs. L'ouvrier imite ici la nature, qui pour cuire les fruits, & les con-

duire à une parfaite maturité, les referme ſous une enveloppe, afin que la chaleur du ſoleil ne les penetre point que peu à peu, & que ſon action au dedans ne ſoit pas trop interrompuë par l'air qui vient de dehors durant les fraîcheurs de la nuit.

Ces étuis ont au dedans une eſpece de petit duvet de ſable : on le couvre de pouſſiere de Kaolin, afin que le ſable ne s'attache pas trop au pied de la coupe qui ſe place ſur ce lit de ſable, après l'avoir preſſé en lui donnant la figure du fond de la porcelaine, laquelle ne touche point aux parois de ſon étui. Le haut de cet étui n'a point de couvercle : un ſecond étui de la figure du premier, garni pareillement de ſa porcelaine, s'enchaſſe dedans de telle ſorte, qu'il le couvre tout-à-fait ſans toucher à la porcelaine d'enbas : & c'eſt ainſi qu'on remplit le fourneau de grandes piles de quaiſſes de terre toutes garnies de porcelaine. A la faveur de ces voiles épais, la beauté, & ſi j'oſe m'exprimer ainſi, le teint de la porcelaine n'eſt point halé par l'ardeur du feu.

Au regard des petites pieces de porcelaine qui ſont renfermées dans des grandes quaiſſes rondes, chacune eſt poſée ſur une ſouſcoupe de terre de l'epaiſſeur de deux écus, & de la largeur de ſon pied : ces baſes ſont auſſi ſemées de pouſſiere de Kaolin. Quand ces quaiſſes ſont un peu larges, on ne met point de porcelaine au milieu, par-

ce qu'elle y ſeroit trop éloignée des côtez, que par là elle pourroit manquer de force, s'ouvrir & s'enfoncer, ce qui feroit du ravage dans toute la colonne. Il eſt bon de ſçavoir que ces quaiſſes ont le tiers d'un pied en hauteur, & qu'en partie elles ne ſont pas cuites non plus que la porcelaine. Néanmoins on remplit entierement celles qui ont déja été cuites, & qui peuvent encore ſervir. Il ne faut pas oublier la maniere dont la porcelaine ſe met dans ſes quaiſſes : l'ouvrier ne la touche pas immédiatement de la main, il pourroit ou la caſſer, car rien n'eſt ſi fragile, ou la faner, ou lui faire des inegalitez. C'eſt par le moyen d'un petit cordon qu'il la tire de deſſus la planche : ce cordon tient d'un côté à deux branches un peu courbées d'une fourchette de bois qu'il prend d'une main, tandis que de l'autre il tient les deux bouts du cordon croiſez & ouverts ſelon la largeur de la porcelaine : c'eſt ainſi qu'il l'environne, qu'il l'eleve doucement, & qu'il la poſe dans la quaiſſe ſur la petite ſouſcoupe : tout cela ſe fait avec une viteſſe incroyable.

J'ai dit que le bas du fourneau a un demi pied de gros gravier : ce gravier ſert à aſſeoir plus ſeurement les colonnes de porcelaine, dont les rangs qui ſont au milieu du fourneau ont au moins ſept pieds de hauteur : les deux quaiſſes qui ſont au bas de chaque colonne ſont vuides, parce que le

feu n'agit pas assez en bas, & que le gravier les couvre en partie. C'est par la même raison que la quaisse qui est placée en haut de la pile demeure vuide. On remplit ainsi tout le fourneau, ne laissant de vuide qu'à l'endroit qui est immédiatement sous le souspirail.

On a soin de placer au milieu du fourneau les piles de la plus fine porcelaine, dans le fond celles qui le sont moins, & à l'entrée on met celles qui sont un peu fortes en couleurs, qui sont composées d'une matiere où il entre autant de Petuntse que de Kaolin, & auxquelles on a donné une huile faite de la pierre qui a des taches un peu noires, ou rousses, parce que cette huile a plus de corps que l'autre. Toutes ces piles sont placées fort près les unes des autres, & liées en haut, en bas, & au milieu, avec quelques morceaux de terre qu'on leur applique, de telle sorte pourtant que la flamme ait un passage libre pour s'insinuer egalement de tous côtez, & peutêtre est-ce là à quoi l'œil & l'habileté de l'ouvrier servent le plus pour réüssir dans son entreprise, afin d'éviter certains accidens à peu-près semblables à ceux qui causent les obstructions dans le corps de l'animal.

Toute terre n'est pas propre à construire les quaisses qui renferment la porcelaine, il y en a de trois sortes qu'on met en usage: l'une qui est jaune & assez commune, elle

domine par la quantité & fait la base, l'autre s'appelle laotou , c'est une terre forte. La troisieme, qui est une terre huileuse , se nomme yeoutou. Ces deux sortes de terre se tirent en hyver de certaines mines fort profondes , où il n'est pas possible de travailler pendant l'été. Si on les mêloit parties egales , ce qui coûteroit un peu plus, les quaisses dureroient longtems. On les apporte toutes préparées d'un gros village qui est au bas de la riviere , à une lieuë de Kimtetchim , avant qu'elles soient cuites elles sont jaunâtres ; quand elles sont cuites, elles sont d'un rouge fort obscur. Comme on va à l'épargne , la terre jaune y domine , & c'est ce qui fait que les quaisses ne durent gueres que deux ou trois fournées, après quoi elles éclattent tout-à-fait : si elles ne sont que legerement fellées ou fenduës, on les entoure d'un cercle d'osier , le cercle se brûle, & la quaisse sert encore cette fois là , sans que la porcelaine en souffre. Il faut prendre garde de ne pas remplir une fournée de quaisses neuves, lesquelles n'ayent pas encore servi : il y en faut mettre la moitié qui ayent déja été cuites ; celles-ci se placent en haut & en bas , au milieu des piles se mettent celles qui sont nouvellement faites. Autrefois, selon l'histoire de Feouleam , toutes les quaisses se cuisoient à part dans un fourneau avant qu'on s'en servît pour y faire cuire la porcelaine : sans doute parce qu'a-

lors on avoit moins d'égard à la depense, qu'à la perfection de l'ouvrage : il n'en est pas tout-à fait de même à present, & cela vient apparemment de ce que le nombre des ouvriers en porcelaine s'est multiplié à l'infini.

Venons maintenant à la construction des fourneaux. On les place au fond d'un assez long vestibule, qui sert comme de soufflet, & qui en est la décharge, il a le même usage que l'arche des verreries : les fourneaux sont presentement plus grands qu'ils n'étoient autrefois : alors, selon le livre Chinois, ils n'avoient que six pieds de hauteur & de largeur, maintenant ils sont hauts de deux brasses, & ont près de quatre brasses de profondeur. La voute, aussi bien que le corps du fourneau, est assez epaisse pour pouvoir marcher dessus sans être incommodé du feu. Cette voute n'est en dedans ni platte ni formée en pointe : elle va en s'allongeant, & elle se retrecit à mesure qu'elle approche du grand soupirail qui est à l'extremité, & par où sortent les tourbillons de flammes & de fumée. Outre cette gorge le fourneau a sur sa tête cinq petites ouvertures, qui en sont comme les yeux : on les couvre de quelques pots cassez, de telle sorte pourtant qu'ils soulagent l'air & le feu du fourneau. C'est par ces yeux qu'on juge si la porcelaine est cuite : on decouvre l'œil qui est un peu devant le grand soupirail avec une pincette de

fer, l'on ouvre une des quaisses : la porcelaine est en état, quand on voit un feu clair dans le fourneau, quand toutes les quaisses sont embrasées, & surtout quand les couleurs saillissent avec tout leur éclat : alors on discontinuë le feu, & l'on acheve de murer pour quelque tems la porte du fourneau.

Ce fourneau a dans toute sa largeur un foyer profond, & large d'un ou de deux pieds, on le passe sur une planche pour entrer dans la capacité du fourneau, & y ranger la porcelaine. Quand on a allumé le feu du foyer, on mure aussitôt la porte, n'y laissant que l'ouverture necessaire pour y jetter des quartiers de gros bois longs d'un pied, mais assez étroits. On chauffe d'abord le fourneau pendant un jour & une nuit, ensuite deux hommes qui se relevent, ne cessent d'y jetter du bois. On en brule communément pour une fournée jusqu'à cent quatre vingt charges : à en juger par ce qu'en dit le livre Chinois, cette quantité ne devroit pas être suffisante ; il assure qu'anciennement on brûloit deux cent quarante charges de bois, & vingt de plus si le tems étoit pluvieux, bien qu'alors les fourneaux fûssent moins grands de la moitié que ceux-ci. On y entretenoit d'abord un petit feu pendant sept jours & sept nuits, le huitieme jour on faisoit un feu très-ardent, & il est à remarquer que les quaisses de la petite porcelaine étoient déja cuites

à part avant que d'entrer dans le fourneau. Aussi faut-il avoüer que l'ancienne porcelaine avoit bien plus de corps que la moderne. On observe encore une chose qui se neglige aujourd'hui : quand il n'y avoit plus de feu dans le fourneau, on ne démuroit point la porte qu'après dix jours pour les grandes porcelaines, & après cinq jours pour les petites : maintenant on differe à la verité de quelques jours à ouvrir le fourneau, & à en retirer les grandes pieces de porcelaine, car sans cette precaution elles éclateroient : mais pour ce qui est des petites, si le feu a été étèint à l'entrée de la nuit on le retire dès le lendemain. Le dessein apparemment est d'épargner le bois pour une seconde fournée. Comme la porcelaine est brûlante, l'ouvrier qui la retire, s'aide pour la pendre de longues écharpes penduës à son col.

J'ai été surpris d'apprendre qu'après avoir brûlé dans un jour à l'entrée du fourneau jusqu'à cent quatre vingt charges de bois, cependant le lendemain on ne trouvoit point de cendres dans le foyer. Il faut que ceux qui servent ces fourneaux soient bien accoûtumez au feu. On dit qu'ils mettent du sel dans leur thé, afin de boire tant qu'ils veulent sans être incommodez, j'ai peine à comprendre comment il se peut faire que cette liqueur salée les désaltere.

Après ce que je viens de rapporter, on ne

doit pas être surpris que la porcelaine soit si chere en Europe : on le sera encore moins quand on sçaura qu'outre le gros gain des marchands Européans, & celui que font sur eux leurs Commissionnaires Chinois, il est rare qu'une fournée réüssisse entierement, que souvent elle est toute perduë, & qu'en ouvrant le fourneau on trouve les porcelaines & les quaisses réduites à une masse dure comme un rocher, qu'un trop grand feu, ou des quaisses mal conditionnées, peuvent tout ruiner; qu'il n'est pas aisé de regler le feu qu'on leur doit donner, que la nature du tems change en un instant l'action du feu, la qualité du sujet sur lequel il agit, & celle du bois qui l'entretient; ainsi pour un ouvrier qui s'enrichit, il y en a cent autres qui se ruinent, & qui ne laissent pas de tenter fortune, dans l'esperance dont ils se flattent de pouvoir amasser de quoi lever une boutique de Marchand.

D'ailleurs la porcelaine qu'on transporte en Europe se fait presque toujours sur des modeles nouveaux, souvent bizarres, & il est difficile de réüssir. Pour peu qu'elle ait de défaut, elle est rebutée des Européans, qui ne veulent rien que d'achevé : dès là elle demeure entre les mains des ouvriers, qui ne peuvent la vendre aux Chinois, parce qu'elle n'est pas de leur goût : il faut par consequent que les pieces qu'on prend portent les frais de celles qu'on rebute.

Selon l'histoire de Kimtetchim le gain qu'on faisoit autrefois étoit beaucoup plus considerable que celui qui se fait maintenant, c'est ce qu'on a de la peine à croire ; car il s'en faut bien qu'il se fît alors un si grand debit de porcelaine en Europe. Je crois, pour moi, que cela vient de ce que les vivres sont maintenant bien plus chers, de ce que le bois ne se tirant plus des montagnes voisines, qu'on a épuisées, on est obligé de le faire venir de fort loin, & à grands frais ; de ce que le gain est partagé maintenant entre trop de personnes, & qu'enfin les ouvriers sont moins habiles qu'ils ne l'étoient dans ces tems reculez, & que par là ils sont moins sûrs de reüssir. Cela peut venir encore de l'avarice des Mandarins, qui occupant beaucoup d'ouvriers à ces sortes d'ouvrages, dont ils font des presens à leurs protecteurs de la Cour, payent mal les ouvriers, ce qui cause le rencherissement des marchandises & de la pauvreté des marchands.

J'ai dit que la difficulté qu'il y a d'executer certains modeles venus de l'Europe est une des choses qui augmente le prix de la porcelaine ; car il ne faut pas croire que les ouvriers puissent travailler sur tous les modeles qui leur viennent des païs étrangers. Il y en a d'impraticables à la Chine, de même qu'il s'y fait des ouvrages qui surprennent des étrangers, & qu'ils ne croyent pas possibles. En voici quelques exemples.

J'ai vû ici un fanal, ou grosse lanterne de porcelaine, qui étoit d'une seule piece, au travers de laquelle un flambeau éclairoit toute une chambre ; cet ouvrage fut commandé il y a sept à huit ans par le Prince heritier ; ce même Prince commanda aussi divers instrumens de musique, entre autres une espece de petite orgue appellée tseim, qui a près d'un pied de hauteur, & qui est composée de quatorze tuyaux, dont l'harmonie est assez agreable ; mais ce fut inutilement qu'on y travailla : on réüssit mieux aux fluttes douces, aux flageolets, & à un autre instrument qu'on nomme y un lo, qui est composé de diverses petites plaques rondes un peu concaves, dont chacune rend un son particulier : on en suspend neuf dans un quadre à diverses étages qu'on touche avec des baguettes comme le tympanon, il se fait un petit carillon qui s'accorde avec le son des autres instrumens, & avec la voix des Musiciens. Il a fallu, dit-on, faire beaucoup d'épreuves, afin de trouver l'epaisseur & le degré de cuisson convenables pour avoir tous les tons necessaires à un accord. Je m'imaginois qu'on avoit le secret d'inserer un peu de metal dans le corps de ces porcelaines, pour varier les sons ; mais on m'a detrompé ; le metal est si peu capable de s'allier avec la porcelaine, que si l'on mettoit un denier de cuivre au haut d'une pile de porcelaine placée dans le

four, ce denier venant à se fondre perceroit toutes les quaisses & toutes les porcelaines de la colonne, qui se trouveroient toutes avoir un trou au milieu. Rien ne fait mieux voir quel mouvement le feu donne à tout ce qui est renfermé dans le fourneau : aussi assure-t-on que tout y est comme fluide & flottant. Pour revenir aux ouvrages des Chinois un peu rares, ils réüssissent principalement dans les grotesques, & dans la représentation des animaux. Les ouvriers font des canards & des tortuës qui flottent sur l'eau. J'ai vû un chat peint au naturel, on avoit mis dans sa tête une petite lampe, dont la flamme formoit les deux yeux, & l'on m'assura que pendant la nuit les rats en étoient épouvantez. On fait encore ici beaucoup de statuës de Kouanin, c'est une Déesse celebre dans toute la Chine, on la représente tenant un enfant entre les bras, & elle est invoquée par les femmes qui veulent avoir des enfans : elle peut être comparée aux statuës antiques que nous avons de Venus & de Diane, avec cette difference que les statuës de Kouanin sont très modestes. Il y a une autre espece de porcelaine dont l'execution est très difficile, & qui par là devient fort rare : le corps de cette porcelaine est extremement délié, & la surface en est très-unie au dedans & au dehors ; cependant on y voit des moulures gravées, un tour de fleurs, par exemple, & d'autres ornemens

ſemblables. Voici de quelle maniere on la travaille : Au ſortir de deſſus la rouë on l'applique ſur un moule, où ſont des gravures qui s'y impriment en dedans : en dehors on la rend la plus fine & la plus déliée qu'il eſt poſſible, en la travaillant au tour avec le ciſeau : après quoi on lui donne l'huile, & on la cuit dans le fourneau ordinaire.

Les Marchands Europeans demandent quelquefois aux ouvriers Chinois des plaques de porcelaine, dont une piece faſſe le deſſus d'une table, ou d'une chaiſe, ou des quadres de tableau : ces ouvrages ſont impoſſibles ; les plaques les plus larges & les plus longues ſont d'un pied, ou environ : ſi on va au delà, quelque épaiſſeur qu'on leur donne, elles ſe dejettent : l'epaiſſeur même ne rendroit pas plus facile l'execution de ces ſortes d'ouvrages, & c'eſt pourquoi au lieu de rendre ces plaques épaiſſes, on les fait de deux ſuperficies, qu'on voit en laiſſant le dedans vuide ; on y met ſeulement une traverſe, & l'on fait aux deux côtez deux ouvertures pour les enchaſſer dans des ouvrages de menuiſerie, ou dans le doſſier d'une chaiſe, ce qui a ſon agrément.

L'hiſtoire de Kimtetchim parle de divers ouvrages ordonnez par des Empereurs qu'on s'efforça vainement d'executer. Le pere de l'Empereur regnant commanda des urnes à peu près de la figure des quaiſ-

ſes où nous mettons des orangers : c'étoit apparemment pour y nourrir de petits poiſſons rouges, dorez, & argentez, ce qui fait un ornement des maiſons. Peut-être auſſi vouloit-il s'en ſervir pour y prendre le bain, car elles devoient avoir trois pieds & demi de diametre, & deux pieds & demi de hauteur : le fond devoit être épais d'un demi pied, & les parois d'un tiers de pied. On travailla trois ans de ſuite à ces ouvrages ; & on fit juſqu'à deux cens urnes ſans qu'une ſeule pût réüſſir. Le même Empereur ordonna des plaques pour des devans de galerie ouverte, chaque plaque devoit être haute de trois pieds, large de deux pieds & demi, & épaiſſe d'un demi pied : tout cela, diſent les annales de Kimtetchim, ne pût s'executer, & les Mandarins de cette province préſenterent une requête à l'Empereur pour le ſupplier de faire ceſſer ce travail.

Cependant les Mandarins, qui ſçavent quel eſt le génie des Européans en fait d'invention, ont quelquefois prié le Pere D'Entrecolles de faire venir d'Europe des deſſeins nouveaux & curieux, afin de pouvoir préſenter à l'Empereur quelque choſe de ſingulier. D'un autre côté les Chrétiens le preſſoient fort de ne point fournir des ſemblables modeles, car les Mandarins ne ſont pas tout à fait ſi faciles à ſe rendre que nos Marchands, lors que les ouvriers leur diſent qu'un ouvrage eſt impratiquable, &

il y a ſouvent des baſtonnades données, avant que le Mandarin abandonne un deſſein dont il ſe promettoit de grands avantages.

Comme chaque profeſſion a ſon idole particuliere, & que la divinité ſe communique ici auſſi facilement, que la qualité de Comte & de Marquis ſe donne en certains païs d'Europe, il n'eſt pas ſurprenant qu'il y ait un Dieu de la porcelaine. Le *Ponſa* (c'eſt le nom de cette idole) doit ſon origine à ces ſortes de deſſeins qu'il eſt impoſſible aux ouvriers d'executer. On dit qu'autrefois un Empereur voulut abſolument qu'on lui fît des porcelaines ſur un modele qu'il donna : on repréſenta diverſes fois que la choſe étoit impoſſible ; mais toutes ces remontrances ne ſervirent qu'à exciter de plus en plus ſon envie : les Empereurs ſont durant leur vie les divinitez les plus redoutées à la Chine, & ils croyent ſouvent que rien ne doit s'oppoſer à leurs déſirs. Les officiers redoublerent donc leurs ſoins, & ils uſerent de toute ſorte de rigueur à l'égard des ouvriers. Ces malheureux dépenſoient leur argent, ſe donnoient bien de la peine, & ne recevoient que des coups. L'un d'eux, dans un mouvement de déſeſpoir, ſe lança dans le fourneau allumé, & il y fut conſumé à l'inſtant. La porcelaine qui s'y cuiſoit en ſortit, dit-on, parfaitement belle, & au gré de l'Empereur, lequel n'en demanda pas davantage. Depuis ce tems là

cet infortuné passa pour un Héros, & il devint dans la suite l'idole qui préside aux travaux de la porcelaine. Je ne sçache pas que son élevation ait porté d'autre Chinois à prendre la même route en vûë d'un semblable honneur.

La porcelaine étant dans une si grand estime depuis tant de siecles, peutêtre souhaiteroit-on sçavoir en quoi celle des prémiers tems differe de celle de nos jours, & quel est le jugement qu'en portent les Chinois. Il ne faut pas douter que la Chine n'ait ses Antiquaires, qui préviennent en faveur des anciens ouvrages; le Chinois même est naturellement porté à respecter l'antiquité: on trouve pourtant des défenseurs du travail moderne: mais il n'est pas de la porcelaine comme des medailles antiques, qui donnent la science des tems reculez; la vieille porcelaine peut être ornée de quelques caracteres Chinois, mais qui ne marquent aucun point d'histoire: ainsi les curieux n'y peuvent trouver qu'un goût & des couleurs, qui la leur font préferer à celle de nos jours. On croit en Europe que la porcelaine, pour avoir sa perfection, doit avoir été longtems ensevelie en terre: c'est une fausse opinion dont les Chinois se mocquent. L'histoire de Kimtetchim, parlant de la plus belle porcelaine des premiers tems, dit qu'elle étoit si recherchée, qu'à peine le fourneau étoit-il ouvert que les marchands se disputoient à qui seroit le

premier partagé, ce n'est pas là supposer qu'elle dût être enterrée ; il est vrai qu'en creusant dans les ruines des vieux bâtimens, & sur tout en nettoyant de vieux puits abandonnez, on y trouve quelquefois de belles pieces de porcelaine qui ont été cachées dans des tems de revolutions. Cette porcelaine est belle, parce qu'alors on ne s'avisoit gueres d'enfouir que celle qui étoit precieuse, afin de la retrouver après à la fin des troubles. Si elle est estimée, ce n'est pas parce qu'elle a acquis dans le sein de la terre quelque nouveau degré de beauté, mais c'est par ce que son ancienne beauté est conservée, & cela seul a son prix à la Chine, où l'on donne de grosses sommes pour les moindres ustenciles de simple poterie dont se servoient les Empereurs Yao & Chun, qui ont regné plusieurs siecles avant la dynastie des Tan, auquel tems la porcelaine commença d'être à l'usage des Empereurs. Tout ce que la porcelaine acquiert en vieillissant dans la terre, c'est le changement qui se fait dans son coloris ou si vous voulez dans son teint, qui fait voir qu'elle est vieille. La même chose arrive au marbre & à l'yvoire, mais plus promptement, parceque le vernis empêche l'humidité de s'insinuer si aisément dans la porcelaine. Ce que je puis dire, c'est que j'ai trouvé dans des vieilles masures des pieces de porcelaine qui étoient probablement fort anciennes, & je n'y ai rien remarqué de particulier,

Janvier 1717.

s'il eſt vrai qu'en vieilliſſant elles ſe ſoient perfectionnées, il faut qu'au ſortir des mains de l'ouvrier elles n'égalaſſent pas la porcelaine qui ſe fait maintenant; ce que je crois, c'eſt qu'alors, comme à preſent, il y avoit de la porcelaine de tout prix; ſelon les annales de Kimtetchim il y a eû autrefois des urnes qui ſe vendoient juſqu'à 85 & 59 taels, c'eſt à dire, plus de 80 éſcus. Combien ſe ſeroient-elles venduës en Europe? auſſi dit le livre, y avoit-il un fourneau fait exprès pour chaque urne de cette valeur, & la depenſe n'y étoit point épargnée.

Le Mandarin de Kimtetchim fait à ſes protecteurs de la Cour des preſens de vieille porcelaine qu'il a le talent de faire lui-même, il a trouvé l'art d'imiter l'ancienne porcelaine, ou du moins celle de la baſſe antiquité: il employe à cet effet quantité d'ouvriers. La matiere de ces faux Koutom, c'eſt à dire, de ces antiques contrefaites, eſt une terre jaunâtre qui ſe tire d'un endroit aſſez près de Kimtetchim, nommé Manganchan: elles ſont fort épaiſſes. Le Mandarin a donné au Pere une aſſiete de ſa façon qui peſe autant que dix des ordinaires. Il n'y a rien de particulier dans le travail de ces ſortes de porcelaines, ſi non qu'on leur donne une huile faite de pierre jaune qu'on mêle avec l'huile ordinaire, en ſorte que cette derniere domine: ce mélange donne à la porcelaine la couleur

d'un verd de mer. Quand elle a été cuite on la jette dans un boüillon très-gras, fait de chapons & d'autre viande : elle s'y cuit une ſeconde fois, après quoi on la met dans un égoût le plus bourbeux qui ſe puiſſe trouver, où on la laiſſe un mois, & davantage. Au ſortir de cet égoût elle paſſe pour être de trois ou quatre cens ans, ou du moins de la Dynaſtie précedente des Ming, où les porcelaines de cette couleur & de cette épaiſſeur étoient eſtimées à la Cour. Ces fauſſes antiques ſont encore ſemblables aux veritables, en ce que lorſqu'on les frappe, elles ne reſonnent point, & que ſi on les approche de l'oreille, il ne s'y fait aucun bourdonnement. Le Pere a eû des debris d'une groſſe boutique une petite aſſiete qu'il eſtime beaucoup plus que les plus fines porcelaines faites depuis mille ans. On voit peint au fond de l'aſſiette un Crucifix entre la Sainte Vierge & Saint Jean : on lui a dit qu'on portoit autrefois au Japon, de ces porcelaines, mais qu'on n'en fait plus depuis ſeize à dix-ſept ans, apparemment que les Chrétiens du Japon ſe ſervoient de cette induſtrie durant la perſecution, pour avoir des images de nos myſteres. Ces porcelaines confonduës dans des quaiſſes avec les autres, échappoient à la recherche des ennemis de la religion. Ce pieux artifice aura été decouvert dans la ſuite, & rendu inutile par des recherches plus exactes, & c'eſt ce qui

fait ſans doute qu'on a diſcontinué à Kim-tetchim ces ſortes d'ouvrages.

On eſt preſque auſſi curieux à la Chine des verres & des criſtaux qui viennent d'Europe, qu'on l'eſt en Europe des porcelaines de la Chine : cependant quelque eſtime qu'en faſſent les Chinois, ils n'en ſont pas venus encore juſqu'à traverſer les mers pour chercher du verre en Europe, ils trouverent que leur porcelaine eſt plus d'uſage : elle ſouffre les liqueurs chaudes ; on peut tenir une taſſe de thé boüillant ſans ſe brûler, ſi on la ſçait prendre à la Chinoiſe, ce qu'on ne peut pas faire, même avec une taſſe d'argent de la même epaiſſeur & de la même figure. La porcelaine a ſon éclat ainſi que le verre ; & ſi elle eſt moins tranſparente, elle eſt auſſi moins fragile : ce qui arrive au verre qui eſt fait tout recemment, arrive pareillement à la porcelaine : rien ne marque mieux une conſtitution de parties à peu près ſemblables : la bonne porcelaine a un ſon clair comme le verre : ſi le verre ſe taille avec le diamant, on ſe ſert auſſi du diamant pour réünir enſemble & coudre des pieces de porcelaine caſſée. C'eſt même un métier à la Chine : on y voit des ouvriers uniquement occupez à remettre dans leurs places des pieces briſées : ils ſe ſervent du diamant, comme d'une aiguille, pour faire des petits trous au corps de la porcelaine, où ils entrelaſſent un fil de leton très-délié, & par là il mettent la

porcelaine en état de servir, sans qu'on s'apperçoive presque de l'endroit où elle a été cassée.

ARTICLE VIII.

BIBLIOTHEQUE DES PREDICAteurs. Tome troisiéme, les mysteres de la Vierge. A Lyon, 1716. chez Antoine Boudet, *pages* 603. sans la table.

LE Pere Houdry, Jesuite, tient à quatre vingt sept ans ce qu'il avoit promis à quatre vingt quatre. Dans l'espace de trois années, il a achevé les trois volumes dont il donne au public le dernier; il a commencé les Panegyriques des Saints, & sa santé vigoureuse fait esperer qu'il aura le tems de remplir son vaste dessein, & de laisser aux Predicateurs un riche amas de materiaux choisis pour tous les genres de l'éloquence Chrétienne. Le volume dont nous parlons contient outre une matiere abondante & digerée sur *tous les mysteres de la Vierge*, de semblables recueils *sur le nom* & sur *les douleurs* de la mere de Dieu, *sur le Rosaire & le saint Scapulaire*; enfin, *sur la dévotion à la sainte Vierge*, examinée dans ses motifs & dans ses pratiques. La méthode de l'Auteur est connuë par ce que nous en avons dit ailleurs, & par la celerité avec laquelle deux éditions des huit premiers tomes se sont repanduës.

ARTICLE IX.

CLAUDII PELETERII REGNI Administri vita Petri Pithæi ejus proavi vitæ adjuncta. C'est-à-dire, *Vie de M. le Peletier, Ministre d'Etat. Par M. Jean Boivin, Garde de la Bibliotheque Royale, Professeur Royal de la Langue Grecque, & associé de l'Academie Royale des belles Lettres.* A Paris, chez François Jouenne ruë S. Jacques, MDCCXVI. *in* 4°. *pages* 712.

MOnsieur Boivin fait ici le portrait d'un honnête homme, d'un vrai Chrétien, d'un excellent citoyen, d'un Magistrat accompli, d'un Ministre uniquement occupé du bien de l'Etat, il le fait d'après nature, il a étudié plusieurs années son modele, élevé dans la maison de M. le Peletier dont il nous donne la vie.

Dans les divers Etats où il le représente, les autres objets changent, mais son principal personnage ne change point; c'est toûjours la même régularité, le même amour du bien public & du travail, la même modération.

M. Le Peletier entre dans les emplois qu'il n'a point recherchez : proposé par un grand Ministre, choisi par le Roi, il les quitte de son propre choix.

Le stile convient au sujet, pur sans af-

fectation, ſimple ſans baſſeſſe : l'ouvrage enfin eſt digne de l'honneur que lui a fait M. le Peletier, ci devant premier Préſident du Parlement, en le preſentant à ſes enfans avec la vie de M. Pithou ſon triſayeul, dont nous avons parlé dans les Mémoires du mois d'Octobre 1715. On trouve à la fin de la vie de petits ouvrages Latins de fort bon goût dont M. le Péletier Miniſtre d'Etat eſt Auteur.

ARTICLE X.

LEXICON PHILOSOPHICUM, ſive index Latinorum verborum deſcriptionumque ad Philoſophos & Dialecticos pertinentium, &c. C'eſt-à-dire, *Dictionnaire Latin à l'uſage des Philoſophes, qui leur fournira des mots propres pour s'exprimer, & des deſcriptions pour ſe faire entendre, diviſé en deux parties. Dans la premiere, on a toutes les matieres qu'on traite d'ordinaire en Philoſophie tirées de Ciceron, expliquées ſelon ſes idées & dans ſes termes, & rangées ſelon l'ordre qu'elles ont dans les cours de Philoſophie. Dans la ſeconde partie en ſuivant l'ordre alphabetique on ſubſtitue des expreſſions Latines au langage barbare de l'Ecole. Par M. Du Pleſſis.* A la Haye, chez Henry du Sauret, 1716. *in* 4°. 322. d'un petit caractere, & ſe vend à Paris, *Janvier* 1717.

chez Nicolas le Breton, quay des Augustins.

ON ne peut faire l'extrait d'un Dictionnaire, & le titre fait assez connoître celui ci. Je dirai seulement que le titre est très-fidelle, & que l'Auteur, habile dans la Philosophie de l'Ecole, a si exactement lû Ciceron, qu'il n'a rien laissé échaper de ce qui pouvoit servir à son dessein. Le Chapitre de l'ame est un traité assez complet sur cet important sujet. Les deux derniers chapitres donnent les moyens de lier le discours avec grace; on y a l'art des transitions & des exordes, & un grand nombre d'exemples tirez de Ciceron.

La barbarie des Philosophes & des Theologiens est désormais inexcusable, il ne tient qu'à eux d'être élegants, sans cesser d'être précis & clairs. On pourroit même donner des limites plus étendus à l'élégance Philosophique, Celse, Vitruve, Seneque, Pline, Lucrece sur tout, contemporain de Ciceron, Virgile, Horace, Manilius, augmenteront beaucoup, quand on voudra, le Dictionnaire Philosophique. L'impression de celui dont nous parlons est belle & correcte.

ARTICLE XI.

PROJET DE REFORMATION DE la Medecine, dédié à son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, par M. Le François, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris. A Paris, chez Guillaume Cavelier fils, ruë S. Jacques, au coin de la ruë de la parcheminerie, à la fleur de lis d'or, & chez Jacques Quillau Imprimeur-Juré Libraire de l'Université, ruë Galande, 1716. *pages* 357.

En donnant l'extrait des Reflexions critiques sur la Medecine, que M. Le François a publiées il y a deux ans, nous avons dit qu'il en promettoit un projet de reformation : il vient de s'acquitter de sa promesse, & l'objet de cet ouvrage étant de mettre la Medecine dans le meilleur état qu'elle puisse être, le Public doit lui en sçavoir encore plus de gré que de ses reflexions ; car s'il est utile d'avoir fait connoître ce qu'il y a de vrai & de faux dans les jugemens qu'on porte sur la Medecine, il l'est encore plus de trouver des moyens de corriger ce qu'il y a de défectueux dans un Art si important.

On ne peut pas douter que la Medecine ne soit une des choses qui meritent le plus d'attention dans l'administration des Etats.

,, C'est, dit l'Auteur dans sa préface, une ,, affaire qui ne regarde pas seulement ,, quelques particuliers, quelques villes, ,, ou même quelques Provinces; elle re- ,, garde tous ceux qui composent l'Etat, ,, les Grands, les Princes, les Rois mê- ,, mes y sont encore plus interessez que les ,, autres. Quoiqu'il n'y ait point de païs ,, où il ne soit à propos de faire des nou- ,, veaux établissemens pour perfectionner ,, la Medecine, on peut dire que la France ,, est celui où il est le plus necessaire de la ,, reformer, parce qu'il n'y en a point où ,, elle soit plus en désordre.

Il ne faut pas s'attendre qu'on puisse prendre des mesures si justes pour reformer la Medecine, qu'il n'y ait toujours quelques abus, comme il y en a dans toutes les professions; mais si l'on ne peut pas les en ôter entierement, il n'y a point de doute qu'on ne puisse en corriger la plus grande partie.

M. Le François propose des moyens pour y parvenir, qu'il soumet aux lumiéres des personnes éclairées. ,, Je ne donne pas, ,, dit il, ce projet, comme s'il étoit assez ,, parfait pour devoir être suivi en tous ,, ses points; mais je crois qu'on doit en ,, ceci se comporter comme on a coutume ,, de faire à l'égard des édifices de consé- ,, quence; on n'execute pas les plans qu'on ,, en donne sans les avoir fait voir à des ,, connoisseurs. Il est à propos d'en user de

„ même au ſujet de la reformation de la „ Medecine. Avant que de l'entreprendre, „ il faut bien examiner les moyens qu'on „ propoſe pour y réüſſir, afin de n'être pas „ obligé dans la ſuite de détruire ce qu'on „ auroit établi.

L'Auteur prouve d'abord la neceſſité de reformer la Medecine, par les abus qui s'y trouvent, & qu'il marque en ces termes : „ Il y a une fort grande confuſion „ dans la théorie & dans la pratique de la „ Medecine. Les Traitez qu'on a faits „ touchant cet Art, ſont, comme je l'ai „ montré, pleins d'obſcurité, d'incertitu„ des & de fauſſetez. La maniere dont on „ l'enſeigne eſt très-defectueuſe, l'exercice „ en eſt fort mal reglé. La partie de la „ Medecine qui concerne la maniere de „ traiter les maladies, & qui eſt la plus „ importante, eſt cependant celle qui en „ eſt la moins exacte & la moins parfaite, „ comme je le ferai voir dans la ſuite de „ cet ouvrage ; & ce qui met le comble au „ déſordre, c'eſt qu'il y a beaucoup de „ malverſation dans les médicamens. Ces abus ſont fort préjediciables à la ſanté, & à la vie des hommes, parcequ'ils ſont cauſe que quantité de malades ſont plus longtems à guérir qu'ils ne le feroient, & qu'il y en a beaucoup qui meurent des maladies dont ils rechapperoient, s'ils recevoient tous les ſecours qu'on devroit leur donner.

Afin de déterminer à la reformation de la Medecine les personnes de qui elle dépend principalement, l'Auteur propose trois motifs ; le premier, qu'il y a peu de bons Medecins ; le second, que les meilleurs Medecins sont fort éloignez d'avoir l'habileté qu'ils auroient, si la Medecine étoit mieux reglée ; le troisiéme, est la malversation & les tromperies qui se commettent dans les médicamens.

Les moyens de se rendre habile dans la Medecine sont l'étude, l'instruction & l'usage. Il est necessaire de les joindre ensemble pour devenir bon Medecin. Or comme le plus grand nombre de ceux qui se mêlent d'exercer cet Art, n'ont pas étudié les bons Auteurs, & n'ont pas reçu les instructions dont ils ont besoin, il s'ensuit qu'ils n'ont pas la capacité qu'il faut pour bien traiter les maladies.

„ Pour être persuadé, dit l'Auteur, que „ le nombre des mauvais Medecins est „ très-grand, & que celui des bons Medecins est fort petit, il n'y a qu'à faire attention, que d'un côté la Medecine est „ un Art très-difficile, qu'il y a peu de „ gens qui ayent les talens necessaires pour „ y réüssir ; & que le Public par ses mauvaises maniéres à l'égard des Medecins, „ éloigne de cette profession beaucoup de „ bons esprits qui seroient portez à l'embrasser, & qu'il en dégoûte même ceux „ qui l'ont embrassée. Il faut considerer de

„ l'autre côté que les épreuves par lesquel-
„ les on fait passer ceux qui veulent se faire
„ recevoir Medecins, sont défectueuses,
„ qu'elles ne sont nullement suffisantes
„ pour s'assûrer qu'ils sont capables d'e-
„ xercer la Medecine, & que d'ailleurs en
„ beaucoup d'Universitez on reçoit pres-
„ que tous ceux qui se présentent pour être
„ reçûs Medecins, soit qu'ils satisfassent
„ aux épreuves par lesquelles on les fait
„ passer, soit qu'ils n'y satisfassent pas.

Les épreuves qu'on fait subir à ceux qui se présentent pour être reçûs Medecins sont les theses & les examens. On sçait que les theses sont des questions qu'on propose pour disputer; on sçait aussi qu'il est de l'honneur de ceux qui les soutiennent de les défendre sans jamais ceder, quelque raison qu'on apporte pour les combattre. Mais il semble qu'il seroit plus à propos de traiter les sciences humaines autrement que par contestation & par dispute. " La
„ coutume, dit l'Auteur, où l'on est de le
„ faire, s'est plutôt introduite par l'abus
„ que par reflexion. Car ce que ces Scien-
„ ces contiennent est ou évident, ou vrai-
„ semblable, ou seulement conjectural;
„ or comme on ne doit point exercer les
„ jeunes gens à contester ce qui est évi-
„ dent, il ne faut pas non plus les accoû-
„ tumer à défendre comme une verité ce
„ qui n'est que conjectural, ou même ce
„ qui n'est que vraisemblable; c'est néan-

,, moins ce qui se fait dans les theses qu'on
,, soutient.

,, Les exercices par lesquels on fait passer
,, ceux qui veulent être reçûs Medecins,
,, n'étant que pour les rendre capables d'e-
,, xercer leur profession, & pour s'assurer
,, s'ils le sont en effet, c'est un mauvais
,, moyen pour y parvenir que de les obli-
,, ger à soutenir des theses; parce que cet
,, exercice est peu convenable pour leur ap-
,, prendre la veritable Medecine, & enco-
,, re moins pour connoître s'ils sont ca-
,, pables de l'exercer; car la science d'un
,, Medecin consiste principalement à dis-
,, tinguer autant qu'il est possible les diffé-
,, rentes especes de maladies, à en con-
,, noître les varietez qui demandent du
,, changement dans la cure, & à sçavoir
,, les remedes qui y conviennent le plus.
,, Tout cela ne se peut apprendre que par
,, l'étude des observations que les Mede-
,, cins ont faites là dessus; c'est en vain
,, qu'on voudroit le sçavoir par les dis-
,, putes.

,, Les theses ne servent pas plus à faire
,, connoître si ceux qui les soutiennent,
,, sont capables d'exercer la Medecine,
,, qu'elles ne servent à la leur faire appren-
,, dre. Car pour réüssir dans ces exercices,
,, il ne faut qu'avoir assez de mémoire pour
,, bien retenir & pour bien repeter les ar-
,, gumens qu'on propose, avoir assez de
,, vivacité d'esprit pour y trouver des so-

„ lutions, & aſſez de facilité pour s'expri-
„ mer & parler longtems. Il n'eſt pas ne-
„ ceſſaire que les réponſes ſoient bien
„ ſolides ; pourvû qu'elles ayent quelque
„ lueur, ou vraiſemblance, il n'en faut
„ pas davantage. Quelque peu qu'on ſça-
„ che, on répond aſſez bien quand on par-
„ le aſſez aiſément ; mais on n'en eſt pas
„ plus capable de traiter les maladies ; ce
„ n'eſt pas par les paroles qu'on les guérit.
„ Il faut ſçavoir bien manier les remedes,
„ en donner quand il eſt à propos, s'en abſ-
„ tenir quand ils ne ſont pas neceſſaires ;
„ & tout cela n'a rien de commun avec
„ tout le verbiage qui fait briller quand on
„ ſoutient une theſe.

„ Les examens ſont beaucoup plus uti-
„ les pour faire apprendre la veritable
„ Medecine à ceux qui veulent exercer
„ cette profeſſion ; ils ſont auſſi le plus ſûr
„ moyen pour connoître s'ils en ont la
„ bonne théorie ; mais il ne faut pas que
„ ces examens ſe faſſent ſur les imagina-
„ tions des ſyſtêmes, comme il n'arrive
„ que trop ſouvent. On y interroge ſur la
„ maniére dont s'exécutent les fonctions,
„ entant qu'elles dépendent de ce qu'il y a
„ d'inſenſible dans le corps ; on y examine
„ ſur les cauſes cachées des maladies, ſur
„ leur nature, & ſur celle des remedes ;
„ quoique tout cela ſoit au deſſus de l'eſ-
„ prit humain, ce qui oblige ceux qui
„ veulent être Medecins de s'appliquer à

„ l'étude des systêmes, & d'y employer la „ plus grande partie de leur tems, au lieu „ qu'ils devroient le mettre principalement „ à s'instruire de ce qu'on a découvert de „ plus utile dans chaque occasion, où il „ s'agit de la santé; car c'est en ceci que „ consiste l'essentiel de la Medecine.

Les épreuves par lesquelles on fait passer les Medecins étant aussi defectueuses, il ne se peut pas faire qu'on n'en reçoive un fort grand nombre sans qu'ils ayent la théorie que doit avoir un bon Medecin. Mais le plus grand obstacle qu'il y ait à l'habileté des Medecins, c'est qu'on ne se met guéres en peine de les former à la pratique de leur Art, & qu'on ne leur montre pas la maniére de faire l'application des regles qu'ils ont apprises. Cela est cause que beaucoup s'égarent en se faisant une méthode de traiter les maladies à laquelle le caprice a beaucoup de part; & quand ils se sont fait une certaine routine, ils ont d'autant plus de peine à s'en départir, qu'ils ont vû qu'elle a été suivie de plusieurs succès. Car de quelque maniere qu'on se conduise dans le traitement des maladies, elles ne laissent souvent pas de guérir; & même on réüssit quelquefois, quoiqu'on ait suivi une route toute opposée à celle qu'on auroit dû prendre; parce qu'alors la nature est assez forte pour surmonter & la maladie & les mauvais remedes.

La considération du peu qu'il y a de

bons Medecins eſt une raiſon aſſez forte pour porter à la reformation de la Medecine ; mais c'eſt un motif peut-être encore plus puiſſant pour y déterminer, que celui qui ſe tire de ce que tout eſt ſi mal reglé dans cet Art, que les meilleurs eſprits ne peuvent pas devenir à beaucoup près auſſi habiles Medecins, qu'ils le ſeroient s'il y avoit un meilleur ordre dans la Medecine.

Les moyens qu'il faut prendre pour devenir bon Medecin ,, ſont, dit l'Auteur, ,, l'étude des traitez qu'on a compoſez ſur ,, cet Art, l'inſtruction qu'on y reçoit des ,, habiles maîtres, & l'uſage qui fait con- ,, noître plus parfaitement la juſte appli- ,, cation de ce qu'on a appris. Les livres ,, de Medecine étant remplis d'obſcurité, ,, d'incertitude & de fauſſetez, il eſt im- ,, poſſible qu'en les liſant on prenne tou- ,, jours le meilleur parti : ce n'eſt que par ,, une longue expérience qu'on peut en ,, démêler le vrai d'avec le faux, & le bon ,, d'avec le mauvais ; or un homme ne peut ,, pas faire aſſez d'obſervations pour dé- ,, couvrir au juſte ce qu'il y a de vrai en ce ,, qu'on lit dans les Auteurs. On y trouve ,, un grand nombre de maximes perni- ,, cieuſes, qui ſont quelquefois conformes ,, aux préjugez qu'on peut avoir conçûs, ,, ou aux ſyſtêmes auxquels on s'eſt atta- ,, ché ; ſi l'on ſuit ces maximes, c'eſt ſou- ,, vent au préjudice de ceux qu'on traite.

Les instructions qu'on reçoit dans les Ecoles de Medecine étant très-défectueuses, elles ne sont pas aussi utiles qu'elles devroient l'être. On y traite principalement des systêmes, lesquels sont dangereux pour la pratique de la Medecine, & l'on y parle peu de la juste application des remedes, qui est le capital de cet Art, & à quoi tout le reste doit se rapporter. On ne descend guéres dans le particulier des maladies, on renvoye les Etudians aux Auteurs qui en ont traité.

Suivant l'état présent de la Medecine il faut joindre aux connoissances qu'on a acquises par l'étude des Auteurs, & aux instructions qu'on a reçuës dans les Ecoles, les éclaircissemens qu'on peut avoir en particulier par le commerce avec des Medecins habiles & consommez dans la pratique de la Medecine, & en suivant pendant un tems considérable les Medecins des hôpitaux dans la visite de leurs malades.

Mais outre que ceux qui apprennent la Medecine ne sont pas capables de distinguer par leurs propres lumiéres quels sont les habiles Medecins, c'est que le nombre n'en étant pas fort grand, ils seroient trop importunez si tous ceux qui s'adonnent à cet Art, les consultoient aussi souvent qu'ils en auroient besoin. L'avantage qu'on retire en suivant les Medecins des hôpitaux est très-mediocre, selon l'état pré-

ſent des choſes; car comme ils font très-promptement leurs viſites, il y a lieu de craindre qu'ils ne prennent pas toujours les meilleurs moyens de traiter les maladies. Ainſi bien loin d'apprendre une bonne méthode pour les guérir, il peut arriver qu'on ſe laiſſera prévenir pour une fort mauvaiſe. Et même on ne peut guéres profiter de ce que ces Medecins font de mieux en de telles occaſions, parce qu'ils n'ont pas le tems de faire bien remarquer l'eſpece & les circonſtances de chaque maladie, ni d'expliquer les raiſons qui les portent à preſcrire les remedes qu'ils ordonnent; ce qui ſeroit abſolument neceſſaire pour former les jeunes Medecins.

L'uſage, qui eſt le dernier moyen qui leur reſte, ne ſuffit pas pour apprendre tout ce qu'on ne peut pas ſçavoir par l'étude, ni par l'inſtruction, ſoit publique, ſoit particuliére. La rareté des cas ſemblables eſt cauſe qu'un Medecin ne peut qu'après un fort longtems avoir bien démêlé ce qui eſt peu utile dans une eſpece de maladie d'avec ce qui l'eſt moins. On ne doit donc pas penſer qu'il puiſſe par ſon expérience reconnoître quels ſont les meilleurs d'entre les remedes qu'on a trouvez pour toutes ſortes de maladies.

Le troiſiéme motif de reformation de la Medecine eſt qu'il y a beaucoup de malverſation dans les médicamens. Les Herboriſtes donnent ſouvent d'autres plantes

que celles qu'on leur demande, ou ils en donnent qui ſont alterées, ou gâtées; mais les fraudes les plus ordinaires de toutes, ſont celles qui ſe commettent au ſujet des drogues.

L'Auteur pour le prouver cite pluſieurs endroits du livre de M. Pomet Marchand Droguiſte de Paris, homme fort éclairé dans ſa profeſſion; entre autres celui où il dit, *qu'il eſt certain qu'il meurt autant de perſonnes par les méchantes drogues que l'on leur donne, qu'il en meurt de maladie.*

Il n'y a gueres moins d'abus dans les préparations & les compoſitions des medicamens, l'Auteur entre dans un détail ſuffiſant pour le prouver, à quoi il ajoute qu'on en ſera perſuadé, ſi l'on conſidére „que comme il ſe trouve beaucoup de „trompeurs parmi les hommes, il s'en „repand dans cette profeſſion de méme „que dans les autres; & l'on a d'autant „plus lieu d'y craindre la tromperie, que „le nombre de ceux qui l'exercent eſt bien „plus grand qu'il ne faut pour que cha„cun y puiſſe vivre ſans s'ecarter de ſon „devoir. Ainſi la neceſſité contraignant „ſouvent les hommes à commettre des „actions que ſans cela ils ſeroient fort „éloignez de faire, on ſe laiſſe d'autant „plus aiſément aller à tromper dans cette „cette profeſſion, qu'il eſt ſouvent im„poſſible, & preſque toujours très-diffici„le, de découvrir la plûpart des trompe-

„ ries qui s'y commettent. Ce qui est cause
„ que les visites qu'on fait chez les Apoti-
„ quaires, & qu'on a établies pour empê-
„ cher les fraudes dans cette profession,
„ ne sont pas d'une grande utilité.

Mr. Le François propose ensuite les moyens de réformer la Medecine. Il reduit à deux chefs ce qu'il faut faire pour cela. Le premier, d'ôter les obstacles qui empêchent que cet Art ne soit dans l'état où il devroit être; le second, de faire tous les reglemens convenables pour le mettre & pour le maintenir dans cet état.

Les obstacles qui se trouvent au bon ordre qui devroit être dans la Medecine sont, l'application que les Medecins sont obligez de donner aux systêmes, la liberté qu'on laisse à toutes sortes de gens d'exercer la Medecine, sans en avoir été instruits; & la multitude des personnes qui se mêlent du commerce des médicamens.

La necessité de bannir les systêmes de la Medecine est prouvée par leur inutilité, leur instabilité, & leur multitude. Ils détournent les Medecins de s'appliquer à acquerir les connoissances necessaires dans leur profession; ils sont la principale cause de la grande varieté des sentimens des Medecins sur les moyens de guerir les maladies. Quand on les prend pour regle en traitant les malades, on se conduit au hazard. Enfin, à moins qu'on ne rejette de la Medecine toute sorte de systême, on ne

peut pas faire fleurir cet Art, ni désabuser le Public des erreurs qu'il a sur ce qui concerne la santé, & qui sont la principale cause des abus qu'il y a dans la Medecine.

La liberté qu'on laisse à toutes sortes de gens d'exercer cet Art, sans en avoir été instruits, est cause que beaucoup de personnes meurent, lesquelles réchaperoient si elles étoient gouvernées par de bons Medecins; elle est cause que les maladies sont & plus longues & plus violentes; elle empêche que les Medecins ne soient aussi habiles qu'ils le seroient sans cela; elle fait qu'on ne peut pas user de toute la rigueur convenable dans les épreuves par lesquelles on fait passer les Medecins avant que de les recevoir; parce qu'étant refusez ils ne laisseroient pas d'exercer la Medecine, ou que même ils la pratiqueroient sans se présenter pour se faire recevoir Medecins.

La multitude de gens qui font commerce de médicamens est encore un grand obstacle qui empêche qu'on ne retire de la Medecine toute l'utilité qu'on en pourroit recevoir; car il arrive de là que beaucoup d'entre-eux ayant de la peine à subsister sans s'écarter de leur devoir, ils se laissent aller à commettre des malversations. La quantité qu'on en souffre est cause qu'on ne peut pas faire toutes les recherches necessaires pour connoître si ceux qu'on reçoit ont le sçavoir, l'application & la probité, que ces professions demandent.

Janvier 1717.

Les établissemens que l'Auteur propose de faire pour mettre un bon ordre dans la Medecine, sont d'en bien regler les études, de former à la pratique & d'instruire par les exemples ceux qui aspirent à se faire Medecins ; de les faire passer par des épreuves suffisantes avant que de les recevoir, de mettre tout l'ordre possible dans l'exercice de la Medecine ; de prendre des mesures convenables pour débroüiller la confusion où cet Art se trouve à present ; de faire des établissemens propres pour empêcher les abus dans les médicamens ; enfin, de commettre des personnes éclairées pour maintenir l'exécution de tous les reglemens qu'on fera, & de leur donner toute l'autorité qu'il faut pour y contraindre ceux qui ne voudroient pas s'y soumettre.

Il n'y a point d'art qu'on doive enseigner avec plus de précaution & d'exactitude que la Medecine. " Sa vaste étenduë, „ dit l'Auteur, comparée à la petitesse de „ l'esprit de l'homme, & à la brieveté de „ sa vie, demande qu'on ait un grand soin „ de bien ménager le tems que mettent à „ apprendre cet art, ceux qui se destinent „ à en faire profession ; afin de ne pas user „ mal à propos la force de leur esprit, en „ les faisant appliquer à des choses inuti„ les ; parce qu'il n'est pas même capable „ d'avoir toutes les connoissances qu'il se„ roit à souhaitter que les Medecins eus„ sent. C'est néanmoins ce qui ne se fait

„ pas dans les Ecoles de Medecine. On s'y
„ applique beaucoup à disputer sur ce qu'il
„ y a d'insensible dans le corps humain, &
„ dans les dérangemens qui y surviennent,
„ quoiqu'il soit impossible aux hommes de
„ parvenir à ces connoissances; & l'on
„ s'attache beaucoup moins à sçavoir ce
„ que l'experience a fait connoître de plus
„ utile pour la conservation de la santé &
„ pour la guérison des maladies.

Mais de quelque maniére qu'on instruise les Medecins, ils ne peuvent se rendre bien capables d'exercer leur profession, s'ils n'ont pas les talens necessaires; & comme il y a peu de gens qui les possédent, & qu'ils ne peuvent les employer plus utilement pour le Public qu'en prenant le parti de la Medecine, l'Auteur conclud de là que les personnes qui sont à la tête des affaires, doivent avant toutes choses prendre tous les moyens possibles pour les attirer à cette profession.

„ On peut, dit l'Auteur, réduire à deux
„ chefs les reglemens qui conviennent
„ pour l'instruction de ceux qui veulent
„ être Medecins. Le premier, est de leur
„ montrer tout ce qu'il est necessaire qu'ils
„ sçachent, sans y rien mêler d'inutile; le
„ second, est de leur donner ces instruc-
„ tions de la maniere la plus convenable
„ pour les leur faire concevoir & retenir.

Il faut demeurer d'accord que dans les Ecoles de Medecine on montre aux Etu-

dians plusieurs choses necessaires pour leur instruction ; mais on s'y applique beaucoup trop à leur enseigner les systêmes, & l'on s'attache peu à les instruire de la partie de la Medecine qui concerne la maniere de traiter les maladies. C'est pourtant celle-là qu'on devroit leur montrer le plus soigneusement ; car en ne le faisant pas, ils sont obligez de l'apprendre dans les Auteurs ; & cela est sujet à de grands inconveniens.

„ Le capital de la science de la Medeci-
„ ne, dit l'Auteur, étant de connoître
„ l'état naturel du corps humain, les dé-
„ rangemens qui y arrivent, & la juste
„ application des remedes les plus propres
„ pour reparer ces désordres, c'est de cela
„ principalement qu'il faut instruire les
„ Etudians en Medecine, & l'on doit le
„ faire avec d'autant plus de soin, que c'est
„ ce qu'il y a de plus difficile dans cet Art.
„ On peut les renvoyer pour le reste à l'é-
„ tude des Auteurs qui en ont traité ; ce
„ qui avec les démonstrations publiques
„ des plantes & des préparations des reme-
„ des, leur suffiroit pour en avoir la con-
„ noissance necessaire.

Il est important que les traitez qu'on donne aux Etudians en Medecine, soient faits avec toute l'exactitude possible ; mais c'est un travail qui demanderoit beaucoup d'habileté, & où il faudroit employer beaucoup plus de tems que ne peuvent fai-

re les Professeurs qui composent ces traitez. C'est pourquoi le bien public demanderoit qu'on chargeât plusieurs habiles Medecins de travailler à un corps de Medecine, & de le faire aussi exact qu'il le peut être, suivant l'état présent des choses ; puisqu'il est plus important en cet Art qu'en tous les autres de donner de bons principes aux commençans. Cet ouvrage étant achevé, il seroit à propos de le faire imprimer, afin que le tems que les Étudians mettent à écrire les traitez qu'on leur donne, fût employé à leur faire de bonnes explications, & à les interroger sur ce qu'on leur auroit expliqué. Ce seroit là le meilleur moyen de leur faire concevoir & retenir ce qu'ils doivent apprendre.

Pour former & pour éprouver les Medecins avant que de les recevoir, l'Auteur propose plusieurs établissemens. Il soutient qu'on doit rejetter entierement l'usage de soutenir des theses : il réduit aux seuls examens les épreuves par lesquelles on doit faire passer ceux qui veulent être reçus Medecins. Mais il en demande un grand nombre, & il met deux mois d'intervalle entre les examens, afin qu'on ait le tems de s'y préparer, de sorte que suivant son projet, le tems qu'on passeroit dans les épreuves dureroit quatre ans.

Afin de former les jeunes Medecins par les exemples à la pratique de leur Art, il seroit à propos de les obliger pendant ce

tems de se trouver tous les jours avec le Medecin de l'hôpital du lieu, & de l'accompagner dans la visite de ses malades. Mais pour retirer de là plus d'utilité, il seroit bon que chacun d'eux entreprît de traiter un certain nombre de malades en présence du Medecin, qu'il marquât l'espece de la maladie, par quels signes il la connoît, les circonstances auxquelles il faut principalement faire attention pour la cure; après cela il ordonneroit les remedes qu'il croiroit convenables; s'il se trompoit, le Medecin feroit connoître son erreur, & reformeroit son jugement, selon qu'il le jugeroit à propos.

Il ne suffit pas de faire ce qu'on vient de dire pour l'instruction & pour la reception des Medecins, il faut encore mettre un bon ordre dans l'exercice de la Medecine, afin que les Medecins ne soient pas détournez de s'acquiter de leur devoir par la paresse qui est naturelle aux hommes; par le penchant qu'ils ont à preferer leur propre interêt à celui des autres, & par la temerité qui se trouve en beaucoup de gens, lesquels ayant une grande confiance en leurs lumiéres, se hazardent trop dans les conseils qu'ils donnent aux malades.

„ Le moyen, dit l'Auteur, le plus sûr
„ pour réüssir dans ce dessein, est de ren-
„ dre les Medecins responsables des fautes
„ qu'ils font. Le bien public demande
„ qu'on établisse une regle si necessaire, &

„ les Medecins n'ont pas lieu de s'en plain„ dre, puisque cela se fait dans toutes les „ professions. Il propose d'établir dans les lieux où on le trouveroit à propos, un certain nombre de Medecins qui fûssent chargez de veiller à la maniere dont les autres s'acquiteroient de leur devoir ; & afin que leurs jugemens fûssent plus assûrez, il ne faudroit choisir pour cela que des Medecins qui eussent au moins pratiqué la Medecine pendant vingt ans ; par la maturité de leur âge, & par leur longue expérience, ils seroient plus propres à remplir ces charges.

Dans la grande varieté de sentimens qui se trouvent parmi les Medecins, il est difficile de démêler entre les remedes qu'on a découverts pour la guérison des maladies quels sont les meilleurs ; pour remedier à ce désordre l'Auteur propose d'établir des Compagnies de Medecins qui travaillent à débroüiller la confusion qui regne dans la Medecine, & qui s'appliquent à la perfectionner. Il prend pour exemple ce qu'il jugeroit à propos de faire à Paris sur ce sujet.

Il faudroit faire ensorte que la Faculté qui y est établie fût la plus nombreuse qu'il se pourroit, & qu'il n'y eût que des Medecins très capables. L'Auteur donne des moyens pour parvenir à ce but. Il seroit à propos que chacun des Medecins qui composeroient cette Compagnie, fût chargé de travailler à la perfection d'une partie

de la Medecine. Celle qui concerne la maniére de traiter les maladies étant la plus difficile, la plus étenduë & la plus importante, seroit distribuée à la plus grande partie des Docteurs ; de sorte que chacun d'eux auroit un certain nombre de maladies, auxquelles il seroit obligé de donner une application particuliere.

Le but auquel ils devroient tendre, seroit de bien connoître tout ce qui peut servir, ou préjudicier à la conservation & au rétablissement de la santé, de distinguer avec exactitude les différentes especes de maladies, de faire un juste discernement des varietez qui s'y rencontreroient, lesquelles demandent des changemens dans la cure, & de découvrir les degrez de bonté dans les différens remedes qu'on employe dans chaque sorte de maladies.

„ Mais de peur, dit l'Auteur, que quel„ qu'un de ces Medecins ne négligeât de „ s'appliquer à ce dont il seroit chargé, il „ faudroit qu'en aggrégeant chacun d'eux „ au Corps des Medecins de Paris, il fit un „ serment par lequel il s'obligeroit de s'at„ tacher de tout son pouvoir à perfection„ ner la partie de la Medecine dont il de„ vroit être chargé, sous peine d'être ex„ clus de cette Compagnie ; & c'est ce „ qu'il faudroit exécuter rigoureusement, „ s'il venoit à y manquer ; parceque le „ Corps des Medecins de Paris étant établi „ selon le projet pour perfectionner la Me-

„ decine, il seroit necessaire de punir ainsi „ ceux qui ne voudroient pas y travailler ; „ sans cela on ne réüssiroit pas dans ce „ projet, quoiqu'on pût faire d'ailleurs. „ C'est pourquoi le Medecin qui manque„ roit à ce devoir n'auroit pas lieu de se „ plaindre que ce traitement fût trop rude, „ puisqu'il seroit juste & necessaire, & que „ ce seroit sous cette condition qu'il auroit „ été aggregé à la Faculté de Paris.

Tous les reglemens qu'on pourra faire pour mettre la Medecine dans un bon état, serviront de peu, si l'on ne reforme pas les abus qui se commettent dans les médicamens. Pour y parvenir, après avoir réduit ceux qui en font commerce au plus petit nombre qu'il se pourra, sans préjudicier à la commodité publique, il faut faire les établissemens necessaires pour empêcher que le peu de gens qui seront reçûs dans ces professions, ne trompent le Public, soit par négligence, soit par mauvaise foi. M. Le François apporte encore l'exemple de la ville de Paris, pour faire connoître les établissemens qu'il convient de faire sur ce sujet.

Il y a de trois sortes de professions qui se mêlent de fournir au Public les medicamens ; les Herboristes, les Droguistes & les Apoticaires.

Les reglemens qu'il convient de faire à l'égard des Herboristes, sont pour les obliger d'avoir de toutes les plantes qui

ſont dans l'uſage commun ; de prendre tous les ſoins neceſſaires pour faire ſécher celles qui doivent être gardées longtems ; de tenir fraîchement les racines ſans qu'elles ſe pourriſſent ; de jetter ſans délai tout ce qui eſt gâté, de ne conſerver de vieilles plantes que juſqu'au tems qu'on en peut avoir de nouvelles.

Afin que les Herboriſtes exécutaſſent toutes ces choſes, il faudroit les obliger de prendre des lieux commodes pour mettre leurs plantes ; d'en faire la déclaration aux Medecins, qui ſeroient chargez d'en faire de tems en tems la viſite ; & qu'ils n'euſſent pas des lieux détournez, pour y mettre les plantes défectueuſes, à deſſein de les vendre en cachette.

Pour empêcher les malverſations qui ſe commettent dans la vente des drogues qui ſervent à l'uſage de la Medecine, l'Auteur juge à propos d'établir une Compagnie de Marchands Droguiſtes, dont la capacité & la probité fûſſent connuës ; leſquels ſeuls ſeroient chargez de faire venir à Paris toutes les drogues neceſſaires pour la Medecine. Il rapporte pluſieurs raiſons pour montrer la neceſſité de cet établiſſement.

Les reglemens qu'il convient de faire à l'égard des Apoticaires ſont, de ne pas ſouffrir qu'il y ait d'autres que ceux de cette profeſſion qui vendent des médicamens, d'en regler la juſte valeur ſelon les tems,

& de prendre toutes les mesures necessaires, afin que les compositions & les préparations des remedes soient faites avec toute la regularité & l'exactitude possible. Le moyen que l'Auteur propose pour parvenir à ce point, est d'obliger le Corps des Apoticaires d'avoir un nombre suffisant de laboratoires dans Paris, pour y faire toutes les préparations & les compositions qui sont en usage. Par là on ôtera la facilité qu'on a de commettre des malversations, & si l'on en faisoit elles seroient plus aisément découvertes, & l'on y pourroit remédier. L'Auteur rapporte plusieurs avantages qu'on retireroit de cet établissement.

Quelques utiles que soient les reglemens que l'on pourra faire touchant la Medecine, soit qu'on suive ceux que l'Auteur a proposez, soit qu'on en trouve d'autres plus convenables, ils ne produiront aucun bien, si l'on ne prend les mesures necessaires pour en maintenir l'éxécution.

„ Le moyen, dit l'Auteur, qui me semble le plus sûr, & peut être le seul qu'il „ y ait pour faire exécuter les reglemens „ qu'il faut pour mettre en France la Medecine dans l'état où elle devroit être, „ ce seroit de créer dans chaque Province „ un Intendant, ou Directeur de la Medecine, qui fût chargé de faire observer „ ponctuellement tout ce qu'il auroit plû à „ Sa Majesté de regler touchant cet Art;

„ & de créer encore un Surintendant, ou
„ Inſpecteur General pour tout le Royau-
„ me, qui fût au deſſus des Directeurs de
„ toutes les Provinces, pour avoir ſoin
„ qu'ils s'acquitaſſent de leur charge, &
„ qu'ils n'abuſaſſent pas de leur pouvoir.
„ Cet établiſſement n'eſt pas moins utile
„ que ceux qu'on a faits pour la monnoye
„ & pour d'autres ſujets, & l'on pourroit
„ même dire avec verité qu'il eſt encore
„ plus neceſſaire ; car il eſt d'une plus
„ grande conſéquence, non ſeulement
„ pour les particuliers, mais encore pour
„ l'Etat, de remedier aux abus qu'il y a
„ dans la Medecine, & d'empêcher les
„ fraudes & les malverſations qui s'y com-
„ mettent, qu'il n'eſt important d'empê-
„ cher les tromperies dans la monnoye,
„ puiſqu'il n'y a point de doute que c'eſt un
„ plus grand mal d'être trompé en ce qui
„ concerne la ſanté, qu'en ce qui regarde
„ l'argent.

M. Le François prouve fort au long que cet établiſſement eſt ſi neceſſaire, que ſans cela on ne doit pas eſpérer de lever les obſtacles qui empêchent de retirer de la Medecine toute l'utilité qu'on en peut attendre, ni d'y mettre le bon ordre qui y manque.

Après avoir fait connoitre la neceſſité qu'il y a de créer un Surintendant & des Directeurs de la Medecine, l'Auteur examine quels ils doivent être, quelle éten-

duë doit avoir leur autorité, & quelle est la forme qu'on doit mettre dans cet établissement. C'est le sujet du dernier chapitre, auquel nous renvoyons le Lecteur.

ARTICLE XII.

L'HISTOIRE DE FRANCE EN Jettons. A Paris, MDCCXVI.

IL y a pour tous les François, sur tout pour les personnes de qualité, une vraye necessité de sçavoir l'Histoire de France: que ne doivent ils pas à celui qui leur donne le moyen de l'apprendre en joüant?

Le Directeur de la monnoye des Medailles a rassemblé nos 65. Rois en une suite metallique, où il se flatte que l'homme le plus studieux trouvera ce qu'il auroit peine à recueïllir de ses seules lectures. Et comme la verité doit faire le plus grand prix de son ouvrage, il n'a rien épargné pour la découvrir & pour l'exprimer, tant dans les Têtes que dans les Revers.

Cependant comme on a très-peu de portraits originaux des Rois de la premiere, & d'une partie de la seconde Race, il n'oseroit assûrer que les desseins qu'il a suivis soient d'une ressemblance parfaite; mais au défaut de la certitude, il n'a rien negligé de ce qui pouvoit établir à cet égard une probabilité équivalente; il a consulté

les monnoyes qui nous restent de ces Princes, les sceaux, les cachets, les bas-reliefs; les tombeaux les descriptions, les memoires; de sorte que si dans les derniers de nos Rois, c'est-à-dire, depuis S. Loüis, il a eû assez de preuves pour convaincre l'esprit, il a dans les premiers assez de conjectures pour fixer l'imagination; & malgré cette obscurité des tems, comme il n'a pas été si difficile de connoître les habits & les ornemens, on peut garantir la verité de ceux qu'on a employez.

Pour ce qui est des revers, on auroit pû y mettre simplement quelque dévise, ou ce qui auroit été plus conforme à l'antique, un mot ou deux qui auroient désigné quelque vertu particuliere, ou quelque evenement mémorable: mais on a jugé que ce seroit trop resserrer cette nouvelle espece de monumens.

On y a donc marqué pour plus ample instruction le rang de chaque Roi, l'année de sa naissance, le commencement de son Regne, ses principales actions, le tems & le genre de sa mort, sa Race & son degré de parenté, avec son successeur. On trouvera rarement un aussi grand nombre d'observations réünies sur une même piece de metal, & comprises en un si petit espace.

On a marqué par des étoiles certains doutes sur le tems des evenemens, & sur le degré de parenté de quelques Rois. Il a été impossible de les décider, les sentimens

des Auteurs que l'on a conſultez s'étant trouvez trop partagez.

On n'approuvera peut-être pas cette exactitude, qui ſemble aller juſqu'au ſcrupule ; mais quand il s'agit de faits, le reſpect que l'on doit à la verité empêche d'affirmer comme une choſe conſtante ce qui ne paroît pas ſuffiſamment éclairci.

On auroit dû, ce ſemble, ne donner que 63. Rois, parce qu'Eudes & Raoul n'étoient pas du ſang Royal ; on n'a pas crû néanmoins devoir les exclurre ; ils ont été couronnez, & tous les Hiſtoriens les mettent unanimement au rang des Rois de France ; honneur qu'ils ont merité par toutes les actions qui ſignalent les plus beaux regnes.

Ceux qui ſont venus après eux ne leur ont point envié ce titre, & le tombeau d'Eudes ſe voit encore à S. Denis avec cette inſcription, ODO REX.

Cependant comme ces glorieuſes diſtinctions ne ſuppléoient point au droit du ſang, on les a diſtinguez, pour ne pas interrompre la ſucceſſion de la ſeconde Race ; on leur a fait des revers qui different des autres par le caractere du chiffre, & par la brieveté des legendes.

Signification des Lettres & Marques qui se trouvent sur les nouvelles Medailles des Rois de France.

P. Signifie Pere, F. Frere, N. Neveu, C. Cousin.

Lorsque la ligne directe a manqué, & que la collaterale a succedé, l'on a mis du 2. au 3. ou du 4. au 5. Ainsi du reste.

* Incertitude des Auteurs sur un même fait.

Mort avec une capitale en Romain, signifie mort naturelle.

Mort avec une capitale en Italique, signifie mort violente.

Les chiffres 1. 2. 3. 4. & les suivants jusqu'à 65. servent à mettre les medailles dans leur ordre.

ARTICLE XIII.

LE GENSENG, PLANTE SI précieuse à la Chine, découverte dans le Canada.

LE Pere Lafiteau, Jesuite, Missionnaire chez les Iroquois du sault, à trois lieuës de Montreal, ayant vû dans le X. recueil des Lettres Curieuses & Edifiantes la description de la plante appellée Genseng, qui est si estimée à la Chine, & y

ayant lû que si cette plante se trouvoit quelque autre part ; ce devoit être en Canada, l'a cherchée avec soin, & l'a enfin découverte, comme il est aisé de s'en convaincre, en comparant celle de la Chine qui est décrite dans ce X. recüeil, avec celle qu'il a envoyée en France.

Cette plante s'appelle en Canada garentogen, & ce mot Iroquois signifie la même chose que le mot Chinois genseng ; c'est à-dire, *representation de l'homme, ressemblance avec l'homme* : ce qui fait juger que deux noms si semblables dans leur signification n'ont pû être donnez à la même chose sans une communication d'idées, & par consequent de personnes : d'où l'on pourroit conclure que ces Tartares orientaux, dont les mœurs ressemblent assez à celles des sauvages, ne sont pas si éloignez de Canada qu'on le pense, peut-être que quand le païs qui est au delà de la Loüisiane sera habité, on ne sera pas long tems sans découvrir ces Tartares.

Le Pere Lafiteau n'a pas encore eû le tems d'éprouver si le genseng de Canada a la même vertu & les mêmes proprietez que les Chinois attribuent à leur genseng : il assure cependant que c'est un excellent fébrifuge, & qu'un sauvage, tourmenté depuis long-tems d'une violente fiévre, en avoit été gueri en peu de jours en buvant de l'eau dans laquelle il avoit mis de cette racine qu'il avoit broyée entre deux

pierres. Les ſauvages les plus habiles dans la connoiſſance des ſimples ont pareillement aſſuré le Miſſionnaire qu'ils s'en ſervent avec ſuccès dans pluſieurs maladies, & que l'uſage de cette racine guerit de la pleureſie, du flux de ſang, de la phtiſie, & donne en peu de jours de l'embonpoint.

Le Pere Le Blanc a préſenté à Monſeigneur le Duc d'Orleans, Regent, une de ces plantes fort bien conſervée dans l'eſprit de vin.

Quelques perſonnes ont formé des doutes ſur la difference qui paroit entre la plante venuë de Canada & la figure de genſeng gravée dans un livre de M. Kempfer, Medecin Alleman, intitulé, *amœnitates exoticæ*, à la page 818.

Un peu d'attention en liſant ce livre auroit empêché leurs doutes de naître. M. Kempfer n'a vû cette plante que venuë du Japon, où les Japonois avoüent qu'elle n'y a aucune vertu, & qu'il eſt deffendu de la vendre pour du genſeng. M. Kempfer dit que la plante qu'il décrit croît dans la Chine, elle n'y croît pas, les Chinois eux mêmes l'aſſurent.

Il dit qu'elle s'appelle en Chinois *ſom*, & en Tartare *ſoaſay*, noms fort differens du *genſeng*, qui eſt le nom Chinois, & *dorhota*, qui eſt le nom Tartare de la plante ſi chere aux Chinois que le Pere Jartoux a décrite, & que le Pere Lafiteau a trouvée en

Canada. Après tout la difference n'eſt pas ſi grande entre la deſcription du Pere Jartoux, & celle de M. Kempfer, qu'elles ne puiſſent convenir à la même plante. M. Kempfer nous apprend que cette plante tranſplantée au Japon a perdu ſa force, elle a donc pû y changer un peu de figure.

ARTICLE XIV.

LETTRE ECRITE PAR MONSIEUR de la Roque à M. Rigord, ſubdelegué de l'Intendance de Provence à Marſeille, ſur le projet d'établir en cette ville une Académie des Sciences & des belles Lettres, où il eſt parlé de l'ancienne Académie de Marſeille, & des Marſeillois qui ſe ſont diſtinguez dans les Sciences & dans les beaux Arts.

IL eſt vrai, Monſieur, comme vous me faites l'honneur de me le marquer par vôtre derniere lettre, que les premieres ouvertures du projet pour un établiſſement Académique à Marſeille, ont été faites ici entre M. Moulat, nôtre digne compatriote, & moi. Nous avons conferé ſouvent enſemble ſur ce projet, nous en avons peſé les avantages & les difficultez; & enfin nous avons formé le plan qui nous a été communiqué : quel bonheur pour nous, Monſieur, ou pour mieux dire, quel avantage pour tout le Corps Litteraire,

pour nôtre ville, que vous ſoyez entré avec tant de chaleur dans ce projet, que vous ayez pris la peine de l'examiner, de le rectifier, & d'en faire enfin vôtre propre ouvrage, par le beau memoire que vous avez bien voulu dreſſer ſur ce ſujet.

Nous avons penſé dès le commencement que pour réüſſir dans nôtre deſſein, & pour illuſtrer l'Académie naiſſante, il falloit mettre l'un & l'autre ſous la protection de M. le Maréchal Duc de Villars, Gouverneur de Provence; je vois, Monſieur, que vous avez eû la même penſée que nous, & que vous n'attendez que ſon arrivée à Marſeille pour lui rendre compte des diſpoſitions où ſont les choſes à cet égard, & pour l'engager à nous accorder cette protection.

Je ſuis ſurpris que nos Peres n'ayent jamais penſé à un pareil établiſſement, lequel ne peut qu'honorer, polir, & rendre encore plus conſiderable une ville comme Marſeille. Il me ſemble même que cette ville merite d'avoir une Académie, autant & plus qu'aucune autre de l'Europe, tant par le génie vif & aiſé de ſes habitans, parmi leſquels il s'eſt trouvé dans tous les tems d'excellens eſprits, & des ſujets propres aux exercices Académiques, que par l'avantage qu'elle a d'avoir été une ville ſçavante, preſque dès ſon origine, & d'avoir eû une celebre Académie, dans un tems où la barbarie & l'impoliteſſe obſ-

curcissoient la plus grande partie des Gaules.

Vous sçavez, M. tout ce que les Anciens nous disent de Marseille, par rapport à cette Académie, permettez moi de le rappeller ici, en faveur de ceux de nos citoyens qui peuvent l'ignorer ; car l'Historien de Marseille n'a pas, ce me semble, donné assez d'étenduë à ce sujet ; en faveur, dis je, de ceux principalement qui pourroient n'être pas portez pour nôtre projet : de pareils traits seront peut-être capables de les faire revenir, pour peu qu'ils soient sensibles à la gloire de leur Patrie, c'est-à-dire, à leur propre gloire.

Depuis les Peuplades des Phocéens & des Ioniens à Marseille, dit un de nos Ecrivains *, qui n'a presque rien omis sur un sujet qui ornoit beaucoup le sien, " on „ a vû nos Gaulois se rendre habiles dans „ l'érudition Grecque, dès le tems des Rois „ de Perse, ils y ont formé dèslors cette ce- „ lebre Académie qui n'a point eû de su- „ perieure dans le monde, & qui a serieu- „ sement disputé le rang de préséance à „ celle d'Athenes. Il n'y a point d'Art ni „ de Science qu'on n'y cultivât, avec au- „ tant de succès que de pompe & d'éclat. „ On ne se contentoit pas d'y enseigner & „ d'y parler communément les trois lan-

* *Baillet, Jugemens des Sçavans &c. T.* 1. *des préjugez des Nations*, pag. 295.

„ gues ; ſçavoir, la Grecque, la Celtique, „ ou Gauloiſe, & dans la ſuite des tems la „ Latine, qui s'y introduiſit après la priſe „ de Rome par les Gaulois : ce qui a fait „ donner à la ville de Marſeille le nom de „ *Triglotte* par les Grecs, & de *Trilingue* „ par les Latins, comme S. Iſidore de Se- „ ville le rapporte de Varron.

„ On y profeſſoit encore publiquement „ l'Eloquence, la Philoſophie, les Mathé- „ matiques, la Medecine, la Juriſpruden- „ ce, & la Théologie fabuleuſe. C'eſt ce „ qui a fait appeller cette ville le ſiege & „ la Maîtreſſe des Etudes & des Sciences „ par Tacite [a], qui releve l'avantage de „ ſon beaupere par l'avantage qu'il avoit „ eû d'y faire ſes études. Ciceron [b] mettoit „ l'excellence de ces Ecoles à un ſi haut „ point, qu'il ſemble avoir préféré cette „ ſçavante ville, non ſeulement à toute la „ Grece, mais à toutes les Nations du „ monde, tant par ſa belle diſcipline, que „ pour l'importance & la gravité des „ Sciences que l'on y profeſſoit : & il l'ap- „ pelle la nouvelle Athenes des Gaules, „ l'abord univerſel, & le confluant des bel- „ les Lettres & de la politeſſe.

„ Car il y avoit cette difference, conti- „ nuë nôtre Auteur, entre la maniere d'en- „ ſeigner les ſciences à Marſeille, & celle

[a] *Tacite dans la vie d'Agricola.* [b] *Ciceron dans ſon Oraiſon pour Flaccus.*

„ des Druides, que ceux-ci tenoient leurs
„ Ecoles dans les bois, & dans les grottes,
„ & avoient quelque chose de plus severe
„ & de plus retiré, au lieu qu'à Marseille
„ on y apprenoit le beau monde, la civilité
„ des mœurs, l'art de vivre en galant
„ homme, l'honnêteté dans les actions &
„ les paroles, la complaisance & la bien-
„ veillance dans les devoirs de la societé
„ civile; en un mot, tout ce qu'il y avoit
„ jamais eû de plus délicat, de plus poli,
„ & de plus achevé chez les Grecs.

„ Selon Tacite la ville de Marseille
„ avoit fait un heureux mélange de la po-
„ litesse Grecque avec la temperance Gau-
„ loise. C'est pourquoi Strabon * nous
„ témoigne que ceux des Romains qui
„ étoient touchez du désir de bien appren-
„ dre les belles Lettres, quittoient la ville
„ d'Athenes pour venir les étudier à Mar-
„ seille, où l'on voyoit aborder dans le
„ même dessein les meilleurs sujets de
„ toute l'Europe, sans en excepter les
„ Grecs, & ceux même de l'Asie mineure,
„ qui malgré la distance des lieux, & la
„ haute réputation de leurs Académies, ne
„ laissoient pas de leur préferer quelque-
„ fois celle de Marseille.

„ Quand on fait reflexion, dit enfin
„ nôtre Auteur, sur cette antiquité & sur
„ cet établissement de l'Academie de Mar-

* *Strabon liv.* 4.

„ ſeille, on n'a plus lieu de s'étonner que „ les Gaules ayent porté des Ecrivains il- „ luſtres dès le tems d'Alexandre le Grand; „ c'eſt-à-dire, plus de cent ans avant „ que Rome en eût produit. Pytheus „ & Eumenide, ou Eudimene, tous deux „ de Marſeille *, avoient publié leurs ou- „ vrages ſur les païs étrangers avant que Li- „ vius Andronicus, Nevius & Ennius, les „ premiers des Romains qui ont rendu „ leurs écrits publics, euſſent mis au jour „ ce qu'ils ont composé ſur leur propre „ païs.

Ainſi on ne peut pas douter que ce qu'il y a eû de politeſſe & de ſcience dans les Gaules, ne ſoit dû pour la plus grande partie à la Grece, & particuliérement aux Ioniens, par la tranſmigration de ceux de Phocée qui bâtirent Marſeille, & qui y fonderent l'Academie dont nous parlons: en effet, Juſtin, dans le 43. l. de ſon hiſtoire, dit que Marſeille a fait quitter aux Gaulois leur ancienne barbarie, en leur apprenant la politeſſe des mœurs.

C'eſt, M. du ſein de cette Académie, ou de cette ville, que ſont ſortis pluſieurs perſonnages diſtinguez dans la Republique des Lettres, dont les noms ont été tranſmis à la poſtérité; tels ſont Caſtor de Marſeille, qui enſeignoit la Rhetorique dans les Gaules ſous Tibere; Oſcus, ou

* *G. Voſſius Hiſt. Græc. pag* 467. *&c.*

Oscius, Provençal, qui professa l'Eloquence avec un grand concours, tantôt à Rome, tantôt à Marseille; Crinas, celebre Medecin de la même ville, qui y professoit la Medecine sous l'Empire de Claude, le même qui fit rebâtir à ses dépens les murailles de Marseille détruites par Jules César; Petronne, aussi Marseillois, selon l'opinion de plusieurs Sçavans *, qui a vécu sous Claude & sous Neron; enfin, Favorin d'Arles, grand Philosophe & grand Historien, qui sous l'empire d'Adrien enseigna à Marseille, ensuite à Athenes, où il eut Aulugelle pour disciple, & qui effaça tous les Rhéteurs, tous les Géometres, & tous les Astronomes de son tems. Je ne parle point des autres Sçavans Marseillois dont Plutarque, Seneque, & des Ecrivains postérieurs, nous ont conservé la mémoire avec quelques vestiges de leur doctrine; car cela nous meneroit trop loin.

Au reste, il est difficile de bien sçavoir quelle a été la durée de cette Académie, & l'on ne peut guéres que conjecturer les causes & l'époque de sa décadence, en se rappellant l'irruption des nations barbares

* *Selon Sidoine Apollinaire & Messieurs de Valois, Petronne, dont les plus beaux ouvrages sont perdus, avoit écrit quelque chose sur Marseille sa patrie, selon M. de Rufi, histoire de Marseille liv.* 14. *ch.* 3.

& leurs ravages dans la Province des Romains, malheurs qui n'ont pas pû détruire entiérement l'amour & le commerce des Lettres dans nôtre ville, & qui n'ont pas empêché que Marseille [a] Chrétienne & humiliée n'ait produit d'aussi grands hommes que Marseille payenne & florissante.

Parmi les Théologiens saints & sçavans nous comptons Salvien, Musée, S. Honorat, Gennada, auxquels on peut ajouter Marius Victor, ou Victorin, Corvin, S. Césaire Evêque d'Arles, Eucher Evêque de Lion, Avite Evêque de Vienne, tous fameux par leur pieté, par leur érudition & par leur éloquence.

Il ne faut pas s'en étonner, car vous sçavez, Monsieur, que dans des tems marquez dans nos Annales, on vit renaître pour ainsi dire, une seconde Académie, plus respectable que la premiere, dans nôtre fameuse Abbaye S. Victor [b], où l'on

[a] *S. Paulin en parlant de Marseille Chrétienne a dit,*

Posita Gallorum solo
Massilia Grajum filia
Alumna sanctæ civitas Ecclesiæ.

[b] *L'Abbaye S. Victor fondée par Cassien au commencement du V. siecle, étoit une Ecole pour toutes les Sciences & pour la pratique de la vertu. Il y avoit une Bibliothe-*

enseignoit les Sciences divines & humaines, & où l'on faisoit aussi une profession particuliere d'enseigner la vertu, & de la pratiquer. C'est dans cette Ecole qu'ont été nourris & élevez quantité d'excellens Hommes qui dans la suite ont éclairé l'Eglise & illustré le monde Sçavant.

Dans des tems postérieurs on a encore vû des Marseillois se distinguer par l'étude & par leurs ouvrages. Je ne parlerai ici que des principaux.

Bairal Des Baux, de l'ancienne & illustre Maison de Baux, fut l'honneur des Lettres, & l'ornement des hommes doctes de son tems, & s'appliqua singulierement à la Philosophie, à la Poësie, & à l'Astrologie; il vivoit encore en l'année 1257.

Raimond Geoffroy, fils d'un Vicomte de Marseille, se consacra particulierement à l'étude des Saintes Lettres, il fut fait General des Cordeliers en l'année 1289. Tous

que des plus considerables, & dont on ne sçauroit assez regretter la perte. Une Charte de l'année 1198, *quelques catalogues & quelques fragmens de lettres, nous en conservent seulement la mémoire. Le Pere Labbe, dans sa Bibliotheque des manuscrits, a fait imprimer des Annales composées à S. Victor, commencées dès l'année* 539, *& continuées de tems en tems jusqu'à l'année* 1563. *dont M. De Peires avoit fait la découverte.*

Janvier 1717.

les Ecrivains de cet Ordre en font l'éloge comme d'un homme universellement ſçavant.

Jean le Blanc, grand Juriſconſulte, contemporain de Bairal Des Baux, a fait un Abregé des fiefs, *Epitome Feudorum*, ouvrage où il cite ſouvent les Poëtes & les anciens Ecrivains, en homme qui ſçait à fond l'hiſtoire & les belles Lettres.

Bernard Carbonel, excellent Poëte Provençal, & fort eſtimé du Roi Robert, qui fit recueïllir ſoigneuſement tous ſes ouvrages pour mettre dans ſa Bibliotheque.

Roſtang Berenguier, auſſi grand Poëte Provençal, fut fort honoré des Princes & des grands ſeigneurs de ſon tems, qui étoit celui de la decadence des Templiers. Berenguier fit même un Traité intitulé *de la fauſſe vie des Templiers*.

Guillaume Angelic, fameux Medecin & grand Mathématicien, qui obſervoit les aſtres pour la cure des malades ſelon la doctrine de Crinus : il a composé un curieux Traité *de urina non viſa*.

Je paſſe ſous ſilence quelques autres ſçavans du 14^e^. & du 15^e^. ſiécle, pour venir à des ſujets dont les noms ſont plus récens & plus connus parmi nous. Tels ſont,

Honoré d'Urfé, né à Marſeille en 1567. auſſi diſtingué par ſes ouvrages, qui firent les délices de la Cour & des beaux eſprits de ſon tems, que par ſa haute naiſſance.

François Maiſſons, Avocat, qui tradui-

ſit en François le livre du Conſulat, c'eſt à dire, l'ordonnance du commerce, ou le Code maritime que l'on reçut à Rome dès l'année 1075, & à Marſeille en 1162.

Christophle de Vento, Gentilhomme ordinaire du Roi Henri III; il étoit fort verſé dans les affaires d'Etat, & dans les matieres politiques : il fut Ambaſſadeur de France à la Porte, & il conclut en 1589 un Traité d'alliance & de commerce qui fut fort utile à nôtre nation, ſous le regne d'Amurath III.

Pierre Paul ſe diſtingua dans la Poëſie Provençale, dont il fut comme le reſtaurateur *, en faiſant imprimer en 1595. les œuvres du fameux Loüis de la Belaudiere,

* *Ce n'eſt pas une petite gloire pour nôtre compatriote d'avoir été le reſtaurateur de la Poëſie Provençale, s'il eſt vrai, comme le dit Mr. Huet, que la premiere, veritable, & preſque unique ſource de la Poëſie Françoiſe, ne ſe trouve avec certitude qu'en Provence dans les ouvrages des anciens Troubadours, qu'on peut encore rencontrer, dit-il, dans les Archives des anciens Monaſteres de la Province, où il ſont négligez. Cette découverte, ajoute-t-il, ſe peut faire ſinguliérement dans l'Abbaye Saint Victor de Marſeille, où ont vécu Roſtang de Boignole, & Hilaire Des Martins, tous deux Poëtes, & Auteurs de l'Hiſtoire des Trouveres & des Chanteres. Huet diſſert.* 13^e^.

auxquelles il ajouta ses propres Poësies.

Vincent le Blanc, l'un des plus fameux voyageurs François, commença ses courses sur la fin du 16. siecle, & il les continua jusqu'à la septante-huitiéme année de son âge. Les Relations de ses voyages dans les quatre parties du monde, composent un des plus beaux Recueïls que nous ayions en ce genre.

Et Pierre d'Hozier, aussi né à Marseille sur la fin du même siécle, qui se distingua dans la science de l'Histoire, & sur tout dans celle des Genéalogies des grandes Maisons &c. Le Roi Louïs XIII. le fit Chevalier de Saint Michel & Juge d'Armes de France.

Enfin, Monsieur, nous trouvons encore dans le dernier siecle des Marseillois curieux, sçavans & habiles : il est bon d'en rappeller la mémoire à nos compatriotes, du moins des principaux, auxquels nous ajouterons ceux dont les noms & le merite ont échapé à l'Historien de Marseille.

Balthazar de Vias, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut un excellent Poëte Latin ; nous avons ses ouvrages en deux volumes *in* 8°. le premier dedié à Loüis XIII. sous le nom de *Sylva Regia*, parut en l'année 1623, & le second sous le nom de *Charites*, fut publié en 1658. M. de Vias étoit aussi un bon Antiquaire, c'est le premier de nos citoyens qui ait fait une étude particuliere des medailles, & qui en ait formé un cabinet, avec autant de goût que de discernement.

Philippe de Bausset, Chanoine de la Cathedrale, est Auteur de plusieurs belles homelies Latines, qui furent données au public en l'année 1637.

Jean de Meaulx étoit né pour l'Eloquence, nous avons de lui un panegyrique fort estimé, au sujet de la victoire remportée par le Comte d'Harcour sur les Espagnols lors de la reprise des Isles de Sainte Marguerite, & S. Honoré de Lerins.

Antoine de Ruffi, Conseiller en la Seneschaussée de Marseille, doit être consideré comme le pere de nôtre Histoire; le succès de son entreprise, grande & difficile par elle même, répondit à ses soins infatigables & à sa grande capacité. L'Histoire de Marseille parut pour la premiere fois en l'année 1642, & elle devint rare en fort peu de tems : nôtre Historien en entreprit une seconde édition, mais interrompu par l'histoire des Comtes de Provence qu'il publia en 1655, par ses affaires domestiques, & par de fréquentes infirmitez, il est mort en l'année MDCXXXIX. dans un âge fort avancé, sans avoir mis la derniere main à cette édition *: ce qui n'est pas une petite perte pour nous.

* *Cette perte est en quelque façon reparée par une nouvelle édition donnée au public en l'année 1696. par M Loüis Antoine de Ruffi, digne fils de nôtre Historien, cependant les amateurs de la Patrie, & les étran-*

Jean Baptiste Guesnay, de la Compagnie de Jesus, doit tenir un rang considerable parmi nos sçavans. Il étoit né à Aix, mais son long séjour dans nôtre ville, & son application à en relever la gloire par des ouvrages historiques, meritent que nous le regardions comme l'un de nos plus illustres citoyens. Il écrivit d'abord l'Histoire de Marseille en Latin, sous le nom de *Annales Massilienses* &c. Sur un plan different de celui de M. de Ruffy, & cet ouvrage

gers curieux, auroient souhaité que l'Editeur eût continué cette Histoire jusqu'à nôtre tems, & qu'il ne se fût pas arrêté, comme il a fait, à la naissance du feu Roi, Epoque où finit la premiere édition : ils voudroient aussi qu'on eût eú un peu plus d'attention sur le langage, qui souvent n'est pas intelligible à ceux qui n'ont point passé au de-là du Rhône : M. de Ruffi n'a pas apparemment voulu retoucher au stile de M. son pere, qui étoit assez bon pour le tems auquel il écrivoit; car il écrit très bien lui-même, & il nous en a donné des preuves, & de sa capacité dans les matiéres historiques, par les curieuses dissertations qu'il a fait imprimer sur l'origine des Comtes de Provence, de Venaissin, de Forqualquier & des Vicomtes de Provence, Cet ouvrage a paru à Marseille en l'année 1712. & le Journal des Sçavans du 20. Novembre 1713. en a rendu compte au public.

Janvier 1717.

imprimé à Lyon en . . . . . 1. vol. fol. fut très bien reçu du public. Le P. Guesnay publia aussi une défense de la tradition des Eglises de Provence au sujet du Lazare, & de la Magdelaine &c. & il soutint parfaitement bien cette tradition contre les attaques de M. de Launoy, la défense porte pour titre *Magdalena Massiliensis Advena* &c. 1. vol. 4°. Lyon 1646. Enfin, nôtre sçavant Jesuite composa l'histoire de l'Abbaye S. Victor de Marseille sous le titre de *Stus. Joannes Cassianus illustratus, sive Chronologia vitæ S. Joannis Cassiani Abbatis, & Monasterii S. Victoris ab eodem Massiliæ conditi &c.* Cet ouvrage, des plus curieux & des plus exacts que l'on puisse trouver en ce genre, fut aussi imprimé à Lyon 1. vol. 4°. en l'année 1652.

Gabriel Boule, Conseiller & Historiographe du Roi, Auteur d'une histoire des Protestans.

Jules Mascaron, Prêtre de l'Oratoire, celebre par sa grande éloquence, fut Prédicateur du Roi, ensuite Evêque de Tulles, & enfin Evêque d'Agen. Il étoit fils de Pierre Antoine Mascaron, fameux Avocat, & Auteur de divers ouvrages en prose & en vers fort estimez. Nous avons de lui une belle relation du combat donné devant la ville de Genes le premier Septembre 1638, entre quinze Galeres de France contre un pareil nombre de celles d'Espagne, combat où les Marseillois eurent beaucoup de part,

& qui fut ſuivi d'une victoire entiere. Cette relation, imprimée quelques jours après l'évenement, eſt d'une délicateſſe qui ont de quoi ſurprendre, ſurtout pour la diction, qui eſt auſſi pure & auſſi nette qu'on pourroit la déſirer aujourd'hui.

François Marcheſi, Prêtre, publia en 1650. la vie de Jean Baptiſte Gault Evêque de Marſeille, en 1666. celle de François de Chaſteuil, Solitaire du Mont Liban, & enſuite quelques autres ouvrages de pieté; il mourut à S. Victor de Marſeille, où il s'étoit retiré, en 1688.

François Daix, Avocat, Auteur d'une compilation des anciens ſtatuts de Marſeille, avec un commentaire de ſa façon rempli d'érudition qu'il fit imprimer en l'année 1656.

Ceſar Le Blanc, Prêtre de l'Oratoire, neveu du fameux Voyageur, il étoit fort ſçavant dans les belles Lettres, mais il n'a donné au public que quelques ouvrages de pieté.

François Pelicot, Prêtre, Docteur de Salamanque, Auteur d'une traduction Françoiſe des Lettres de Sainte Thereſe, avec les remarques de Palafox de Mendoce Evêque d'Oſme.

Jean Peyſſonel, Medecin de grande reputation: nous avons de lui deux Traitez curieux, dont le premier eſt intitulé *Phyſica revelata, ſeu rerum naturalium ſcientia ex ſacra Scriptura deſumpta.* L'autre traité

porte pour titre *De temporibus humani partûs juxtà doctrinam Hipocratis*, imprimé en l'année 1666 *.

François De Begue, doüé d'un talent particulier pour la Poësie Provençale, a fait imprimer plusieurs pieces de sa façon qui ont été fort aplaudies.

Loüis Barles, Medecin distingué par sa capacité, & connu par deux ouvrages sur les nouvelles découvertes anatomiques &c. qui furent imprimées en l'année 1673.

...... Bermond, Voyageur de reputation. La relation de son voyage du Levant est une des plus curieuses que nous ayions, & très-estimée des connoisseurs; elle est écrite en Italien, imprimée à Rome, & addressée au Pape Innocent XI.

Baltazard Benecorse, Consul de France à Leyde, a écrit plusieurs pieces de poësie Françoises & Latines, dont quelques-un ont été imprimées dès l'année 1667.

Laurent d'Arvieux, Chevalier de N. D. de Mont Carmel &c. Consul de France à Alep. Il sçavoit à fond toutes les langues, l'histoire & les mœurs des Orientaux. Il a écrit plusieurs memoires sur les voyages qu'il

* *Charles Peyssonel fils de Jean, aussi Medecin & grand Physicien, a entrepris un ouvrage important, sous le titre, d'* Histoire de la nature, *dont le projet imprimé a paru ici, & a été goûté de Mrs. de l'Académie des Sciences.*

qu'il n'a pas eû le tems de donner au public. Nous avons de lui une traduction des capitulations, ou du Traité du commerce fait entre la France & la Porte, par le ministere de Mr. de Nointel, laquelle il fit imprimer à Marseille en 1676.

Et Antoine Areore, Prêtre, qui reçut du Ciel un talent merveilleux pour les langues, ensorte qu'avant l'âge de 25. ans il sçavoit presque toutes celles de l'Orient; il acheva de s'y perfectionner par un voyage qu'il fit au Levant, & à son retour il écrivit plusieurs ouvrages sur cette matiere, entre autres un beau Dictionnaire Arabe & Turc, qui pourront servir à ceux de nos compatriotes qui auront de l'inclination pour ce genre d'étude *.

Si à ces Sçavans auxquels Marseille a donné naissance, & dont le memoira ne mourra

* *Il est à souhaiter que quelques-uns de nos Académiciens ayent la même inclination, & les mêmes dispositions pour les langues orientales, cela peut être d'une grande utilité pour la Republique des Lettres en general, & pour le service de l'Etat en particulier. Ces sortes de sçavans n'ont jamais été plus rares qu'ils le sont aujourd'hui, en sorte qu'on peut assurer que nous n'avons actuellement personne en France, qui remplace les deux personnes qui ont donné lieu à cette reflexion.*

point parmi nous, il m'étoit permis, Monsieur, d'ajouter ici les noms de ceux qui leur ont succedé, & qui se distinguent actuellement dans nôtre ville, j'acheverois de prouver ce que j'ai dit au commencement, que dans cette ville il s'est trouvé dans tous les tems des esprits nez pour les Sciences & propres aux exercices Académiques, je prouverois en même tems que nous avons tous les sujets qu'il faut pour remplir dignement nôtre projet.

Cependant j'apprens, Monsieur, qu'une des difficultez proposées contre ce projet vient de quelques-uns de nos négocians, & roule sur le grand commerce & sur la situation maritime de la ville de Marseille, circonstance, dit-on, peu favorable à un établissement académique, qui pourroit même distraire les esprits de ce qu'il y a de plus necessaire & de plus avantageux dans la societé civile.

Mais cette difficulté me paroît déja levée par tout ce que nous avons dit jusqu'à present. Marseille a été de tout tems ville maritime & d'un grand commerce; & Marseille n'a pas laissé de cultiver les Lettres, d'avoir une fameuse Académie, & de produire dans tous les tems des sujets propres pour les Sciences. D'ailleurs, quelle incompatibilité veritable & necessaire trouve-t-on entre le commerce & la litterature? Sans rappel-

ler ici les exemples de l'Antiquité, celui de quantité d'Allemans, de Flamans, d'Anglois, de Hollandois, d'Italiens, &c. qui onr réüssi également, & même conjointément, dans le commerce & dans l'étude des Lettres, détruit cette prétenduë incompatibilité. Londres, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Francfort, Hambourg, Venise, Genes &c. & parmi nous Roüen, Nantes & Bourdeaux, sont des villes d'un très-grand commerce, & l'on sçait leur situation, elles ont toutes des Académies ou des Universitez, sans que le commerce en souffre le moins du monde; enfin, comme une grande ville renferme un très-grand nombre de sujets, avec des génies différens, il est bon de les occuper chacun selon son talent & le talent de chaque particulier concourt au bien general.

Je ne sçai Monsieur, si le long séjour que la plûpart de nos negocians de Marseille ont fait dans le Levant, n'est point une des causes de leur prévention, au désavantage des sciences & de l'établissement que nous projettons? Mais si cela est c'est une espece de malheur & de fatalité pour eux de n'avoir fréquenté dans le Levant que des Marchands & des gens non Lettrez, & de n'avoir appris les langues du païs que pour l'utilité de leur commerce; encore pour s'en tenir là, il faut avoir apporté de chez soi & de son propre fonds un esprit d'indif-

férence pour toute la Litterature en general. Car vous le ſçavez, Monſieur, l'Orient a toujours eû & a encore aujourd'hui des gens de Lettres de profeſſion, on y cultive les Sciences & le beaux Arts ; la plûpart des Européans ſont là deſſus dans un étrange préjugé, croyant que le Mahometiſme a abſolument détruit dans ſon Empire tout ce qui s'appelle bon goût & érudition. Je ſortirois trop de mon ſujet ſi j'entreprenois de combattre ce préjugé avec quelque étenduë, & je ne dirois rien qui ne vous fût parfaitement connu ; permettez moi ſeulement, en faveur de nos Levantins, d'alleguer ici quelques preuves de ce que je viens d'avancer.

Premierement, dans l'Alcoran même, la Science en general eſt fort [a] exaltée & recommandée aux Muſulmans, juſque là qu'un des plus anciens Docteur Mahometans diſoit que celui qui s'exerce dans les bonnes œuvres ſans la Science [b], eſt ſemblable à l'âne d'un moulin qui tourne toujours ſans avancer chemin. Le monde, dit une des traditions Muſulmanes, ne ſubſiſte

[a] *Biblioth. Orient. de Herbelot pag.* 312.

[b] *La Science eſt ici priſe pour la foi, ou la Science de Dieu ; mais comme celle du Docteur Muſulman, Auteur de cette ſimilitude, n'étoit pas la veritable foi, on peut dire qu'il étoit lui même l'âne du moulin, malgré ſes œuvres & ſes beaux ſentimens.*

que par quatre choſes ; par la ſcience des Docteurs, par la juſtice des Princes, par les prieres des gens de bien, & par la valeur des Bouves. Enfin, un des plus grands perrſonnages du Mahométiſme étant au lit de la mort, diſoit à ſes enfans, apprenez toutes les Sciences ſi vous pouvez, à l'exception de trois, qui ſont l'Aſtrologie judiciaire, la Chymie, qui n'a pour but que la pierre philoſophale, & la controverſe ; car la premiere ne ſert qu'à augmenter les chagrins de la vie, la ſeconde à conſumer ſon bien, & la troiſiéme qu'à cauſer des doutes qui font enfin perdre la religion.

Depuis l'établiſſement des Califes & la fondation de leur vaſte Monarchie, il y a toujours eû parmi les Arabes * une infinité de gens qui ſe ſont toujours appliqué à l'étude des Sciences & des Arts ; ils ont traduit en leur langue les meilleurs livres Grecs, Hebreux &c, qu'ils ont pû trouver : pluſieurs même de ces Califes ont été ſçavans, & ont aimé & protegé les gens de Lettres, ils ont fondé des Colleges, éta-

* *Il faut avoüer que les Arabes, par la qualité de leur eſprit, & par le loiſir que la proſperité de leurs armes, & l'abondance leur cauſa, s'appliquerent tellement à l'étude des Mathématiques & de la Philoſophie, qu'ils devinrent les premiers ſçavans du monde, dit le P. Rapin, dans ſes reflexions ſur la Philoſophie art XV.*

bli des Academies qui sont celebres dans l'Histoire orientale.

Les autres Princes Mahométans, contemporains ou successeurs des Califes, sur tout les Princes Asiatiques, se sont aussi piquez de Science, & de faire fleurir les Lettres dans leurs Etats. L'histoire nous parle d'un Sultan si studieux, qu'il faisoit porter à l'armée, & dans tous ses voyages, une bibliotheque, qui faisoit seule la charge de quatre cents chameaux.

J'ajouterai à cet exemple celui de deux autres Sultans amateurs des Sciences; le premier est Khedden-Kan, qui regnoit dans la Transoxane [a] dans le V^e^. siecle de l'Hegire, c'étoit un Prince puissant, sçavant, & des plus magnifiques de son tems. Il avoit formé une Academie qui s'assembloit en sa présence, lui étant assis sur une estrade élevée, au pied de laquelle étoient quatre grands bassins remplis d'or & d'argent, qu'il distribuoit aux Académiciens suivant le prix de leurs ouvrages. Ce Prince avoit toujours à sa cour une centaine de Sçavans d'élite, qui l'accompagnoient partout, & auxquels il donnoit de grosses pensions.

L'autre Prince est Atsiz Sultan de Khovarezm [b], qui se distinguoit par sa liberali-

[a] *Proprement dans le Turquestan, païs situé au delà du fleuve Oxus.* [b] *Khovarezm, c'est le païs situé en partie en deçà de l'Oxus du côté de Korassan, & en partie au delà.*

té envers les gens de Lettres ; il assembloit souvent au milieu de sa Cour une Academie pour conferer sur les Sciences & sur les belles Lettres , & il recompensoit les Sçavans suivant leur merite & celui de leurs productions. Ce Prince vivoit vers le milieu du VI. siécle de l'Hégire , le XII de JESUS-CHRIST.

On nous dira peut-être , Monsieur , que ces traits recueïllis des Auteurs Orientaux , regardent des tems fort éloignez du nôtre , & que depuis les conquêtes des Turcs dans le Levant, sur tout depuis la prise de Constantinople , cette nation , qu'on suppose toujours ennemie des Lettres & des études, a aboli toute espece de Science & d'érudition en ce païs là.

On le dira si on veut , mais on le dira sans autorité & sans fondement. Il est vrai que cette nation a fait dans le commencement une profession particuliere des armes , mais il est vrai aussi qu'elle n'a jamais méprisé l'étude des Lettres , qu'elle s'est extrêmement polie dans la suite , qu'elle a eû pour Maîtres dans les Sciences ces mêmes Arabes dont elle a détruit l'empire , qu'elle les a surpassez en plusieurs choses, & qu'enfin les Turcs ont traduit en leur langue les plus beaux ouvrages des Arabes & des Persans. Mahomet II. les deux Bajazets, Selim premier & le grand Soliman , dont nous avons de si belles lettres * à François I.

* *Les Lettres du grand Soliman se trouvent*

étoient des Princes curieux & Sçavans ; & nous voyons dans la Bibliotheque Orientale de Hagi Kalfah *, Turc moderne de Constantinople, qui contient un ample Recueil alphabetique de tous les Auteurs Orientaux & de leurs ouvrages, depuis l'origine des Mahométans jusqu'à son tems; nous voyons, dis-je, par ce recueil, que les Turcs ont écrit sur toute sorte de ma-

dans la bibliotheque du Roi, dans celle du Chancelier Seguier, aujourd'hui de Mr. l'Evêque de Mets, Duc de Coislin, & dans des Cabinets particuliers à Paris. J'en possede deux, dont l'une est l'original Turc, lesquelles ne se trouvent point ailleurs.

Il y a aussi une lettre singuliere de Bajazet II. écrite au Pape Alexandre VI. pour le prier de faire Cardinal Nicolas Cibo, Genois Archevêque d'Arles. La traduction Latine de cette lettre vient d'être imprimée à la fin du premier vol. de Gallia Christiana &c.

* *Hagi Kalfah, natif de Constantinople, étoit fils d'un Secretaire du Divan; il fut premier Commis du Secretaire d'Etat en chef de la Cour Othomane, il a passé pour un des plus habiles hommes de son tems. Sa Bibliographie est dans la Bibliotheque du Roi & dans celle de M. Colbert. M. Petit de la Croix en a fait une traduction en nôtre langue, & j'espere que le public en profitera bientôt.*

tieres, & qu'ils ont une très-bonne part dans cette bibliotheque, laquelle contient une Encyclopedie de toutes les Sciences & les Arts.

Enfin, ceux qui ont fait le voyage du Levant avec les diſpoſitions neceſſaires pour en profiter, ſçavent que dans la Capitale & les principales villes de l'Empire Turc, il y a des Profeſſeurs publics, des Maîtres particuliers, & des livres en toute ſorte de Sciences & pour les beaux Arts, & que les Empereurs Othomans ne font jamais bâtir de Moſquée, ſans y joindre un College magnifiquement fondé & entretenu.

Je compte, Monſieur, que vous me paſſerez cette digreſſion, que je ne crois pas tout à fait inutile, ni trop étrangere à nôtre ſujet. Je le reprens, pour vous dire que ſi le plan dont je vois le précis dans vôtre lettre eſt ſuivi, comme je l'eſpere, nous aurons une veritable Academie, & dans la ſuite de parfaits Académiciens. Je fais ſur tout grand cas de vôtre maxime, qu'une ſcience théorique eſt fort peu de choſe, ſi elle n'a du rapport au bien de la Religion, & de la Republique, & de ce que vous penſez en conſéquence de ce principe, qu'il faudroit s'appliquer par préference aux ſciences pratiques, & deſtiner auſſi quelques perſonnes de cette Académie pour examiner les Arts, & ſur tout les Arts mécaniques. Cela convient d'autant mieux

que nous avons eû de tous tems, & que nous avons encore des citoyens amateurs des Arts ; il s'en eſt trouvé pluſieurs qui y ont excellé, qui même les ont perfectionnez.

On peut mettre dans ce rang là deux habiles Peintres originaires de nôtre ville ; Guillaume ſurnommé de Marſeille, qui fut Religieux de l'Ordre de S. Dominique ; & Claude Vaſari, qui en a parlé dans ſon Hiſtoire des Peintres, nous apprend qu'ils excelloient ſur tout dans l'Art de peindre ſur le verre, qu'ils peignirent conjointement les vitres des fenêtres du Vatican ſous Jules II, que Guillaume après le decès de ſon compatriote, travailla ſeul à l'Egliſe de Sainte Marie *dèl Anima*, & depuis à Crotone & à Arezze, où l'on voit encore de très-belles choſes de lui. Il ajoute que ce Peintre mourut fort chrétiennement à Arezze, & qu'il fut enterré aux Camaldules.

N.... Creil, Religieux de l'Obſervance S. François, bon Peintre & Miniateur, a beaucoup travaillé pour feu Monſieur, Philippe Duc d'Orleans, qui l'honoroit de ſon eſtime, & le gratifioit d'une penſion. On dit qu'il y a pluſieurs beaux morceaux de ce Peintre au Château de S. Cloud.

Pierre Puget, habile Architecte, bon Peintre, & excellent Sculpteur, eſt trop célebre par toute l'Europe, & il honore trop ſa Patrie pour l'oublier ici. La France &

l'Italie possedent de lui des monumens qui rendront son nom immortel. En mourant à Marseille en l'année 1695, il laissa un fils unique, dont les ouvrages de peinture sont fort estimez des connoisseurs. Ce fils n'a vécu que fort peu de tems après son pere.

Charles Plumier, Religieux Minime, né avec un génie heureux pour les Arts, & Eleve du fameux Pere Magnan. Cet habile homme après avoir porté au dernier degré de perfection l'Art de tourner, nous en a donné un traité qui est admiré des vrais connoisseurs, & qui peut être d'une grande utilité dans la pratique parmi les personnes les plus distinguées dans cet Art; le P. Plumier nomme dans son Traité trois Marseillois de la connoissance desquels il dit avoir beaucoup profité, le P. François Chapuys, de l'Oratoire, & Messieurs Muretti & Feucher *. Le P. Plumier avoit aussi un talent particulier pour la Botanique, talent qu'il a très-heureusement cultivé, & qui lui fit entreprendre trois voyages aux Isles de l'Amérique pour la recherche des Plantes &c. surquoi il nous a encore donné un très-bel

* *Il y a eû aussi à Marseille le P. Feau de l'Oratoire, & Mr. de Chateauneuf Trésorier de France, que le P. Plumier n'a pas connu, tous deux habiles dans les Mecaniques & dans l'art du Tour.*

ouvrage. Nous avons aussi de lui une Réponse à diverses questions sur le crocodile, sur le Colubri & sur la Tostice, & enfin un Traité des Fougeres de l'Amérique, imprimé à Paris en l'année 1705. Ce Religieux est mort cette même année, en réputation d'un des plus curieux & des plus habiles hommes de son tems pour les Arts, & pour la Botanique en particulier.

Enfin, le Pere Loüis Feuillée, Religieux du même Ordre, & aujourd'hui vivant Mathématicien & Botaniste du Roi, qui a les mêmes talens pour les Arts, & qui a aussi fait des voyages de long cours dans des vûës encore plus étenduës que celle du P. Plumier. Nous avons de lui un fort bel ouvrage, sous le titre de Journal des observations Physiques, Mathematiques & Botaniques, faites par ordre du Roi sur les côtes Orientales de l'Amerique Meridionale, & dans les Indes Occidentales, depuis l'an 1707. & 1712. 2. vol. 4°. Paris 1714.

Nous avons, Monsieur, encore d'autres sujets dans nôtre ville, dont vous connoissez mieux que moi le génie & les dispositions, qui peuvent remplir parfaitement vos vûës pour les Arts. Ceux-là, aidez des lumieres de tout le corps Académiques, pourront en former d'autres, & il ne faut pas douter que leur application ne devienne utile, par la perfection où ils pourront porter plusieurs Arts, & aussi par de

nouvelles découvertes. Et en ce cas bien loin que l'Académie dont nous projettons l'établissement, puisse jamais nuire au commerce, le commerce au contraire pourroit être redevable à l'Académie en plusieurs manieres.

Ainsi, Monsieur, ne nous lassons point dans la poursuite d'une si belle entreprise, & s'il s'y trouve des difficultez, comme nous avons dû le croire, ne pensons pas que ces difficultez soient insurmontables, ni qu'elles soient faites pour tous les tems & pour toute sorte de personnes. J'espere beaucoup de la protection de M. le Maréchal de Villars, de son amour pour les Lettres, & de son inclination pour les grandes choses. J'ai aussi une confiance particuliere en vôtre sagacité, & dans les heureuses dispositions qui sont en vous, Monsieur; pour nous assûrer tôt ou tard le succès de nôtre projet.

Pour moi, aussi sensible que je le suis à la gloire de ma Patrie, & persuadé qu'il y en a beaucoup à travailler pour elle, je me croirois fort heureux si par les autoritez, par les exemples domestiques, & par les reflexions que je prens la liberté de vous proposer dans cette lettre, je pouvois contribuer de quelque chose à un evenement qui doit achever de rendre Marseille une ville des mieux ornées & des plus florissantes de l'Europe.

Janvier 1717.

Je ſuis, Monſieur, avec tout l'attachement & le reſpect que vous ſçavez, vôtre très-humble & très obéïſſant ſerviteur. La Roque.

A Paris, le premier Avril 1716.

Article XV.

DISSERTATION DU R. P. SPIRIDION Poupart, Religieux Penitent de S. François, ſur une lampe ſepulcrale antique.

Cette lampe eſt de figure ronde, d'une terre rouge, dont le grain eſt fin, ayant trois petites oreilles percées pour être ſuſpenduë, étant ouverte par deſſus en rond avec un rebord, qui ſervoit à poſer un couvercle au deſſous, & pour toute Legende, *Fortis*, & deux ſymboles, qui ſont une couronne & une palme, qui ſort à moitié du côté de la couronne.

L'appoſition de ce mot, ces ſymboles, la matiere, & la figure de cette lampe, manifeſtent ſon antiquité.

De tant d'uſages dont les lampes étoient chez les Anciens, celle-ci a pû être d'un, ou de pluſieurs. Je la déterminai à un ſeul, & encore au plus triſte, en la refuſant à un vivant pour la donner à un mort, qui n'en avoit plus beſoin.

Quoique la cire & le ſuif ayent été con-

nus & employez chez les Anciens, l'uſage incommode des lampes l'a toûjours emporté ſur la bougie & la chandelle : ſoit qu'on n'entendît pas bien alors l'aprêt de la cire & du ſuif, ſoit qu'on s'en tint à l'uſage ancien & univerſel, on ne bruloit que de l'huile.

Au péril de donner des preuves par ſes habits qu'on ne marchoit pas la nuit ſans lumiere, on portoit des lampes, comme on fait aujourd'hui une bougie, ou une lanterne. Ainſi dans la parabole Evangelique [a], la bonne femme, pour retrouver une dracme qu'elle a perduë, bouleverſe tout ſon menage, allume ſa lampe.

Les apartemens n'étoient point autrement éclairez. L'hiſtoire ne permet point d'en douter, & on ſçait à ce ſujet les immenſes & folles dépenſes d'Elagabale, qui ne faiſoit brûler dans les lampes de ſon palais que les baumes les plus prétieux.

On ajoutoit aux délices de la table le ragoût de la fumée des lampes. Nonſeulement on en attachoit au plancher de la ſalle où l'on mangeoit, mais encore on en poſoit ſur table. Je le conclus ſûrement d'un paſſage de Petrone [b]. Un jeune eſclave, qui agace deux chiens, eſt cauſe qu'une lampe ſe répand, briſe les verres, arroſe, & brûle une partie des conviez.

[a] *Luc.* 15. 3. [b] *Petr.* 1. *de l'Edit. de belg.*

Il n'y avoit pas moins d'inconvénient à s'en ſervir pour les noces ; cependant on en tenoit à la main. Qui eſt ce qui ne ſçait à ce ſujet la parabole des dix vierges ? Lactance parle de l'uſage des lampes dans les noces. Cet Auteur n'eſt pas le ſeul qui nous apprenne que les lampes étoient de la ceremonie, Ovide, Stace, en ont parlé avant lui.

La pieté, comme l'utilité & le plaiſir, ſe ſervoit de lampes. Il n'y a perſonne qui ait lû l'Ecriture, qui ne ſçache combien de fois il eſt parlé des lampes, qui brûloient dans le temple. L'hiſtoire Eccléſiaſtique dit la même choſe des Egliſes ; & l'hiſtoire profane en dit trop des temples de la gentilité pour me repandre ici en citations. Seulement ferai je remarquer la raillerie que le Prophete Baruc fait des lampes des nations *. Ils allument des lampes (dit-il des Babyloniens en parlant de leurs Dieux) & ils en allument beaucoup, & leurs Dieux n'en voyent pas plus clair.

Je n'ai lû nulle part que ce fût un uſage chez les Grecs, & les Romains, de porter des lampes à la main, lorſqu'on alloit au devant des vainqueurs. Cet uſage a été en Aſie, & l'hiſtoire de Judith en fait foi. La terreur que les armes du cruel & ſuperbe Holoferne avoient repanduë étoit ſi grande,

[a] *Bar.* 6. 17. [b] *Jud.* 3. 10.

que les peuples alloient au devant de lui avec des lampes, & des couronnes à la main.

Celles que les ſoldats de Gedeon porterent dans des bouteilles de terre ne peuvent être tirées à conſéquence pour un uſage; c'étoit un commandement du Seigneur Dieu des armées, & non une invention des hommes.

Juſques alors nous n'avons rien vû qui puiſſe appartenir à nôtre lampe, n'ayant ni queuë, ni pied, elle n'a point été faite pour être tenuë à la main, ni pour être poſée ſur une table. Elle eſt trop petite pour avoir été attachée au plancher à deſſein d'éclairer tout un apartement, & comme enfin elle n'a point les marques des lampes conſacrées, ſoit aux temples, ſoit au *larium*, ou oratoire, & qui étoient ou des inſcriptions, ou des figures, ou des types de religion, il ne reſte qu'à la donner à la ſepulture.

Ce ſeroit une choſe triviale de prouver qu'on mettoit des lampes dans les tombeaux. Perſonne ne l'ignore; il y a peu d'Antiquaires qui n'en poſſedent, & n'en parlent dans leurs livres; Licetus en a traité expreſſement.

Le feu de ces lampes étoit éternel; pluſieurs fois on en a decouvert qui brûloient encore, & ne s'éteignoient qu'en prenant l'air. La Chymie a voulu expliquer ce feu par un ſecret de ſon art, mais à faux; & Guichard, dans ſon traité des funerailles,

y a répondu d'une maniere invincible. Vouloir dire quelle étoit la liqueur qui brûloit dans ces lampes eternelles, c'est une chose impossible, le secret en étant perdu depuis plusieurs siécles.

Ces lampes sépulcrales étoient de terre, ou de métal, selon les facultez de ceux qui les mettoient dans les tombeaux, ou peutêtre selon la liberalité, ou l'avarice des heritiers : communément elles sont de terre, & presque toutes ont au dessous, pour toute legende, le nom de l'ouvrier, ainsi que Licetus l'a montré le premier, & que tous les sçavans en conviennent avec lui. L'F qu'on voit sous ces noms d'ouvriers le dit assez, en s'expliquant par *fecit*, il a fait.

A cette marque je reconnois nôtre lampe pour être sépulcrale. Cette marque lui est commune avec les autres, mais il n'est pas aussi ordinaire d'en trouver, qui ayent été faite pour être suspenduë comme celle-ci.

Rien d'etonnant qu'elle ait été attachée au dessus du corps, ou dans le tombeau. Les sepulcres étoient ou en caveau, ou spatieux, ou couverts de pierres, de façon que le corps n'étoit point pressé sous la terre. Les Anciens le faisoient par une raison superieure ; ils pensoient que les morts auroient souffert d'être chargez du poids de la terre, ou d'être foulez aux pieds. De là cette parole qui leur étoit si familiere

en paſſant près des tombeaux, Que la terre vous ſoit legere, *ſit tibi terra levis*, parole qu'ils accompagnoient d'une ceremonie, en jettant un peu de terre. Au contraire, ceux qui portoient la haine & le mépris juſques après la mort croyoient faire outrage & grand mal à leurs ennemis de piétiner ſur leurs tombeaux. Euripide en donne un exemple. Electre, ſe plaignant des inſultes qu'Egiſte fait tous les jours à la maiſon Royale dit, cet adultere après avoir bû juſques à l'excès, s'en va ſauter ſur la foſſe de mon pere & jetter des pierres contre ſon monùment.

Mais ſi nôtre Lampe a quelque choſe de commun avec les autres, elle a deux ſymboles qui la rendent ſinguliere, une couronne, & une palme. Quiconque a vû ſur des medailles d'Auguſte & de Trajan des couronnes civiques, ou faites de feüilles de chêne, conviendra que celle de la lampe en eſt une, & que ſelon ce ſymbole la la lampe a été faite pour un ſoldat, qui combattant pour la patrie ſauva la vie à quelque Citoyen, & mérita d'être couronné ſelon la loi que Plutarque rapporte *, que celui quiauroit ſauvé la vie à un citoyen dans un combat, recevroit de ſon General une couronnede chêne. Trop d'Auteurs ont parlé de cette couronne pour m'y arrêter plus long-tems. Je paſſe à la palmepour finir

* *Probl.* 92.

par elle. Ce ſymbole auroit lieu de m'embarraſſer, s'il étoit ſeul : on pourroit alors le prendre pour celui d'un Martyr, mais on ne ſçauroit pas, ou l'on auroit oublié que les palmes qu'on mettoit aux tombeaux des Martyrs étoient ſur l'épitaphe, ou inſcription, non ſur des lampes ; ainſi n'en ai je pas l'idée. Si je devois la donner à quelque autre qu'à un ſoldat, ce ſeroit à un coureur. Il eſt aiſé de ſe convaincre par la lecture d'Onufrius Panvinius *, qu'une palme étoit le prix ordinaire des courſes, ſoit de char, ſoit de cheval. Cet uſage, qui étoit chez les Romains, comme il paroît par tant de medailles, & de marbres antiques, étoit chez les Grecs, ainſi qu'on le voit au revers de pluſieurs medailles raportées par Patin dans ſon moyen bronze.

Cependant je ne croirois point que la palme de nôtre lampe déſigne un coureur. Ces gens étoient d'un trop bas alloi, & trop mépriſez pour avoir jamais eû de couronnes civiques, & puiſqu'il y en a une ici, & que les ſoldats, qui ſeuls les obtenoient, n'étoient point des coureurs, il faut entendre cette palme d'une autre ſorte de victoire obtenuë par les armes. Il eſt rare, je l'avoüe, de trouver ſur les medailles des palmes, qui dénotent des victoires par les armes ; mais s'il y en a des exemples,

* *De ludis circ. lib.* 1.

il n'y a plus à héſiter. Or Æneas Vicus de Parme, dans ſes images des 12 premiers Céſars, en raporte dans Jule, Auguſte, Othon, Veſpaſien, & Tite. Il eſt plus fréquent de trouver des rameaux de lauriers. Mais voici des palmes qui ne ſignifient que des victoires remportées dans un combat. C'en eſt aſſez pour conclure ſûrement que nôtre lampe a été faite par un Potier nommé *Fortis*, pour un ſoldat dont les belles actions lui mériterent les marques les plus honorables que les Anciens donnoient à la valeur.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE LIPSIC.

MOnſieur Charles Ethon Rechemberg a entre les mains un volume de *Lettres de Grotius*, qui n'ont point paru.

Lundorp a recueilli en deux tomes pluſieurs actes concernant l'hiſtoire de l'Empire, ſon recueil finit à l'année 1688. M. Jean-Chrétien Levehr a commencé un recueil ſemblable à l'année 1701, dans le titre il prend le nom de Caſſandre Thucelius: ſon premier *in folio* contient pluſieurs pieces importantes, ordinairement dans la langue originale, & toujours traduites en Allemand. Celles qui rempliſſent

ce volume, regardent les contestations de l'Electeur Palatin avec ses sujets Protestans, & le Droit qu'ont les Princes de l'Empire sur la religion de leurs sujets; les plaintes des Calvinistes contre l'Abbé de Kempen, qui a fait abbatre leurs Temples dans l'Algou; un démêlé des habitans de Vormes contre l'Evêque à l'occasion d'une procession, la succession d'Espagne, les prétentions de l'Electeur de Saxe, comme heritier de Marguerite de Suaube fille de l'Empereur Frideric second, sur les Royaumes de Naples & de Sicile, la scéance accordée au Prince de Sultsbach dans le Cercle de Baviere, le couronnement du Roi de Prusse; les prétentions de l'Ordre Teutonique sur cette Province devenuë Royaume, la couronne d'Angleterre déférée au Duc d'Hanovre.

Le second tome *des observations sacrées de M. Plumius* paroît, il contient cinq observations, comme le premier volume. Les cinq nouvelles observations ont pour objet I. La défense faite aux Hebreux d'aprocher du Mont Sinaï. II. Les Levites que Dieu se réserve à la place des premiers nez. III. Les Espions envoyez dans la Terre Sainte, l'idole des Babyloniens dont parle Ezechiel ch. XXIII. 15. IV. L'état des Juifs sous les Rois de Perse. V. Le Chapitre XIV. de Zacharie. Il promet un traité de la prédication de l'Evangile par les Apôtres.

Janvier 1717.

DE HALL.

On continuë le Recueil d'Ecrits rares dont nous avions déja trois volumes. Le quatriéme contient I. *Burtoni historia linguæ Græcæ*, elle est augmentée de notes sçavantes. II. *Francisci Taurellii dedicatio & præfatio splendidæ Florentinarum Pandectarum editioni Florentinæ* 1553. *folio* 2. *volumes præmissa*. III. *Joannis Chiffletii judicium de fabula Joannis Papissæ*. IV. *De libro qui inscribitur Clavicularum Salomonis*, écrit en Allemand, on montre que c'est l'ouvrage du prétendu Editeur Luppius, & qu'il est aussi extravagant qu'il est impie. V. *Un catalogue de livres d'Alchymie supposez à des Auteurs anciens.* L'Editeur de cette collection promet un Commentaire de *feu George Frederic Thryllitsius sur Lycophron*, dont il a revû le texte sur d'excellens Manuscrits de Vittemberg & d'Ausbourg. Il fait esperer une continuation *de l'ouvrage de Vossius le Pere sur les Historiens Grecs & Latins*, *par M. Vendler. Nova librorum collectio, qui vel integri inseruntur, vel accuratè recensentur, fasciculus IV. Halæ, ex officina Rengeriana, in* 8.

D'IENA.

M. Buddeus a publié les Institutions Scholastiques de Jean Matthias Gesner,

c'est un traité où Gesner a en vûë de former des précepteurs pour la jeunesse. I leur recommande sur tout la lettre de Quintilien. *Joannis Matthiæ Gesneri Anspacensis institutiones rei scholasticæ, accessit præfatio Joannis Francisci Buddei. Ienæ, apud Bielkium*, in 8.

DE BRESLAU.

Le Nil n'est pas le seul fleuve dont on ait ignoré la source : l'ignorance où l'antiquité a été sur ce point venoit de la difficulté de remonter jusqu'aux lieux où il sort de la terre. Mais ce qui doit surprendre, c'est que les habitans du lieu où l'Oder naît, se soient trompez sur son origine, M. de Schertz s'est donné le soin d'examiner le cours de ce fleuve jusqu'à son lit natal, c'est proche d'un village nommé Haslich, à cause de l'abondance de coudriers dont son territoire est couvert, proche d'une montagne nommée Gauberg, nom que lui a donné le grand nombre de sangliers qu'on y prend : c'est entre des hêtres que l'Oder sort, non de la pierre, mais d'une terre humide, son nom vient d'un verbe Esclavon *odere*, ou *odraziti*, enlever. L'Oder emporte avec lui la terre de ses rivages plus qu'un autre fleuve.

Laconismus Philologicus de genuino fontis oderæ loco situque Caroli Ferdinandi de

 Schertz

Schertz cen fluminis accolæ, Vratislaviæ, *in* 8.

L'Art de guerir les maladies se fonde sur les experiences & l'observation, plus que sur des principes & des raisonnemens: & les remarques que d'habiles Medecins, que d'adroits Chirurgiens font sur leur pratique, sont la plus précieuse partie des livres de Medecine. On n'en sçauroit trop avoir de cette espece. En voici un qui vient de bonne main.

Gasparis Pezeldi Poliatri Vratislaviensis observationes Medico Chirurgicæ selectiores. A Breslau, *in* 8.

D'HELMSTAD.

Les Medailles Samaritaines ont exercé l'esprit de plusieurs sçavans, Kirker, Ottius, le P. Hardoüin, M. Reland, le P. Souciet Jesuite. M. Clodius prétend qu'il y a vû ce qu'ils n'y ont point vû, il lit *Jonathan*, où ils ont lû *Simeon.* Ces Sçavans s'accordent si peu entre-eux, que M. Clodius ne doit pas passer pour temeraire.

DE BASLE.

La connoissance des remedes est aussi necessaire que la connoissance des maladies, l'une sans l'autre est inutile. Monsieur Theodore Zuinger s'étoit appliqué avec succès à faire connoître les maladies,

dans sa pratique de Medecine, *Theatrum praxeos Medicæ*, & dans ses dissertations; il a depuis travaillé avec son exactitude & sa netteté ordinaire sur l'autre partie de la Medecine, dans sa nouvelle description de la matiere médicale, & dans sa table des remedes, *Descriptio nova materiæ medicæ, syllabus materiæ medicæ.* Son fils, M. Jean Rodolphe Zuinger, a fait un abregé des institutions de Medecine selon les principes mechaniques, *Compendium Institutionum Medicinæ secundum principia mechanices.*

M. Luc Volleb acheve son catalogue des plantes dressé selon la méthode de M. de Tournefort. *Pinax Botanicus.* M. Zuinger a part à cet ouvrage. On assûre qu'on n'a encore rien reçû sur cette matiere qu'il ne surpasse, il remplira quatre volumes *in folio.*

D'ITALIE, DE NAPLES.

Monseigneur Vidania prépare une nouvelle édition *du Code Justinien.*

DE ROME.

Le nom d'Arcadiens, qu'a choisi la fameuse Académie établie en cette ville, a porté M. l'Abbé Adami à rechercher l'histoire de l'ancienne Arcadie; il l'a dédiée à Monseigneur le Cardinal Ottoboni, ce

Janvier 1717.

magnifique protecteur des belles Lettres. Le premier volume qui a paru il y a près d'un an contient l'histoire de l'ancienne Arcadie, jusqu'à Aristocrate, dernier Roi des Arcadiens.

Leonardi Adami Volsiniensis Arcadicorum volumen primum.

D'ANGLETERRE, DE CAMBRIDGE.

M. Thrilly va donner une nouvelle édition de S. Justin. Si M. Hofman n'a point quitté le dessein qu'il avoit, nous aurons trois éditions des ouvrages de ce Pere ; une à Paris, à laquelle le Pere De Marans Benedictin travaille ; une en Allemagne, & une en Angleterre. L'Editeur Anglois donnera le texte Grec de l'édition de Robert Etienne conferé avec quelques manuscrits, la version de Langus purgée d'une infinité de fautes, ses notes, & des notes choisies de ceux qui ont éclairci cet ancien Apologiste du Christianisme.

L'Eschyle de M. Needham & le *Manilius* de M. Cotes paroîtront dans peu de tems.

D'OXFORD.

M. Gallei fait imprimer les *Sphériques de Menelaus*, revûës sur plusieurs manuscrits.

L'édition *de Ciceron en douze volumes in* 8. dont M. Hearn a eû soin, répond à

la réputation d'exactitude & de bon goût que l'Editeur s'est acquise par la nouvelle édition de Tite Live. Il a recouvré un manuscrit *des Actes des Apôtres*, qui ressemble au manuscrit des Epitres de S. Paul qui est à Cambridge, & dont on a tant parlé ; M. Hearn publiera le sien.

On a le dessein de faire une magnifique édition de *Ciceron en quatre tomes in folio*, on n'en tirera que cent exemplaires ; chaque exemplaire se vendra dix livres sterlings à ceux qui auront souscrit.

M. Vilkius prépare une *édition du nouveau Testament Copte.*

DE LONDRES.

M. Vells a publié la suite de *sa version Angloise des Epîtres Canoniques*, accompagnée d'une paraphrase & de Notes ; il a fait diverses corrections dans le texte Grec qu'il donne à côté de sa version.

DE HOLLANDE, DE LA HAYE.

Le premier tome *du supplément du Trésor des antiquitez Romaines* recüeilli par M. de Sallengre, & imprimé par Du Sauzet, vient de paroître ; nous en parlerons au long ; nous donnons seulement la liste de ce qu'il contient, & nous avertissons qu'il est imprimé avec plus de soin & plus correctement que les volumes du Trésor.

I. *Julii Minutoli Dissertatio de urbis Romæ origine & fundatione.*

II. *De Urbis Romæ incrementis & casu.*

III. *De Urbis Romæ Topographia.*

IV. *De Romanorum domibus.*

V. *De Romanorum Templis.*

VI. *De Romanorum sepulchris.*

VII. *De Romanorum Ædificiis Judicialibus.*

VIII. *Lucii Fauni de Antiquitatibus Urbis Romæ libri quinque.*

IX. *Josephi Mar. Suaresii de foraminibus lapidum in priscis ædificiis Diatriba.*

X. *Andreæ Alciati de Magistratibus civilibusque, & militaribus officiis Dissertatio.*

XI. *Laurentii Jouberti de Gymnasiis & generibus exercitationum apud antiquos celebrium Liber.*

XII. *De Balneis Antiquorum.*

XIII. *Henrici Noris de duobus nummis Diocletiani & Licinii dissertatio duplex.*

XIV. *De votis decennalibus Imperatorum ac Cæsarum.*

XV. *Poggii Florentini de fortunæ varietate Urbis Romæ & de ruinâ ejusdem descriptio.*

XVI. *Felicis Contelorii de Præfecto Urbis liber.*

XVII. *Marmoris Patavini Inscripti obscuri interpretatio, triplici commentario Reinesiii, Fortunii, Liceti & Lucæ Holstenii confecta.*

XVIII. *Delineatio Dianæ Arelatensis à*

Franciſco de Rebatu, nunc primùm è Gallico idiomate in Latinum verſa.

XIX. *Geminiæ matris ſacrorum titulus ſepulchralis explicatus; verus exequiarum ritus unà detectus à Joanne Jacobo Chifletio.*

XX. *Diſſertatio de Othonibus æreis, Auctore Henrico Thoma Chifletio.*

XXI. *Claudii Chifletii de antiquo Numiſmate.*

XXII. *Georgii Grenii de Ruſticatione Romanorum commentariolus.*

XXIII. *De villarum antiquarum apud eoſdem ſtructura.*

XXIV. *Aldi Manutii Diſſertatiuncula Epiſtolica de Reatina urbe agroque, Sabinaque gente.*

XXV. *De aquis in urbem Romam olim influentibus.*

XXVI. *De ratione intercalandi.*

XXVII. *De accumbendi & comedendi ratione.*

XXVIII. *De Convivio tempeſtivo, ſeu intempeſtivo.*

XXIX. *De Auſpiciis.*

XXX. *De Trabea.*

XXXI. *De Subſelliis.*

XXXII. *De ſigno & ſtatua.*

XXXIII. *De Parma, Clypeo, Scuto, Pelta, Ancile.*

XXXIV. *De Primipilo.*

XXXV. *De Drachmis.*

XXXVI. *De Seſtertiis.*

XXXVII. *Pauli Jovii de Romanis piscibus libellus.*

XXXVIII. *Joannis Baptistæ Donii de restituenda salubritate Agri Romani, opus posthumum.*

XXXIX. *Gaillardi Guirani explicatio duorum vetustorum Numismatum Nemausensium.*

XL. *Jacobi Grasseri antiquitates Nemausenses.*

XLI. *Eybenii Dissertatio de ordine Equestri veterum Romanorum.*

XLII. *Joannis Servilii de mirandis antiquorum operibus &c. libri tres.*

XLIII. *Phil. Ludov. Hannekenii de curâ domestica Romanorum Dissertationes quatuor.*

DE GENEVE.

Je crois que le dessein d'une bibliotheque Latine des Ecrivains Ecclesiastiques dont vous avez publié le projet, est manqué. On a proposé aux Libraires qui l'entreprenoient, Cramer & Perachon, le dessein d'une bibliotheque des Auteurs profanes, je vous l'envoye.

Bibliotheca profana, sive notitia Scriptorum profanorum, in qua ordine Alphabetico continentur cujuscumque ætatis, nationis ac linguæ, Historici, Philosophi, Chronologi, Geographi, Mathematici, Oratores, Poetæ, Philologi, Grammatici, qui de Historia naturali, de numismatibus, de Monetis, de

Ponderibus & mensuris, de Picturâ, de Cælaturâ, de Sculpturâ & de cœteris Disciplinis, aut Artibus, hactenus scripsere; Auctorum ortus, ætas, patria, professio, gesta, obitus &c. indicantur; eorum opera, variaque illorum editiones recensentur; eruditorum judicia & censuræ de singulorum scriptis ac stylo referuntur. Cum indicibus necessariis.

Ad viros eruditos.

Duo sunt omninò Scriptorum genera, Ecclesiasticorum nempè & profanorum, Illic annumerantur quotquot fuere qui in utramlibet partem de Religione quidpiam ediderunt. In horum verò album referri solent qui de quovis alio argumento scripserunt. Quocirca omnibus numeris absolutum opus, quo ad hujus fieri potest, tradiderimus, si Bibliothecæ Ecclesiasticæ, quæ in orbis eruditi haud contemnendam utilitatem prælo subjecta est. Alteram, putâ Profanam, veluti unius ejusdem corporis membrum alterum addiderimus. Quod igitur novissimè circa Auctores Ecclesiasticos est præstitum, id propemodum circa eos quos Profanos appellant, efficere nobis in animo est. Omnes omnium sæculorum ad nostra usque tempora Auctores, nimirum Historicos, Philosophos, Oratores, Poetas, Mathematicos, uno verbo, cœteros omnes omnium temporum, nationum, linguarum scriptores, qui, quod sciamus, de quocumque argumento disseruerunt aut scripserunt,

in unum Dictionarium colligimus ; exclusis tamen ex nostro catalogo Medicis & Jurisconsultis , quod seorsim , hujusmodi Autorum notitias , Dictionariorum quoque in modum , apparemus. Cœterum eum fere nobis ordinem statuimus. Primò , paucis pressisque verbis scriptoris cujuslibet ortum , sæculum , patriam , professionem , mores , facta præcipua , obitum , & cætera hujusmodi indicamus. Deinde verò ejusdem Scriptoris operà recensemus ; dubia à certis , à legitimis spuria & supposititia , quoad licet , distinguentes. Eruditorum virorum judicium & censuram de autorum scriptis ac stylo sæpius , brevissimè tamen , adjicimus , sine ullo partium aut studio aut odio , quarum causas procul habemus. Editiones varias , easque præsertim quæ cæteris experitorum hominum sententiæ anteponendæ videntur , enumeramus. Libere fatemur nihil in hoc toto opere , præter colligendi tædio plenum laborem nostrum esse. Suum cuique libentissimo animo damus ; nihilque nobis adstruimus, præter studium quo de litterarum amatoribus benè merendi flagramus. Eamdem verò hic methodum sectamur quæ in bibliotheca ecclesiastica concinnanda arrisit magis. Scriptores, inquam, nostros, ordine alphabetico digerimus ; ne unius , ut ita dicamus , operis facies multiplex Lectori novum facessat negotium. Adde quod sive adornandis Bibliothecis , sive promovendis tyronum studiis , sive doctiorum scriptis amplificandis aptior nulla , nulla paratior metho-

dus visa est quam quæ sine ulla aut studiosorum, aut discentium aut docentium defatigatione, unius ordinis Alphabetici ope, doctis pariter & indoctis omnia abundè suppeditat. Unus hæret animo scrupulus. Dùm circa Autores enumerandos Alphabeti series servatur, miscentur adeo materiæ, ut si scire libeat qui in quovis genere scientiæ scripserint, tota sint cum miserando temporis dispendio deglutienda volumina. Verùm enim verò Lectorum commodo in ea parte à nobis optimè provisum esse arbitramur. Indicem enim teximus, in quo dispositis certo ordine scientiarum præcipuis argumentis, serie Alphabetica Autores, qui eadem argumenta tractarunt recensemus. Quo quid ad legentium usum consultius fieri possit, ignoramus prorsus. Præterea juvat plurimum ad Autoris cujuspiam sensum assequendum scire quibus cum vixerit coætaneis, quibusve temporum floruerit intervallis; ut enim aliis alio ævo vivitur moribus, sic aliis temporibus & coætaneis alio ingenio scribitur, alioque stylo. Ne igitur in ea parte desiderandum aliquid neglexisse videamur, indicem alterum, eumque chronologicum ad calcem operis addimus, cujus ope singulos scriptores suis sæculorum spatiis sitos & collocatos cum cœteris qui iisdem scripsere temporibus, conferre licebit. Nemo nescit quam operosa sit & difficilis nostra hujus similis collectio. Fit persæpè per temporis & librorum penuriam ut plurima opera aut excidant & prætermittantur ignota, ac malè

cognita non satis aptè indicentur. Speramus itaque, lectores, æquos rerum æstimatores veniam daturos. Rogamusque Eruditos, ut suis nos consiliis & monitis tanta rerum mole penè obrutos, in rei Litterariæ grande, ni fallimur, emolumentum, adjuvare non dedignentur.

DE PARIS.

Le R. P. Honoré de Sainte Marthe sera bientôt paroître un second tome de ses regles de critique, il y examine les pieuses traductions sur la vie de N. S. JESUS-CHRIST, & il y enseigne la maniere de discerner les fausses d'avec les veritables. Le jugement que les vrais Sçavans ont porté du premier tome, ne laisse pas douter du succès du second, ni de l'utilité que la Religion & l'histoire en retireront.

Le Mercure est entre les mains de Monsieur l'Abbé Bucher. Le premier mois de sa façon vient de paroître, & fait juger que le nouvel Auteur portera cet ouvrage au degré de perfection dont il est susceptible.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Janvier 1717.

ARTICLE I. L'*Eloquence Chrétienne dans l'idée & dans la pratique. Par le Pere Giſbert de la Compagnie de JESUS.* Page 1

ART. II. *Diſcours ſur la Prédication, où on propoſe divers moyens de la rendre plus utile au Public.* p. 13

ART. III. *Ecrit où l'Auteur du diſcours ſur la Prédication explique au long un des principaux moyens qu'il a propoſez pour la rendre plus utile au Public.* p. 17

ART. IV. Tyrocinium Artis Oratoriæ ſacræ & profanæ, Auctore Patre Joſepho Moine è Societate Jeſu. *Les principes de la Rhetorique ſacrée & profane, expliquez par le Pere Joſeph Moine, de la Compagnie de Jeſus.* p. 18

ART. V. *Lettres édifiantes & curieuſes écrites des Miſſions étrangeres,*

par quelques Missionaires de la Compagnie de Jesus. XII. Recueil. p. 19

ART. VI. *Reflexions du Pere Tournemine sur l'athéisme attribué à quelques peuples par les premiers Missionnaires qui leur ont annoncé l'Evangile.* p. 36

ART. VII. *L'art de faire la Porcelaine, tiré du Pere D'Entrecolles Missionaire de la Chine.* p. 39

ART. VIII. *Bibliotheque des Prédicateurs. Tome troisiéme, les mysteres de la Vierge.* p. 89

ART. IX. Claudii Peleterii Regni Administri vita Petri Pithæi ejus proavi vitæ adjuncta. *Vie de Mr. Le Peltier, Ministre d'Etat. Par Mr. Jean Boivin, Garde de la Bibliotheque Royale, Professeur Royal de la langue Grecque, & associé de l'Academie Royale des belles Lettres.* p. 90

ART. X. Lexicon Philosophicum, sive index Latinorum verborum descriptionumque ad Philosophos & Dialecticos pertinentium. *Dictionnaire Latin à l'usage des Philosophes, qui leur fournira des mots propres pour s'exprimer, & des descrip-*

tions pour se faire entendre, divisé en deux parties. Par Monsieur Du Plessis. page 91

ART. XI. *Projet de Reformation de la Medecine, dedié à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, par Mr. Le François, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris.* p. 93

ART. XII. *L'Histoire de France en jettons.* p. 118

ART. XIII. *Le Genseng, plante si prétieuse à la Chine, découverte dans le Canada.* p. 121

ART. XIV. *Lettre écrite par Mr. de la Roque à Mr. Rigord, subdelegué de l'Intendance de Provence à Marseille, sur le projet d'établir en cette ville une Académie des Sciences & des belles Lettres, où il est parlé de l'ancienne Académie de Marseille, & des Marseillois qui se sont distinguez dans les Sciences & dans les beaux Arts.* page 124

ART. XV. *Dißertation du R. P. Spiridion Poupart, Religieux Penitent de S. François, sur une lampe sepulcrale antique.* p. 154

ART. XVI. *Nouvelles Literaires.*
De Lipsic. p. 161
De Hall. p. 163
D'Iena. ibid.
De Breslau. p. 164
D'Helmstad. p. 165
De Basle. ibid.
D'Italie, de Naples. p. 166
De Rome. ibid.
D'Angleterre, de Cambridge. p. 167
D'Oxford. ibid.
De Londres. p. 168
De Hollande, de la Haye. ibid.
De Geneve. p. 171
De Paris. p. 175

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Févrìer 1717.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	12. v.
———	1715.	12. v.
———	1716.	12. v.
———	1717.	2. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteße Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Février 1717.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.
Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1717.

ARTICLE XVII.

HISTOIRE DU CONGREZ ET de la paix d'Utrecht, comme aussi de celle de Rastat & de Bade, contenant les particularitez les plus remarquables, & les plus interessantes des dites negociations, depuis leur premiere ouverture jusqu'à la conclusion de la paix generale. A Utrecht, chez Guillaume Van Poolsum 1717. *in 8°. 500 pages, se vend à Paris chez Montalant quay des Augustins.*

VOICI encore un de ces morceaux d'histoire du tems, qui nous viennent assez souvent de Hollande, & qui semblables à ces sauvageons nouvellement transplantez, se sen-

tent toûjours un peu du terroir où ils sont nez ; soit pour le style, soit pour les sentimens, on ne les accusera pas sans doute d'être trop François.

L'Historien Anonyme de la paix d'Utrecht divise son Histoire en trois parties. Il intitule la premiere, *Idée des guerres qui ont précedé la derniere, depuis la moitié du siécle passé.* La seconde a pour tître, *Idée générale de la guerre au sujet de la succession d'Espagne.* Enfin la troisiéme contient *les diverses negociations depuis leur premiere ouverture jusqu'à la conclusion de la paix générale à Utrecht.*

Comme la premiere & la seconde partie paroissent un peu hors d'œuvre par rapport au but principal de l'Auteur, qui est de nous donner une histoire complette de la paix d'Utrecht, nous n'en donnerons qu'un extrait fort abregé.

Le Roi d'Espagne Philippe IV^e. eut deux filles, & un fils, qui lui survécurent. Il maria ces deux filles, l'ainée, Marie Therese, à Louïs XIV. Roi de France, & la cadette, Marguerite, à l'Empereur Leopold.

Peu dé tems après la mort de ce Prince, arrivée en 1668. le Roi de France se mit en possession d'une partie des Païs-Bas, qu'il réclama, comme lui appartenante en vertu de son mariage avec l'Infante, qui devoit succeder à ces provinces pour son tiers, comme un des trois enfans laissez par le Roi Philippe. En effet, le droit municipal de ces provinces admettoit, à portions égales, tous les enfans à la succession de leurs peres.

La conquête d'une partie considerable de la Flandre ayant reveillé la jalousie & la crainte des puissances maritimes de l'Angleterre & de la Hollande, celles-ci inspirerent les mêmes sentimens à la Suede, & l'attirerent dans une ligue avec elles, pour s'opposer ensemble à un Roi jeune & conquerant, qui ayant affaire à un ennemi foible, & presque désarmé, auroit bientôt tellement accrû sa puissance, qu'il ne seroit pas possible dans la suite d'y donner des bornes.

Cette ligue, appellée *la triple alliance*, à cause des trois puissances

qui s'étoient unies pour la défense des Païs-Bas, arrêta les conquêtes du Roi de France, qui voulut bien paroître donner la paix non pas aux instances des Liguez, mais aux bons offices du Pape Clement IX^e. dont la Reine Régente d'Espagne avoit réclamé la médiation.

On convint de choisir la ville Imperiale d'Aix la Chapelle, pour y traiter de paix, par l'entremise du Plénipotentiaire de Sa Sainteté. Cette paix qui y fût concluë le sixiéme de Mai de l'an 1668, coûta aux Espagnols la forteresse de Charleroy, les villes de Binch, d'Ath, de Douay, Tournay, Oudenarde, Lille, Armantiere, Courtray, Mons, Furnes, & toute l'étenduë de leurs bailliages, Châtellenies, Territoires, &c.

Les Franc-Comtois s'étant endormis sur l'esperance d'une neutralité entre les deux Bourgognes, neutralité qui avoit eû lieu dans quelques autres rencontres, négligerent le soin de pourvoir à leur défense, ce qui fut cause qu'elle fut prise presque sans aucune opposition. Le Roi de France voulut bien la restituer par

Février 1717.

cette paix, en considération des places importantes qu'on lui accordoit dans les Païs Bas. Ce Monarque méditoit dès-lors la conquête des Provinces Unies de la Hollande. Il se flattoit, dit nôtre Auteur, que comme elles étoient encore plus riches & plus opulentes que les Païs Bas Catholiques, elles lui fourniroient les moyens d'éxécuter les vastes projets qu'il avoit formez depuis longtems. Outre qu'il s'acquéroit dans l'Eglise Romaine le beau nom de vengeur de la catholicité, sur des peuples qui l'avoient abandonnée.

Pour exécuter ce grand dessein, il y avoit deux choses à faire, dont il vint à bout avec un bonheur égal. L'un fut de désunir l'Angleterre d'avec la Hollande, & l'autre d'affoiblir ces deux puissances, en allumant une guerre entre elles.

Charles II. Roi d'Angleterre se laissa aisément induire à faire querelle aux Hollandois, sous prétexte du pavillon, & de la souveraineté des mers, à laquelle il prétendoit.

Les choses étant ainsi préparées, continüe nôtre Historien, le Roi

de France ayant fait sans peine déclarer pour son parti le Roi d'Angleterre qui y étoit déja depuis longtems, quoi qu'en secret, & avec lui l'Archevêque de Cologne, & l'Evêque de Munster, qui prétendoient l'un & l'autre avoir des sujets particuliers de mécontentement; il déclara la guerre aux Provinces Unies l'an 1672, & entrant dans leur païs avec quatre armées, il les reduisit bientôt à la derniere extrémité, après leur avoir enlevé toutes leurs forteresses & leurs meilleures villes jusqu'à Amsterdam, qui ne fut manqué que de quelques heures.

Pendant cette guerre le Gouverneur de Flandre pour le Roi d'Espagne s'étant ingeré mal à propos de donner du secours aux Hollandois, le Roi de France s'en tint offensé, & regarda ce secours donné à ses ennemis au fort de la guerre comme une rupture manifeste de la paix, & une déclaration de l'Espagne contre lui: pour s'en venger il se jetta sur la Flandre, & il emporta, avec le bonheur qui l'accompagnoit par

tout, quantité de places, qui le dédommagerent en quelque ſorte de celles qu'il abandonnoit en Hollande, parcequ'elles étoient de trop difficile garde.

Il eſt vrai auſſi qu'il parut ceder aux Anglois, qui s'étant remuez à la vûë de ce prodigieux nombre de places enlevées en ſi peu de tems dans les Provinces Unies, & craignant pour eux mêmes, avoient obligé leur Roi Charles II. de renoncer à l'alliance de la France.

L'Empereur Leopold d'autre côté avoit intereſſé l'Empire dans la perte des Hollandois, & l'avoit fait ſe déclarer contre la France. Mais comme le Roi T. C. ſçavoit, par la connoiſſance qu'il avoit des uns & des autres, juſqu'où il devoit les craindre, content de ſe ſoutenir par tout ailleurs, il tourna toûjours ſes plus grandes forces du côté des Païs Bas Eſpagnols, où pendant l'eſpace de trois ans de guerre qu'il y fit en perſonne, il emporta les plus belles places de la Flandre.

En ce tems-là les Eſpagnols forcerent leur Reine Regente à remet-

tre le gouvernement de la Monarchie à Dom Juan d'Autriche, frere naturel du Roi; celui-ci ne ſçachant pas de meilleur expedient dans l'état déplorable où les forces du Royaume étoient reduites, fit propoſer une paix, qui fut traitée & concluë à Nimegue le 9[e] d'Août de l'an 1678.

Les Etats Generaux y ayant recouvré tout leur païs, à la ſeule place de Maeſtrich près, y donnerent les mains dès le commencement, ce traïté cependant dura environ deux ans, par les difficultez que la France y apportoit. Voyant interrompre le cours de ſes conquêtes, elle diſputoit tantôt ſur le nombre des Miniſtres, tantôt ſur la forme des pleinpouvoirs, tantôt ſur les titres des Princes, pour en ſuſpendre la concluſion.

Enfin, cette paix ſe conclut, & par les articles qui regardoient l'Eſpagne, on lui reſtitua les villes de Gand, de Limbourg, de Charleroy, de Binch, de S. Guillain, d'Ath, d'Oudenarde & de Courtray dans la Flandre, & celle de Puicerda en Catalogne.

Février 1717.

Mais la fin de cette guerre, ajoute le nouvel Hiſtorien, devenu tout à coup Juriſconſulte, & arbitre des droits des Souverains, donna commencement à un autre qni ne fut pas moins utile au Roi de France, quoiqu'elle ſe fit ſans effuſion de ſang. Ce fut par des Sentences ſuivies immédiatement de leur éxécution qui furent renduës à Mets, à Briſac, & à Bezançon, à l'inſtance des Procureurs Generaux du Roi.

En vertu d'une de ces Sentences, le Roi d'Eſpagne fut cité l'an 1681. à reconnoitre la ſouveraineté du Roi T. C. ſur le Comté de Chini, qu'on avoit jugé être une dépendance du Duché de Bar. Le refus, ou plûtôt l'inaction du Roi d'Eſpagne, donna lieu à la ſaiſie du fief en queſtion, lequel étant par la même Sentence déclaré étendre ſes limites juſqu'aux portes de Luxembourg, le Roi envoya des troupes ſe poſter autour de cette ville, qui la ſerrerent de ſi près, que les vivres de la campagne n'y pouvoient entrer. Cependant comme la nouvelle vint alors que les Turcs ſe préparoient à faire la guer-

re à l'Empereur, le blocus de Lu xembourg fut levé, & le Roi de France fit protester à Madrit, qu'il laissoit au Roi d'Espagne la liberté de secourir Sa Majesté Imperiale, & qu'il s'abstiendroit des voyes de fait dans la poursuite de ses prétentions pourveu qu'on lui accordât de gré la seule ville de Luxembourg pour tout le territoire qui avoit été jugé lui appartenir. Les Espagnols ne firent point alors de réponse; mais quel que tems après ils demanderent une conférence à Courtray pour y con venir de quelque chose, quand on auroit examiné les fondemens des prétentions, suivant lesquelles on se saisissoit ainsi des villes & des provinces, à titre de dépendance, des places qui avoient été cedées à la France par la paix de Nimegue. Les François défendant avec chaleur la validité de ces titres, la chose traîna longtems sans décision & sans convenir de rien, jusqu'à l'an 1683. que le Roi fit entrer une armée formidable par quatre endroits dans les Païs-Bas, sous la conduite du Maréchal D'Humieres. Il est vrai que

ces troupes se contenterent au commencement de demander la subsistance dans le plat-païs, sans commettre aucun acte d'hostilité, & cela, disoient-elles, dans la vûë seulement d'obliger le Gouverneur Espagnol à reconnoitre les droits du Roi, & à lui rendre justice.

Les Espagnols prenant cette espece de violence pour une veritable rupture de la paix, & ayant demandé du secours aux Hollandois, le Maréchal D'Humieres fit assiéger & prit Courtray & Dixmude, pendant que le Maréchal de Créqui fit le siége de Luxembourg.

Vienne étoit alors assiégée par les Turcs, & le Pape fit au commencement de l'année 1684. proposer par ses Nonces une suspension d'armes entre les deux couronnes. Elle n'eut lieu qu'après la réduction de Luxembourg, car alors on arrêta une trêve de 20 ans, par laquelle cette place, & beaucoup d'autres, dans les Païs-Bas, & Strasbourg en Alsace, demeurerent entre les mains du Roi de France, qui en restitua quelques autres.

Février 1717.

La guerre de Hongrie, où l'Empereur, délivré du siége de Vienne par une victoire signalée sur les infidelles qu'il avoit repoussez bien loin, occupoit alors toute l'attention de l'Europe.

Ce fut durant le cours de ces prosperitez que le Roi de France au commencement de l'année 1687. fit proposer aux Cours de Vienne & de Madrit, de changer en une paix perpétuelle la trêve de 20 ans. Il demanda aussi qu'on lui remît tout ce qu'il prétendoit lui appartenir de la succession Palatine, pour les droits de Madame Duchesse d'Orleans sa belle sœur, & qu'enfin on rompît & déclarât nulle la ligue que l'Empereur venoit de faire à Ausbourg contre la France.

Les Alliez n'ayant pas jugé à propos de satisfaire le Roi sur ces demandes, on regarda dès lors la guerre comme declarée. L'Empereur au lieu de pousser ses conquêtes contre les Turcs du côté de la Hongrie, aima mieux partager ses forces, & en employer une partie en Allemagne contre la France.

Février 1717.

Le Roi de ſon côté fut obligé de partager les ſiennes. Les Anglois ayant appellé chez eux le Prince d'Orange contre le Roi Jacques II^e, qui pour de prétendus mécontentemens de ſa nation, après quatre ans d'un regne glorieux, ſe vit abandonné de preſque tous ſes ſujets, & contraint de ceder le Thrône d'Angleterre à ſon gendre, comme les Anglois rejettoient une partie de la haine qu'ils avoient conçûë contre leur Roi, ſur l'amitié qui étoit entre lui & le Roi de France, Loüis XIV. ſe crut obligé de ſoutenir ſon ami & ſon allié, & de lui prêter des forces qui l'aidaſſent à remonter ſur le thrône. Ici l'Hiſtorien Hollandois commence le recit abregé des faits les plus mémorables de cette fameuſe guerre, que la France ſoutint ſeule durant dix ans contre preſque toute l'Europe liguée, & la ſoutint avec tant de bonheur & de gloire, qu'on peut dire que ce ne fut pour elle qu'une ſuite continuelle de victoires, tant ſur mer que ſur terre. Enfin, après avoir commencé en 1687. elle finit en 1697. par la paix géné-

rale, dont le Roi de Suede fut médiateur, & le château de Riswik près de la Haye le lieu des conferences.

Par cette paix le Roi rendit une grande partie des villes qu'il avoit acquises sur l'Empire & sur l'Espagne. L'Empereur ne donna les mains à la paix particuliere de l'Empire que l'année suivante 1698. à cause, disoit-il, que sa seureté ne pouvoit subsister avec la détention de Strasbourg, dont le Roi étoit demeuré saisi par la treve de 1684. Mais comme de son côté le Roi de France ne vouloit point entendre à cette restitution, l'Empereur & l'Empire consentirent enfin à l'alienation de cette place, au lieu de laquelle le Roi promit de restituer Brizac.

On s'apperçut bientôt que ce qui avoit rendu le Roi de France si docile, & l'avoit disposé à rendre tant de places que les alliez auroient eû bien de la peine à reprendre dans la continuation de la guerre, étoit l'esperance qu'il avoit conçuë, de profiter en faveur de sa maison de la mort de Charles II[e] Roi d'Espagne.

En effet, la foibleſſe & les infirmitez de ce Prince augmentant de jour en jour firent deſeſperer de ſa vie.

Le Roi T. C. pour parvenir à ſon but, fit propoſer à l'Angleterre & à la Hollande un traité de partage de la Monarchie d'Eſpagne, par lequel dans la vûë de prevenir les maux qui pouvoient ſuivre de la mort du Roi Charles ſans ſucceſſeurs nez de lui, on accordoit à la France une partie de la ſucceſſion, pour les prétentions qu'elle pouvoit avoir ſur les Etats de ce Prince. Cette partie de la ſucceſſion d'Eſpagne qu'on accordoit au Dauphin étoient les Royaumes de Naples & de Sicile, les places de la côte de Toſcane, le Marquiſat de Final, & la Province de Guipuſcoa; le Duché de Milan étoit pour l'Archiduc Charles ſecond, fils de l'Empereur, & le reſte de la Monarchie étoit donné au fils de l'Electeur de Baviere, & de l'Archiducheſſe Antoinette, fille de l'Imperatrice Marguerite, puiſnée du Roi d'Eſpagne Philippe IV^e^.

Ce partage ſe fit ſans l'aveu & le

consentement de Sa Majesté Imperiale, ni même du Roi d'Espagne. Il parut assez étonnant qu'on disposât ainsi d'une Monarchie du vivant du legitime possesseur sans sa participation. Il est vrai que l'opinion commune étoit qu'eux mêmes étoient disposez à ceder l'Espagne au Prince Electoral de Baviere, & à enter cette branche étrangere sur le tronc de la maison d'Autriche, dont elle prendroit le nom & les armes. Mais ce jeune Prince étant mort quelque tems avant le Roi d'Espagne, les mêmes puissances firent un second traité de partage, qui subsistuoit au Prince deffunt pour successeur au gros de la Monarchie le 2[e] fils de l'Empereur, & reservoit au Dauphin de France ce qu'on lui avoit déja assigné par le premier traité. Parce que le Duché de Milan qui avoit été le lot de l'Archiduc, se trouvoit vacant par la même mort du Prince Electoral, on craignoit que cet Etat ne rendît celui-ci trop puissant, & on le donnoit à la maison de Lorraine, bien entendu que les Etats du Duc demeureroient in-

corporez au Royaume de France, avec déclaration expresse, qu'au cas que l'Empereur n'agréât pas ce partage dans l'espace de trois mois, on donneroit la Monarchie d'Espagne à un autre Prince.

Ni l'Empereur Leopold, ni le Roi d'Espagne, ne pûrent être engagez à approuver ces partages, soit parcequ'ils avoient été faits sans leur participation, soit parcequ'ils s'y croyoient tellement lezez, qu'ils ne jugeoient pas y devoir consentir.

La mort du Roi d'Espagne Charles II^e^, qui survint le 2^e^ Novembre de la même année 1700, ouvrit la scene où il a été depuis versé tant de sang. A peine ce Prince fut-il expiré, qu'on fit la lecture de son testament. Il y nommoit le Duc d'Anjou, 2^e^ fils du Dauphin, héritier universel de tous ses Royaumes. Immédiatement après cette publication du testament, la Reine, le Cardinal Porto-Carrero, & quatre autres Ministres, nommez Gouverneurs du Royaume jusqu'à l'arrivée du nouveau Roi, écrivirent au nom d'eux tous une dépêche au Roi de

France, pour lui donner part de cette mort, & du testament que le feu Roi Charles avoit fait en faveur du Duc d'Anjou, priant sa Majesté d'envoyer au plutôt ce Prince pour prendre possession du Royaume. Deux jours après ils écrivirent au Roi une 2ᵉ lettre, & le 7ᵉ du même mois une 3ᵉ, toutes trois remplies des mêmes instances, & de prieres réïterées d'envoyer sans délai en Espagne le Prince son petit fils.

Le Roi T. C. avoit déja fait assembler un grand Conseil composé des meilleures têtes de son Royaume, où il mit en déliberation s'il accepteroit le testament, ou s'il s'en tiendroit au traité de partage. Enfin, le 12ᵉ du mois il répondit aux lettres, & aux instances qu'on lui faisoit, déclarant qu'il acceptoit le testament tel qu'il avoit été couché, & promettant en même tems de leur envoyer au plûtôt le Duc d'Anjou, vû qu'ils paroissoient le souhaiter avec tant de passion.

Ce Prince partit donc pour l'Espagne, & y arriva dès le commencement de l'année suivante 1701. Il fut

reçu par tout avec une joye univer-
ſelle & de grandes acclamations de
la Nobleſſe & du peuple. Ainſi le
teſtament, muni de la ſignature du
feu Roi & de toutes les formalitez
requiſes, fut jugé autentique, & eut
ſon effet dans toute ſon étenduë. Ici
nôtre Ecrivain finit la premiere par-
tie de ſon hiſtoire par des réflexions
politiques à pure perte, & qui mon-
rent qu'il eſt bon ſerviteur de la
maiſon d'Autriche, & rien de plus.

Cependant l'Empereur Leopold,
outré de voir ſortir de ſa maiſon une
i belle Monarchie, entreprit d'ar-
ner encore une fois toute l'Europe
our l'y faire rentrer, & l'on apprit
ientôt que le 7e de Septembre il
voit conclu à la Haye une ligue of-
enſive & déffenſive avec le Roi de
grande Bretagne Guillaume IIIe &
vec les Etats Generaux des Provin-
es Unies. Ceux-ci s'obligeoient de
etirer par leurs armes communes
Monarchie d'Eſpagne d'entre les
nains du Roi de France, qui s'en
toit ſaiſi au nom du Duc d'Anjou
on petit-fils, quoique dans le trai-
é ce deſſein ne fût pas exprimé dans

toute ſon étenduë, c'eſt-à-dire jusqu'au recouvrement entier de toute la Monarchie d'Eſpagne, tel qu'elle avoit été poſſedée par le dernier Roi Charles IIᵉ, & qu'il fût seulement dit qu'on prenoit les armes pour *procurer à S. M. I. une ſatisfaction juſte & raiſonnable, touchant ſes prétentions à la Monarchie d'Eſpagne.* Cependant comme l'Empereur protestoit qu'elle lui appartenoit toute entiere, & que dans la ſuite les puiſſances alliées, & particulierement la nation Angloiſe, s'étoit déclarée plusieurs fois par la bouche de la Reine & de ſon Parlement, de ne mettre bas les armes qu'elles n'euſſent obtenu la reſtitution entiere de la ſuſdite Monarchie à la Maiſon d'Autriche, on peut dire que ce fut là le but de cette alliance, & la veritable cauſe de cette longue & cruelle guerre, qui a enſanglanté preſque toutes les contrées de l'Europe pendant l'eſpace de treize ans qu'elle a duré, toujours avec une égale fureur, ayant commencé en 1701. & n'ayant fini qu'en 1714. Mais la mémoire en eſt encore ſi ré-

 cente

cente, & les principaux évenemens ſi connus de tout le monde, que nous croyons pouvoir nous diſpenſer de les rapporter ici ; qui n'a pas entendu parler cent fois des fameuſes journées d'Hoſchtet, de Ramilli, de Brighuegua & de Dénain. Paſſons donc aux négotiations de la paix qui termina cette ſanglante guerre, & qui font le principal ſujet de nôtre hiſtoire.

Ce ne fut qu'en l'année 1711. qu'on commença à traiter ſerieuſement de la paix. Tout ce qui s'étoit paſſé juſques là, ſoit dans les Conferences de la Haye en 1709, ſoit dans celles de Gertrudemberg en 1710, n'avoit paru que comme un jeu, & une eſpece de comédie, que les Généraux des alliez, enflez des ſuccès ineſpérez de leurs armes, avoient voulu ſe donner aux dépens de la France. Ils en vinrent, (ce que la poſterité aura peine à croire) juſqu'à faire propoſer au Roi T. C. pour premier préliminaire de la paix, de violer les droits les plus ſacrez de la nature, en ſe chargeant lui ſeul de faire la guerre à ſon petit fils, pour

l'obliger à céder le Thrône d'Espagne à L'Archiduc. A ce premier préliminaire ils en ajoutoient un autre, qui n'étoit gueres moins étrange. C'étoit que le Roi pour sureté de sa parole, leur livrât quelques-unes de ses meilleures places, & qu'au cas que dans trois mois le Roi Philippe n'eût pas vuidé l'Espagne avec toute sa famille, ils demeureroient nantis de ces places d'ôtage, & seroient en droit de recommencer la guerre comme auparavant.

On en étoit en ces termes, c'est à dire, de ne pouvoir rien conclure avec les hauts alliez à la fin de 1710 lorsqu'au commencement de 1711 il arriva des changemens à la Cour d'Angleterre qui leur firent bien rabatre de leur fierté.

La Reine Anne d'Angleterre, mécontente de son General, le Duc de Marleborough, qui affectoit en tou l'indépendance, & particulierement dans la distribution des Emplois militaires, résolut de lui ôter le commandement de ses armées, & au même tems de renouveller entiérement son Conseil, qui jusques-là n'a

voit été presque composé que des parens, ou des creatures du General.

Le Nouveau Ministére, beaucoup plus moderé que l'ancien, pour des raisons d'une politique très sage que nous n'entreprenons pas de développer ici, crut qu'il étoit tems d'inspirer à la Reine des pensées de paix, & un désir sincere d'ajouter au tître de Reine toujours victorieuse, celui de pacificatrice de l'Europe.

Déja Mr. Prior avoit fait un voyage secret en France avec passeport. A son retour il fut accompagné de Monsieur Menager, député du commerce, qui de la part du Roi T. C. apporta des propositions, & un projet de paix contenu en sept articles. Comme on n'en parut pas content à Londres, parcequ'on n'y spécifioit pas assez les choses au gré des Anglois, il parut quelques jours après dans le public un autre imprimé plus détaillé, où l'on marquoit les conditions suivantes de la paix que la France & l'Angleterre vouloient faire.

I. Que les Royaumes de Naples, Sicile, & de Sardaigne, le Duché de

Milan, les forteresses de la Toscane qui appartenoient à la couronne d'Espagne, & toute la Flandre resteroient à jamais à la maison d'Autriche.

II. Que le Roi Philippe auroit toute l'Espagne, les Isles de Majorque & de Minorque, & les Indes occidentales.

III. Que pour la sûreté du commerce des Anglois & des Hollandois en Espagne, le Roi Philippe consentiroit que les Anglois eussent toujours garnison à Cadix & que la Compagnie de la Mer du Sud eût pleine liberté de s'établir dans le continent de ce païs-là, suivant l'acte du Parlement.

IV. Que les fortifications de Dunkerke seroient rasées, & le port ruiné.

V. Que les Hollandois pourroient nommer des députez pour traitter avec les Commissaires François touchant le barrieres necessaires.

VI. Qu'on donneroit des satisfactions & des sûretez aux autres alliez dans le Congrès general.

Nonobstant les plaintes du Comte de Gallas, Ministre de l'Empereur

à Londres, on ne laiſſa pas de communiquer ces propoſitions aux Miniſtres des alliez qui étoient actuellement en cette ville. Les Etats Generaux en ayant eû connoiſſance envoyerent Mr. Buis en Angleterre, pour y faire des remontrances, mais elles ne furent pas écoutées. Au contraire, la Reine & ſon Conſeil allerent toujours leur chemin, & déclarerent qu'ils vouloient entrer en conférence ſur les préliminaires propoſez. Ils nommerent la ville d'Utrecht, où la Reine envoyeroit ſes Plénipotentiaires. Elle fit en même tems ſçavoir cette reſolution aux alliez, & ayant aſſemblé ſon Parlement le 18e. Decembre, elle y déclara qu'elle avoit fixé le tems & le lieu d'un Congrès, où l'on traiteroit de la paix generale, nonobſtant les artifices de ceux qui ſe plaiſoient dans la guerre.

En conſequence de cette declaration la Reine, après s'être aſſurée des bonnes diſpoſitions de ſon Parlement pour la paix, ne tarda pas à nommer pour ſes Plénipotentiaires l'Evêque de Briſtol & le Comte de

Straford, qui après avoir reçu leurs instructions, partirent pour Utrecht, où ils trouverent le Maréchal D'Huxelles, l'Abbé de Polignac, & Mr. Ménager, Plénipotentiaires de France, qui s'y étoient déja rendus. Les autres puissances interessées firent aussi partir leurs Agens, qui arriverent tous à Utrecht en divers tems, mais sans bruit & sans appareil, ni honneurs rendus de la part de la ville.

La premiere entrevûë se fit le 29 de Janvier 1712. Ceux qui s'y trouverent furent les trois Plénipotentiaires de France, les deux d'Angleterre, quatre de Hollande, & deux de Savoye. Après qu'ils se furent mutuellement communiqué leurs pleins pouvoirs, l'Evêque de Bristol ouvrit les conferences par un discours qui roula sur la paix, comme le sujet de leur assemblée; l'Abbé de Polignac y répondit, & assura des bonnes intentions de S. M. T. C. pour la même fin.

Le lendemain il se tint une seconde assemblé dans le même lieu; mais seulement entre les Ministres des alliez. Il y fût résolu de continuer ain-

si tout le tems du Congrès. sçavoir, qu'après avoir traité avec les Minisres de France, on tiendroit d'autres conferences à part, où ceux-ci ne seroient point appellez ; afin qu'on pût y traiteravec plus de liberté, & concerter les propositions, ou les réponses qu'il leur faudroit donner.

Le 3[e]. de Fevrier on tint à la maison de ville la 3[e]. assemblée, qui dura trois heures. Là les Plénipotentiaires de France firent quelques propositions, qui ne parurent pas aux alliez devoir être acceptées. La principale étoit une suspension d'armes, qu'il y auroit de part & d'autres durant le Congrès, & qu'on admit les Plenipotentiaires du Roi Philippe & ceux des Electeurs de la maison de de Baviere, pour qu'ils pûssent y traiter, & soutenir les intérêts de leurs maîtres.

Le 6[e]. du même mois de Février Mr. le Maréchal D'Huxelles & l'Abbé de Polignac présenterent leurs propositions, & en donnerent copie aux Ministres des alliez qui s'y trou-

verent. Elles portoient pour titre, *Explication Specifique des offres de la France pour la paix generale, à la satisfaction de tous les interessez dans la guerre presente.*

Ce ne fut que le 5e. de Mars que les Ministres des alliez, selon les ordres de leurs Souverains, au lieu des réponses que les François demandoient, leur presenterent des demandes reciproques.

Ceux-ci promirent de les envoyer au Roi, & de leur communiquer les reponses qu'il recevroient. Le 3°. Mars le Maréchal d'Huxelles, dans la conference generale qui se tint ce jour-là, déclara que S. M. avoit vû les demandes des alliez, & que lui & ses collegues étoient prêts d'entrer en négociation avec eux, de la maniere pratiquée aux Congrès précédens.

La brieveté d'un extrait ne permet pas de suivre ici le fil de ces négociations, & de raporter toutes les pieces qui furent produites par les parties interessées dans ce grand procès.

Mais l'acte le plus décisif pour la paix, & qui couppa pied à

bien des intrigues & des longueurs affectées, fut la déclaration précise que le Comte de Straford fit au nom de la Reine de la grande Bretagne aux Etats de Hollande, le premier jour de Decembre de l'année 1712, sçavoir, que S. M. B. demandoit une prompte résolution, si l'Etat étoit porté ou non à signer immédiatement la paix sans plus de délai, & que s'il attendoit plus long-tems que deux ou trois semaines, S. M. seroit obligée de signer la sienne sans l'Etat. Depuis cette déclaration les Etats Generaux parurent très-disposez à tout ce que le Conseil de la Reine souhaitoit, témoignans d'accepter volontiers le dernier plan de paix que le Comte avoit proposé. C'est ce qui parut par leur lettre à la Reine dattée de la Haye le 23^e^. Decembre.

La paix fut donc résoluë, & non-seulement les Anglois & les Hollandois y donnerent les mains, mais aussi les Rois de Portugal & de Prusse, & le Duc de Savoye.

Le Roi de France, pour montrer qu'il avoit du penchant de la faire

auſſi avec l'Empereur, en fit propoſer le 14^{e} d'Avril 1713. un plan aux Miniſtres de Sa Majeſté Imperiale par l'entremiſe des Plenipotentiaires d'Angleterre, avec déclaration qu'on leur donnoit le tems juſqu'au premier de Juin pour l'examiner, & pour ſçavoir là deſſus les ſentimens de la Cour de Vienne, toutefois ſans differer la concluſion des traitez avec les autres Alliez, qui étoient déja prêts de ſigner la paix. Les Miniſtres d'Angleterre après la lecture des articles propoſez les ſouſcrivirent en les communiquant au Comte de Sinzendorf, premier Plenipotentiaire de l'Empereur, & à ſon Collegue, qui ne trouvant pas que leurs pleins pouvoirs les authoriſaſſent à les accepter, refuſerent d'y donner leur conſentement. Ceci n'empêcha pas que les Miniſtres des Puiſſances qui étoient convenus de leurs traitez particuliers ne les ſignaſſent le même jour.

Les Plénipotentiaires de France s'étant trouvez à deux heures après midi chez l'Evêque de Briſtol, où le Comte de Strafford ſe rendit auſſi,

y ſignerent les traitez de paix & de commerce entre la Grande Bretagne & la France, & comme les Miniſtres de Savoye y étoient ſurvenus, ils ſignerent en même tems celui de ſon Alteſſe Royale avec la France.

Le Comte de Strafford ayant ce jour là invité à diner les Miniſtres des Rois de Portugal & de Pruſſe avec ceux des Etats Generaux, & ayant pris avec ſoi ceux qui ſe trouvoient chez l'Evêque de Briſtol, & l'Evêque lui même, tous allerent à l'hôtel du Comte, où après le diné la paix fut ſignée. Les Portugais la ſignerent ſur les huit heures du ſoir, & les Miniſtres du Roi de Pruſſe à onze heures. Comme les Etats Generaux avoient à collationner deux traitez fort longs; ſçavoir, celui de paix & celui de commerce, leur ſignature ne ſe fit qu'à deux heures après minuit dans le même lieu.

Quelque tems après la ſignature des traitez, les Ambaſſadeurs les publierent eux-mêmes. Enfin, ſur les dix heures du matin on ſçut par des décharges de canon que la paix étoit faite.

La Reine d'Angleterre & le Duc de Savoye furent les premiers qui signerent aussi la paix avec le Roi d'Espagne, mais ce ne fut que le 13^e^ de Juillet, c'est à-dire, quatre mois après celle que tous les alliez avoient signée avec la France. Il survint même des difficultez qui retarderent assez longtems la paix des Etats Generaux avec l'Espagne, puisque cette paix ne fut signée que le 26^e^ de Juin de l'année 1714.

L'Empereur seul ne put se résoudre d'accepter la paix ; & ses Ministres eurent ordre de se retirer d'Utrecht, sans avoir rien conclu. C'est pourquoi le Roi de France se disposa à pousser la guerre contre l'Empire, & le Maréchal de Villars eut ordre d'y marcher à la tête d'une puissante armée, qui en moins de quatre mois assiégea & prit Landau & Fribourg, deux des plus fortes places de l'Allemagne.

Nonobstant ces avantages que le Roi de France venoit de remporter, S. M. ne laissa pas de proposer encore la paix, & d'offrir à l'Empereur d'en renoüer les traitez.

Février 1717.

En effet, ſur la fin du mois de Novembre le Baron de Hundhein, Miniſtre de ſon Alteſſe Electorale Palatine, & Mr. de la Houſſaye, Intendant d'Alſace, après quelques pourparlers, & quelques allées & venuës auprès des Generaux des deux armées, le Prince Eugene & le Marechal de Villars, avoient ſi bien réüſſi, qu'ils les engagerent à ſe rendre tous deux en même tems à Raſtad, où ils commencerent à conferer ſur les moyens de faire la paix. Comme on affecta un ſecret extraordinaire, & que les Generaux ſeuls conferérent enſemble, il n'eſt pas ſurprenant que le public ait ignoré les particularitez de leur traité. On refuſa conſtamment d'y admettre d'autres propoſitions, ou ſuppliques, que ſur ce qui concernoit la paix de sa Majeſté Imperiale, & de l'Empire avec la France.

Après bien des conteſtations qui faillirent plus d'une fois à rompre les conferences, le Prince Eugene écrivit lui-même les conditions, auxquelles l'Empereur pouvoit faire la paix. Il les conſigna au Maréchal,

proteſtant en même tems que c'éto la derniere volonté de S. M. I. & l priant de les accepter s'il pouvoit ou de les envoyer au Roi pour ſçavoir ſon ſentiment là deſſus.

En attendant la réponſe, ce Prince quitta la ville de Raſtad, & s'e alla conferer avec le Duc de Wirtemberg. Au bout de quelque tem le Maréchal le fit prier d'y reveni: Dèſlors le bruit ſe répandit que l Roi de France commençoit à ſe relâcher ſur certains articles, puiſqu' ſe déſiſtoit du Royaume de Sardaigne, & des grands dédommagemens qu'il avoit demandé pour l'Electeur de Baviere.

Enfin, on ſçut que les articles préliminaires (qui ne furent ſignez qu le ſixiéme de Mars) conſiſtoient e ce que la Sardaigne, & les autre Etats d'Italie, que l'Empereur poſſedoit alors, lui demeureroient, qu les Electeurs de la maiſon de Bavier feroient entiérement rétablis dan leurs Etats, que Fribourg, le vieux Briſſac & le fort de Kell feroien rendus à S. M. I. & que pour le reſte de la barriere entre l'Empire & la

France, on s'en tiendroit au traité de Riſvik. Il fut convenu qu'à Bade en Ergoun on tiendroit de nouvelles conferences avec des Miniſtres ſubalternes, pour achever le réglement des interêts particuliers.

Ces conferences commencerent le 10e de Juin entre ces Plenipotentiaires députez de la part de ſa Majeſté Imperiale, les Comtes de Goes & de Seilern, & de la part du Roi de France le Comte du Luc & Mr. de S. Conteſt. Elles ne finirent qu'au commencement de Septembre par la concluſion du Traité de Bade. Les deux Generaux qui avoient terminé celui de Raſtad, dont ce dernier n'étoit conſideré que comme une ſuite, ſe rendirent à Bade pour le ſigner.

Le Prince Eugene y arriva le 5e, & le Marechal de Villars le 6; le 7. le Traité fut ſigné.

Comme ce traité mettoit fin à de grandes diſſenſions, les Miniſtres paſſerent quelques jours à ſe féliciter, à ſe regaler mutuellement les uns les autres, juſqu'au 4e du mois de Septembre que tous partirent de Bade,

excepté les Secretaires d'Ambassades, qui demeurerent pour faire l'échange des Ratifications, qui devoient être apportées dans six semaines au plus tard. L'evacuation des places devoit se faire un mois après la ratification.

Le Comte de Rabutin porta le traité à Vienne dès qu'il fut signé, & le Marquis du Luc, fils du Comte de ce nom, le porta à Paris.

Nous finirons nôtre extrait en faisant avec l'Auteur de cette histoire des vœux ardens au ciel, pour la longue durée de cette paix tant désirée. Puissent les peuples en goûter éternellement les fruits, & les trouver aussi doux que ceux de la guerre ont été amers!

On croit devoir avertir ici le public que cette histoire est sur tout estimable, par un grand nombre de pieces curieuses & autentiques, qui ont été produites durant le cours des négociations de la paix, par les divers Ministres des puissances interessées.

ARTICLE XVIII.

ABREGE' DE GEOGRAPHIE, ou méthode pour apprendre facilement la disposition des diverses parties du Globe Terrestre, & ce qu'on y trouve de plus remarquable, avec un Dictionnaire Geographique très exact, pour servir de supplement à l'abregé. A Rouen, chez Richard & Nicolas Lallemant, près le College des RR. PP. Jesuites, 1716. *In 4°. pages 185. pour l'abregé, & 21. pour le Dictionnaire.*

LA Géographie est une de ces Sciences qui conviennent à tou-
es les personnes bien élevées, & elle
iit une partie considerable de l'édu-
ation de la jeunesse. Or c'est d'elle
u'on peut dire proprement, que
ous sçavons autant que nous nous
ouvenons : *tantum scimus, quantum
eminimus* : elle appartient particu-
erement à la mémoire aidée par l'i-
nagination ; il est donc d'une espece
e prudence, de proprotionner un
vre de Géographie aux forces de la

memoire : vouloir pour la ménager ne faire qu'un court abregé, c'est n lui laisser qu'une idée superficielle Au contraire, prétendre la charger d'un traité étendu, c'est l'accable & la confondre. L'Auteur de cet ouvrage a sçû habilement éviter l'un & l'autre inconvénient ; il tient un just milieu, c'est un abregé, mais qu ne retranche rien de ce qu'il est necessaire de sçavoir. Au reste, aprè de longues études de Géographie c'est encore necessité pour les arrêter dans sa memoire, d'avoir recours à un abregé : il s'agit d'en avoi un bon, & on estime que celui-c l'est veritablement.

L'Auteur commence par les notions necessaires des cercles de la sphere, par l'explication des terme usitez dans la Géographie, comme ceux de continent, isle, péninsule côte, cap, promontoire, golphe, & les autres : il passe aux divisions generales de la terre, & puis aux particuliéres. A l'égard de chaque païs, il marque son étenduë, & sa situation, par rapport aux longitudes & aux latitudes, & par rapport aux

utres païs qui l'environnent, les qualitez du terroir, la forme du gouvernement; le naturel & la Religion de ceux qui l'habitent, les ports de mer, les rivieres, les montagnes.

Rien ne paroit plus utile que le Dictionnaire Geographique, par son moyen on remet en sa memoire la situation des lieux qui en étoit échappée. L'Auteur ajoute aux noms François les Latins.

ARTICLE XIX.

LITURGIARUM ORIENTALIUM collectio &c. C'est à-dire, *Collection des Liturgies Orientales. Par Mr. Eusebe Renaudot Parisien.* A Paris, chez Jean Baptiste Coignard premier Imprimeur du Roi, ruë S. Jacques, à la Bible d'or, 1716. *In 4°. Tome premier, de 545 pages, & de* CXXVI I. *pour des dissertations.*

LE titre de cet ouvrage porte *Opera & studio Eusebii Renaudot*, par le travail & par l'étude de Mr. l'Abbé

Renaudot : ce n'est pas un travail précipi té, ni une étude vaine & de pure curiosité Il entra dès sa premiere jeunesse dans l grand dessein de la Perpétuité de la foi d l'Eglise touchant l'Eucharistie, & il y consacré le rare talent, & pour ainsi dire le don des langues qu'il a reçu du Ciel Ces deux volumes sont encore une conti nuation & comme un surcroît de preuve démonstratives de l'uniformité de doctrin touchant l'Eucharistie, entre l'Eglise Ro maine & celles d'Orient, qui se sont sépa rées d'elle par le schisme. Ce sont ces Egli ses même qui attestent dans leurs Litur gies, c'est à-dire, dans leurs Messes qu'elles croyent avec nous la presence réel le du Corps & du Sang de JESUS-CHRIS dans les sacrez mysteres, & la Transubstan tiation.

Tome I.

Mr. l'Abbé Renaudot dans la préfac donne au Cardinal Bona la juste loüang d'avoir composé un ouvrage accompli su les liturgies, & où rien n'est omis de c qui peut se dire de mieux. Il ajoute que d tant d'Auteurs qui avoient auparavant en trepris de traiter le même sujet, Pamelius & Genebrard sont les seuls qui mériten d'être nommez, mais que deux chose essentielles leur ont manqué, à celui-là l connoissance des langues, & à celui-c d'avoir vû les offices des Eglises d'Orient.

remarque encore qu'une indiſcrete pré-
ntion pour tous les uſages preſens de
Egliſe Latine a nui à pluſieurs qui ont
ſſé condamnation ſur tout ce qui n'y eſt
s conforme, ſans prendre garde que ce
'ils jugeoient repréhenſible, ſe trouve
même dans les écrits des Saints Peres.
Les Liturgies Grecques étoient devenuës
ez communes depuis l'édition qui en fut
te à Paris l'an 1560, & qu'elles eurent
inſerées dans la Bibliotheque des Peres,
ſur tout depuis l'excellent ouvrage du P.
par Dominicain : il n'en étoit pas de mê-
de celles des autres Egliſes. Car la tra-
ction des Meſſes Coptes faites par Victo-
s Scialach, Maronite, n'étoit nulle-
nt exacte, & les Editeurs du Miſſel Cal-
ique imprimé à Rome y avoient fait des
ngemens conſiderables.
Enfin, dans le tems que la controverſe
chauffoit touchant la Perpétuité de la foi
l'Euchariſtie, & que le Miniſtre Clau-
avec ſon ſtyle inſinuant tâchoit d'impo-
, & de faire accroire que les Egliſes
ientales ne s'accordent pas avec la Ro-
ine ſur cet article ; M. Colbert ayant
t venir d'Orient une grande quantité de
nuſcrits pour la Bibliotheque du Roi &
ur la ſienne, Mr. l'Abbé Renaudot s'ap-
qua à examiner & à traduire ceux qui
ntenoient les Meſſes & les Offices Eccle-
ſtiques. Le travail étoit d'autant plus
ficile & plus pénible, que les termes Ec-

clesiastiques & propres des Rubriques n'étant point d'usage ailleurs, ne paroissent pas dans les plus amples Dictionnaires ; de sorte que leur vraye signification ne sçauroit se découvrir que par la confrontation des endroits où ils sont employez : & les plus habiles, comme Pocok, Golius, Fabricius, Boderianus, s'y sont trompez. Ses traductions furent approuvées ; & la résolution ayant été prise de les imprimer avec les textes originaux, Mr. Colbert ordonna la fonte des caracteres necessaires. La mort de ce grand Ministre arrêta un dessein si utile : mais Mr. Bossuet, Evêque de Meaux, & d'autres personnes Sçavantes, persisterent à presser, que du moins les traductions & les notes fussent imprimées. Toutefois l'Auteur n'eut pas le même empressement ; & on voit combien il a differé.

Il loüe Mr. Simon de quelques bonnes observations tirées des Liturgies Coptes, Nestoriennes & Syriaques, & inserées dans ses notes sur Gabriel de Philadelphe, & sur le voyage du P. Dandini Jesuite au mont Liban. Quant aux Protestans, il dit qu'il n'y a rien à appréhender de leur part, & qu'ils ignorent parfaitement ces matieres. Hottinger, qui passe pour le plus intelligent d'entre eux, n'en sçait que ce qu'il a lû dans le livre du P. Morin sur les Ordinations ; & il en tire d'admirables conjectures : car Eutychius d'Alexandrie & Isa

fils de Zaara qu'il cite, ne parlent point des Sacremens ; & Ebu Edris, Mahometan, dont il rapporte de longs passages avec ostentation, ne merite pas d'être écouté, lorsqu'il s'agit des dogmes de la Religion Chrétienne.

Quelque peine qu'on soit résolu de se donner pour faire l'extrait de cet excellent ouvrage, on ne se flatte pas de réüssir d'une maniere qui réponde à l'estime qu'il merite, & qu'on en a conçu en le lisant. On parlera séparément des diverses pieces qui le composent.

Premiere Dissertation, sur l'antiquité & l'autorité des Liturgies.

Cette premiere dissertation est divisée en huit chapitres. Dans le premier, qui est destiné à faire voir l'uniformité des Liturgies Grecques & Latines, Mr. l'Abbé Renaudot dit que les Protestans, pour se tirer de l'embarras où les mettoient les Liturgies à l'usage des Grecs, mirent leur ressource dans la Critique, selon laquelle ils soutinrent qu'elles étoient supposées, qu'elles n'étoient ni de S. Basile, ni de S. Jean Chrysostome, ni des autres dont elles portent le nom : il se plaint que plusieurs Catholiques s'y laisserent surprendre, & que les Theologiens abandonnerent l'avantage qu'ils pouvoient prendre des Liturgies. Mais il n'en est pas ici, remarque-t-il

judicieusement, comme lors qu'il s'agit d'examiner si un ouvrage est veritablement ou n'est pas d'un tel Pere ; une Liturgie, pour faire foi, ne dépend pas du nom d'un Auteur particulier, de quelque considera-tion qu'il puisse être ; elle a pour garent l'Eglise entiere, où elle est en usage.

On ne sçauroit nier, sans être insensé, que les Apôtres, suivant le précepte de JESUS-CHRIST de célebrer l'Eucharistie, n'ayent appris aux Eglises qu'ils fondoient l'ordre & la maniere de s'acquitter de ce grand devoir de la Religion. Or c'est précisément ce que nous trouvons dans les Liturgies : l'uniformité que nous y voyons dans ce qui est essentiel, nous assûre, qu'elles ont la même origine, & qu'elles sont formées sur les enseignemens des Apôtres & des hommes Apostoliques. Les Protestans s'obstinent donc à fermer les yeux : selon eux il n'y a qu'incertitude, ils ne sçavent, disent ils, ni de quel pain, ni de quel vin JESUS-CHRIST a usé dans l'institution de ce mystere, ni quelles paroles il a prononcées, & voulu qui fûssent prononcées : de sorte que ne se proposant plus d'autre regle que leur caprice, & l'envie de s'éloigner de l'Eglise Romaine, chaque secte s'est prescrit sa maniere particuliere de faire la Céne. Les Lutheriens & les Anglicans ont cru devoir retenir les paroles, *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang* : Geneve a mieux aimé les abandonner, & re-

proche aux autres de garder la Messe Papistique.

M. Renaudot est persuadé, comme il l'explique au ch. 2[e], que l'ordre de la Messe prescrit par les Apôtres s'est gardé par Tradition, & sans être écrit pendant les premiers siécles : alors elle se disoit par cœur. S. Basile * l'a marqué expressément entre plusieurs autres Articles qui nous viennent de la seule Tradition Apostolique : *Quelqu'un des Saints, dit il, nous a t-il laissé par écrit les paroles sacrées de l'Invocation dans la Consecration du pain & du vin ?* Cela se prouve encore par le secret Religieux que gardoient les Fidelles sur ce saint Mystere : secret que les persecuteurs s'efforçoient d'extorquer d'eux à force de tourmens, & dont ils auroient été instruits, si dans la recherche qu'ils faisoient des livres sacrez, ils en avoient aussi trouvez qui continssent les Messes & les Liturgies, & l'on ne voit nulle part qu'ils ayent pû contenter leur curiosité.

Un des plus anciens Monumens de l'Eglise Grecque sont les Constitutions Apostoliques, que de sçavans hommes estiment avoir été compilées avant le Concile de Nicée, excepté quelques additions qui y ont été inserées dans la suite. Or il faut mettre au nombre de ces additions la Messe, par laquelle elles finissent, & qui est

[a] *L. de Spirit. S. c. 27.*

communément nommée la Meſſe de S. Clement ; car outre qu'elle n'a jamais été en uſage dans aucune Egliſe, elle ne paroit point dans la verſion Syriaque qui eſt très-ancienne & de plus de mille ans.

Quel avantage peuvent donc tirer les Proteſtans de leur frivole critique, & que leur ſert de dire, qu'une telle Meſſe n'eſt point de S. Baſile, ou de S. Jean Chriſoſtome ? Nous leur ſoutenons qu'il n'y a proprement qu'une Meſſe, que nous tenons de la tradition Apoſtolique : c'eſt toujours la même en ce qui eſt eſſentiel, & ces Saints, non plus que le Pape Gelaſe & S. Gregoire, ne ſe ſont pas donné la liberté d'y toucher. Toute la différence qui peut ſe remarquer entre les Meſſes ou les Liturgies particulieres, ſe réduit à des oraiſons préparatoires, ou d'actions de graces, ou à quelques cérémonies qui ne ſont qu'acceſſoires, comme on voit des Egliſes & des Monaſteres obſerver certains Rits qui ne ſont pas de l'uſage ordinaire de l'Egliſe Romaine. L'Auteur dans ce chapitre & dans le ſuivant fait voir la conformité qu'elles ont entre elles : & il n'oublie pas la confuſion dont ſe couvroit Matthias Flaccus Illyricus, qui ayant fait imprimer un ancien Ordre de la Meſſe pour l'oppoſer à celui d'aujourd'hui, s'efforça autant qu'il put d'en ſupprimer les exemplaires, à cauſe de l'indignation de ſon parti Lutherien, qui au lieu de l'oppoſition prétenduë n'y

trouva qu'une trop grande ressemblance.

Dans le ch. 4^e il examine la Critique de Rivet sur les Liturgies Grecques de S. Jacques, de S. Marc, de S. Basile, & de S. Jean Chrisostome ; il fait voir que ce Protestant n'a eû aucune raison de les traiter de supposées, & qu'en cela il a parlé de choses qu'il ne sçavoit pas. Ce n'est pourtant pas, dit-il, que les Catholiques les ayent mieux défenduës : ils devoient se retrancher au témoignage des Eglises qui en ont constamment usé avec le respect que merite ce qui vient de la Tradition des Apôtres, & ils pouvoient ajouter quantité de passages des Peres qui s'y rapportent visiblement.

Toutefois il n'est pas aisé, continüe-t-il au ch. 5^e, de déterminer le tems où elles ont été digerées & mises par écrit. Il approuve la pensée du Cardinal du Perron ; que la Liturgie de S. Jacques a été ainsi appellée, parce qu'elle étoit à l'usage de l'Eglise de Jérusalem ; celle de S. Marc à l'usage de l'Eglise d'Alexandrie ; & que celles de S. Basile & de S. Jean Chrisostome étoient à l'usage de l'Eglise de Constantinople : & cet usage des principales Eglises écarte tout soupçon de fraude & de supposition.

L'Auteur pose une regle qui paroit certaine, que l'Eglise n'a point pris des Hérétiques ses Offices Divins ; mais qu'au contraire les Hérétiques ont emporté les

Offices Divins en sortant de l'Eglise : d'où il conclut que les Liturgies ont été écrites avant le Concile d'Ephese. Car 1°. Les Nestoriens gardent à peu près celle de Constantinople ; & c'est veritablement S. Jean Chrisostome, qui étant peu auparavant Patriarche, l'a mise dans l'ordre où elle est. 2°. Les Syriens Catholiques & Jacobites, se servent également de celle de S. Jacques, laquelle apparemment fut redigée par S. Cyrille de Jerusalem. 3°. Les Catholiques & les Monophysites en Egypte n'eurent pendant quelques siecles qu'une même Messe, que ceux-là appellerent la Messe de S. Marc. 4°. Il est constant par le témoignage de Pierre Diacre, écrivant aux Evêques d'Afrique exilez en Sardaigne, & par celui du Concile *in Trullo*, que S. Basile a composé une Liturgie. A propos du passage cité de la Liturgie de S. Basile par Pierre Diacre, M. R. remarque le jugement précipité des Critiques, qui ont prononcé qu'il ne se lit point dans celle d'aujourd'hui ; d'où ils ont inferé que ce n'est plus la même : neanmoins il y est mot pour mot en ce qu'il a de spécial, & le reste qui est plus general, peut avoir été recueilli de divers endroits, où il est au moins en substance & pour le sens.

Dans les premiers tems, dit-il au ch. 6e, la Messe se celebra en langue vulgaire, en Latin dans l'Occident, où la langue Latine étoit celle du peuple, ou au moins en-

tenduë communément ; en Grec dans la Grece, en Grec & en Syriaque dans la Syrie, en Grec & en Egyptien dans l'Egypte, en Ethiopien dans l'Ethiopie, en Armenien dans l'Armenie. Cependant les peuples par ſucceſſion de tems ont changé de langage, & les Egliſes ont retenu le premier par reſpect pour l'antiquité. C'eſt un raiſonnement pitoyable d'Uſſerius, qui pour condamner la pratique de l'Egliſe Romaine, de celebrer les Offices Divins en Latin, lui objecte l'ancien uſage de les celebrer en langue vulgaire de chaque païs. Il n'a pas fait reflexion, qu'en cela l'Egliſe Romaine n'a rien de particulier : les Grecs ont conſervé dans les Offices Divins le Grec, qui n'eſt plus entendu du peuple, & qui ne s'apprend que par étude ; il en eſt de même du Syriaque, de l'Armenien, du Copte, ou de l'Egyptien, de l'Ethiopien ; & les Neſtoriens ont porté le Syriaque dans la Perſe, la Tartarie, les Indes, & juſqu'à la Chine, où certainement il n'étoit pas la langue vulgaire.

Au reſte, l'autorité des Liturgies eſt d'autant plus grande en ce qui concerne la foi, comme le fait remarquer M. l'Abbé Renaudot au ch. 7[e], que ce n'eſt pas celle d'un Docteur particulier, de quelque merite & de quelque conſideration qu'il ſoit, mais celle de l'Egliſe qui s'explique elle même, c'eſt ſa voix & ſon témoignage. S. Auguſtin & le Pape Celeſtin oppoſoient

aux Pelagiens les Oraiſons de l'Egliſe comme un argument évident de la neceſſité de la grace : & celui que fourniſſent les Liturgies eſt invincible contre les Proteſtans touchant la preſence réelle du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. C'a été dans tous les tems & dans toutes les ſocietez Chrétiennes, quoique ſeparées de communion ſur d'autres points, la même maniere de la conſacrer.

Selon le calcul imaginaire de Rivet & d'Uſſer, l'Antechriſt ſe formoit à Rome vers le Pontificat de Gregoire, quand la réalité, l'invocation de la ſainte Vierge & des Saints, la priere pour les morts, commencerent à s'introduire dans la Meſſe : mais il eſt conſtant que deux cens ans avant leur époque chimerique de la naiſſance de l'Antechriſt, tout ce qui leur déplait ſi fort étoit comme aujourd'hui dans toutes les Liturgies ; on les défie d'en produire une ſeule qui ſoit à leur gré, & exempte de ce qu'ils appellent des erreurs. Certainement les Egliſes avoient leur méthode de celebrer les ſaints myſteres, & elles étoient perſuadées qu'elles la tenoient des Apôtres, ou des hommes Apoſtoliques ; & par cette raiſon les Egliſes d'Alexandrie & de Jeruſalem remontoient à S. Marc & à S. Jacques. Que ſont elles devenuës, ces methodes primitives & émanées des Apôtres ? Comment les Egliſes ont elles abandonné un tréſor qui leur étoit ſi précieux ?

Février 1717.

Les Grecs se sont avisez assez tard de faire une querelle à l'Eglise Romaine sur le pain azyme, les Coptes Jacobites se sont élevez contre l'abus des Syriens Jacobites qui mêloient dans le pain un peu de sel & d'huile. Que de disputes contre les Arméniens, qui ne mettent point d'eau dans le Calice! Or si ce qui paroit n'être qu'accessoire a causé de si grandes contestations; des innovations essentielles, & qui eussent interessé la foi, auroient-elles été tolerées?

S'agit-il donc de la dévotion envers la sainte Vierge, de l'intercession des Saints, de la priere pour les morts? Les Liturgies rendent témoignage de la creance de toutes les Eglises.

S'agit-il du point le plus contesté, sçavoir, si les Eglises d'Orient conviennent avec l'Eglise Romaine de la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie & de la Transubstantiation: Les Liturgies orientales le décident: elles énoncent les paroles de la consécration dans leur simplicité, qui presente naturellement à l'esprit le corps de Jesus-Christ, sur tout à l'égard du commun des Fidelles, qui s'arrêtant à la signification propre des mots, ne vont pas chercher des sens figurez & détournez: impression de presence réelle fortifiée par l'ordre des Liturgies, où le Prêtre donnant la communion avertit que *c'est le corps de Christ, le sang de Christ*, & le commu-

niant répond qu'il le croit ainsi, *Amen.* D'ailleurs, ce qui précede la consécration & la communion, l'invocation du S. Esprit pour faire le changement du pain & du vin au corps & au sang de Jesus-Christ, les oraisons adressées à Jesus Christ comme present, les actions de graces qui suivent, tout cela ne donne point une autre idée, que celle de la Transubstantiation ; impression encore fortifiée par les Catécheses & par les Homelies, qui inculquent que c'est veritablement le corps & le sang du Sauveur, & qu'il faut que les sens cedent à la foi ?

Les Protestans ont senti la force de ce témoignage ; & voyant les expressions & toute l'action des Liturgies si contraires à ce qu'ils enseignent, ils ont été contraints de se faire un ordre tout nouveau pour leur Céne. Ainsi comme ces simples paroles, *Ceci est le corps de Christ*, font entendre à celui qui s'approche de la communion, qu'il va recevoir le corps de Jesus-Christ, l'Eglise Anglicane, pour détourner un sens qui la condamne, a substitué une longue phrase, *Recevez & mangez ceci en mémoire que Christ est mort pour vous, & nourrissez vous en dans vôtre cœur par la foi avec action de graces.*

Les Coptes ont aussi fait une addition, mais c'est une profession plus expresse de leur parfait consentement en cette matiere avec l'Eglise Romaine : puisqu'ils décla-

rent qu'ils croyent que c'eſt le même corps que Jeſus Chriſt a pris de la Vierge Marie, dans lequel il a ſouffert & eſt reſſuſcité.

Les reflexions de l'Auteur ſont ſi juſtes & ſi ſolides, qu'en les repaſſant on ne penſe pas à ſe renfermer dans la brieveté qu'exige un extrait. Il en ajoute d'autres ſur l'adoration de l'Euchariſtie, ſur la coutume de l'emporter chez ſoi, & de la porter aux abſens, afin de procurer aux Fidelles la conſolation de communier tous les jours, ou dans la neceſſité : coûtume qui a ceſſé, quand l'accès libre aux Egliſes a été permis ; coûtume que les Proteſtans ſont obligez de déſapprouver, eux qui ne reconnoiſſent le Sacrement de l'Euchariſtie que dans l'action de leur Céne.

N'eſt-ce point, peuvent-ils objecter, demander trop de déference pour l'autorité des Liturgies, vû que celles des Neſtoriens & des Jacobites contiennent quelques expreſſions conformes à leurs erreurs? Il n'eſt pas difficile de répondre. Car en premier lieu puiſque les ſeules Liturgies à l'uſage des Neſtoriens contiennent des expreſſions conformes à leur hereſie particuliere, c'eſt une prevarication manifeſte de ces heretiques ; & il en eſt de même dés Liturgies à l'uſage des Jacobites : comme au contraire c'eſt la pure tradition Apoſtolique, lorſqu'on voit les Liturgies convenir toutes entre elles ; & en effet elles conviennent à confirmer la créance de la pre-

sence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.

Secondement, les Liturgies corrompuës sont encore le témoignage & la voix des Eglises touchant leur doctrine. Ainsi quand les Jacobites y confessent une seule nature en Jesus Christ, sans mélange & sans confusion de la divinité & de l'humanité, qu'ils y recitent le nom de Dioscore & de Severe sans faire mention d'Eutyches, il seroit injuste de leur imputer d'autres sentimens. Lors donc qu'ils y attestent la créance de la presence réelle de Jesus-Christ, il est déraisonnable de pretendre qu'ils ne la croyent pas.

Dans le ch. 8e, le sçavant Auteur traite des rubriques & des ceremonies, dont il prouve l'antiquité, & il expose le rapport qu'elles ont au dogme Catholique de l'Eucharistie.

Seconde Dissertation, sur les Liturgies des Coptes & d'Alexandrie.

Le sujet de cette Dissertation est un fond d'érudition, que personne avant M. l'Abbé Renaudot n'avoit bien cultivé, & peut-être n'avoit été en état de bien cultiver. Outre qu'il possede parfaitement les langues, il a eû en son pouvoir & a consulté un grand nombre de manuscrits, cinq de la bibliotheque du Roi, & d'autres des bibliotheques du Vatican, de Florence, de M. Colbert, de la sienne.

Les Coptes ont trois Liturgies à leur

usage & en leur ancienne Langue ſous le nom de Saint Baſile, de Saint Gregoire le Théologien, ou de Nazianze, & de Saint Cyrille d'Alexandrie : elles ſont traduites en Arabe pour la commodité des Prêtres, qui la plûpart n'entendant pas le Copte ne ſçauroient pas ce qu'ils prononcent. Scaliger en ayant recouvré un exemplaire l'envoya à Ausbourg à Velſer, & celui ci à Rome, où Scialach, Maronite, traduiſit les liturgies ſur l'Arabe, qui étoit ſa langue naturelle, en ſorte qu'il n'a pas rendu exactement le Copte, qu'apparemment il ignoroit. Velſer fit imprimer cette traduction à Ausbourg l'an 1604, & elle a paſſé dans la bibliotheque des Peres.

Scaliger crut que ces Liturgies Coptes & Arabes ſont plus anciennes que les Grecques ; & M. R. montre évidemment qu'elles ont été copiées d'après, des phraſes Grecques y ont même été conſervées en quelques endroits. Le modéle ſur lequel elles ont été dreſſées, eſt principalement la Liturgie de Saint Marc, que le ſçavant Auteur prouve, contre le ſentiment ordinaire des Critiques, être ancienne, & avoir été dans les premiers tems à l'uſage de l'Egliſe d'Alexandrie. Elle fut traduite en Latin par Jean de Saint André, Chanoine de Paris, ſur un manuſcrit du Cardinal Sirlet, & imprimée en 1583. M. R. a examiné le manuſcrit à Rome, & le juge de plus de ſept cens ans : il avoit été tiré d'un

ancien Monastere de l'Ordre de S. Basile en Calabre.

Un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi & de six cens ans merite une attention particuliere, parce qu'il contient, comme M. l'Abbé Renaudot le juge, les Liturgies usitées à Alexandrie & en Egypte avant l'irruption des Mahométans; ce sont celles de Saint Basile & de Saint Gregoire le Théologien, dont le texte est sur le devant des feuilles, & sur le revers une version Arabe differente de celle qui accompagne les Liturgies Coptes. La confession de foi que font les Jacobites avant la communion est ajoutée à la Liturgie de Saint Basile, & en termes qui expriment, leur héréſie en les distinguant des Eutychiens. *Il a pris sa chair de nôtre sainte Dame la Mere de Dieu toujours vierge Marie, il l'a faite une avec & sa divinité sans mélange, sans confusion, sans changement.* A la verité les Historiens de la secte ne parlent de cette addition faite dans les Liturgies, que sous les Patriarches Gabriel & Jean, celui-là ordonné en 1131., & celui-ci en 1174: mais il faut remonter plus haut, & vraisemblablement jusqu'au Patriarche Benjamin; le manuscrit du Roi en est la preuve, outre que tous les manuscrits Coptes dont on a connoissance, lui sont conformes. Les Historiens doivent donc être entendus en ce sens, que l'addition *d'une nature* fut alors admise généralement, & dans les Monasteres, particulierement dans celui

de Saint Macaire, qui se distinguoit par son attachement aux anciens usages.

Trois choses sont encore dignes de remarque dans le manuscrit dont il est question. 1°. le titre de la Priere pour le Patriarche, *Priere pour le Pape* : & elle est concuë en ces termes. *Souvenez-vous, Seigneur, de nôtre très saint & bienheureux Archevêque Abbé nôtre Pape & Patriache de la grande ville d'Alexandrie.* Comme il n'y est fait mention d'aucun autre Prélat, il semble avoir été destiné au service de l'Eglise Patriarcale.

2°. Parmi les Saints dont il y est fait commemoration, Dioscore & Sévére ne sont point nommez.

3°. Il y a des prieres pour les Rois Chrétiens.

Troisiéme dissertation, sur la Langue Copte.

Le P. Kirker est excusable d'avoir eû le défaut ordinaire de ceux qui traitent un nouveau sujet, & qui défrichent une nouvelle science, de s'en former une idée trop haute. Comme il fut le premier à s'appliquer à la langue Copte, il estima qu'elle étoit celle de la Cour des Rois Pharaons, & qu'elle donneroit la clef des inscriptions gravées sur les obélisques & sur les pyramides, il ajouta qu'elle est la mere & la source originale de la langue Greeque: en avançant il se désabusa lui même, il n'y trouva pas le secours qu'il s'en étoit promis pour l'intelligence des inscriptions Egyptiennes,

& il reconnut que le Grec n'en dépend point. D'ailleurs, il manquoit de beaucoup de bons livres, qui depuis ont été apportez du Levant, & qui donnent une connoiſſance plus parfaite du langage Copte. Voſſius, ſans le ſçavoir, a décidé que c'eſt un mélange & une eſpece de jargon composé du Lybien & de l'Arabe, lequel ne commença à avoir cours que depuis Saladin & ſous le regne des Yubides. C'eſt précisément, reprend Mr. l'Abbé Renaudot, l'époque où l'Arabe prévalant fit diſparoitre le Copte de l'uſage ordinaire, & où les traductions Arabes devinrent neceſſaires pour entendre les offices divins.

Enfin, c'eſt une penſée, pourſuit-il, abſolument inſoutenable, que le Copte n'a jamais été la langue d'un peuple, que c'eſt une langue factice & inventée depuis cinq cens ans comme à plaiſir & par caprice. Car il eſt conſtant par pluſieurs endroits de l'hiſtoire d'Alexandrie, que le Copte étoit la langue vulgaire d'Egypte : Sévére Evêque d'Aſchmonin, qui le premier a écrit cette hiſtoire, dit qu'il a été aidé par un Diacre pour traduire la vie d'un Patriarche : il raconte que le Patriarche Yuçab parlant Copte aux Evêques devant le Magiſtrat Mahométan, fut trahi par un des aſſiſtants, qui l'entendoit, & qu'un nommé Marc fils d'Elkonbar ſe fit ſuivre d'un grand peuple, parce qu'il leur expliquoit les livres ſaints du Copte. Athanaſe Evêque de Xus dans la Thébaïde dit dans

un petit ouvrage de Grammaire, qu'autrefois les Ecritures étoient lûës en Grec & expliquées au Peuple en Copte, & que de son tems elles étoient lûës en Copte & expliquées en Arabe. Le Géographe Makrisius, parlant d'Osioura, remarque que l'ancienne langue s'y étoit conservée. A ces témoignages on peut ajouter celui des manuscrits qui sont de plus de cinq cens ans, entre autres celui des quatre Evangiles écrit par Michel Metropolitain de Damiete & offert à Marc fils de Zaata Patriarche d'Alexandrie ordonné l'an 1174. A en juger par la raison, qui pourra jamais comprendre que les Patriarches, les Evêques, le Clergé, se soient avisez & ayent convenu de bannir des Offices divins la langue à laquelle ils étoient accoutumez, pour en prendre une nouvellement inventée & qu'ils ignoroient, & que les peuples n'ayent point murmuré d'une innovation si bizarre? Combien d'autres langues ont cessé d'être vulgaires, & dira-t-on qu'elles n'ont jamais existé? Les inscriptions Persiennes, Palmyréniennes, Puniques, n'ont pû encore être déchiffrées: s'ensuit-il qu'elles ne sont qu'un jeu, & qu'il n'y a point eû de telles langues? Enfin, si une langue parce qu'elle n'est plus celle d'un peuple, devient suspecte, c'en est fait du Grec & du Latin; l'Hebreu ne sçauroit se défendre, puisqu'il a cessé d'être de l'usage ordinaire depuis la captivité de Babylone.

Touchant le nom des Coptes, M. R. fait

obſerver qu'il n'y a que les Mahométans à les nommer *Kibt* & au plurier *Akbat*, qu'eux mêmes ſe donnent rarement ce nom de *Kibt*, & ſeulement par rapport à ce qu'ils ſont Jacobites, & pour ſe diſtinguer des Melchites, qui ſelon la définition du Concile de Calcedoine croyent deux natures en JESUS CHRIST. Mais quand il s'agit d'un habitant d'Egypte, ils diſent Ηαιγύπτιος, ou Νιγύπτιος, ou Ηαιρεφχημι; d'où il paroit que le nom de *Kibt* vient de celui d'Egypte, en retranchant la premiere lettre.

Quatriéme diſſertation, du Patriarche d'Alexandrie.

Les Jacobites d'Egypte ont cet avantage ſur les autres ſectes de l'Orient, qu'ils prouvent une ſucceſſion Apoſtolique & non interrompuë de leurs Patriarches depuis Saint Marc, fondateur de l'Egliſe d'Alexandrie, car on ne doit pas compter pour une interruption l'eſpace de vingt ans que le ſiege Patriarcal vaqua par les mauvaiſes pratiques d'un Prêtre ambitieux, nommé David, après la mort de Jean 74e. Patriarche arrivée l'an 1216; ſucceſſion néanmoins malheureuſe, en ce que depuis Dioſcore elle dégénéra en une longue ſuite d'heretiques Monophyſites, tandis que les Catholiques continuent de leur part à avoir des Patriarches. Ainſi il y eut deux Patriarches d'Alexandrie, comme il y en a encore deux aujourd'hui, l'un Melchite, ou Grec, l'autre

Jacobite, ou Copte. Il faut pourtant excepter un intervalle d'environ 97. ans, que les Mahometans Arabes ayant envahi l'Egypte l'an 640, en chasserent les Grecs, & ne leur permirent d'y retourner qu'en 730. Ce qui restoit de Melchites envoyoient à Tyr pour les ordinations.

Mr. Renaudot rend suspectes celles des Syriens Jacobites, parce que Severe d'Antioche & Jacques Baradat sont accusez de n'y avoir pas observé la discipline de l'Église : & les Historiens Nestoriens. Maris & Amrus, assûrent que ce Jacques n'étoit pas Evêque, qu'il eut néanmoins la témerité d'ordonner plus de deux mille tant Evêques que Prêtres. D'ailleurs, ces Jacobites n'ont point eû un Patriarche à Antioche.

Quant aux Nestoriens, en vain ils se flattent que Séléucie, qu'ils choisirent pour Metropole, & où ils établirent leur principal siége, après avoir été chassez de l'Empire Romain, est une Eglise Apostolique : leur prétention n'est fondée que sur l'autorité des Canons Arabiques attribuez au Concile de Nicée, & composez depuis que les Arabes ont étendu leur domination dans l'Orient.

Autrefois les Patriarches d'Alexandrie se contentoient du simple tître d'Archevêques d'Alexandrie, que les Jacobites, à la mode des Orientaux ont amplifié, le nommant, *Très Saint Pere Archevêque de la grande ville d'Alexandrie, & de Fostate de Babylone, des Nomes ou des provinces d'Egyp-*

te, de la Thebaïde, de la Pentapole, d'Afrique, d'Ethiopie, des Axumites, de Nubie, de Macouris, & de la Religion ſupérieure. Foſtate de Babylone eſt le Caire, où toutefois il y a un Evêque particulier : l'on ne ſçait point qu'il reſte aucune Egliſe ni dans la Pentapole, ni dans la Nubie. Lui-même dans les lettres qu'il écrit, il s'appelle *Archevêque de la grande ville d'Alexandrie, du Caire, & de toute l'Egypte, d'Afrique, de la Pentapole, de Lybie, d'Ethiopie & de Nubie.* Et quand on lui écrit, c'eſt *au Pere des Peres, Evêque des Evêques, Patriarche d'Alexandrie &c.*

Comme on ſe ſent obligé à ſe reſſerrer encore davantage, on remarquera ſeulement que M. R. réfute doctement & ſolidement Selden, & les autres Presbyteriens, qui ont voulu ſe prévaloir de ce qu'a écrit Eutychius, Que S. Marc avoit ordonné, qu'il y eût toûjours douze Prêtres à Alexandrie, qui à la mort du Patriarche éliroient un d'entre eux pour lui ſuccéder, imposeroient les mains à l'Elû, le beniroient, & l'établiroient Patriarche : ce qui s'obſerva, dit Eutychius, juſqu'à Alexandre, prédeceſſeur de S. Athanaſe, lequel ôta ce droit aux douze Prêtres.

Maintenant l'élection ſe fait par les Evêques, le Clergé, & les principaux de la nation, tantôt à Alexandrie, tantôt au Caire, & quelquefois dans le Monaſtere de S. Macaire ; elle tombe toujours ſur un Moi-

ne, qui est obligé de continuer pour son vivre dans les observances Monastiques. M. R. tire tout ce qu'il dit des sources originales, les plus sûres, quoi qu'inconnuës à la plûpart des Sçavans; sçavoir, d'Ebnassal, d'Abulbircal, & des autres Canonistes & Historiens Jacobites.

Il ajoute de doctes remarques sur la Notice du Patriarcat d'Alexandrie, inserée par Beverege dans ses Pandectes, ou sa collection des Canons.

Liturgies, Remarques.

Ce premier tome contient une nouvelle traduction Latine sur le texte Copte, des Liturgies de S. Basile, de S. Gregoire le Théologien, & de S. Cyrille, avec les Liturgies de S. Basile, de S. Gregoire, & celle de S. Marc en Grec & en Latin.

Dans les Remarques de Mr. l'Abbé Renaudot c'est la même abondance d'érudition, que dans ses dissertations : & il ne laisse aucune partie du rit Copte qu'il n'explique par les Auteurs mêmes de la secte & de la nation, marquant exactement ce qu'il y a de commun, ou de particulier; par rapport à ce qui se pratique dans les autres Eglises.

Il ne doute pas qu'il n'y ait eû une ancienne version de l'Ecriture en Egyptien : c'étoit la seule langue qu'entendoient S. Antoine, S. Jean de Lycople, les Moines

de Nitrie, de Scetis & de Tabenne, qui néanmoins vacquoient le jour & la nuit à la psalmodie, & qui s'occupoient de la lecture des livres Saints. On voit encore plus de deux cens ans après les Evêques d'Egypte souscrire en leur langue aux Conciles d'Ephese & de Calcedoine, parcequ'ils ne sçavoient pas le Grec. Il est pourtant vraisemblable que dans les offices divins les leçons de l'Ecriture Sainte se lisoient premierement en Grec par respect, & puis en Egyptien : ce qui se prouve par les phrases Grecques qui sont restées dans les Liturgies Coptes, & par les vieux Glossaires qui commencent par les mots Grecs, & les explique en Copte & en Arabe.

Une remarque des plus importantes regarde l'invocation du S. Esprit après les paroles de la Consécration, afin qu'il sanctifie & qu'il change le pain & le vin au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST. Toutes les Liturgies Grecques & Orientales conviennent en ce point, qui n'est devenu un sujet de contestation qu'après plusieurs siécles. Dans le 14e quelques Théologiens Latins s'en formaliserent, & Cabasilas en leur répondant se contenta de justifier l'usage de son Eglise dans l'invocation du S. Esprit, sans user de récrimination contre l'Eglise Romaine. La dispute alla plus loin au Concile de Florence où le Cardinal Turre Cremata accusa les Grecs d'attribuer la consécration de l'Eucharistie, non pas

aux paroles de JESUS-CHRIST, mais à l'invocation du S. Esprit : ils répondirent qu'ils suivoient seulement la pratique ancienne des Peres, sans prétendre rien ôter aux paroles sacrées de JESUS-CHRIST, de l'efficace & de la dignité qui leur convient. Toutefois Marc d'Ephese ne se tint pas là, & il soutint dans un écrit qu'il composa que la Consécration n'est accomplie que par l'Invocation du S. Esprit.

Quoi qu'il en soit des Grecs, dit Mr. l'Abbé Renaudot, il ne faut pas confondre avec eux les Jacobites, ni les autres Orientaux, qui n'ont pas même entendu parler qu'il y ait eû là-dessus aucune contestation. Ils entendent simplement, ajoute-t il, les Oraisons de l'Eglise, dans la créance qu'elle ne prie pas en vain, & que Dieu selon la promesse de JESUS-CHRIST opere ce qu'elle lui demande pour la consécration du pain & du vin : ils croyent que les paroles de Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST sont necessaires ; & s'ils donnent beaucoup à l'Invocation, ce n'est pas pourtant jusqu'à dire qu'elle fait seule le changement, ou qu'il n'est pas fait avant qu'elle soit prononcée.

A la verité les expressions de Gabriel Patriarche d'Alexandrie dans son Rituel, de l'Auteur de la science Ecclésiastique, de Sevére Evêque d'Aschmonin, Coptes, & de Denys Barsalibi Syrien, semblent incliner vers le sentiment de Marc d'Ephese;

mais elles peuvent avoir un autre ſens ; ſçavoir, que l'Invocation étant prononcée, le pain & le vin ſont faits veritablement le Corps & le Sang de Jesus-Christ, lorſque tout ce qui ſe rapporte à l'inſtitution des Apôtres pour la célébration des myſteres eſt accompli. Ils croyent donc que la Conſécration eſt conſommée, quand le Prêtre ayant prononcé les paroles de Jesus-Christ ſelon l'intention de l'Egliſe, le S. Eſprit, conſommateur des Sacremens, & invoqué par les priéres de l'Egliſe, tombe ſur les dons propoſez. Ils agiſſent & parlent à la façon des hommes, qui demande une certaine ſucceſſion & un certain eſpace de tems, diſtingué au moins par la penſée, dans le changement miraculeux qui ſe fait en un moment, & ce qui ne s'exprime que par une ſuite de paroles.

En finiſſant on fera deux réflexions. 1°. La difficulté devient plus grande, ſi dans le Rit Copte les paroles que Jesus-Christ prononça en inſtituant l'Euchariſtie, ne ſe récitent qu'hiſtoriquement ; & ſi le peuple par ſes *Amens* réïterez témoigne ſeulement, qu'il croit que Jesus-Christ a agi & parlé, comme le Prêtre le récite à l'Autel.

2°. Les Evangeliſtes qui nous rapportent les paroles & les actions de Jesus-Christ en ce ſacré banquet, & qui de ſa part nous avertiſſent de faire de même ; & S. Paul, qui nous promet de nous inſ-

truire, ne disent rien de cette Invocation du S. Esprit : il est donc indubitable qu'elle est seulement ajoutée à la Liturgie, comme le sont les autres Oraisons, & que toute l'efficace de la consécration est comprise dans les seules paroles de JESUS CHRIST. *Les hommes ne consacrent pas l'oblation*, dit S. Jeân Chrysostome [a], *c'est celui-là même qui l'a consacrée : les paroles que Dieu a prononcées, le Prêtre les répéte.* Et S. Ambroise [b], *Que disons nous de la divine Consécration, où les paroles du Seigneur nôtre Sauveur operent : car le Sacrement que vous recevez est l'effet des paroles de Jesus-Christ.*

[a] Homil. 2. in 2. Timoth. [b] L. de init. c. 9.

ARTICLE XX.

HADRIANI RELANDI PALÆSTINA ex monumẽtis veteribus illustrata. C'est-à-dire, *Description de la Palestine sur ce que les Anciens en ont écrit. Par Hadrien Reland.* A Utrecht, chez Guillaume Broedelet, 1714. *Deux tomes in 4°. faisant* 1068 *pages, sans compter de longues tables.* Se vend à Paris chez Montalant, Quay des Augustins.

ON revient volontiers aux ouvrages de Mr. Reland. On donna dans ces Me-

moires au mois d'Octobre 1712. un extrait de ses Antiquitez sacrées, & au mois de Janvier 1713. un autre de ses dissertations sur les medailles Samaritaines : voici la description de la Palestine, telle qu'il se l'est formée sur ce qu'il a lû & observé dans les Anciens Auteurs. Cette partie du monde est peutêtre celle qui a le plus souffert de la vicissitude des tems : autrefois habitée par un peuple infini, elle est aujourd'hui presque déserte ; & de tant de villes florissantes, il n'en reste que le nom dans les livres, sans pouvoir même en découvrir les vestiges sur la terre, à l'exception de Jérusalem, de Tyr, de Sidon, & de peu d'autres.

De là il est arrivé, dit Mr. Reland, que ceux qui ont entrepris de tracer des Cartes Geographiques de la Palestine, ne voyant rien pour se regler touchant la situation des villes qui ne subsistent plus, semblent les avoir placées au hazard, ou à leur gré. Les Cartes d'Adrichomius sont estimées les meilleures : & quoique souvent retouchées, elles sont encore chargées de fautes. C'est donc aux monumens antiques qu'il faut avoir recours, on doit consulter les livres Saints, examiner les Auteurs qui ont eû une plus grande connoissance du païs, considerer les Itineraires. C'est aussi à quoi l'Auteur s'est appliqué : & sans aucun égard pour ce que les modernes ont pû penser, ou dire, il s'en est uniquement rapporté

aux témoignages des Anciens. C'eſt d'eux qu'il a pris dans les cartes Geographiques dont ſon ouvrage eſt rempli, la poſition & les diſtances des lieux qu'il repréſente, avec la ſage circonſpection de ne point y marquer ceux dont il n'a pû avoir d'aſſurance.

Ce qu'on vient de dire juſtifie déja la briéveté de cet Extrait, n'étant pas poſſible d'y renfermer les détails que requiert la deſcription d'un païs, ni le grand nombre des citations qui y ſont employées. Sera-t-il permis de dire, que la Paleſtine doit par reconnoiſſance à l'érudition de Mr. Reland la plus belle de ſes palmes.

Son ouvrage eſt diviſé en trois Livres. Le premier, ſous-diviſé en cinquante-ſept chapitres, traite proprement du païs de la Paleſtine; & les neuf premiers ſont employez à expliquer les noms différens qui lui ont été donnez, comme la terre de Canaan, des Iſraëlites, de Dieu, de Promiſſion: les Juifs l'appellent ſimplement & par diſtinction la Terre: elle a auſſi été nommée Judée, Idumée, Phénicie, Syrie, comme étant une partie de la Syrie. D'habiles gens confondent quelquefois la terre de Canaan avec celle des Iſraëlites: il y a néanmoins de la différence; car les Cananéens habitoient à l'occident & en deçà du Jourdain, au lieu que les deux Tribus de Ruben & de Gad, & la moitié de celle de Manaſſés s'établirent à l'orient

& au delà de cette riviere. Puis donc que Moyse agréa qu'ils y fixassent leur demeure, & qu'il les mit en possession de ce qui avoit appartenu à Sehon Roi des Amorrhéens & à Og Roi de Basan, lui qui n'entra point dans la terre de promission, il est évident qu'elle étoit bornée, comme celle de Canaan, par le Jourdain. Ainsi ces deux Tribus & demie renoncerent à la part qu'elles pouvoient prétendre dans la Terre promise.

C'est une Tradition, ou pour mieux dire, une imagination Rabbinique, que la résurrection ne sera complete que dans la Terre Sainte. A la verité, disent les Rabbins, toutes les parties des corps se rejoindront dans tous les endroits du monde, où elles sont dispersées : mais ces corps couleront par des conduits souterrains jusqu'à la Terre Sainte ; là ils seront réünis à leurs ames, & sortiront de terre.

Depuis le chap. 10^e^ jusqu'au 26^e^, Mr. Reland s'applique à faire bien connoitre les bornes de la Palestine ; ce n'est pas en les parcourant, mais en s'arrétant pour ainsi dire, à chaque pas pour faire des dissertations sur les peuples différens qui l'environnent. La derniere ville de la Palestine au midi, & en allant en Egypte, est Rhinocorure, & la premiere d'Egypte est Pelusium : entre ces deux villes s'étend un desert de trois journées, c'est une plaine de sable aride d'où s'eleve une grande abon-

dance de ſel. Mr. Reland après avoir examiné ce que diſent les Auteurs ; ſçavoir, ſi ce deſert eſt ou n'eſt pas une partie de l'Egypte, décide en faveur de ceux qui le nient. Il s'étonne de ce que S. Cyrille a dit [a] que le païs des Juifs eſt terminé à l'orient & au midi par l'Euphrate, & il penſe que c'eſt une faute à corriger, quoi qu'il ſoit vrai que l'Euphrate a la Syrie au midi. Il remarque une veritable faute dans Hottinger, qui a cru que le ſel nommé d'Oſtracine venoit d'Aſtracan, au lieu qu'Oſtracine étoit une habitation dans le déſert dont on vient de parler. Il n'approuve pas le Sçavant Bochart [b], qui ſe fondant ſur ce que le mot Mizraïm a une terminaiſon du duel, ne veut pas que ce ſoit le nom propre d'un homme & du ſecond fils de Cham ; & entend que les Mizraïms, c'eſt-à-dire, les Egyptiens, ſont deſcendus de Cham : il lui oppoſe le nom d'Ephraïm, & pluſieurs autres, avec une ſemblable terminaiſon, qui ſont pourtant des noms propres d'hommes.

En parlant du païs que les Philiſtins ſe conſerverent contre les efforts des Iſraëlites, il tire de la ville de Peluſium l'étimologie de leur nom, que les Grecs dans la ſuite changerent en celui de Paleſtins.

Les diverſes diviſions de la Paleſtine, ſont la matiere de dix chapitres. La premie-

[a] *In Iſaïam l. 3.* [b] *Geogr. ſacr. l. 4. c. 24.*

re & la plus ancienne, fut entre les Chananéens divisez en plusieurs peuples, que l'Ecriture en divers endroits compte au nombre de cinq, de six, & plus communément de sept. La seconde, entre les douze Tribus des Israëlites. La troisiéme * fut faite par Salomon en douze parties, déterminant à chacune un mois pour fournir les viandes necessaires à la Cour. La quatriéme, en Tetrarcats, sous les fils & les descendans d'Herode. La cinquiéme partage la Palestine au deçà du Jourdain, en la Judée, la Samarie & la Galilée, & au delà du Jourdain en moindres régions. La sixieme fut introduite par les Romains en premiere, seconde & troisieme Palestine. Mr. Reland rapporte les anciennes notices des Archevêchez & des Evêchez de ces Provinces, & il corrige en plusieurs endroits ce que le P. Charle de S. Paul & Holstenius en ont écrit : il rapporte aussi ce qui se lit dans la notice de l'Empire par rapport aux mêmes Provinces. On est surpris de ne pas voir entre tant de divisions celle des deux Royaumes de Juda & d'Israël.

La description des mers, des rivieres, des lacs, des fontaines, remplit huit chapitres. Le lac Asphaltite, dans lequel le Jourdain se jette & se perd, est mémorable : son nom vient du bitume qui s'y ramasse, ses eaux sont extrêmement salées, avec un

* *L. 3. Regum 4.*

goût d'amertume, ensorte qu'aucun poisson n'y sçauroit vivre, ce qui le fait aussi nommer Mer salée, & Mer morte. Selon l'opinion commune, qui n'est pas celle de Mr. Reland, où est maintenant le lac Asphaltite, étoient autrefois cinq villes qui furent foudroyées & abîmées en punition de leur débauche abominable : il dit que l'Ecriture ne marque nulle part qu'elles ayent été submergées, & il fait une attention particuliére aux paroles du Deutéronome ch. 29[e], où Moyse menace des plus sévéres châtimens les contraventions faites à la loi ; ensorte que ceux qui les verront, diront, *Le Seigneur a brulé avec le soufre & le sel cette Terre, elle ne portera plus & ne fera plus germer rien de verd : il en sera comme de la ruine de Sodome & de Gomorrhe, d'Adama & de Seboïm, que le Seigneur à détruites en sa colere & en sa fureur.* Ce sont encore des campagnes, mais des campagnes brûlées & stériles. Les Prophêtes Sophonie, Amos & Jérémie, s'expriment de la même maniere. Et Joseph * écrit que la région de Sodome, où autrefois étoient cinq villes, dont les vestiges se voyoient encore de son tems, est voisine du lac Asphaltite, & toute brûlée.

Il n'est pas vrai, dit-il, que le Jourdain prend son nom de la ville de Dan ; car outre qu'en Hebreu il s'écrit *Jorden*, rien

* *L. 5. de bello c. 5.*

n'oblige de croire qu'il ait changé de nom, & qu'il n'ait pas retenu celui qu'il avoit avant que les Israëlites s'emparassent de la Palestine. Il n'est pas vrai non plus qu'il tire son nom de deux sources appellées *Jor* & *Dan*; car Joseph ne parle que d'une seule : & si cet Historien distingue le petit & le grand Jourdain, ce n'est que le même canal plus étroit, & ayant moins d'eau proche de sa source, que dans la suite de son cours : c'est le petit Jourdain depuis Paneade où il sort de terre, jusqu'au lac de Tibériade, & le grand Jourdain depuis le lac de Tibériade jusqu'au lac Asphaltite, où il se cache & disparoît. Au reste, il est le seul qui dans la Palestine merite d'être appellé fleuve, ou riviere.

Mais les montagnes y sont fréquentes, & Mr. Reland en fait sept chapitres. La principale est le Liban, ainsi nommé à cause de la blancheur des neiges dont il est couvert. Les autres sont le mont Hermon, le Carmel, le Tabor, & celui des Oliviers.

Dans le chapitre 54^e^ & les deux suivans, il traite des vallées, des plaines, des lieux incultes & des forêts. Il dit que selon l'Hebreu un lieu inculte n'est pas un lieu desert, mais celui qui n'est pas labouré, ou planté de vignes, & qui est laissé en pâturages. C'est donc se tromper, ajoute-t-il, si l'on croit que S. Jean Baptiste prêchoit dans un lieu écarté de l'habitation des hommes.

Février 1717.

Toutefois il ne dira pas que c'eſt ſe tromper, ſi l'on croit que Jeſus-Chriſt a prêché & multiplié les pains dans des lieux inhabitez, & c'eſt une juſte raiſon d'en croire de même de la prédication de ſon Précurſeur, vû même que Mr. Reland reconnoit auſſi-tôt qu'il y avoit dans la Paleſtine de veritables deſerts, & ſur le témoignage de Joſeph * il dit que le Jourdain entre les lacs de Tibériade, & Aſphaltite, coupoit un grand deſert inhabité; d'où il prend occaſion de reprendre les Cartes de Geographie, qui placent pluſieurs villes ſur les bords de cette riviere.

Touchant la fertilité de la Paleſtine, dont il parle dans le dernier chapitre, il dit qu'il ne faut pas juger de ce qu'elle fut autrefois ſur le rapport des voyageurs d'aujourd'hui, qui n'y trouvent qu'un païs rude, ſec & ſtérile. Car outre qu'elle a encore de beaux endroits propres au labourage, aux vignobles, aux oliviers, au pâturage, la multitude prodigieuſe de ſes habitans les obligeoit de mettre tout à profit, & de ſuppléer par leur induſtrie & par leur travail au défaut du terroir.

Mr. Reland entreprend dans le ſecond livre diviſé en quatorze chapitres, de déterminer la diſtance des villes & des lieux principaux de la Paleſtine; & pour le faire plus ſûrement il commence par donner les

* *L.* 3. *de bello. c.* 18.

notions necessaires des mesures de longueur. La premiere, est le pied Romain; la seconde, la pas Geometrique composé de cinq pieds; la troisiéme le mille, de mille pas ou de cinq mille pieds. C'est une chose connuë, que les Romains, pour marquer la longueur des chemins, placerent le long des grandes routes, & à la distance de mille pas en mille pas, des pierres, ou des colonnes miliaires, qui toutes avoient rapport à une colonne dorée & posée dans le marché de Rome.

Les Grecs comptoient par stades, faisant chaque stade de 600 pieds, ou de 120 pas: ainsi à huit stades il falloit en ajouter un tiers pour égaler le mille, comme Strabon [a] le remarque, c'est-à-dire, à 960 pas en ajouter 40. Cependant comme le pied Grec étoit plus grand que le Romain, 120 de ceux là passoient pour 125 de ceux-ci, & 8 stades pour un mille.

Les Ecrivains Juifs ont pris le terme de mille, que le Rabbin Levi de Barcelone fait de 2000 coudées: & si l'on pouvoit s'en fier à lui, on diroit que la coudée Juive est de deux pieds Romains & demi. Mais d'ailleurs les Rabbins réglent à 2000 coudées le chemin qu'il étoit permis de faire le jour du Sabbat, & S. Epiphane [b] marque six stades, d'où il s'ensuivroit que la coudée est un pied Romain $\frac{5}{4}$ & $\frac{5}{7}$.

[a] *L. 7.* [b] *Har. 66.*

Pour aider à nôtre imagination, qui n'est pas accoutumée à ces mesures étrangeres, on fera voir le rapport qu'elles ont à nos lieuës Françoises, qu'on suppose ving-cinq au degré, & chacune de 2282 toises. La reduction seroit aisée à faire, si le pied de Paris étoit égal à celui des Romains; mais il le surpasse d'un pouce & de deux lignes, qui dans une grande longueur font une différence considérable, car le mille de pas de Paris surpasse celui des Romains de 488 de leurs pieds, 8 pouces & 8 lignes, c'est-à-dire, que mille pas de Paris contiennent 1097 pas des Romains, avec trois pieds 8 pouces & 8 lignes, qu'on peut négliger. Or les 2282 toises de nos lieuës changées en pas, en font 2738; & la suite du calcul montrera qu'une lieuë contient trois mille & 336 pas des Romains, ou trois mille & un tiers.

Mr. Reland prenant pour guide les anciens Auteurs, passe au dénombrement des grand chemins de la Palestine, & il les marque sur une Carte par des lignes tirées de ville en ville; trois anciens Itineraires lui sont d'un grand secours, celui de Bordeaux à Jerusalem, celui qui porte le nom d'Antrain, & celui de Peutinger.

Au chap. 5[e] il détermine après S. Jérôme*, la longueur de la Palestine depuis Dan, ou la ville de Paneade, à la source

* *Epist. ad Dardanum.*

du Jourdain jusqu'à Bersabée, de 160 milles Romains, qui ne font que 48, ou 50 lieuës; & sa largeur depuis Joppé jusqu'à Bethléem, de 46 milles, ou d'environ 14 lieuës; au delà de Bethléem, dit S. Jérôme, ce n'est plus qu'une vaste solitude.

Enfin M. Reland s'est donné la peine de transcrire tout ce qu'Eusebe, S. Jerôme, Joseph, Procope, Strabon, Pline, Ptolémée & les autres anciens Geographes ont dit de la Palestine.

Le troisiéme livre est un Dictionnaire Géographique & Topographique, des villes & des bourgs & des autres lieux de la Palestine, dont il est fait mention dans l'Ecriture, dans les Auteurs Ecclesiastiques & profanes, & sur les medailles.

Il dit que selon la veritable étymologie Hébraïque le nom de Jérusalem signifie *possession héréditaire de la paix*: il croit que ce fut Salomon qui la nomma ainsi, & que jusqu'à lui elle fut appellée Jebus. Jérusalem étoit plus grande au tems que Titus l'assiegea & la détruisit, qu'elle n'avoit jamais été: & cependant Mr. Reland, sur le témoignage de Joseph *, ne lui donne alors que 33 stades de tour, c'est-à-dire, une lieuë, ou peu davantage. Il soutient que la montagne de Sion étoit au midi de la ville.

Au reste, un grand nombre de Sçavans

* *L. 6. de bello c. 6.*

ont travaillé à éclaircir la Géographie de la Terre Sainte, Arias Montanus, Adrichomius, Bochart, Ligfoot, le P. Lubin Augustin. L'ouvrage du P. Bonfrerius, Jésuite, sur l'*Onomasticon*, ou le Dictionnaire d'Eusebe, a été estimé, & en 1704 M. le Clerc fit une nouvelle édition de Samson, à laquelle il ajouta des remarques.

ARTICLE XXI.

S. HIPPOLYTI EPISCOPI & Martyris opera non antea collecta, & partim nunc primum è MSS. in lucem edita Græcè & Latinè &c. C'est-à-dire, *Les Oeuvres de S. Hippolyte Evêque & Martyr, qui n'avoient point encore été ramassées, & dont une partie est tirée des Manuscrits, & n'avoit point été imprimée, en Grec & en Latin, avec les notes & les remarques de quelques Sçavans, particulierement sur la Table de Pâques du Saint Martyr; une addition des livres douteux, ou supposez, & tout ce qui se trouve d'un autre Hippolyte de Thebes & plus récent. Par les soins de Jean Albert Fabricius de Lipsic, Docteur & Professeur de Theologie.* A Hambourg, aux frais de Chrestien Liebezeit, 1716. *In folio, pages 284, & 52 pour l'addition.* Se vend à Paris chez Montalant.

LEs écrits d'un saint Evêque, d'un Martyr de Jesus-Christ, d'un Auteur des

premiers tems du Christianisme, meritent d'être respectez ; & le public, qui a déja tant d'obligations à M. Fabricius, pour ses doctes recueils des Auteurs en tout genre d'érudition, doit lui en avoir une fort grande, d'avoir ramassé & réüni tout ce qui reste des œuvres de S. Hippolyte. Le Docteur Mil avoit eû le même dessein, que la mort ne lui a pas permis d'éxécuter. Le sçavant Editeur, qui a une grande connoissance des livres, a ajouté tout ce qui a rapport à S. Hippolyte, éloges, citations, notes, remarques, dissertations.

Il est constant que S. Hippolyte a été Evêque & Martyr ; mais on ne sçait pas avec certitude quel a été son Evêché, ni le tems précis & le lieu de son martyre. Comme le nom d'Hippolyte a été commun à plusieurs Saints dont l'Eglise honore la mémoire dans les Martyrologes, il a causé de la confusion. Dans la Chronique d'Eusebe, de l'édition de Scaliger, il est appellé Evêque de Porto proche de Rome. Cependant Eusebe [a] faisant le Catalogue de ses ouvrages, dit simplement qu'il a été Evêque, sans nommer l'Eglise ; & S. Jerôme [b] qui avoit vécu assez longtems à Rome, declare qu'il n'a pû trouver quelle est cette Eglise. Les Actes de Sainte Aure [c] & le Pape Gelase le font Metropolitain d'A-

[a] *L. 6. hist. c. 22.* [b] *L. de scriptur. Eccles.*
[c] *Papebroch T. 7. Act. Sanct. Maii.*

rabie. De là Eſtienne le Moyne * conjecture qu'il peut avoir été Evêque d'Aden en Arabie à l'entrée de la Mer Rouge, ville qui alors étoit nommée *Portus Romanus*, Port Romain. M. De Tillemont ſe reduit à penſer qu'ayant été Evêque de quelque petite ville inconnuë, l'opinion commune, ce qui n'eſt pas ſans exemple, l'a tranſporté à Porto, où un autre Martyr du même nom étoit honoré. Les Grecs aſſez ſouvent le nomment Evêque de Rome, & c'eſt vraiſemblablement une expreſſion abregée, pour dire Evêque du Port de Rome. Comme Photius dit qu'il a été diſciple de S. Irenée, & que d'ailleurs dans ſon cycle Paſcal il employe les mois Romains, il n'y a pas lieu de le releguer à l'extremité de l'Arabie.

Pour le tems du martyre de S. Hippolyte, c'eſt conſtamment après la premiere année de l'empire de Severe Alexandre. Mais eſt-ce ſous cet Empereur, ou ſous Dece? C'eſt ce qui eſt ignoré.

L'an 1551. on déterra dans le champ Veran proche de Rome une ſtatuë de marbre d'un homme venerable, & aſſis dans un fauteuil : il y a pour inſcription ſur les côtez du fauteuil, le cycle inventé par S. Hippolyte pour trouver les nouvelles & pleines lunes, & les jours de Pâques, à commencer depuis la premiere année de Severe Alexandre, avec le catalogue de ſes

* *Prolegom. ad varia Sacon.*

autres ouvrages. Ce monument antique fut déposé dans la bibliotheque du Vatican par le Cardinal Marcel Cervin, alors Bibliothecaire, & qui d'epuis fut Pape sous le nom de Marcel II.

Le premier ouvrage de Saint Hippolyte est intitulé *Demonstrations touchant Jesus-Christ & l'Antechrist*. Marquard Gudius le fit imprimer seulement en Grec sur deux Manuscrits deRheims & d'Evreux l'an 1661 à Paris, & le P. Combefis avec une traduction Latine l'an 1671. dans ce qu'il a nommé *Auctarium novissimum Patrum*. Ces deux Editeurs ont fait des notes, auxquelles M. Fabricius en a ajouté d'autres de Tanaquil le Fevre, & quelques unes de lui.

Saint Hippolyte s'y exprime d'une maniere embarrassante au ch. 8e, , où il applique à JESUS-CHRIST, ces mots de la Prophétie de Jacob dans la Genese ch. 49e. v. 11e. *Il lavera sa robbe dans le vin*, πλυνεῖ ἐν τῷ οἴνῳ τὴν στολὴν αὐτοῦ, τὴν τοῦ ἁγίου πνεύματος κατελθοῦσαν ἐπὶ Ιορδάνην πατρικὴν φωνήν. Le P. Combefis à cru devoir suppléer à la phrase, & mettre κατά τήν διὰ τοῦ ἁγίου πνεύματος, afin que le sens soit *qu'il lavera sa robbe dans le vin, selon la voix descenduë du Pere par le Saint Esprit*. Cette correction déplait à Gudius, en ce qu'elle va contre les manuscrits : & il dit que Saint Hippolyte, par cette maniere abregée, a voulu faire entendre, que comme il est prédit du Messie qu'il lavera sa robbe dans

le vin, ainſi ſa chair a été comme lavée à ſon Baptême par la voix du Pere, afin de faire éclater ſa divinité. Il eſt pourtant évident par l'hiſtoire du Baptême de Jesus-Christ, que le ſens du paſſage eſt celui que lui donne le P. Combefis : ou ſi l'on veut, c'eſt une phraſe elliptique avec une interjection, τῦ ἀγίυ πνεύματος καταβαίνοντος, le Saint Eſprit deſcendant & la voix du Pere ſe faiſant entendre.

Selon Saint Hyppolite l'Antechriſt naîtra de la Tribu de Dan : il commencera par ſe rendre maître de l'Egypte, de la Lybie & de l'Ethiopie, & les autres Royaumes formez du débris de l'Empire Romain ſe ſoumettront à lui : il appellera auprès de la tous les Juifs, & à leur inſtigation il commandera en tous lieux une cruelle perſécution contre les Fidelles.

Saint Hippolyte rapporte à ces derniers tems du monde la derniere ſemaine de Daniel, diviſée en deux parties : Enoch & Elie viendront annoncer la venuë de Jesus-Christ, & par leurs prédications pendant trois ans & demi fortifier les Fidelles contre la ſeduction de l'Antechriſt, celui-ci regnera pendant trois ans & demi, après leſquels Jesus-Christ viendra du ciel.

Quant au nom de l'Antechriſt, qui, dit-on, eſt marqué dans l'Apocalypſe par le nombre *666*, il avertit que c'eſt une curioſité ſuperfluë de tâcher de le deviner, puiſqu'il

n'eſt aucune langue qui ne fourniſſe plusieurs mots dont les lettres numérales font le même nombre. Il cite au ch. 15^e^. un paſſage d'un Prophete qu'il ne nomme pas ; & qui eſt pris de quelque livre apocryphe.

II. Un Calendrier pour trouver la fête de Pâques, intitulé *Démonſtration des tems de Pâques*, où il avoit expliqué les principes & les uſages de ſon Cycle Paſcal. Cet ouvrage ne ſe trouve plus.

III. On lui attribuë une Chronique fort abbregée, depuis la Création du monde juſqu'à la 13^e^. année de l'Empereur Alexandre ; & il compte 5738 ans. Il dit que JESUS-CHRIST mourut à l'âge de 30. ans, & que ce fut alors la veritable Pâque. Nos ſçavans en Chronologie ne s'accommoderoient pas de la ſienne.

IV. On lui attribuë auſſi un petit écrit, ou une eſpece de déclamation contre les Juifs, laquelle eſt une paraphraſe du Pſeaume 68^e^, & qui peut-être n'eſt qu'un fragment de ſon commentaire ſur les Pſeaumes, dont les Anciens ont fait mention.

V. Un écrit *contre les Gentils, & nommément contre Platon*, avec une traduction de Mr. Le Moyne. Cependant Platon n'y eſt point attaqué, & au contraire il eſt cité pour l'immortalité de l'ame. Mais comme l'inſcription porte un ouvrage πρὸς Ἕλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα, il n'eſt pas hors de vraiſemblance que c'eſt celui-ci, & que c'eſt

ſeulement un fragment. D'autres l'ont attribué ou à Saint Irénée, ou au Prêtre Caïus, & quelques-uns, contre toute raiſon, au Juif Joſeph.

L'Auteur expoſe ſa penſée touchant l'état des ames après la mort. Il dit que ce qui ſe nomme ἅδης, eſt un lieu ſoûterrain, où les ames ſont conduites après la mort par des Anges Gardiens, & où elles demeurent juſqu'au jour du dernier jugement. Celles des Juſtes vont à la droite; à leur paſſage elles ſont felicitées par les Anges, & reçûës dans un endroit lumineux, où elles goûtent déja de grands plaiſirs, avec l'eſperance d'une felicité parfaite. Les ames des impies & des méchans ſont forcées par les Anges qui leur inſultent d'aller à la gauche dans un cachot ténebreux & placé proche d'un terrible étang de feu : là, outre les maux qu'elles ſouffrent, elles ſont encore tourmentées par la vûë de cet étang, où elles doivent être jettées pour l'éternité, elles en ſentent par avance la chaleur & la fumée à cauſe du voiſinage. Enſuite il prouve que nous reſſuſciterons tous avec nos mêmes corps.

VI. Saint Hippolyte à l'imitation de Saint Irénée a compoſé un ouvrage contre toutes les héréſies, depuis celles des Doſithéens juſqu'à celle des Noëtus : il n'en reſte que des citations, & quelques fragmens, dont les plus conſidérables ſont. 1°. Contre Beron, qui ne reconnoiſſant point d'o-

peration humaine en JESUS-CHRIST, les rapportoit toutes à sa divinité. Anastase le Bibliothécaire a conservé ces précieux fragmens, qui renversent absolument les hérésies de Nestorius, d'Euitchés & des Monothelites : & on les trouve dans le troisiéme tome des œuvres du P. Sirmond.

2°. Contre Noëtus, qui nioit la distinction des personnes en Dieu, & assûroit que le Pere s'est fait homme & avoit souffert. Sa nt Hippolyte explique admirablement les Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation. Mais que veut-il dire en parlant du Fils avant l'Incarnation ? *Nec enim Verbum sine carne perfectus Filius erat, cum tamen esset perfectum Verbum unigenitus*, c'est, répondent Turien & Bullus, qu'il n'étoit pas Fils en toute maniere : il étoit le Fils unique de Dieu, & il est devenu le Fils de l'homme.

VII. *De la résurrection* : ouvrage cité par Anastase le Sinaïte, & entierement perdu, si ce n'est pas le même que celui qui est intitulé contre les Grecs & contre Platon.

VIII. *Tradition Apostolique touchant les Graces*. C'est principalement de la grace de faire des miracles dont parle Saint Hippolyte, & puis des dignitez Ecclesiastiques,

IX. Le huitiéme livre des Constitutions Apostoliques, est sous le nom de S. Hippolyte dans un manuscrit de la bibliotheque de l'Empereur. Comme Nicephore Pa-

triarche de Constantinople, fait mention des *Constitutions, ou des Ordonnances des Apôtres par Clement, par Polycarpe, par Irenée, par Hippolyte* : il est vraisemblable que l'Auteur des Constitutions Apostoliques a compilé ce que ces Saints avoient recueilli des Traditions.

X. Un Sermon sur le Baptême de Jesus-Christ.

XI. Des Commentaires sur la plus grande partie des livres de l'Ecriture, dont il ne reste que quelques citations.

XII. Quelques Homelies.

M. Fabricius a rejetté dans l'addition les pieces suivantes.

I. Un Discours sur la fin du monde, que la plûpart des critiques jugent être supposé. Celui qui l'a composé semble avoir eû devant les yeux le traité de l'Antechrist, dont on a déja parlé : mais il s'étend sur la désolation des derniers siecles, dont il fait une affreuse peinture, & sur les merveilles bien surprenantes que fera l'Antechrist. Il assure que l'Antechrist n'aura qu'une naissance phantastique de la Tribu de Dam, qu'il ne sera homme qu'en apparence, & qu'en effet il sera un Demon, qui se servira d'autres Demons pour commander aux hommes, que non seulement il persecutera avec une cruauté incroyable les Fidelles, mais qu'il donnera avec dureté sur ceux qui se seront soumis à lui. Cet

Auteur joint S. Jean l'Evangeliste à Enoch & à Elie pour prêcher la verité.

II. *Du genre de mort des Apôtres, & du lieu où ils sont morts*, avec des notes du P. Combefis, qui prend cette occasion de faire une dissertation bien vive contre Baronius, sur ce que ce sçavant Cardinal ne distingue point Jacques surnommé le Juste & Evêque de Jerusalem, de Jacques fils d'Alphée & Apôtre.

Ce qui reste d'Hippolyte de Thebes sont divers fragmens de Chronique.

Du Cycle Pascal de S. Hippolyte.

Scaliger fut le premier qui publia ce Cycle en 1595. avec une explication, en laquelle, comme par tout ailleurs, il fit paroître de l'érudition & peu d'exactitude: dans la seconde édition *De la correction des tems*, il remit le même Cycle, & corrigea les premieres fautes. Toutefois le P. Petau * l'examinant de plus près fait voir qu'il en a encore laissé. Le P. Bucher, M. Du Cange, feu M. Cassini, Messieurs Le Moyne & Basnage, & plusieurs autres, ont aussi traité du même Cycle.

Sans entrer dans un détail qui demanderoit une explication entiere du Calendrier, on dira en peu de mots, qu'il est composé de seize ans, après lesquels les nouvelles

* *L. 2. de doctr. temp. c. 61.*

Sur les Pseaumes.

LA PREMIERE ANNÉE DE L'EMPIRE D'ALEXANDRE, le 14ᵉ de la Lune de Pâques, fut le 13ᵉ d'Avril, le mois ayant été intercalaire. Il en sera pour les années suivantes, selon cette Table : & pour les précédentes, c'est comme il est marqué. Le Dimanche il faut rompre le jeûne.

Sur la Pythonisse.	*13ᵉ d'Avril*	1 G	F *Esdras selon Daniel, & dans le desert*	E	D	C	B	A	
Sur l'Evangile de S. Jean & l'Apocalypse.	*2ᵈ d'Avril*	*La Conception* 2 D *de J. C.*	C	B	A	G	F	E	
Des Graces.	*20ᵉ, 21ᵉ d'Avril, Bissexte.*	*Ezechias.* 3 A	G *Jesus, ou Josué.*	F	E	D	C	B	
De la Tradition Apostolique.	*9ᵉ d'Avril, Intercalaire.*	4 G *Josias.*	F	E	D	C	B	A	
	28ᵉ d'Avril	5 D	C	B	A	G	F	E	
Chronique. Aux Payens.	*17ᵉ d'Avril*	6 A	G *Ezechias, selon Daniel & Josias.*	F	E	D	C	B	
Contre Platon, ou de l'Univers.	*5ᵉ d'Av. Bissexte intercalaire.*	7 G	F	E	D *Jesus selon Daniel.*	C	B	A	
Exhortation à Severine.	*24 d'Avril*	8 D	C	B	A	G	F	E	
	13 d'Av. intercalaire.	9 C	B	A	G	F	E	D	
Démonstration des tems de Pâques selon la Table.	*2 d'Avril*	10 G	F	E	D	C	B	A	*Exode.*
	20, 21 d'Avril, Bissexte.	11 D	C	B	A	G	F	E	
Odes sur toutes les écritures.	*9 d'Avril Intercalaire.*	12 C	B	A	G	F	E	D	*dans le desert.*
	28 d'Avril	13 G	F	E	D	C	B	A	
De Dieu & de la Resurrection.	*17 d'Avril*	14 D	C	B	A	G	F	E	
Du bien, & de la cause du mal.	*5 d'Avril, Bissexte, Intercalaire.*	15 C *Exode. selon Daniel.*	B	A	G	F	E	D	*Esdras.*
	24 d'Avril.	16 G	F *La Passion de J. C.*	E	D	C	B	A	

& pleines lunes semblent revenir aux mêmes jours des mois, & anticiper seulement d'une ferie ; ensorte que si la premiere année du Cycle de la nouvelle lune tombe un samedi, elle tombera un vendredi en la premiere année du Cycle suivant, & enfin après sept Cycles, ou 112 ans les nouvelles & pleines lunes reviendront aux mêmes jours & aux mêmes feries. Ce fut selon le P. Bucher, la pensée de S. Hippolyte, & un calcul fautif, en ce que cette revolution de seize ans est trop courte de trois jours pour ramener les nouvelles & les pleines lunes au point pretendu.

Trois choses meritent une attention particuliere sur ce que S. Hippolyte marque en la premiere année de l'empire de Severe Alexandre la pleine lune au 13^e^ d'Avril, & differe le Dimanche de Pâques au 21^e^.

1°. Vers ces tems-là la pleine lune ne put arriver le 13^e^ d'Avril & un samedi, sinon dans les années 216, 222, 231 : puis donc que la premiere & la troisiéme ne peuvent convenir au commencement de l'empire d'Alexandre, on doit regarder comme une époque fixe dans la chronologie, que la premiere année de l'empire d'Alexandre fut la 222^e^ de Jesus-Christ.

2°. Comme S. Hippolyte marque le Dimanche huit jours après la pleine lune, laquelle arriva le samedi, la lettre Dominicale étant F, le Cycle du soleil 7, & celui de la lune 14 ; suivant ce qui se prati-

que aujourd'hui, la Fête de Pâques devo se celebrer le 14^e d'Avril. Mais alors, afi de ne pas concourir avec les Juifs, & afi de n'être pas dans la joye, tandis que Jé sus-Christ est dans le tombeau, l'Egli Latine differoit la fête au Dimanche su vant.

3°. Pourquoi S. Hippolyte a-t-il choi la premiere année d'Alexandre, & la 222 de Jesus-Christ pour en faire l'époque & l point fixe de son Cycle ? Parceque la con jonction du soleil & de la lune, ou la nou velle lune, arriva à Rome le 28^e de Fevrie à une heure & sept minutes avant midi, é que par consequent le premier jour d Mars étoit aussi le premier de la lune. C qui donnoit plus de facilité à supputer le lunaisons. Ainsi Sozigenet, qui par l'ordr de Jule César reforma le Calendrier Ro main, ne commença pas l'année au Solsti ce, il attendit la conjonction suivante, la quelle devoit se faire à minuit au meridie de Rome, & il en fit le premier jour d Janvier & de l'an.

M. Fabricius a inseré une sçavante dis sertation de M. l'Abbé Blanchini sur le Cy cle de S. Hippolyte, dont il fait voir la jus tesse & l'utilité pour supputer les lunes Pas cales, tant avant qu'après l'époque de la premiere année de l'Empereur Alexandre Il dit qu'à bien prendre la pensée de S. Hi ppolyte, les lunaisons après une revolution passée de 7 fois 16 ans; c'est-à-dire, d

12 ans, doivent revenir en retrogradant jours plûtôt & en la ferie precedente. ar exemple, supposé que l'an 1703, la leine lune qui suivoit l'équinoxe fût le remier jour d'Avril & le Dimanche: après 12 ans passez, c'est-à-dire, en 1815, la leine lune doit arriver le 24^e de Mars & e samedi ; en observant neanmoins que ans le Calendrier Gregorien ce jour sera ompté le 25^e de Mars, à cause du retranhement du bissexte en 1800. De la même aniere après 112 autres années en 1927, a pleine lune retournera le 16^e de Mars & e vendredi ; en observant encore que ce our dans le Calendrier Gregorien sera le 8^e de Mars par le retranchement du bissexte en 1900. & ainsi de suite.

Puisque la pleine lune en 112 ans retrograde de huit jours, & qu'alors même elle st encore éloignée de l'opposition moyenne d'un degré & de 35 minutes qui sont rois heures de tems, il s'ensuit qu'après ne revolution de 7 fois 112 ans, ou après 84 ans, la pleine lune aura retrogradé de 7 ois 8 jours & de 7 fois 3 heures, c'est-à-lire, de 56 jours & de 21 heures, ou d'environ 57 jours. Auxquels si l'on en ajoute leux, & qu'on prenne 59 jours qui font leux mois lunaires, ce sera aller deux ours au delà de la pleine lune. Donc en ne révolution de 4 fois 784 ans, ou de 136 ans, ce sera aller huit jours au delà. Dr puisque la révolution de 112 ans rétro-

grade de 8 jours ; en ajoutant 112 ans 3136, après 3248 ans les lunaisons reviendront enfin au même terme, mais en férie precedente.

A la verité ce calcul n'est pas dans l'exactitude Astronomique ; mais il est peutêtr suffisant pour l'usage. Quoi qu'il en soit M. Blanchini fait grand cas de ces trois revolutions de 112 ans, de 784, & de 3248

Ce qui merite une estime particuliere c'est la maniere ingénieuse dont il explique certaines additions répanduës en diver endroits de la Table du Cycle. Ces additions sont, *Esdras, selon Daniel, & dan le desert, la conception de Jesus-Christ Ezechias, Josué, Josias, Ezechias selo Daniel & Josias, Josué selon Daniel, l'Exo de, dans le desert, l'Exode selon Daniel Esdras, la passion de Jesus Christ.* Scaliger, que rien n'arrêtoit, a décidé que c'étoient les leçons de l'Ecriture qui se lisoient dans l'Eglise au tems de Pâques. L P. Boucher, à qui cette solution de Scaliger, ne plaisoit pas, sans en pouvoir trouver une meilleure, s'est contenté de dir que cela ne servoit de rien à la supputation du cycle.

M. Blanchini a consideré. 1°. Que dan le titre de la Table il est marqué que le Pâques des tems précédens sont arrivées dans le même ordre. 2°. Que ces addition désignent toutes let Pâques dont il est fai mention dans l'ancien Testament, sçavoir

celle de la nuit de la sortie d'Egypte, celle du désert, & les autres célébrées par les soins des saints Rois Ezechias & Josias, d'Esdras. 3°. Que ces additions sont fixées dans le cycle à certaines années. D'où il a conclu que S. Hippolyte a eû dessein d'indiquer non seulement le propre jour, mais aussi l'année de ces six Pâques, en remontant par son cycle : ce que M. Blanchini fait voir avec beaucoup de subtilité. De plus, comme ces mêmes Pâques sont une seconde fois marquées *selon Daniel*, c'est, dit-il, parcequ'il y avoit un autre cycle alors connu & fondé sur une interprétation des semaines de Daniel. Enfin, la conception de Jesus-Christ, ou l'Incarnation, est aussi écrite sur le cycle, à cause que ce grand mystere s'opera environ le tems de Pâques.

De la durée de l'Empire d'Elagabale.

Comme il n'y a pas de vrai-semblance que Saint Hippolyte se soit fait lui même représenter en une statuë de marbre, il n'y a pas aussi lieu de douter que le cycle inscrit sur les côtez de la chaire, ne soit celui qu'il a composé. Or le titre porte *que la premiere année du regne*, ou de l'Empire d'*Alexandre*, *le quatorziéme de la lune de Pâque, arriva aux Ides ou au* 13^e^. *jour d'Avril, qui étoit le samedi* : d'où il paroit naturel de conclure qu'avant le 13e.

jour d'Avril de l'an 222, Sévére Alexandre avoit succédé à Marc Aurele Antonin surnommé Elagabale, & c'est le sentiment ordinaire. Il y a pourtant de la difficulté sur les années d'Elagabale, & M. Fabricius a jugé à propos d'insérer encore dans ce volume, ce que trois sçavans Antiquaires ont écrit sur ce sujet.

Afin de se mettre au fait, on rapportera ce qu'en disent les Historiens, & ce qu'en marquent les medailles & les inscriptions. Dion & Herodien vivoient alors, & il est surprenant de les voir disconvenir dans un point aussi public & aussi notoire que l'est celui d'un changement d'Empereurs selon Dion L. 79e. Elagabale tint l'Empire trois ans neuf mois quatre jours : selon Herodien L. 5e. il alla jusqu'à la sixiéme année. Les medailles d'Elagabale sont marquées de cinq manieres, 1°. TR. P. COS. II. 2°. TR. P. II. COS. II. 3°. TR. P. II. COS. III. 4°. TR. P. III. COS. III. 5°. TR. P. V. COS. IV. L'inscription du cycle de S. Hippolyte paroit être contredite par celle d'une base, sur laquelle vraisemblablement avoit été élevée une idole de Serapis : elle porte d'un côté

SERAPI. DI. SACR.
IMP. CAESAR. M. AVR. L.
ANTONINUS. AUG.
PIVS. FELIX. COS. III.
P. P.

Et sur l'autre côté opposé.

DEDIC. ID. APR.
IMP. CAES. ANT. PIO. IIII. ET.
M. AVR. ALEXANDRO. COS.

Il est encore necessaire de remarquer que l'Empereur Commode ayant été tué le 8. d'Avril 217. Macrin lui succéda le 11. du même mois : & que Macrin abandonné de l'armée de Cilicie, qui le 16. de Mai 218. proclama Empereur Elagabale, fut défait & tué le 7. de Juin. Elagabale soüilla de ses infames débauches le Thrône Impérial, comme s'expriment les Historiens, jusqu'en 222, qu'il fut tué ; soit avant, soit après le 13. d'Avril, car c'est ce qui est en question.

Or en comptant depuis le septiéme de Juin les trois ans neuf mois quatre jours que Dion lui donne, il s'ensuit qu'il fut tué le 11. de Mars 222 ; ce qui s'accorde avec l'inscription du Cycle de S. Hippolyte.

Mais la difficulté est d'accorder aussi les medailles qui portent TR. P. V. car si Elagabale n'a pas fini la quatriéme année de son empire, comment est-il parvenu à la cinquiéme, laquelle est marquée par cette Puissance Tribunicienne cinquiéme ?

Le P. Valsechi, Docte Benedictin, a pensé, qu'Elagabale voulut que ses années fûssent comptées depuis la mort de Commode, dont il se disoit le fils ; de

même qu'il fit effacer des Fastes le nom de Macrin, ne le regardant que comme un injuste Usurpateur, & comme un Tyran. On renvoye à l'extrait de la dissertation du P. Vallechi dans ses Memoires au mois de Juin 1713.

M. Vignoli Sousbibliothecaire du Vatican, dans une sçavante dissertation réfute la conjecture du P. Valsechi, & soutient qu'Elagabale alla au delà du 13^{e}. d'Avril & au de là du septiéme de Juin 222; ensorte qu'ayant quatre années accomplies d'empire, il entra dans la cinquiéme. Les medailles semblent favoriser son sentiment, sur lesquelles on voit TR. P. & TR. P.II. c'est à dire, la premiere & la seconde année de la *Puissance Tribunicienne* ou de son élevation à l'Empire jointes à son second Consulat. Après la défaite de Macrin il se substitua Consul en sa place pour le reste de l'année, & le premier Janvier de la suivante il prit son second Consulat à Nicomedie: ainsi cette année 219 qui étoit celle de son second Consulat fut partagée entre la premiere & la seconde de sa Puissance Tribunicienne, la premiere accomplie au 6^{e}. de Juin, & la seconde commençant le lendemain septiéme De méme son troisiéme Consulat fut partagé entre sa seconde & sa troisiéme puissance Tribunicienne: M. Vignoli conclut que l'époque de ses puissances Tribuniciennes, ou des années de son empire e

le ſeptiéme de Juin 218 ; & par conſéquent la cinquiéme année de ſa puiſſance Tribunicienne & de ſon empire, marquée ſur les medailles & jointe à ſon quatriéme Conſulat commença le ſeptiéme de Juin 222. Elagabale alla donc au delà de ce terme, & Sévére Alexandre ne lui avoit pas ſuccedé avant le 13e. d'Avril.

Le témoignage des medailles, ajoûte M. Vignoli, ſe confirme par celui de la baſe du ſimulacre de Serapis dédié par Elagabale en ſon quatriéme Conſulat l'an 222, le 13e. d'Avril : il n'étoit donc pas déja mort, & n'avoit pas laiſſé l'Empire à Sévére Alexandre.

Une troiſiéme raiſon de M. Vignoli, laquelle paroît moins convaincante, c'eſt ce que Lampridius raconte de la mort de Sévére Alexandre. " Il gouverna l'Empire ,, Romain, dit l'Hiſtorien, pendant 13 ans ,, & neuf jours, ſans qu'aucun de ſes ſu- ,, jets en eût reçu du mécontentement, ou ,, en eût fait aucune plainte, lorſque près ,, de Mayence il fut aſſaſſiné. Il avoit dîné ,, en public à ſon ordinaire; c'eſt à dire, ,, qu'il avoit fait relever les pans de ſa Ten- ,, te, & qu'il ne s'étoit fait ſervir que ce ,, qu'un ſimple ſoldat pouvoit avoir pour ,, ſoi ; enſuite il s'étoit jetté ſur ſon lit ,, à une heure après midi, & toute ſa mai- ,, ſon dormoit, quand des ſoldats Alle- ,, mans, qui ne pouvoient ſouffrir l'exacte ,, diſcipline qu'il leur faiſoit obſerver, le

„ percerent de plusieurs coups „. Et par conséquent, reprend M. Vignoli, Elagabale & Alexandre périrent en la même saison de l'année, & ce fut en été : car on n'est tenté de dormir après dîné que pendant les chaleurs, qui aux environs de Mayence ne se font sentir qu'au mois de Juin. De plus, Herodien dit qu'on reconnut à une grande poussiere l'arrivée des troupes de Maximin : ce qui marque la sécheresse de l'été.

Que répondre à l'inscription du Cycle de S. Hippolyte & au passage de Dion ? S. Hippolyte, dit M. Vignoli, ne s'est pas fait ériger une statuë, & n'y a pas fait graver son cycle, c'est un ouvrage posterieur, sa réponse à Dion est celle qu'on fait à tous les Auteurs qui incommodent : les exemplaires, dit-il, sont corrompus en cet endroit.

Monseigneur de la Tour, Evêque d'Andria, si célébre par la rare connoissance qu'il a de l'antiquité, loüe extrêmement la dissertation de Mr. Vignoli, & ne s'y rend pas. Il dit qu'il n'y a nul doute à former sur la fidelité de l'inscription du cycle de S. Hippolyte, puisque elle est conforme à ce qu'en ont écrit expressément Eusebe & Saint Jerôme. Il en est de même du passage de Dion, que Cedrene Zonaras & Glycas ont copié, comme il se lit aujourd'hui.

* *L. 6. hist. Eccl. c. 16.*

Il pense, avec le Pere Pagi, & qu'Elagabale par anticipation a commencé de compter la premiere année de sa puissance Tribunicienne avec son Consulat dès le premier jour de l'an 218. Ainsi au premier jour de Janvier 221, il commença la cinquiéme année de sa puissance Tribunicienne & son quatriéme Consulat : ce qui est manifeste par une médaille que rapporte M. Vaillant, sur laquelle est représentée la pompe de l'entrée au Consulat avec TR. P. V. COS. IIII. à la verité la médaille produite par M. Vignoli TR. P. II. COS. III. fait une difficulté : mais c'est médaille contre médaille ; & la prémiere, appuyée de l'autorité de S. Hippolyte & de Dion, l'emporte. Quant à la base de Serapis, outre qu'elle ne se trouve plus, & qu'il n'est pas possible de l'éxaminer, il a pû se faire qu'elle ait été préparée, & que le jour de la dedicace ait été pris, avant qu'Elagabale perdît la vie & l'Empire. M. l'Evêque d'Andria va plus loin, & il se défie absolument de la base, vû l'entêtement de cet Empereur pour son Dieu Elagabale, qu'il s'efforçoit de substituer en la place de tous les autres, & qui par conséquent n'étoit pas porté à honorer Serapis.

M. Vignoli a défendu son sentiment par une seconde dissertation encore plus abondante en érudition que la premiere. Com-

* *De script. Eccl. c. 61.*

me ce ſont au fond les mêmes preuves auxquelles il donne plus d'étenduë, & qu'il appuye de quelques conjectures, & que d'ailleurs un Extrait demande de la briéveté, on ſe croit diſpenſé de s'y arrêter. On fera ſeulement remarquer, que ſa preuve principale ſont deux medailles avec l'inſcription TR. P. II. COS. III. La premiere rapportée par Angelonius dans la premiere édition, & miſe dans les additions faites à Occon, fut conteſtée : mais elle eſt confirmée par une ſeconde medaille de la premiere grandeur, qui eſt entre les mains d'un Chartreux de Rome.

ARTICLE XXII.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, commencé en 1708, *& fini en* 1711, *par le Capitaine Wodes Rogers, traduit de l'Anglois. Tome premier, où l'on a joint quelques pieces curieuſes touchant la riviere des Amazones & le Guiane.* A Amſterdam, chez la veuve de Paul Marret dans le Beurs Straat à la renommée 1716. Et ſe vend à Paris chez Montalant, Quay des Auguſtins.

LE titre ſeul de ce livre eſt capable de piquer la curioſité. Il n'y a perſonne qui ne ſoit ravi de faire un auſſi agreable voyage que celui du tour du Monde; ſur tout lorſqu'il n'y a aucun danger à courir. On

peut avec le ſecours d'un tel livre, parcourir des païs immenſes, naviger ſur des vaſtes mers, connoitre les mœurs d'une infinité de peuples, eſſuyer ſans aucun riſque d'horribles tempêtes. On ſent alors ce plaiſir que dépeint ſi bien Lucrece quand il dit,

Suave mare magna turbantibus æquora ventis
E terrâ magnum alterius ſpectare laborem.

Je ne m'étonne plus après cela ſi l'eſprit de l'homme, toujours avide de nouveautez, ſe plaît ſi fort à ces ſortes de lectures.

L'Auteur a embelli ſon ouvrage de pluſieurs pieces curieuſes qui ont déja vû le jour. Il a craint de n'être pas aſſez riche de ſon propre fond. Ainſi, ſuivant la loi de tout bon corſaire, il s'eſt cru en droit de piller par tout où il a pû. Il faut cependant lui rendre cette juſtice, que ce ſont preſque toujours les Eſpagnols. Pour perfectionner cette édition, le Libraire a fait graver la mappemonde, & quatre Cartes. Il y a même ajouté un petit nombre de figures pour s'accommoder, dit-il, au goût qui regne aujourd'hui, & pour ſuivre l'exemple de quelques-uns de ſes confreres, qui prodiguent avec ſuccez cette eſpece d'embelliſſement. Il ſeroit à ſouhaiter, pour qu'il ne manquât rien au livre, qu'on en eût retranché une infinité de journaux, où l'on mar-

que dans un détail ennuyeux, ce qui se passa dans l'équipage pendant la route. Je ne crois pas que le lecteur se mette fort en peine de sçavoir que tel jour le Capitaine Rogers fit donner des coups de corde à un matelot ; que tel autre il donna deux barils d'eau au vaisseau la Duchesse, & semblables minuties qui occupent cependant une bonne partie du livre. A cela près la lecture de ce livre ne laisse pas d'être agréable. Le Capitaine Rogers, en Anglois zélé pour les interêts de son païs, tâche dès l'entrée de son livre d'exciter les Anglois à s'ouvrir un commerce dans la mer du Sud. Pour faciliter ce noble projet, il se jette d'abord dans la politique ; il se fait des objections, dont il donne la solution ; & pour achever de déterminer la nation Angloise, il la prend par l'endroit le plus sensible : c'est l'avantage qu'il prétend que les François ont retiré de ce commerce ; il a été si considerable, selon lui, que dans les premieres années ils en ont rapporté plus de cent millions de rixdales, qui font près de 25 millions de livres sterlins. Cette jalousie, jointe à l'interêt de la Religion, l'engage à dire beaucoup de mal des François dans toutes les occasions qui se presentent, & à épargner encore moins les Jesuites & les autres Religieux.

Ce fût le 2^{e} d'Août qu'on leva l'ancre de la rade Royale proche de Bristol. Le Capitaine Wodes Rogers, nôtre Auteur, mon-

toit la frégate le Duc de Conserve, avec le vaisseau la Duchesse commandé par le Capitaine Courteney.

Comme il est impossible dans un extrait de suivre l'Auteur par tout, nous nous contenterons de raconter ici quelques faits singuliers.

La Relation du Bresil par Nienwchof est très-fidelle, à ce qu'assure nôtre Voyageur, sur tout à l'égard du serpent monstrueux nommé *Liboya*, ou *mangeur de chevreuils*. Les Gouverneurs Portugais lui dirent qu'il y en avoit quelques-uns de 30 pieds de long, de la grosseur d'un petit tonneau, & qui avalent un chevreuil tout entier; que même un peu avant leur arrivée, on en avoit tué un de cette espece. On tire du Bresil du bois rouge, du sucre, de l'or, du tabac en corde & en poudre, de l'huile de baleine, & plusieurs sortes de drogues. Les Portuguais y bâtissent les meilleurs vaisseaux qu'ils ayent. Le païs est à présent fort peuplé. Quelques personnes dignes de foi assurérent l'Auteur, que les mines y augmentent de jour en jour, & qu'on en tire l'or plus facilement, que de toutes celles des autres païs. Le Bresil fut découvert en l'année 1500. par le fameux Americ Vespuce, qui le nomma *Santa Cruz*. Les Portugais lui donnerent ensuite le nom de Bresil, à cause que cette sorte de bois y croît en abondance. Le Bresil est situé sous la *Zone* torride, & s'étend de-

puis la ligne jusqu'au 28^{e} degré de latitude méridionale. Les Portugais le divisent en 14 Capitaineries, dont les Hollandois occuperent six, l'an 1637, qu'on appella le Bresil Hollandois. Il est rare que cette République perde ses conquêtes. Les Portugais ont cependant trouvé moyen de les chasser entierement de tout le Bresil. On peut voir dans ce livre de quelle maniere ils s'y prirent pour venir à bout d'une entreprise si difficile.

Les Brasiliens sont divisez en plusieurs nations, & parlent différentes langues. A parler en général, ils sont d'une taille médiocre; mais bien prise. On les voit d'ordinaire arriver à un âge fort avancé, sans essuyer de longues maladies. Il y a même des Européans qui vivent en ce païs plus d'un siecle, ce que l'on attribuë à la bonté de l'air. Les loges des Brasiliens ne sont qu'un enclos de pieux qu'ils couvrent de feuilles de palmier. Des branles faits de coton & tissus de réseau sont les principaux de leurs meubles : ils les attachent à des pieux dans leurs huttes, ou à des arbres lorsqu'ils voyagent, & c'est là qu'ils dorment. Les femmes suivent par tout leurs maris, & même à la guerre. Elles portent leur bagage sur le dos, un perroquet ou un singe à l'une des mains, & de l'autre elles menent un chien en lesse, pendant que le faineant mari ne porte que ses armes, c'est-à-dire, un arc & des flêches, ou un gros

bâton. Ces peuples connoissent un être suprême ; mais les uns s'imaginent que c'est le tonnerre, & d'autres la petite ourse.

Le fleuve des Amazones, qui borne le Bresil au Nord, prend sa source dans les montagnes du Perou. La veritable cause de ce nom est venuë de ce que les Espagnols, qui découvrirent les premiers ce païs, étonnez de voir le long de ce fleuve des femmes qui se battoient aussi courageusement que des hommes, crurent, sur le récit que leur en faisoient les naturels du païs dans la seule vûë de les effrayer, qu'il y avoit une terrible nation de ces femmes barbares ; mais on sçait assez qu'il est ordinaire aux Brasiliennes de suivre leurs maris à la guerre, & de partager avec eux leur bonne ou leur mauvaise fortune. C'est ce qui se pratiquoit autrefois dans les Gaules, en Allemagne & en Angleterre. Le fleuve des Amazones s'élargit à mesure qu'il approche de l'ocean Atlantique, où son embouchure est de 50 à 60 lieuës. Sanson, & ceux qui ont écrit de ce païs, disent qu'il y a 150 nations le long du fleuve.

On trouve encore dans le Bresil deux fameuses rivieres, l'une qu'on nomme *la Plata*, & l'autre *le Paraguay*. Plusieurs néanmoins prétendent que ces deux rivieres n'en font qu'une, & qu'on lui a donné differens noms. La riviere de *la Plata* se jette dans la mer avec tant de rapidité, qu'elle conserve longtems la douceur de

ſon eau. Elle eſt très bonne, cette eau, elle rend la voix claire, débarraſſe les poumons, & guérit toute ſorte de fluxions & de rhûmes. Les peuples qui habitent ſur ſes rives ont tous de belles voix, & du penchant pour la Muſique. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que les branches qui tombent dans l'eau ſi ſalutaire de ce fleuve, ſe pétrifient, comme tout le reſte qu'on y jette.

Il ſe forme naturellement de ſon ſable des vaſes de différentes figures, où l'eau ſe conſerve bien fraîche. Ils ſont d'un ſi beau poli, qu'on les prendroit pour des ouvrages de l'art.

Sur la Riviere de *la Plata* on a bâti une fort jolie ville, à laquelle les Eſpagnols donnerent le nom de *Buenos Ayres*, à cauſe que l'air y eſt fort bon. Les Jéſuites ont en ce païs-là une miſſion très floriſſante. Ils ont trouvé le moyen de civiliſer ces peuples auparavant barbares. Tout ce que nôtre Auteur rapporte, il l'a pris dans une relation du Pere Sepp Jeſuite, qu'il a trouvé moyen de gâter, par ce qu'il y a ajouté de ſon chef, ſans aucune vraiſemblance. Auſſi il avoüe qu'il n'a pas été ſur les lieux. Il trouve mauvais, par exemple, que les Jeſuites y ayent bâti de magnifiques Egliſes ornées de beaucoup de richeſſes, & de ce que l'office divin s'y faſſe avec pompe. On pardonne ces traits à la religion de l'Auteur. On aura plus de peine à lui paſſer quelques groſſieretez qu'il hazarde à l'abri

d'un injurieux *peutêtre*. L'Auteur a voulu ſans doute divertir par ſes plaiſanteries le peuple de Flandres & d'Amſterdam. Les honnêtes gens d'entre les Proteſtans en ſont rebattus & s'en défient.

Un Eſpagnol, nommé *Vaſco Nuñes de Balboa*, fut le premier des Européans qui découvrit la mer du Sud, en l'année 1713. Ferdinand Magaillans, qui partit en 1516. avec une commiſſion de l'Empereur Charles V, fut le premier qui trouva un paſſage de la mer du Nord à la mer du Sud. On l'appella de ſon nom le détroit de Magellan. *Pigafetta*, Indien, qui fit le voyage avec lui, a publié qu'au port de S. Julien, ſous le 49^e degré 30 minutes de latitude meridionale, ils trouverent des géants d'une grandeur ſi énorme, qu'un homme d'une taille ordinaire pouvoit à peine atteindre à leur ceinture avec la tête, qu'ils étoient couverts de peaux de bêtes également monſtrueuſes; que leur force étoit proportionnée à leur taille, & qu'avec tout cela ils étoient d'un beau naturel. Pluſieurs navigateurs racontent la même choſe, ſans doute d'après ces premiers avanturiers, qui ont voulu donner du merveilleux à leurs découvertes.

Le Capitaine Rogers fait enſuite la deſcription de l'Iſle de Juan Fernandez, & d'un homme qu'ils y trouverent, vétu de peaux de chevres. Il paroiſſoit, dit-il, plus ſauvage que ces animaux mêmes. C'étoit un

Ecoſſois, nommé Alexandre Selkirk, qui avoit été abandonné ſur cette Iſle, depuis 4 ans & 4 mois. C'eſt une choſe extraordinaire que la maniere dont vécut cet homme, ſur tout après que la poudre lui eût manqué. Cependant comme la neceſſité eſt induſtrieuſe, il trouva le ſecret de tirer du feu avec deux morceaux de bois de pîment, qu'il frottoit l'un contre l'autre. Il s'étoit rendu ſi agile à la courſe par un exercice continuel, qu'il couroit à travers les bois, & ſur les rochers, avec une vîteſſe incroyable. Nous l'expérimentâmes, ajoute nôtre Auteur, lorſqu'il fut à la chaſſe pour nous avec un chien que nous avions à bord. Il mettoit ſur les dents nos meilleurs coureurs, & le chien même. Il prenoit les chevres, & nous les apportoit ſur ſon dos. Par un long uſage il vint à ſavourer la viande ſans ſel & ſans pain. Pour chaſſer la mélancolie, il ſe divertiſſoit quelquefois à graver ſon nom ſur les arbres, avec la datte de ſon exil; ou bien à chanter, ou à dreſſer des chats, & des chevreaux, à danſer avec lui. Les rats lui firent au commencement une cruelle guerre, ils venoient lui ronger les pieds & les habits lorſqu'il dormoit. Pour s'en garentir il s'aviſa de donner aux chats de bons morceaux de chevre, ce qui les rendit ſi familiers, qu'ils venoient coucher par centaines autour de ſa hutte. Cette honnête compagnie le délivra bientôt de ſes fâcheux hôtes. Lorſqu'il

'eut plus d'habit il s'en fit un, & un bonet de peaux de chevres, qu'il cousit ensemble avec un clou, qui lui servit d'aiguille. Il avoit si bien oublié de parler, qu'il ne prononçoit les mots qu'à demi.

La prise d'un Galion Espagnol fournit un beau champ à nôtre Capitaine, pour s'emporter contre les saintes pratiques de nôtre Religion. Il le fait cependant en termes si bas, que les libertins les plus outrez, qui prennent plaisir à railler insolemment des reliques, des médailles, des chapelets, des images des Saints, & sur tout de la Sainte Vierge, pourront à peine en supporter la lecture.

Nos voyageurs trouverent dans l'Isle de Gorgone un vilain animal, qui leur parut de la race des singes de moyenne taille, avec cette différence, qu'il avoit le poil plus épais & plus long, l'air plus ridé & plus difforme. Nous plaçâmes, dit Mr. Rogers, cet animal sur la plus basse voile de misaine, & il fut près de deux heures à monter sur la hune, où un singe auroit grimpé à moins d'une demi minute. Vous auriez dit qu'il alloit par ressort, tant il marchoit d'un pas lent. Ainsi les Espagnols ont eû raison de le nommer *le paresseux*. On dit qu'il vit des feuilles d'un arbre fort haut, & qu'après s'y être engraissé, il n'a que la peau & les os, avant qu'il en ait escaladé un autre du voisinage.

Les chiens marins frequentent beaucoup

toutes ces Isles. Il y en eut un de la grosseur d'un ours, dit l'Auteur, qui m'attaqua par trois fois, & qui auroit pû me tuer si je n'avois eû une demi picque à la main. J'étois sur le rivage lorsqu'il sortit de l'eau, courant vers moi la gueule béante, avec autant de vîtesse & de férocité, que le chien le plus enragé qui a rompu sa chaîne. Je lui enfonçai ma pique dans la poitrine, & je le blessai les trois fois qu'il s'avança vers moi; ce qui l'obligea de se retirer avec des cris horribles, grondant, & me montrant de tems en tems les dents. Il n'y avoit pas 24 heures qu'un homme de l'équipage avoit pensé être devoré par un de ces animaux. On trouve encore dans ces quartiers, comme aux isles appellées *les trois Maries*, des tortuës de toute espece. Les femelles viennent à terre la nuit pour y pondre leurs œufs, & pour les enterrer dans le sable. On les tournoit alors sur le dos, & on les alloit chercher le jour. Il y en eut une de celles-ci qui avoit plus de 800 œufs dans le corps, dont 150 étoient déja couverts de leur peau, & prêts à être pondus tout à la fois. Je ne pouvois m'imaginer, continuë nôtre voyageur, que les petits des tortuës fûssent six semaines à éclore, comme quelques Auteurs l'ont écrit, parce que le soleil est fort ardent, & que ces œufs n'ont qu'une pellicule assez mince. Afin donc de m'éclaircir sur cela, j'ordonnai à quelques-uns de mes gens de prendre

ien garde au tems qu'une de ces tortuës ondroit les œufs, de ne la point interompre, & de les examiner ensuite. A leur etour ils me dirent qu'en moins de douze eures il n'y paroissoit plus de germe, & u'environ douze heures ensuite les petits toient formez, & pleins de vie.

On donnera le mois suivant l'extrait du econd tome de ce Voyage.

ARTICLE XXIII.

ADDITION TOUCHANT l'Extrait de la nouvelle édition de la Gaule Chrétienne inserée dans ces Mémoires au mois d'Août 1716.

LE Journal des Sçavans du 21ᵉ de Decembre 1716. rapporte une lettre qui ontient quelques reflexions sur cet Extrait, : c'est sur ces reflexions que l'Auteur de Extrait fait aussi les siennes.

Il ne se voit guere obligé qu'à justifier e qu'il a dit, *que dans le style de la Chroique des Evêques d'Albi le mot* Episcopaat *signifie la fin de la vie & de l'Episcopat.* ar cette expression il a donné à entendre ssez clairement, que communément ce erme *Episcopare* signifie être Evêque, *Episopatum gerere* : & il ne s'agit ici que du style articulier de la Chronique. Or il est visible ue celui qui l'a composée a eû dessein, non as de faire une espece de Catalogue va-

gue, pour dire ſeulement qu'en telle année tel étoit Evêque ; mais de marquer l'ordre, & quand chaque Evêque a ſuccedé, ou quitté la place à un autre ; en ſorte que ſes dattes repondent ou au commencement, ou à la fin de leur Epiſcopat. On a conſulté les ſçavantes Annales Benedictines, qui les prennent pour le commencement : mais on a cru devoir ſe déterminer pour la fin, parceque ce fut pendant l'Epiſcopat de Conſtantius, qui eſt nommé le premier, que l'Abbaye de Caſtres fut fondée ; & par conſequent *anno* 640. *Conſtantius in Albigeſio Epiſcopabat*, ne ſçauroit vraiſemblablement marquer l'entrée de Conſtantius à l'Epiſcopat.

Le R. P. de Sainte Marthe a pris ces dattes comme il a voulu, tantôt pour le commencement, tantôt pour la fin. Selon la Chronique *anno* 869 *Lupus Epiſcopabat*, *anno* 870 *Lupus Epiſcopabat*, *anno* 879 *Lupus Epiſcopabat* : & lui ne mettant qu'un ſeul Evêque du nom de Loup, il dit *Lupus ſedit ab anno* 869 *ad* 879. Il paroit neanmoins plus juſte d'inſiſter ſur la même ſignification du même terme, principalement dans une Chronique & par rapport à des dattes. On a remarqué dans l'Extrait, que ſi dans le Catalogue des Evêques il n'en reconnoit qu'un du nom de Loup, il dit pourtant *Citruinus ex eodem chronico, ut cæteri qui ſequuntur, ad Lupum III. eruitur.* En effet, il y a autant de raiſon de diſtin-

guer trois Evêques de ce nom dans l'eſpa-
ce de vingt-cinq ans, que deux Amelius
le ſuite dans l'eſpace de vingt-trois ans, le
nom de Loup étant alors fort commun, &
beaucoup plus que celui d'Amelius. On
compte ces vingt-cinq ans ſelon le ſtyle
qu'on a attribué à la Chronique, & depuis
la fin de Panderius Predeceſſeur de Loup I.
en 854.

Au reſte, quelque parti qu'on prenne, ou pour le commencement, ou pour la fin de chaque Epiſcopat, les mêmes embarras reviennent. Ce n'eſt pas un intervalle vuide de dix ans entre Richard & Citruim, ç'en eſt un de vingt-quatre entre Citruim mort en 698 & Hugues ſon ſucceſſeur ſelon la Chronique en 722 : ce n'eſt pas Verdat qui a compté 78 ans d'Epiſcopat, c'eſt Jean depuis 734 juſqu'à 812.

A l'occaſion de ce long Epiſcopat, on rend graces de ce que la lettre a paſſé pour une inadvertance *d'avoir mis Verdat pour Jean* : mais on a cru devoir & on a voulu mettre Verdat. On n'en eſt pas moins diſpoſé à paſſer Guillaume Comte de Toulouſe mis dans la nouvelle édition au lieu de Raymond, quoiqu'on n'ignore pas quelle difference il y a à faire de cette mépriſe : dans l'Extrait on en a déja paſſé une autre de la même eſpece, touchant Alphonſe, frere & non pas fils de S. Loüis, comme le dit la nouvelle édition, lequel épouſa Jeanne fille unique de Raymond Comte de

Toulouse. Si ce sont là des inadvertances, ce n'est pas de celles qui coulent sous la plume, mais de celles qui auroient demandé quelque recherche.

L'Auteur de l'Extrait a-t-il eû raison de dire, Que *la Chronique est plus souvent negligée & abandonnée que citée & suivie?* Lisez, répond-t-il, & comparez la nouvelle édition de la Gaule Chrétienne avec la Chronique. Cependant, dit la lettre, *de 29 Evêques il y en a 27 que le P. de Sainte Marthe place comme la Chronique, & s'il l'abandonne en deux endroits, c'est parcequ'il a été contraint par les Chartres.* On pouvoit donc, dira-t-on en passant, distinguer dans l'Extrait, comme dans cette lettre, entre Chronique & Chartre; & neanmoins on ne l'a pas fait. Ce qu'on a ici à remarquer, c'est 1°. Qu'il l'a abandonnée autant de fois, qu'il a trouvé d'autres preuves, auxquelles il a toujours donné la préference: c'est-à-dire, qu'il l'a estimée autant qu'elle vaut, & precisément, comme on dit, au dessus de rien, ainsi n'ayant rien d'ailleurs, il l'a suivie en cinq Evêques de suite. 2°. Est-ce conserver aux Evêques la place qu'ils ont dans la Chronique, d'en interrompre & changer l'ordre? A-t-il placé S. Amarand, Eloi, Adolen, & plusieurs autres, comme dans la Chronique, où ils ne sont pas seulement nommez? Honorat est déplacé, sans compter les retranchez. En un mot,

isez, & faites la comparaison. Ce n'est pas qu'on n'applaudisse au docte travail du P. de Sainte Marthe, qui a eû à éclaircir les tems dont il ne reste que des mémoires imparfaits & dispersez. Par exemple, selon diverses pieces, Bernard est Evêque en 967, & Froterius son successeur l'est, comme on l'a remarqué dans l'Extrait près 960.

Quant aux autres remarques qu'on y a faites, le Lecteur jugera si elles sont bien fondées.

ARTICLE XXIV.

METHODE POUR APPRENDRE l'Histoire des faux Dieux, ou le Pantheon mytique, composé par le P. Pomey, & traduit en François par Monsieur Tenant. A Paris, chez Antoine Urbain Coustelier, Quay des Augustins près la rue gist le cœur, 1715. *in* 12. *p.* 584.

LE Traducteur de la preface de cet ouvrage semble en vouloir à ceux qui par un bizarre entêtement voudroient exclurre des ouvrages d'esprit toutes les histoires fabuleuses de l'antiquité. Je ne sçai si ces ennemis de la fable & de la belle poësie, ne verront tranquillement traiter ici de gens ignorans, & sans goût, eux sur tout qui prétendent que le mépris de ces vaines sciences, ainsi qu'ils les appellent, est un

titre pour meriter d'être regardez comme gens habiles & d'un goût sûr. Quoi qu'il en soit, sans rapporter tout ce que Noel Le Comte a dit de l'utilité des fables, il est constant qu'il n'est point d'amusement plus au goût d'un homme d'esprit, que ces fictions ingénieuses. Rien n'est plus propre à dissiper les chagrins de la vie, comme dit cet Auteur lui-même, après Ciceron, *Equidem sic existimo quasi suavissimum humanæ vitæ condimentum existere fabularum inventionem, ac ærumnarum quas in vitâ patimur non mediocre solatium*: d'ailleurs, à la faveur d'une allegorie bien soutenuë, on fait digerer au lecteur des veritez, qui proposées nuëment & sans cette envelope, auroient de quoi revolter. On suppose qu'un Etranger, à qui le P. Pomey a donné le nom de *Paleophile*, qui veut dire curieux de connoître l'antiquité, vient à Rome, pour en voir les monumens. *Mystagogue*, qui est le nom qu'on donnoit anciennement à ceux qui étoient chargez de montrer les raretez aux étrangers, commence par le conduire au *Pantheon*. C'étoit un temple magnifique, qu'Agrippa favori d'Auguste fit bâtir en memoire de la victoire que cet Empereur remporta à la bataille d'Actium. Il le dédia à Jupiter vangeur. Dans ce temple chaque Dieu de l'un & de l'autre sexe avoit sa statuë. Paleophile promene ses regards sur toutes ces Divinitez avec une curiosité, qui donne lieu à

Myſtagogue de lui enſeigner la fable d'un bout à l'autre. Tel eſt le deſſein de ce livre. Le Traducteur fait paroitre beaucoup d'eſprit, de netteté & de préciſion. Chaque choſe eſt dans ſa place, & malgré leur multitude, on n'y trouve point de confuſion.

La premiere vûë du Pantheon fait naître à Paleophile le deſir de ſçavoir l'origine de l'idolatrie. Myſtagogue le ſatisfait, en la rapportant à quatre cauſes principales. La premiere eſt le déreglement du cœur de l'homme, qui a refuſé, comme dit un Prophete, à la ſource intariſſable de tous les biens, ce qu'il a accordé à de petits ruiſſeaux bourbeux. La ſeconde a été l'exceſſive complaiſance des ſujets pour leurs Princes. La troiſiéme, l'amour déſordonné de l'immortalité, à laquelle les hommes tâchoient de parvenir en faiſant faire leur ſtatuë. La quatriéme enfin, & qui paroit la meilleure, eſt venuë de l'envie demeſurée qu'ont eû les hommes de conſacrer à la poſterité la mémoire de ceux dont ils avoient reçû quelque ſignalé bienfait ; comme l'invention de quelque art, &c. de ſorte qu'on peut dire, que pour ne paroitre pas méconnoiſſans, ils n'ont pas craint d'être ſacrileges & impies. Ninus, Roi des Aſſyriens, a été, ſelon nôtre Auteur, le premier qui a inventé & ſoutenu le culte des faux Dieux, en faiſant rendre à ſon pere Belus, ou Nembrod, des hon-

neurs divins après ſa mort. Chaque nation à l'exemple des Babyloniens, ſe fit des Dieux à ſa façon. On adora des hommes, on adora même des bêtes, & ce qui eſt encore plus étonnant, les creatures inanimées les plus viles & les plus abjectes furent des objets d'adoration. Ainſi vit on les Egyptiens, par une ridicule ſuperſtition, mettre au nombre de leurs Dieux des *poireaux* & des *oignons*. Juvenal plaiſante agréablement ſur la ſainteté de ces peuples, qui leur merita de voir naître des Dieux juſques dans leurs potagers.

O ſanctas gentes quibus hæc naſcuntur in hortis
Numina!

La ſageſſe des Romains ne les ſauva pas de ce ridicule. Ils le pouſſérent même plus loin que les autres peuples. Outre les Dieux qu'ils s'étoient forgez, ils adoptérent les Divinitez de tous les étrangers. Ces Dieux dans la ſuite ſe multiplierent ſi fort, que l'enceinte de Rome étoit trop étroite pour les contenir. Le Senat fut donc contraint d'envoyer par tout le monde des colonies de Dieux, comme il en envoyoit d'hommes. Ainſi pour donner le droit de Bourgeoiſie à quelques Dieux nouveaux venus, ils étoient obligez de l'ôter aux anciens. Tels ſont les travers où une ſuperſtitieuſe extravagance fait donner les gens les plus ſages d'ailleurs. C'étoit une

folie ; mais qui ne pouvoit plus passer pour telle étant en quelque maniere consacrée par la Religion.

Tous les Dieux n'avoient pas le même rang. Ils étoient distinguez en trois classes & comme chez le peuple Romain il y avoit les *Patriciens*, ou les gens de la premiere qualité, les *Chevaliers*, ou les nouveaux, c'est à dire, ceux qui n'étant pas nobles d'extraction avoient merité ce titre par leur vertu; & enfin le menu peuple, ou les roturiers. De même ce peuple de Dieux si l'on peut parler de la sorte, étoit partagé en trois classes differentes, la premiere étoit de ceux qu'on appelloit les Dieux *des plus grandes nations*, parce que les plus grands peuples de la terre leur rendoient un honneur particulier, *Dii majorum gentium*. Ennius les a renfermez dans ces deux vers,

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jupiter, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

La seconde est de ceux qu'on appelle les Dieux des petites nations, *Dii minorum gentium*. On leur rendoit un moindre culte qu'aux autres, & ce n'étoit qu'à leur mérite, dit Ciceron, qu'ils devoient l'honneur d'être au Ciel, & dans le catalogue des Dieux. On les appelloit pour cela *adscriptitii*.

La troisiéme étoit composée des petits

Dieux, *Minutorum*, autrement dit des Dieux de la petite espece, *vescorum*. Ils occupoient le dernier rang.

Ces trois classes de Dieux auroient pû fournir à l'Auteur une juste division de son livre. Cependant l'ordre dans lequel ces Dieux sont arrangez dans le Pantheon, lui en fournit une nouvelle. Il partage son livre en six entretiens. Dans le premier il parle des Dieux & des Déesses, qu'on appelle *célestes*. Dans le second des Divinitez *terrestres*. Dans le troisieme des Dieux de de la mer & des fleuves. Dans le quatrieme des Dieux des enfers. Dans le cinquiéme des Dieux appellez *adscriptitii*. Dans le sixiême enfin de tous ces petits Dieux, qu'on appelloit *Minuti*.

Suivant le précepte de Virgile qui dit *ab Jove principium*, nôtre Auteur commence par Jupiter, & garde en parlant des autres tant Dieux que Déesses, la même méthode, qu'il se prescrit en parlant de celui-ci. Il fait d'abord son portrait, en suite il traite de son origine, de ce qu'il a fait de remarquable, des différens noms qu'on lui a donnez, des sacrifices qu'on lui faisoit, des fêtes qu'on célébroit en son honneur, & finit par l'explication du sens de la fable, soit physique, soit historique. Mais comme ces Dieux sont assez connus ; aussi bien que leurs actions, on ne parlera ici que de quelques remarques nouvelles & curieuses, que fait de tems en tems l'Auteur. Il remarque,

par exemple, les différentes eſpeces de foudres, que voici. *Peremptalia* ſont ceux qui tuoient ; *peſtifera* ceux qui portoient, la peſte ; *poſtularia* ; ceux qui exigeoient des vœux de la part des hommes ; *perverſa*, ceux qui cauſoient des ravages ; *renovatitiva*, ceux qui renouvelloient dans le cœur des hommes le ſouvenir de Jupiter ; *oſtentaria*, ceux qui manifeſtoient la grandeur du maître des Dieux ; *clara*, ceux qui répondoient une certaine lumiere en tombant ; *familiaria*, ceux qui étoient les plus ordinaires ; *bruta*, ceux qui tomboient ſans faire d'éclat ; *conſiliaria*, ceux qui n'étoient lancez que du conſeil des Dieux. De tous ces foudres le peuple de Rome n'en reconnoiſſoit que deux ; ſçavoir, *Diurna*, ceux du jour, qu'ils attribuoient à Jupiter, & ceux de la nuit, *nocturna*, qu'ils attribuoient à *ſummanus*, ou Pluton.

Les Saints Peres nous aſſûrent que les payens n'ont fait leurs Dieux tels qu'ils étoient, que pour autoriſer par leur exemple les plus infames paſſions. Si cela eſt ainſi, je ne ſuis pas ſurpris qu'ils ayent regardé Jupiter comme le plus grand des Dieux ; c'eſt celui dont les déſordres ont été plus grands. Entre une infinité de formes qu'il prit, pour contenter ſa paſſion, on ne peut voir ſans rire ce maître des Dieux métamorphoſé en fourmi, pour ravir l'honneur à la Nymphe *clitoris.*

Dans l'article d'Apollon on lit la répon-

ſe que fit l'oracle de Delphes à Auguſte, lorſque cet Empereur l'alla interroger ſur ce qu'il ne rendoit plus d'oracles, depuis que JESUS-CHRIST étoit né. Le P. Pomey qui la rapporte, n'a point craint les Critiques modernes. La voici.

Me puer Hæbreus Divos Deus ipſe gubernans
Cedere ſede jubet, triſtemque redire ſub orcum,
Aris ergo dehinc noſtris abſcedito Cæſar.

Le Trépied ſur lequel la Prêtreſſe s'aſſeyoit pour rendre ſes oracles, étoit un vaſe d'or à deux anſes, ſoutenu de trois pieds, Une troupe de Pêcheurs trouva ce trépied, en pêchant dans la mer: comme chacun prétendoit l'avoir, pour finir la diſpute, ils conſentirent d'en paſſer par le jugement de la Prêtreſſe *Pythia.* Elle répondit qu'il falloit l'envoyer au plus ſage de toute la Grece. On le porta à Thales le Miléſien, qui le renvoya à Bias, comme étant plus ſage que lui. Bias le renvoya à un autre. Ainſi le trepied paſſant de main en main, & ayant fait, pour ainſi dire, la ronde des Sages, revint à Thales. Celui-ci en fit une offrande à Apollon de Delphes.

Parmi les fonctions de Mercure l'Auteur en remarque une aſſez ridicule. C'étoit de balayer la ſalle à manger des Dieux, & de

faire leurs lits. Voilà ce qui lui a fait donner le nom de *Camillus*, ou *Casmillus*, qui veut dire valet des Dieux ; d'où vient qu'on appelloit les enfans qui servoient les Prêtres dans les sacrifices, *Camilli*, ou *Camillæ*.

Pendant les fêtes de Saturne, qu'on appelloit *Saturnalia*, & en Grec Κρόνια, le Sénat ne s'assembloit point; tous les Collèges avoient vacance, les amis s'envoyoient des presents les uns aux autres, il étoit permis aux esclaves de s'habiller plus proprement, & de jouer avec leurs maîtres. Enfin, pour marquer l'égalité qui regnoit parmi les hommes, sous le regne de Saturne, les maitres servoient leurs esclaves à table. Ces fêtes commençoient le 14 des Calendes de Decembre, & ne durerent d'abord qu'un jour, ensuite elles en durerent trois, puis quatre ; d'où vient qu'on disoit *primis, secundis, tertiis Saturnalibus* ; Horace dans une de ses satyres introduit un esclave, quiusant du privilege de cette fête, dit librement à son maître ses veritez.

> *Age Libertate decembri*
> *Quando ita majores voluerunt*
> *Utere.*

Les maîtres de ce tems-ici ne verroient peutêtre pas avec plaisir l'institution de pareilles fêtes. Momus est fils du sommeil & de la nuit. Ce Dieu étoit un fai-

neant de profession. Il saisissoit admirablement le ridicule de chaque Dieu. Neptune, Vulcain & Minerve, l'éprouvérent. Ils prirent ce plaisant Dieu pour juge de la beauté de leurs ouvrages; mais ils s'en trouverent mal. Neptune avoit fait naître un taureau, Minerve avoit érigé une maison, & Vulcain avoit fabriqué un homme. Momus dit au premier qu'il étoit un imprudent, de n'avoir pas mis au taureau les cornes immédiatement au dessus des yeux; qu'étant ainsi disposées, il auroit pû voir où il portoit ses coups. Il trouva à la maison de Minerve le deffaut de n'être point portative, en cas d'un méchant voisin. Il manquoit, selon lui, à l'homme de Vulcain une petite fenêtre à la poitrine, pour bien des raisons.

En traitant de Cybele, l'Auteur remarque que se statue fut apportée de Phrygie à Rome. Le vaisseau où elle étoit s'étant engravé à l'embouchure du Tibre, la Vestale *Claudia*, pour détruire les soupçons que des manieres un peu trop libres avoient fait naitre de sa sagesse, défit sa ceinture, s'attacha au vaisseau, & le tira ainsi jusqu'au rivage.

L'article des Lamies est assez curieux. Elles n'avoient qu'un œil & qu'une dent, dont elles ne se servoient que lorsqu'elles sortoient hors de chez elles. Quand elles étoient de retour, elles remettoient leur œil dans un petit vase. Quelques-uns les

ont appellées Empuses. Elles avoient le visage, la gorge & la poitrine comme les femmes. Le reste de leur corps avoit la forme d'un serpent couvert d'écailles. Leur sein étoit toujours découvert, quoi qu'elles affectassent un air de modestie dans leur visage. Cet extérieur imposoit à ceux qui les voyoient ; mais dès qu'elles les avoient attirées jusqu'à leur porte, elles leur sautoient à la gorge, les étouffoient & les déchiroient cruellement. On ne peut voir une peinture plus naïve de ces femmes, dont le saint Esprit nous avertit de nous donner de garde, quand il dit, *Lamiæ nudaverunt mammam.*

Enfin, pour finir cet extrait, il faut remarquer qu'il n'y avoit rien à quoi les anciens ne fissent présider des Dieux ; jusque-là qu'ils en avoient placé trois où un homme nous suffit. Il n'y avoit point de porte qui n'eût son Dieu, *Forculus*, pour la porte même ; sa Déesse *Cardua*, pour les gonds ; & son Dieu *Limentius*, pour le seüil. On peut juger par là combien ils en avoient pour les choses plus importantes. Il y avoit trente Dieux de cette façon qui présidoient aux blez. D'autres présidoient aux nopces, aux femmes enceintes, aux femmes en couche, à la naissance des enfans, aux adultes, aux funerailles &c. A chacune de ces choses ils faisoient présider des Dieux différents, & en si grand nombre, qu'il paroît bien que ces Dieux ne leur cou-

toient gueres à forger. Outre cela chaque homme avoit ſon bon & ſon mauvais Génie. Horace dit que le bon étoit blanc, & que le méchant étoit noir. L'hiſtoire rapporte que le mauvais Génie apparut à Caſſius, ſous la figure d'un grand homme tout noir, & que Caſſius lui ayant demandé qui il étoit, il répondit qu'il s'appelloit κακόδαιμον; c'eſt à dire, le méchant Génie. Il y avoit des Génies pour les païs, auſſi bien que pour les hommes. On les appelloit *Numen Loci*. Enfin, chaque maiſon, chaque porte, chaque étable, chaque foyer avoit le ſien. Je crois que ce peu que je viens de dire ſuffit pour donner une idée de ce livre, où ſelon le précepte d'Horace, on trouve unis enſemble l'agreable & l'utile.

ARTICLE XXV.

EMMANUELIS THESAURI COMITIS Idea argutæ & ingenioſæ dictionis &c. C'eſt à dire, *Des expreſſions ingénieuſes qui peuvent entrer dans les diſcours, les Inſcriptions & les deviſes; examinées par le Comte Emmanuel Theſoro*. A Cologne, chez Thomas Fritſch, 1714. ſe vend à Paris chez Montalant, Quay des Auguſtins. *In* 4°. *pages* 596.

LA préface du Traducteur eſt déja un modéle d'expreſſions ingénieuſes. Il

dit qu'il a deux manieres de s'exprimer, différentes entre elles, & qui néanmoins doivent s'unir ensemble pour former un Orateur parfait : l'une est unie, simple, & n'employe les mots que dans leur signification propre ; elle représente les choses à l'esprit directement & comme par elles mêmes : l'autre est fine, délicate, ingénieuse, & ne laisse voir une chose que comme au travers d'une autre. La premiere est sans doute la plus necessaire, comme elle doit être de l'usage le plus fréquent : la seconde cause une espece de surprise & plus de plaisir ; car celui qui se sent porté à comprendre un sens que n'ont pas ordinairement les paroles qu'il entend, admire l'esprit de celui qui sçait ainsi les employer, & il se sçait bon gré d'avoir découvert sa pensée, comme si c'étoit n'avoir pas moins d'esprit.

Tout est sujet au changement, poursuit l'ingénieux Traducteur : les discours, ainsi que les mœurs, participent à cette vicissitude : d'une maniere de s'exprimer naturelle & unie, on a passé à une autre étudiée & ingénieuse, il y a à craindre qu'à force d'esprit on n'en dégoûte, & que pour vouloir être toûjours fleuri & se faire admirer, on ne pousse les auditeurs & les lecteurs, fatiguez de ces beautez affectées, à regretter & à remettre en honneur la premiere simplicité. La vanité de paroître avoir de l'esprit est séduisante ;

non ſeulement elle ne permet pas de ſacrifier une penſée qu'on croit belle, ou un mot qu'on croit bon, mais elle en fait ſes délices, elle en amaſſe autant qu'elle peut & en uſe ſans diſcrétion. Un trait d'eſprit mis en ſa place, & qui ſemble s'y être mis de lui même, a un merveilleux agrément : s'il paroît recherché, & amené & comme forcé à ſe placer où il eſt, il perd toute ſa grace : enfin, s'ils ſont continus, & qu'ils ſe ſuivent de trop près, ils importunent & rebuttent. Il eſt néanmoins de certains ouvrages, où il eſt permis de les répandre plus libéralement, & les diſcours les plus ſérieux ſans eux ſont inſipides. Il en eſt comme du ſel pour aſſaiſonner les viandes ; avec les unes il doit faire ſentir ſa pointe, & avec les autres c'eſt aſſez qu'il effleure légérement la langue ; mais à toutes il eſt neceſſaire.

Le P. Bouhours, dans le livre poli & ingénieux *de la maniere de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit*, apprend à faire le diſcernement des penſées ingénieuſes ; & ſans prétendre preſcrire des regles à perſonne, ſur un point auſſi délicat que l'eſt celui du bel eſprit, il en donne qui ſont d'autant plus ſévéres, qu'elles ſont plus juſtes. Le Comte Teſoro a eû une autre vûë dans cet ouvrage, qui lui a coûté quarante ans de travail, & qui eſt le fruit de ſes lectures & de ſes remarques ſur les Auteurs Grecs, Latins & Italiens : c'eſt d'expoſer le

gente & les différentes eſpeces de tout ce qui peut s'appeller ingénieux , de faire un art de penſer & de s'exprimer ingénieuſement ; il étoit lui même bien verſé & un grand maître dans l'art qu'il enſeigne.

Son ouvrage fut imprimé à Turin en 1654, & l'a été depuis à Rome & à Veniſe, enſorte qu'il y en a au moins ſix éditions. Il eſt diviſé en vingt ſept chapitres, qui renferment une grande étenduë de matieres. Car le Comte Teſoro ne ſe borne pas à ce que nous appellons penſées & expreſſions ingénieuſes, bons mots ; tout ce qui porte quelque caractere d'eſprit entre dans ſon deſſein ; geſtes, danſe, peinture, ſculpture, rebus, ſymbole, inſcriptions, deviſe, emblême. On doute que dans une traduction Françoiſe, le laiſſant comme il eſt, il pût ſoutenir la grande réputation qu'il a eûë en Italie : mais en le refondant, pour le mettre à nôtre goût, il ne manqueroit ſûrement pas de plaire : car qui ne ſeroit pas curieux de s'inſtruire de l'art de penſer & de parler avec eſprit ? Et à qui la variété des exemples choiſis qu'il cite des meilleurs Auteurs, ne ſeroit-elle pas agréable ?

On ne s'engage pas à ſuivre le Comte Teſoro : on croit qu'il doit ſuffire d'indiquer ſa méthode, & puis de rapporter quelques traits particuliers.

Il dit au chapitre premier, qu'il en eſt des penſées ingenieuſes & des bons mots,

comme des eaux du Nil, si utiles à l'Egypte, qui en ignore la source : ainsi les anciens Auteurs n'ont pas même soupçonné qu'il y a un art d'où coulent les beautez qui brillent dans leurs écrits, & qui les font admirer. Ciceron, à qui il ne coûta pas plus de s'expliquer avec esprit, & de dire de bons mots, que d'ouvrir la bouche, en fait un assez long recueil, qu'il termine en disant que c'est une production de la nature & non pas de l'art. Mais Aristote [b] avec son style serré a eû meilleure vûë, & a découvert cet art caché aux autres, moins Philosophes que lui. C'est pourquoi Tesoro, qui s'attache absolument à lui, a donné pour titre à son ouvrage Il *Cannochiale Aristotelico*, Lunette de longue vûë d'Aristote, que le Traducteur a cru devoir changer.

C'est l'esprit, dit-il, dans les deux chapitres suivans, qui est la cause efficiente de tout ce qui est ingénieux : la pensée est l'*archetyppe* de l'ingénieux, & proprement ingénieuse, & elle se presente par la parole, par le geste, quelquefois par le silence, par le pinceau, par le ciseau du Sculpteur : & ce sont autant de diverses expressions ingénieuses. Dieu même n'a pas dédaigné de s'expliquer d'une maniere ingénieuse dans les Ecritures.

Il conseille d'accoûtumer son esprit à

[a] *L. 2. de orat.* [b] *L. 3. Rhet. c.* 10.

penser ingénieusement, & à donner un tour ingénieux à ses pensées; habitude qui s'acquiert par la lecture des livres composez avec esprit, par la meditation, par l'exercice. Puisque c'est un art, il a ses regles; & la principale que prescrit Tesoro pour la pratique, c'est de se faire une table des dix fameuses Catégories, marquant sous le titre de chacune ce qui y est renfermé. " Secret, s'écrie-t-il, qui est veritablement un secret, une source nouvelle & inépuisable d'une infinité de métaphores, de symboles, de pensées ingénieuses ! Quelle obligation n'a-t-on pas à Aristote, de l'avoir le premier montré aux aux hommes, qui peuvent y puiser toutes les sciences !,, Tesoro dans la suite y a souvent recours, & il en tire avec une abondance surprenante les traits ingénieux qu'il répand dans son ouvrage. Il en fait la premiere expérience sur un nain, qu'il conduit par les dix Categories.

Traitant de la cause formelle des pensées ingénieuses dans le chapitre quatriéme, il fait remarquer qu'en effet elles sont des figures, mais qu'il ne s'ensuit pas réciproquement que toutes les figures soyent des pensées ingénieuses. Ciceron, le grand maître de l'art de la Rhetorique, comme il est celui qui l'a pratiqué avec le plus de succès, s'est presque contenté de faire un dénombrement des figures, sans tâcher de les réduire à certains genres : les autres

qui ont manié le même sujet n'ont rien fait de plus. Aristote a encore eû ici les yeux plus penetrans : & c'est après lui que Tesoro distingue les figures en harmonieuses, pathétiques, & ingénieuses; les premieres pour flatter les oreilles, les secondes pour émouvoir les passions, les troisiémes pour plaire à l'esprit.

Ce qu'il appelle figures harmonieuses sont les périodes. Il dit qu'elles furent ignorées des premiers Orateurs de la Grece & de Rome, qui par leurs discours diffus, ou pour mieux dire, par de longues tirades de paroles, se mettoient hors d'haleine, & ne laissoient pas à leurs auditeurs le tems de respirer. Thrasymaque s'avisa d'arrêter cette continuité importune, & de couper le discours à la maniere des strophes, ou des stances d'une ode ; il y introduisit le nombre moins gêné que dans le vers, mais ayant pourtant ses chutes proportionnées. Gorgias rafina encore, & resserrant en moins de mots les pensées, il en renferma plusieurs dans un même tour ; & c'est proprement ce qui s'appelle une periode composée de plusieurs membres, dont l'art consiste en ce qu'étant d'un style concis, eû égard à chacune de ses parties, elle conserve une juste étenduë. Tesoro donne aussi le nom de periode à certaines phrases, ou à des sentences coupées en deux ou en plusieurs membres, avec quelque relation ou quelque opposition

entre eux ; comme quand Ciceron disoit, *Speremus, quod volumus : quod acciderit, feramus.* „ Esperons ce que nous souhai-„ tons qui arrive, & soyons preparez à „ recevoir ce qui arrivera ". L'Auteur fait voir plus d'inclination pour ces sortes de periodes, qui en effet ne sont pas des periodes. Ensuite il traite des figures pathétiques, & il donne douze grands chapitres aux figures ingénieuses, qu'il rapporte presque toutes à la métaphore.

Il a un endroit remarquable au ch. 18[e] touchant ce que les Italiens nomment *concetti predicabili*, dont il paroit faire cas, & que nous ne pouvons pas souffrir en France. Il dit que quand l'éloquence de la Chaire commença à éclater, Cornelius Mussus se distingua par des discours plus solides & plus forts, que vifs & ingénieux : attaché au sens litteral de l'Ecriture, il ne le détournoit point par des interpretations subtiles : il en usoit de même dans les citations des Peres, & s'il employoit des preuves de raisonnement, c'étoient toujours les plus directes : son style étoit uni, & sa prononciation rapide comme un torrent. Panigarole l'imita pour le fond des discours : mais il le surpassa par la douceur & l'aménité de sa composition, & par sa bonne grace dans la prononciation. Faire des Sermons, c'étoit pour eux un grand travail : & à les dire, ils se mettoient en eau.

Heureusement les Espagnols inventerent

une méthode de prêcher moins penible pour le Predicateur, & plus divertissante pour les Auditeurs Un passage de l'Ecriture ne garda plus le sens que le S. Esprit a voulu nous faire entendre : & le Predicateur, se donnant la licence d'en substituer un autre à son gré, en prit seulement l'occasion de débiter ses propres imaginations : il ne respecta pas davantage la raison ; ce qui est naturel, lui parut insipide & trivial : & pour ornement il sema les Antithéses, les pointes, les jeux de mots. L'Italie applaudit à cette nouveauté : & les *concetti* eurent la vogue. Ils étoient encore en honneur du tems de Tesoro, qui donne la méthode d'en inventer autant qu'on voudra.

Dans le ch. 19[e], il passe à la cause finale, & à la cause materielle des pensées ingénieuses : & ce sont les mêmes causes que celles de la Rhétorique.

Les inscriptions, les devises, les emblêmes, sont la matiere des derniers chapitres.

On vient à quelques traits particuliers, & d'une infinité dont le Comte Tesoro a égayé son ouvrage on n'en rapportera qu'un petit nombre.

Verrès, Préteur en Sicile, avoit fait des Ordonnances injustes, & Ciceron dit, *Quis miretur jus verrinum tam esse nequam.* C'est un jeu de mots qui ne sçauroit être rendu en François ; le mot Latin *jus* est équivoque, il signifie des ordonnances,

jus Pratorium, les ordonnances du Préteur, & il ſignifie auſſi un boüillon, une ſauce. *Verres*, qui ſignifie un porc, étoit le ſurnom de ce méchant Magiſtrat, qui avoit opprimé & pillé la Sicile. C'eſt comme ſi Ciceron diſoit, les ordonnances de Verrès ne valoient pas mieux qu'un boüillon de porc : ce qui n'eſt rien moins qu'ingénieux, ôtez les équivoques.

Verrès, accuſé par Ciceron, engagea Hortenſius à prendre ſa défenſe, & lui fit preſent d'une belle antique, qui étoit une figure de Sphinx. Hortenſius ſur un point de l'accuſation intentée par Ciceron, ayant dit que c'étoit une énigme qu'il ne comprenoit pas : j'en ſuis ſurpris, repartit celui-ci, car vous avez chez vous un Sphinx. Le ſel de la repartie conſiſte en ce que le Sphinx avoit propoſé l'enigme qu'Oedipe devina.

Neron, dans un tems de famine qui faiſoit perir un grand peuple, ſe fit repreſenter ſur un char ſemblable à ceux qui couroient dans les jeux : quelqu'un mit au bas, *Nunc ſunt verè Agonia.* C'eſt encore une équivoque du mot Grèc *ἀγώνια*, qui ſignifie les combats & les jeux, & qui faiſoit entendre que le peuple étoit par la faim reduit à l'agonie.

Michel-Ange, dans ſon tableau original de l'enfer, avoit peint le portrait d'un Cardinal parmi les damnez. Celui ci s'en plaignit au Pape, qu'il pria de commander

à Michel-Ange de l'éffacer. Que puis-je faire, répondit le Pape, en riant ? S'il vous avoit mis en Purgatoire, je pourrois vous en tirer avec des Indulgences : mais en Enfer il n'y a point de remission. Au fond, c'est une équivoque de la peinture & de la réalité : mais dans une prompte repartie elle est ingénieuse, & surprend agreablement.

Quelqu'un interrogé sur le caractere d'un veritable ami écrivit ces mots,

AMORE.
MORE.
ORE.
RE.

Marquant ainsi qu'un veritable ami se distingue par son affection, ses bonnes mœurs, sa complaisance, & par les effets. C'est une heureuse rencontre qu'il n'y ait qu'à retrancher consecutivement une lettre.

Un jeune Romain de l'armée de Scipion devant Carthage, indigné que son General temporisoit pour commander l'assaut, invita à souper d'autres jeunes gens, & fit servir un pâté qui representoit les fortifications de la place, qui furent aussitôt assaillies & forcées par les conviez : Carthage, disoient-ils en insultant à la lenteur de Scipion, ne leur auroit pas plus coûté. Le lendemain Scipion les fit mettre en arrêt,

parceque ſans attendre ſon ordre ils avoient oſé entrer par aſſaut dans Carthage, & l'avoient pillée.

L'Empereur Caracalla mettoit dans les titres qu'il ſe donnoit GERMANICUS MAXIMUS. PARTHICUS MAXIMUS. ARABICUS MAXIMUS. ALAMANICUS MAXIMUS. Helvius Pertinax y ajoûta GETICUS MAXIMUS. Caligula ne comptoit pas les Getes entre les peuples qu'il avoit vaincus, mais de ſa propre main il avoit poignardé Geta ſon frere : & c'eſt ce crime qui lui étoit reproché.

L'Ayeul du Comte Teſoro avoit une grande Maiſon à Aoſte, que le Magiſtrat ne manquoit pas de marquer pour le logement de tous les Ambaſſadeurs & des autres perſonnes de diſtinction qui paſſoient par cette ville ; lui, afin de ſe délivrer d'une telle importunité, vendit la moitié de ſa maiſon, & étant en repos dans la moitié qui lui reſtoit, il fit mettre ſur la porte, DIMIDIUM PLUS TOTO.

Henri IV. joüant avec le Duc de Savoye, qui étoit venu en France, jetta ſur la table un écu d'or & une piſtole d'Eſpagne, & demanda au Duc, laquelle de ces deux pieces valoit plus en Italie ? Celle, repartit le Duc, à laquelle j'ajoûterai ſeulement un grain.

Le Roi Antiochus, preparé à faire la guerre aux Romains, voulut qu'Annibal vît ſes magnifiques équipages, & ſes

Troupes vétuës & armées richement. Voilà certainement, dit Annibal, de quoi contenter l'avarice des Romains, quelque immense qu'elle soit.

Agesilas, Roi de Lacedemone, avoit eû en Asie de grands avantages sur les Perses, & ayant reçû du Roi de Perse trente mille Darics, qui étoit une monnoye d'or, sur laquelle étoit empreint un arc avec une fléche, il repassa en Grece, disant qu'il avoit été repoussé par trente mille Archers.

Un maître disoit d'un de ses domestiques, chez moi il n'y a rien de fermé pour lui. Ce n'étoit pas que tout fut confié à ce domestique, mais il étoit un adroit voleur, qui ouvroit & les coffres & les armoires.

Une femme malade, après avoir mangé d'un ragoût de grenoüilles, demandoit à son Medecin, si ce n'étoit pas une nourriture mélancolique ? Bon, repondit-il, les grenoüilles chantent jour & nuit.

Dom Juan d'Autriche cherchoit un homme propre pour des negociations de paix : quelqu'un lui indiqua un Officier qui n'avoit pas la reputation d'être brave, en lui disant, Qu'il n'y avoit personne qui eût plus d'aversion pour la guerre.

Un rebus aura aussi sa place.

O cur tua te
be, bis ? bia abit.

Février 1717.

C'eſt-à-dire, O *ſuperbe, cur ſuperbis? tua ſuperbia, te ſuperabit.*

Voici deux Anagrammes. *Guſtavus* en *Auguſtus*; *Gregorius decimus quartus*, *en Murus cuſtodiaque gregis.*

Teſoro compare deux inſcriptions. La premiere eſt à l'honneur d'Auguſte à Aoſte. *Imperatori Cæſari Divi filio Auguſto, Pontifici maximo, Imperatori XIV. Tribunitiæ poteſtatis XVII. Senatus Populuſque Romanus: Quod ejus ductus Auſpiciiſque Gentes Alpinæ omnes, quæ à mari ſupero ad Inferum pertinebant, ſub Imperium populi Romani redactæ ſunt.* Elle eſt conçûë dans les termes les plus propres avec la dignité qui convient & au Senat, & au Peuple Romain, & à Auguſte.

La ſeconde eſt à l'honneur de Conſtantin à Rome. *Imperatori Cæſari Flavio Conſtantino, Maximo, Pio, Felici, Auguſto, Senatus, Populus que Romanus: Quod inſtinctu divinitatis, mentis magnitudine, cum exercitu ſuo, tam de Tyranno, quam de tota ejus Factione, uno tempore juſtis Rempublicam ultus eſt armis, Arcum triumphis inſignem dedicavit.* Celle-ci paroit plus étudiée : Mais Teſoro y reprend ces grands éloges *Maximo Pio Felici* : il déſaprouve ces *inſtinctu divinitatis, mentis magnitudine* : il rejette comme une ſuperfluité *cum exercitu*, qui certainement n'eſt pas comparable à ce que porte l'autre inſcription, *ejus ductu auſpiciiſque* : il ne

croit pas qu'il y ait d'éxemple de cette Phrase, *de Tyranno Rempublicam ultus est.* Enfin, il trouve extraordinaire *Arcum triumphis insignem.*

On ajoutera encore une Inscription d'un goût fort different des deux precedentes. Elle est de la façon du Cavalier Marini, pour mettre sous un portrait de Christophe Colomb.

Quel Columbo son' io,
Stupor d'ogni alto ingegno,
Che con ali di lino, & pie di legno
Volando à nuovo ciel: col volomio
De lo Spirito di Dio,
Done volata encor non era mai,
La Colomba guidai.

Comme Tesoro prétend faire un Art, il autorise ses préceptes par des exemples qui sont des endroits choisis des meilleurs Auteurs. Mais en France on ne conviendroit pas toujours avec lui de ce qu'il estime ingénieux. Par exemple, nous n'applaudirions pas à celui qui diroit que le rossignol est une orgue, un violon, ou un luth sans cordes.

Entre les devises dont il rapporte un assez grand nombre, celle qu'il estime le plus, est le Porc-épic de Loüis XII, avec les deux mots *cominùs*, *eminùs*: il remarque seulement que le terme François du Porc-epic n'est pas noble.

ARTICLE XXVI.

DEUX LETTRES ECRITES A M. Coste à Londres & dattées à Paris, du 10^e^ *de Juin & du* 21^e^ *Octobre* 1716, *à l'occasion de la traduction Françoise de la Comédie de Plaute, intitulée des Captifs.*

COmme ces deux lettres sont trop longues pour être mises ici dans toute leur étenduë, on est obligé de rapporter seulement en substance ce qu'elles contiennent.

L'Auteur commence par des civilitez & des complimens à Mr. Coste sur l'élégance de sa traduction, & il convient que la Comédie des Captifs merite d'être estimée : mais il observe que la vraisemblance n'y est pas assez ménagée, sur tout en deux points, 1°. Dans le tems, qui excede la mesure prescrite pour les piéces de théatre. 2°. Dans les mœurs.

On a inseré dans ces Mémoires au mois de Juillet un fragment de lettre de M. Coste, qui répond avec esprit à ce que M. Bernard lui avoit aussi objecté, de l'excessive longueur du tems. L'Auteur de ces deux lettres ne l'a lûë qu'après avoir écrit la premiere : & il se felicite dans la seconde, de s'être heureusement rencontré avec M. Ber-

nard ; mais il presse encore l'objection, de la maniere dont on va l'exposer.

Plaute feint qu'Hegion bourgeois d'Etolie avoit deux fils, un aîné, qui à l'âge de quatre ans lui fut enlevé par un Esclave fugitif nommé Stalagmus, & vendu à un bourgeois d'Elide qui lui donna le nom de Tyndare, & le mit comme valet auprès de Philocrate son fils : l'autre fils d'Hegion se nommoit Philopoleme. Quelques années après dans une action entre les Etoliens & les Eléens Philocrate avec Tyndare fut fait prisonnier par les Etoliens ; & Philopoleme par les Eliens. Hegion voulant au plûtôt ravoir son fils par échange, achéte Philocrate & Tyndare, de ceux qui les avoient pris. Et voici où commence l'action de la comédie.

Hegion se résout de faire partir incontinent Tyndare pour aller en Elide proposer au pere de Philocrate de faire l'échange de leurs fils : Tyndare afin de procurer plûtôt la liberté à son maître, dit qu'il est Philocrate ; & Philocrate qui se dit Tyndare, part, & arrive en Elide chez son pere, fait compter à Menarque la rançon de Philopoleme : & pour retirer son fidelle Tyndare qu'il avoit laissé en sa place chez Hegion, il saisit l'infidelle Stalagme, qui se trouvoit en Elide : Philopoleme de retour avec Stalagme chez son pere, la reconnoissance se fait : Hegion reconnoit en presence de

Philocrate, que Tyndare eſt le fils qui dans ſon enfance lui avoit été dérobé.

1°. La vraiſemblance du tems n'eſt pas obſervée. Car ſoit que la ſcene ſoit à Calcis, ou à Calydon, Plaute ne donne pas plus de ſix heures au prétendu Tyndare, qui eſt Philocrate, pour aller d'une de ces villes à Elis, & pour revenir : la diſtance néanmoins, ſelon les Cartes de Samſon, en prenant la mer, eſt de plus de ſix cents ſtades, c'eſt-à-dire, de plus de trente lieuës; pour aller & pour revenir ce ſont ſoixante lieuës à faire dans l'eſpace de ſix heures.

C'eſt encore preſſer le reſte de l'action, en le renfermant en cinq ou ſix autres heures, Philocrate eſt envoyé à Elis par Hegion, il ne ſe peut faire qu'il n'ait quelque entretien, & qu'il ne prenne quelque rafraîchiſſement chez ſon pere, il traite avec Menarque de la rançon de Philopoleme, il trouve Stalagme, & l'emmene de force, car Stalagme n'avoit garde de retourner de ſon gré chez Hegion ; où pour réception il n'avoit qu'à attendre un ſevére & juſte châtiment. Que diroit-on, remarque l'Auteur, d'un Poëte moderne qui enverroit de Genes un de ſes Acteurs négocier à Livourne, & attendroit ſon retour pour conclure ſa piece ?

2°. La vraiſemblance des mœurs n'eſt pas mieux obſervée. Car de quelle autorité Philocrate arrête-t-il Stalagme ? Si c'eſt de la ſienne, c'eſt une violence que les Ma-

gistrats ne doivent pas souffrir ; & il n'est pas d'ailleurs vraisemblable que l'autorité des Magistrats y contrevienne : eux qui regardent Hegion comme ennemi , ne se seroient pas soucié de lui renvoyer son esclave.

Le manque de vraisemblance paroît principalement dans la reconnoissance même. Un pere qui recouvre son fils qu'il avoit perdu depuis plusieurs années , un fils qui d'esclave qu'il étoit , se voit rendre à son pere , & à un pere riche , n'éclatent point en sentimens de joye & de tendresse , tout se passe froidement entre eux. *Bonjour , mon fils* ; dit celui-là , *je suis vôtre pere , mon fils.* Et celui-ci n'a rien à dire , sinon , *Dites moi , je vous prie , êtes-vous mon pere ?* Encore un coup un Poëte moderne traiteroit cet endroit autrement. Et si Moliere s'étoit avisé de mettre les captifs , comme l'Amphitrion sur le Theatre François , il auroi sçu redresser ces défauts de vraisemblance.

ARTICLE XXVII.

QUÆSTIO MEDICA &c. C'eſt-à-dire, *Queſtion de Medecine, propoſée par M. Gaſtaldi, Conſeiller & Medecin ordinaire du Roi très Chrétien, & premier Profeſſeur de Médecine & de Botanique, ſoutenuë par Mr. de Gaye à Avignon le 24e de Juillet 1716 : ſçavoir, ſi le climat d'Avignon eſt bon aux Anglois pour les guérir det commencemens de phthiſie à laquelle ils ſont ſujets.*

MOnſieur Gaſtaldy diſtingue deux ſortes de phthiſie qui ont rapport à ſon ſujet ; l'une a ſon ſiege dans les poumons, & l'autre attaque les nerfs.

Celle-là ſe forme par un dépôt de la ſeroſité du ſang & de la lymphe dans quelques glandes du poumon, leſquels ſe gonflent ; & les humeurs qui ſurviennent, trouvant leurs canaux reſſerrez, ſont arrêtées dans leur cours naturel. Cela arrive d'une conſtitution vicieuſe du ſang, qui s'épaiſſit, & laiſſe la ſeroſité ſe ſéparer & s'écouler. Il ſe fait donc un abcès dans le poumon, qui cauſe la toux, la difficulté de reſpirer, & amene une fiévre lente. Si le ſang ne péche qu'en ce qu'il eſt trop épais, c'eſt un abcès crû qui peut ſe guérir : mais ſi le ſang eſt corrompu par le mélange d'un ſel âcre ; l'abcès dégénere

en ulcere gangreneux, la fiévre s'enflamme, & il n'y a point de remede.

La phthisie des nerfs, est lorsque le corps ne se nourrit point; & tombe dans un état de dégoût pour la nourriture, & de maigreur, avec une fievre lente qui le consume; il n'y a ni toux, ni difficulté de respirer. Elle est causée par un sang, pour ainsi dire, usé, & semblable à du vin éventé, qui a perdu sa force: le sang destitué de ses parties balsamiques, ne fournit que peu d'esprits & foibles.

On sçait qu'en Angleterre la phthisie est un mal plus commun qu'ailleurs; & l'on voit quantité d'Anglois quitter leur air natal, pour venir chercher leur guérison en celui de France.

En effet, dit Mr. Gastaldy, l'air d'Angleterre est rempli d'éxhalaisons très nuisibles à la santé, & capables de faire de dangereuses impressions sur les poumons. Elles s'élevent des mines qui sont fréquentées, elles se repandent par l'usage ordinaire du charbon de terre, dont la fumée ternit tout à Londres, comme le remarque Willis, elle s'insinuë dans les coffres les mieux fermez, & noircit le linge. Voilà pour la phthisie du poumon.

Quant à celle des nerfs, Mr. Gastaldy en trouve la cause dans le génie vif & ardent de la nation, qui pour s'élever au dessus de toutes les autres, ne s'épargne ni l'application de l'esprit, ni les fatigues du

corps. Leur commerce, leurs voyages, leur bravoure, en ſont là preuve. Avec quelle ardeur cultivent-ils les ſciences, & principalement la Phyſique, les Mathématiques, la Médecine? Témoins les Harvées, les Willis, les Boyles, les Syndhenams, les Liſters, les Lowers, & tant d'autres; en ſorte que les Sçavans des autres nations ſe font une gloire d'être aſſociez à l'Academie Royale de Londres. Cependant les eſprits ſe diſſipent & s'épuiſent dans le travail: il faut les réparer, & ce devroit être par le repos: mais afin de continuer le même travail, on a recours à l'eau de vie & aux liqueurs, qui brûlent encore plus le ſang. Cette mauvaiſe conduite, jointe à la malignité de l'air, attire la phthiſie aux Anglois, qui communément l'appellent *conſomption.*

Le meilleur reméde pour eux eſt au commencement du mal de s'éloigner de leur patrie: & Mr. Gaſtaldy leur conſeille d'aller à Avignon, dont il fait une deſcription agréable. Là, dit-il, à près de 44 degrez d'élévation du pole l'air eſt temperé, le païs étendu en plaines, varié de collines couvertes de bois, arroſé d'un grand nombre de ruiſſeaux qui coulent de la claire fontaine de Vancleuſe, celébrée par les vers de Petrarque, & qui après avoir porté la fertilité dans la campagne ſe rendent à la ville, où avec mille autres commoditez, ils contribuent à la tenir propre: d'ailleurs,

ils ſont abondans en écreviſſes, & l'on ſçait quel avantage c'eſt en pluſieurs maux. Ajoutez des eaux minerales qui coulent le long des murs, & qui ſont très-propres à corriger le défaut du ſang chargé des parties ſalines. D'un autre côté le Rhône, plus ou moins précipité dans ſa courſe, ſelon qu'il eſt reſſerré entre ſes bords, ou qu'il a la liberté de s'étendre, fournit une eau legere à boire, & adoucit l'air par ſes vapeurs.

Comme il n'eſt point de contrée ſi heureuſe, qui n'ait auſſi ſes déſavantages, ceux d'Avignon, de l'aveu de Mr. Gaſtaldy, ont l'air chargé de nitre, les vins trop forts & nuiſibles, s'ils ne ſont beaucoup trempez, les vents violens par intervalles. Toutefois ce nitre, parce qu'il eſt volatile, peut avoir un bon effet contre la phthiſie particuliére à laquelle les Anglois ſont ſujets, en ce qu'inciſant les parties de ſoufre qui épaiſſiſſent le ſang, il lui rend ſa liquidité & ſa volatilité. Et s'ils penſent avoir à craindre de l'air d'Avignon, ils peuvent aller à Liſle ſur la Sorge, ou choiſir quelque endroit des environs & dans le même climat.

ARTICLE XXVIII.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE BERLIN.

LA dispute de Mr. Volfius & de Mr. Foppius roule sur les Philosophes accusez d'Athéïsme : Mr. Volfius, Ecrivain habile & judicieux, a cru qu'il étoit facile de les justifier ; & il a montré combien les raisons dont on appuye une accusation si grieve sont frivoles.

Joannis Christophori Volfii de Atheismi falso suspectis.

Mr. Foppius ne juge pas si favorablement de ces Philosophes que Mr. Volfius, il soutient contre eux l'accusation d'athéïsme, il peut sans peine multiplier les petits volumes contre son adversaire, il trouve des materiaux tout prêts dans un livre imprimé à Londres en MDCLXXVII. *Samuelis Partieri disputationes de Acad.* mais les forces réünies de l'Auteur Anglois & de l'Auteur Alleman ne triompheront pas de Mr. Volfius, & de la verité qu'il défend.

D'HELMSTAD.

L'histoire de la Medecine, que Mr. Brandanus Meibomius veut faire imprimer, est en quelque façon un ouvrage hereditaire,

ſon pere & ſon ayeul y ont travaillé, & l'ont continuée juſqu'au quinziéme ſiecle, le petit fils la conduit juſqu'au ſiecle courant.

DE LIPSIC.

La Sileſie ſouterraine, *Sileſia ſubterranea*, eſt un ouvrage curieux ; ce ſera proprement une hiſtoire naturelle de cette contrée.

D'ANGLETERRE.

Mr. Du Bois a traduit l'*architecture de Palladio* en Anglois & François, & Mr. Leoni, Architecte celebre, en a fait graver les figures ſur ſes deſſeins par les plus habiles Graveurs : on a joint au texte & aux deux verſions les notes d'Inigo Jones, Architecte de Jacques premier.

DE PARIS.

On réimprime *le Jardinier Fleuriſte de Monſieur Liger.*

Babuti vend la vie de Madame de Chantal, écrite par Monſieur l'Abbé Marſolier : elle ne cede point pour la beauté du ſtile à la vie de Saint François de Sales que le même Auteur donna il y a pluſieurs années, & que Monſieur Salvini, une des meilleures plumes d'Italie, a traduite en Italien.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Février 1717.

ARTICLE XVII. *Histoire du congrès & de la paix d'Utrecht, comme aussi de celle de Rastat & de Bade, contenant les particularitez les plus remarquables, & les plus interessantes desdites negociations, depuis leur premiere ouverture jusqu'à la conclusion de la paix generale.* Page 177

ART. XVIII. *Abregé de Geographie, ou méthode pour apprendre facilement la disposition des diverses parties du Globe terrestre, & ce qu'on y trouve de plus remarquable, avec un Dictionnaire Geographique très-exact, pour servir de supplement à l'abregé.* page 213

ART. XIX. Liturgiarum orientalium collectio. *Collection des Liturgies orientales. Par Mr. Eusebe Renaudot Parisien.* p. 215

ART. XX. Hadriani Relandi Pa-

læſtina ex monumentis veteribus illuſtrata. *Deſcription de la Paleſtine, ſur ce que les Anciens en ont écrit. Par Hadrien Reland.* p. 243

ART. XXI. S. Hippolyti Epiſcopi & Martyris opera non antea collecta, & partim nunc primùm è mſſ. in lucem edita Græcè & Latinè. *Les Oeuvres de S. Hippolyte Evéque & Martyr, qui n'avoient point encore été ramaſſées, & dont une partie eſt tirée des manuſcrits & n'avoit point été imprimée, en Grec & en Latin, avec les notes & les remarques de quelques Sçavans, particulierement ſur la Table de Pâques, du S. Martyr. Par les ſoins de Jean Albert Fabricius de Lipſic, Docteur & Profeſſeur de Théologie.* p. 255

ART. XXII. *Voyage autour du monde, commencé en* 1708, *& fini en* 1711, *par le Capitaine Wodes Rogers, traduit de l'Anglois.* p. 276

ART. XXIII. *Addition touchant l'extrait de la nouvelle édition de la Gaule Chrétienne inſerée dans ces Memoires au mois d'Août* 1716. p. 287.

ART. XXIV. *Méthode pour apprendre l'Histoire des faux Dieux, ou le Pantheon mytique, composé par le Pere Pomey, & traduit en François par Mr. Tenant.* p. 291

ART. XXV. Emmanuelis Thesauri Comitis idea argutæ & ingeniosæ dictionis. *Des expressions ingénieuses qui peuvent entrer dans le discours, les inscriptioni & les devises, examinées par le Comte Emmanuel Tesoro.* p. 302

ART. XXVI. *Deux Lettres écrites à Mr. Coste à Londres, & dattées à Paris du dixiéme de Juin & du vingt uniéme Octobre mille sept cens seize, à l'occasion de la Traduction Françoise de la Comédie de Plaute, intitulée des Captifs.* p. 317

ART. XXVII. Quæstio Medica &c. C'est-à-dire, *Question de Médecine, proposée par Mr. Gastaldi Conseiller & Médecin ordinaire du Roi très-Chrétien, & premier Professeur de Médecine & de Botanique, soutenuë par Mr. de Gaye à Avignon, le quatriéme de Juillet 1716, &c.* p. 321.

ART. XXVIII. *Nouvelles Literaires.*
De Berlin. p. 325
D'Helmstad. ibid.
De Lipsic. p. 326
D'Angleterre. ibid.
De Paris. ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1717.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	15. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	3. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1717.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1717.

ARTICLE XXIX.

PRINCIPES DE PHILOSOPHIE, *ou preuves naturelles de l'éxistence de Dieu & de l'immortalité de l'ame. Par Mr. l'Abbé Geneſt.* A Paris, chez Jacques Eſtienne ruë S. Jacques, 1716. *In* 8°. *pages* 298.

LA Poëſie & la Philoſophie ont été d'intelligence dès leur origine. C'eſt en vers que les premiers Sages ont inſtruit les peuples; la Grece a eû plus d'un Poëte Philoſophe, Empedocle, Xenophane, Aratus : Rome

en a eû dont la gloire a effacé celle des Grecs : Lucrece nous reste, & on ne peut lui reprocher que le mauvais usage qu'il a fait de ses talens.

La France, qui a porté depuis cent ans des Poëtes dans tous les genres de poësie, excepté l'épique, qu'on peut comparer à ceux que Rome & Athenes ont admirez, a dans Mr. l'Abbé Genest de quoi opposer au Poëte Epicurien ; égaux pour le genie, l'élegance, les tours ingénieux, pour cette heureuse facilité de tout exprimer, & de dire aisément les choses les plus difficiles, de dire nettement les plus embroüillées, de peindre naturellement, d'instruire avec grace ; le Lucrece François surpasse fort Lucrece Romain par la verité de la Philosophie qu'il enseigne : ce sont deux grands Poëtes, mais le Romain est un faux sage, esclave des sens, disciple de la volupté, rebelle à la raison, ennemi déclaré de la Religion : le Lucrece François est un vrai sage, qui conduit à la vertu par la verité, & par la vertu au bonheur. Le premier aveugle ses Lecteurs, le dernier les

éclaire. Mr. l'Abbé Geneſt éleve l'homme juſqu'à Dieu, Lucrece le rabaiſſe au deſſous de la bête : Lucrece ne connoît pas ce qu'il a de plus précieux, ce qu'il eſt, comment feroit-il connoître ce que la nature a de moins viſible : Mr. l'Abbé Geneſt ſent toute l'excellence de ſon Etre & de l'univers. Lucrece n'envisage dans l'univers que ce qu'il y a de materiel & de vil, il ſe cache à lui même, & il cache aux autres l'art & l'ouvrier de l'univers. Mr. l'Abbé Geneſt ne s'arrête pas au dehors de la machine, il en découvre les reſſorts, & la main de l'artiſan infiniment ſage qui les conduit & qui les a fabriquez. Lucrece ne ſouſtrait le monde à l'empire de Dieu qui l'a créé que pour le livrer au plaiſir & au crime. Mr. l'Abbé Geneſt le rend à ſon veritable maître, pour y faire regner la vertu & la ſolide felicité inſéparable de la vertu ; la Phyſique de Lucrece renverſe les loix, décrie la morale ; la Phyſique de Mr. l'Abbé Geneſt établit les principes de la plus ſaine morale, ſon ſyſteme eſt le fondement des Loix.

Ce que l'Auteur nous apprend des perſonnes qu'il a conſultées, donne une grande idée de ſon ouvrage, mais rien ne fera plus eſtimer l'ouvrage que la lecture de l'ouvrage même.

Il a ſongé principalement à l'ordre & à la clarté : les matieres ſont liées par des tranſitions qui ſont comme autant de petits exordes ; chaque ſujet eſt diſtribué ſelon l'enchaînement naturel des penſées. L'Auteur s'eſt embarqué ſans y penſer à écrire en vers : il ne verſifia d'abord que quelques endroits importans, pour s'en ſervir comme d'une eſpece de mémoire artificielle, ces endroits les premiers échapez étoient en vers libres, ces eſſays plûrent, & le goût pour la Poëſie s'unit inſenſiblement au goût de la Philoſophie. Nous leur devons également ce bel ouvrage.

Mr. l'Abbé Geneſt juge avec beaucoup de raiſon que la liberté de ſa verſification n'eſt pas un défaut, c'eſt même un avantage : la varieté, la facilité, neceſſaires pour l'inſtruction, conviennent mieux à une Phyſique en vers, que la gravité unifor-

me & pesante du vers heroïque. Donnons d'abord le plan de tout l'ouvrage, tel que l'Auteur l'a donné lui même dans sa préface.

On ne peut parler raisonnablement de la nature, sans connoître l'Auteur de la nature. On ne peut rien poser de certain que sur ce fondement. Cette science est appellée Metaphysique, & ce mot étonne certaines personnes du monde, qui se figurent par là quelque chose de fort obscur, ou même d'inintelligible. Mais si nous voulons nous assûrer de quelque verité, & nous connoître nous-mêmes, ce qui est nôtre plus grand interêt & nôtre premier devoir, il faut bien examiner les principes de nos connoissances. Nous trouvons que l'Esprit & Dieu sont les idées les plus simples & les plus claires qui se puissent présenter à nous, & qu'elles naissent en nous. On ne pourra nier que nôtre esprit par sa propre opération ne s'apperçoive lui même, & ne s'apperçoive ensuite de tous les objets qui causent ses sensations. Par là il ne peut s'ignorer. S'il se connoît, il se connoît fini

& produit; & s'il ſe connoît fini & produit, il ne peut ignorer un eſprit ſouverain, ni l'exiſtence de cet Etre, ſeul neceſſaire, qui a produit tous les Etres. C'eſt ici le premier pas & le plus important de la Philoſophie.

De là l'Auteur paſſe à l'origine du monde. Il parle de la matiere, du mouvement; des proprietez de la matiere, des loix du mouvement. Il fait voir que par une Loi generale, inviolablement ſuivie, tout ſe forme, tout change, tout ſubſiſte dans l'Univers. Voilà le plan de la premiere partie.

Cet immenſe édifice de l'univers, ſes beautez, ſa ſplendeur, & ſon harmonie, peuvent-elles manquer de nous donner quelque déſir d'en connoître la ſtructure? Il faut par la penſée remonter à la formation de ce grand ouvrage, & ſe repréſenter que Dieu diviſe un amas immenſe de matiere, en de petites parties qui ſeront les élemens de tous les êtres ſenſibles. Dans la matiere agitée & broyée par le choc mutuel de ſes parties, & devenuës un grand liquide, il ſe formera d'abord comme

des torrens ; lesquels empêchez dans leur cours direct les uns par les autres, se rameneront séparément sur leurs centres d'un mouvement rapide & circulaire, & composeront ce qu'on appelle des tourbillons, mot si connu & si propre dans cette signification Philosophique.

Les divers mouvemens qu'on observe dans les cieux nous font juger que ces corps errans, nommez des Planetes, & qui doivent être de la matiere épaissie en globe, sont entraînez chacun par le mouvement circulaire d'un tourbillon particulier de matiere fluide où ils ont été formez ; tandis qu'emportez par un grand tourbillon qui les contient tous, & dont le soleil occupe le centre, ils décrivent des cercles differens autour de ce grand Astre, & qu'il répand sur leur surface cette lumiere dont ils brillent inégalement à nos yeux. La terre doit être comptée au rang de ces Planetes, & rouler en la troisiéme sphere, à la place où l'on avoit mis le Soleil entre le ciel de Venus & celui de Mars. On prévoit par là toutes les révolutions de

ces Aſtres, leurs cours, leurs accroiſſemens, leurs décroiſſemens, ſtations, rétrogradations, on connoît la peſanteur, la legereté, le flux & le reflux de la mer, le partage des jours & des nuits, des ſaiſons & des années. On va juſqu'à ces eſpaces étoilez où l'imagination ne peut mettre de bornes. On penetre la cauſe des mouvemens particuliers, des generations, des corruptions, de la rarefraction, de la condenſation, des effets que l'on imputoit à la crainte du vuide. On voit que par un ordre aiſé tout ſuit clairement de la ſimple poſition qu'on a faite ; comme les mouvemens d'une montre ſuivent de ſes roües & de ſon reſſort. Rien ſans doute n'eſt plus capable de ſatisfaire l'eſprit, ni de lui donner de l'elevation & de l'étenduë. C'eſt là ce qui remplit la ſeconde partie.

Dans la troiſiéme l'Auteur montre que ramenant nôtre attention ſur nous mêmes, nous ſommes plus particulierement obligez, ce ſemble, de connoître les objets qui nous environnent & nous touchent de plus près. Ce ſont des corps qui agiſſent

inceſſamment ſur le nôtre, & qui produiſent tous nos ſentimens. Ils nous font ſentir ce que nous appellons dureté, liquidité, chaleur, froideur, ſaveur, odeur, ſon, lumiere & couleur. Comment agiſſent-ils en tant de ſortes de corps ? Pouvons-nous mieux faire que de les examiner par le mouvement & par la figure que doivent avoir les petites parties dont ils ſont compoſez, plus ou moins ſolides, plus ou moins agitées ? Par là elles ſont capables de produire une infinité de divers ébranlemens dans nos organes. L'application des unes eſt viſible, celle des autres ne l'eſt point du tout : mais qu'elles ſoient viſibles, ou inviſibles, c'eſt toujours la même ſorte d'impreſſion accommodée à la diſpoſition de nos organes.

Ainſi l'attouchement nous ſert d'induction pour découvrir ce qui ſe paſſe dans les ſens plus délicats. Si l'on n'attribuë point au fer cette douleur qu'il nous cauſe en nous perçant, on ne doit point attribuer au feu la chaleur qu'il nous fait ſentir quand il nous brûle. De plus, il

n'arrive à nôtre corps qu'un dérangement de parties, qui n'a rien de commun avec ces qualitez que nous imaginons dans les objets qui agitent nos ſens. Par un ſemblable examen de toutes les ſenſations nous reconnoîtrons qu'elles ne ſont qu'en nôtre ame, & ceſſant de les donner au corps, nous rendrons à nôtre eſprit ſes veritables droits, nous corrigerons les erreurs où nous étions tombez par la foibleſſe de nôtre enfance. Ici finit la troiſiéme partie. La quatriéme décrit les operations de l'ame, & la diſtinction de l'ame & du corps.

Connoiſſant plus particulierement ce que c'eſt que ſentir, nous ceſſons de nous jetter toujours hors de nous mêmes, nous ſongeons à penetrer juſques aux ſens interieurs. Après nous être convaincus que le corps n'eſt qu'un inſtrument mû par ſes nerfs, au moyen des eſprits qui agiſſent dans le cerveau, & y forment des traces, par leſquelles l'ame reçoit les images des objets, nous concluons que ce doit être par ces traces, c'eſt à-dire, par des ébranle-

mens qui ſe forment dans le cerveau, que naiſſent toutes nos perceptions. En ſorte qu'il ſe fait un perpetuel commerce de mouvemens dans le corps, & de perceptions dans l'ame, par où l'on ſe rend certain de leur union, quoiqu'elle demeure toujours inexplicable. Et dans quelle ſurpriſe tombe nôtre raiſon, quand nous reconnoiſſons que par ces images, qui ſont proprement nos idées, à l'égard de l'ame, tout ce que nous ſentons, tout cet univers, les cieux, la terre, les mers, tous ces objets ſi grands & ſi lumineux, ne ſont qu'en nous mêmes ſans aucune matiere; que tous ces ſentimens ſi variez que nous en avons, ſont ſeulement des modifications de nôtre ame, & n'appartiennent qu'à nous.

Ces deux êtres ſi étroitement unis demeurent toujours ſéparez par leurs proprietez eſſentielles. Les agitations que le corps produit dans l'ame par ſes mouvemens, ne rabaiſſent point la ſupériorité de l'ame, qui le ſçait dominer, quand il lui plaît, par ſes volontez. Sa force, qui va juſqu'à s'immoler ce corps, qu'elle a

peine à ne pas prendre pour elle-même, acheve de prouver invinciblement combien elle en eſt différente, & que dans leur union la plus étroite, on doit toujours reconnoître cette diſtinction.

Au reſte, Mr. Geneſt ne s'érige point en diſciple déclaré de Mr. Deſcartes, il s'eſt attaché à ſon ſyſteme comme à l'hypotheſe qui lui a paru la plus claire, la plus uniforme, & la plus aiſée à concilier avec les expériences, toujours prêt d'embraſſer un autre ſyſteme où on lui montrera plus de verité, ou plus de vraiſemblance, & à plus forte raiſon de renoncer à tout ce qu'on lui fera voir être contraire aux déciſions de l'Egliſe. Après cette déclaration il prévient, il éclaircit des objections importantes contre le ſyſteme de Mr. Deſcartes.

Il y a des Cenſeurs qui vont juſqu'à lui reprocher qu'en mauvais Phyſicien, il fait intervenir Dieu pour la cauſe unique de tous les mouvemens de l'univers, & qu'il l'attache ainſi ſervilement à la production de chaque être en particu-

ier. D'autres au contraire diſent que
e premier Etre ſeroit devenu inuti-
e dans la ſuite, ne contribuant plus
la formation des êtres, après avoir
ne fois fait mouvoir la matiere en
ond ; que par ce mouvement pure-
nent mécanique on ne rend point
aiſon de ce qui fait la beauté & la
egularité de l'Univers ; qu'à ce
ompte il ne ſeroit qu'un monceau
e poudre ; & qu'enfin en obſervant
out ce qui ſe paſſe dans les revolu-
ions celeſtes, & dans nôtre maſſe
lementaire, on ne comprendra
oint comment les plantes & les ani-
naux, formez d'un ſi admirable ar-
fice, ſortiroient, comme le reſte
es êtres, de la matiere mûë ſim-
lement, ſans l'application particu-
iere d'une cauſe ſouverainement in-
elligente, qui devroit toujours re-
ommencer d'agir à chaque généra-
on.

La réponſe à toutes ces objections
onſiſte en la démonſtration natu-
elle de l'exiſtence neceſſaire d'un
tre infini & parfait, dont la volon-
é eſt une action toute puiſſante. Si
n convient qu'il eſt neceſſairement

le premier moteur, pourra-t-on nier qu'il n'ait prévû ce qui réſulteroit de cette matiere qu'il mettoit en mouvement ? Ne ſuffit-il pas qu'il ait voulu une fois ? Lui étoit-il plus difficile d'entretenir, & de regler ce mouvement, que de le produire ? Et n'a-t-il pas maintenu par ſa volonté le même ordre que ſa volonté avoit établi ? Le mécaniſme n'eſt que la loi qu'il a lui même imprimée. D'ailleurs, ne pouvons-nous pas croire, au ſujet des êtres animez, que lorſqu'il a tiré de la maſſe generale la matiere dont il a formé le corps humain, par exemple, ce Createur tout ſage & tout-puiſſant n'ait pas à l'inſtant même pourvû à la durée de ſon ouvrage ? On reconnoîtra que par la ſeule merveille de cette matiere diviſible à l'infini, il a pû dès la premiere formation mettre dans les corps vivans & organiſez des germes imperceptibles, pour ſe multiplier eux-mêmes & ſe développer à l'infini.

Quant à ces obſervations, où l'on voudroit inſiſter ſur la prétenduë inutilité de cette admirable conſti-

tution de l'Univers , qui ne nous présente, dit-on , que des fantômes, & ne montre point de cause finale , l'erreur vient de ce qu'on ne s'arrête qu'à la matiere. Nous éprouvons qu'elle agite nos corps matériels ; mais on oublie que ces formes diverses, toutes ces beautez dont les corps nous semblent revêtus, sont veritablement dans nôtre esprit. A nôtre égard il ne faut plus songer à ce monde extérieur, que par ses divisions & par ses mouvemens ; à le prendre en lui même ce n'est en effet que de la matiere mûë , plus ou moins subtile, & des tourbillons de poussiere. Mais tout cela est reglé & mesuré , & entretient un perpetuel accord avec nos organes. On trouve ainsi la cause finale, & que Dieu par ces impressions exterieures offre des objets immateriels, à nôtre ame immaterielle. Rien de ce que nous voyons, n'existe proprement au dehors. Nous ne connoissons que ce qui est en nous, & nous participons par toutes ces idées spirituelles à la spiritualité de nôtre Auteur.

Mars 1717.

La conclusion que l'Auteur tire de sa réponse ne doit pas être omise.

Quelle loüange n'est point dûë à cette hypothese, en cela seul qu'elle sépare avec tant de clarté, ce qui appartient au corps, de ce qui appartient à l'esprit. Il n'y a rien de plus sublime, ni qui soit plus utile à la Religion. Il est vrai que nous devons suivre une autorité infaillible qui ne dépend pas des raisonnemens humains; & que la science divine, qui a des fondemens d'une autre certitude, ne doit point être mêlée à la science naturelle; mais cependant il est d'un grand avantage de prouver par la raison l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame. Les Conciles y exhortent les Philosophes, qui en ce cas aident très utilement la foi, en détruisant les obstacles des sens qui lui sont opposez.

Je ne me bornerai pas à extraire peu de vers. Dans les poëmes dont le sujet est moins important, peu de vers suffisent pour connoître le style, c'est tout ce que le Journaliste se propose en les transcrivant, mais le

poëme dont nous parlons eſt plein de choſes, & pluſieurs Extraits donneront à peine une foible idée de ce qu'il contient. Nous commencerons par l'exorde.

L'Univers eſt pour nous un ſpectacle inutile,
Son ordre, ſa ſtructure, en vain frapent nos yeux.
Quelle ſtupidité tranquille
Arrête à cet aſpect nos transports curieux?
Quand nos ſens ſont frapez l'ame eſt-elle immobile?
Et n'aurons nous jamais qu'un ſentiment ſterile
De toutes les beautez de la Terre & des Cieux?

Quoi! nous pourrions ſans ceſſe avoir l'experience
De tant d'objets divers ſur nos ſens imprimez,
Sans propoſer jamais à nôtre intelligence,
De quelle ſorte ils ſont formez;
Ce qui ſe trouve en nous, & qui ſent & qui penſe,
Et par quels mouvemens nous ſommes animez!

Ne devons-nous donc pas eſſayer de connoître,

Autant que la raiſon pourra nous éclairer ;
Quel eſt cet Univers, quel eſt le premier
Etre,
Ce qui nous a produits, & nous fait reſ-
pirer ;
Ce que c'eſt que le corps, & ce que c'eſt
que l'Ame,
Qui joint à la matiere une celeſte flame ;
Et ce qui doit en nous ou finir, ou durer ?

Eſt-il indifférent de juger ſi la vie,
Par le dérangement d'un être corporel,
Nous ſera pour jamais ravie ;
Ou ſi la mort, d'un autre état ſuivie,
Ne ſçauroit plus agir ſur l'eſprit immor-
tel ?

Qu'on ne nous diſe point, qu'une audace
hautaine
Propoſe à nôtre eſprit l'infructueux eſpoir
De ſonder des ſecrets qu'il ne peut concé-
voir ;
Qu'on ne nous diſe point, qu'une ſcience
vaine,
Sous un frivole appas, cherche à nous de-
cevoir.
Par ce charme attirant nôtre raiſon nous
mene
Juſqu'à la raiſon ſouveraine.
C'eſt là ce qui fait l'homme, & ce qu'il
doit ſçavoir.
Un ſi noble plaiſir eſt ſon premier devoir.

Les preuves de l'existence de Dieu nous fourniront le second extrait.

Je te sens en moi-méme, ô Puissance infinie !
Par tout présente, agissante en tous lieux.
Toi, qui de la Terre & des Cieux
Animes les beautez, & regles l'harmonie.
Toi, par qui les flambeaux de la nuit & du jour
Dans le cercle des tems ont commencé leur tour.
Esprit, qui dans le nôtre exprimes ton image,
Auteur de la nature, instruis nous de ses loix ;
Devoile nous ce grand ouvrage,
Qu'a fait naître ta seule voix.......

Sans l'Etre souverain pouvons nous nous connoître ?
Moi, qui sçai que je suis, suis-je Auteur de mon être ?
Vient-il de la matiere, a-t-elle le pouvoir
De me produire & de me faire naître ?
Elle même jamais ne sçauroit se mouvoir.
Je me trouve un esprit ; il connoît il raisonne.
C'est mon Etre. Qui me le donne ?
Peut-il être formé par un aveugle Agent ?
Ne procede-t-il pas d'un être intelligent ?

Par quelle erreur vaine & grossiére
Veut-on tirer l'Esprit du sein de la matiere ;
Et qui pouvoit former un être connoissant,
Qu'un Esprit souverain , tout sage , tout puissant ;

Il est. S'il donne l'être, il a l'Etre en partage ,
Etre éternel dont le nôtre est l'ouvrage,
Celui par qui je suis, qui me fait exister,
A plus forte raison doit exister lui-même.
Il est Esprit, il est l'Esprit suprême.
Je pense. C'est par lui. Je n'en sçaurois douter.
Lui-même à notre Esprit s'offre avec évidence.
Quelque chose existoit de toute éternité.
Car s'il étoit un tems que rien n'eut existé,
Veut-on de ce néant qu'aucun Etre commence;
Jamais de rien, jamais rien ne sera conçû.
Quelqu'un possede l'Etre, & ne l'a point reçû ;
Et de lui tout a pris naissance.
C'est Dieu seul. Seroit-il, si sa divine essence
N'avoit l'eternelle existence ?
Il faudroit de son Etre avoir un autre Auteur,
Qui deviendroit le Créateur.
A l'infini ce Dieu sera cherché de même,
Jusqu'à ce qu'on le trouve existant par lui même.
Donc il est incréé, donc immateriel.

Il tient l'enchaînement des causes ;
Lui qui n'est point produit, a produit toutes choses,
Principe sans principe, immuable, éternel.

Je sçai qu'il s'est trouvé d'aveugles temeraires,
Qui souvent ont voulu traiter d'imaginaires
De cet Etre infini les attributs sacrez.
Les Mortels, disoient-ils, de frayeur penetrez,
Exposez aux douleurs, foibles & miserables,
Ont mis sur les Autels, ou des Dieux redoutables,
Ou des Déïtez secourables,
Spectres par l'Erreur adorez
Comme vengeurs, ou comme favorables,
Pauvres Mortel, en trouble jouïssans
D'une vie & si courte & si mal assurée,
Ils ont vû d'Atropos les ciseaux menaçans ;
Ils ont imaginé sur la voute éthérée
Des Dieux immortels, tout-puissans,
Possedans un bonheur d'éternelle durée,
Et leur ont prodigué leurs vœux & leur encens ?

Dans les peines, dans les miseres,
En plaignant les malheurs de leur condition,
Ils ont sçû par la fiction
Se former à plaisir des images contraires ?

Au gré de leurs ſouhaits & de leur paſſion,
Etendre, amplifier, aſſembler des Chimeres,
Et ſe forger un Etre en qui fuſſent unis
Un pouvoir ſans limite & des biens infinis.

Non, non, ce ne ſont point des images fondées
Sur l'illuſion des mortels.
Les principes en ſont réels
On ne peut du néant tirer nulles idées.
De l'Etre Souverain nous découvrons les traits
Dans leur original éternellement vrais.
C'eſt Dieu qui de lui même a pû ſeul nous inſtruire.
D'où viendroit ſon idée, & qui peut la produire,
S'il n'avoit découvert à nôtre Eſprit borné
Le parfait, l'Infini, l'Immenſe,
Ce que l'homme jamais n'auroit imaginé ?
Loin que du plus parfait la ſublime excellence,
En ſe montrant à nous ſous des traits empruntez,
Compoſez, embellis, aſſemblez, augmentez
Par là du moins parfait ait quelque dépendance;
Decidons au contraire avec pleine aſſûrance,
Que la parfaite idée a les réalitez,
Dont la défectueuſe a les traits limitez.
Parceque l'homme eſt foible, eſt miſerable,

Il ne fait point un Dieu tout puiſſant, immuable ;
Les traits interieurs à l'ame préſentez
Sont d'exiſtantes veritez.
Si mon eſprit connoît ſes erreurs, ſa foibleſſe,
Ce n'eſt qu'en comtemplant l'éternelle ſageſſe
Dont la réelle idée étoit infuſe en moi?
C'eſt dans ce modele où je voi
Ma nature bornée, imparfaite & groſſiere.
On connoît les défauts par la perfection,
Toujours d'un bien réel ſuit la privation,
Les tenebres ne ſont qu'où manque la lumiere.
Reconnoît-on l'erreur, voit-on la fauſſeté
Si l'on ne les compare avec la verité?
L'aveuglement n'eſt point qu'en ſuppoſant la vûë ;
La borne du fini par l'infini connuë,
Montre qu'il en doit proceder.
Il faut une premiere & ſouveraine Idée ;
Comme la regle unique on doit la regarder ;
Tout la ſuit, & de rien elle n'eſt précedée ;
Tout eſt connu par elle & tout montre en effet
Les traits diminuez de cet Etre parfait.

La formation de l'univers fera le ſujet d'un troiſiéme Extrait.

Pour aider nôtre intelligence

Il nous fait * du *Grand Tout* prévenir la naiſſance,
Libres de tous objets eſſayons de penſer
Que Dieu vient de produire une matiere nüe,
Mais où le mouvement ſoit prêt à commencer,
Qu'il commence en effet, & s'offre à nôtre vûë,
Autant que le peut l'œil humain,
Obſervons l'action du maître ſouverain.
Si de cette étenduë il veut former le monde,
En cubes inégaux il va la diviſer ;
Car la diviſion ne ſe peut ſuppoſer
En des corps de figure ronde ;
Des globes entaſſez comme il nous eſt connu,
Ne ſçauroient occuper d'eſpace continu.
Figurons nous que cette maſſe entiére
Se meuve circulairement
Et que les morceaux de matiére
Soient mûs ainſi chacun ſéparément.
Tout de ce double mouvement
Suit l'impreſſion circulaire,
Un petit cube alors par les angles ſe rompt ;
L'un gliſſant près de l'autre il ſemble neceſſaire
Qu'il change, qu'il s'écorne, & qu'il devienne rond.
Or ſi le vuide eſt impoſſible,
Comme il nous paroît établi,
Des globules ſoudain l'entre-deux eſt rempli

* *Deſcartes.*

Par ces particules mobiles,
Des cubes arondis les brisures subtiles,
Et dont la petitesse & la subtilité
S'introduit à l'instant avec facilité.
D'autres parcelles plus grossieres
Ont moins du mouvement senti l'impression,
Et demeurent encor dans leur dessein,
inégales, irrégulieres,
Ont des coins, des replis, qui peuvent s'enchasser,
S'accrocher, & s'entrelasser.

Lors qu'ainsi la matiere est divisée & mûë;
Si l'acte du Moteur réglément continuë,
Les formes par degrez vont se débarrasser,
Et les Etres distincts en leurs rangs se placer.
Une simplicité féconde
Nous développe ici les principes du monde.
Ces petits corps subtils, les premiers divisez,
Qui naissent des angles brisez,
Sont de ces autres corps la poussiére menuë;
Elle se meut soudainement,
Plus vîte que tous ceux par qui même elle est mûë.
D'abord au moindre ébranlement,
Elle reprend son action perduë,
Elle glisse, elle céde, & partout s'insinuë,
Penetre tous les corps, aide à leur mouvement;
C'est ce que nous nommons le premier Element.

Tous les petits Globes solides
Qui ne cessent point de rouler,
Et se touchent sans se mêler,
Forment de l'Univers les espaces liquides;
Par leur figure ils sont mûs aisément,
Dans le tour du grand cercle ils vont rapidement;
C'est nôtre second élement.

Le troisiéme élement est fait de la matiere,
Qui demeure brisée en morceaux plus grossiers;
Un partage inégal se trouve en ces derniers;
Leur figure est irréguliere:
Diversement unis, confusément mêlez,
Les autres Elemens en remplissent les vuides;
Ils composent des corps plus mols, ou plus solides;
Selon qu'ils seront mûs & seront assemblez.

Voilà les premiers Corps. Mais il n'est pas étrange,
La matiere en effet changeant à tout moment,
De s'imaginer simplement
Qu'une parcelle en d'autres change,
Par la figure & par le mouvement;
Peut être du premier, du second Element;
De petits Corps unis deviendront le troisiéme,

Et celui-ci peut tout de même,
En se froissant, se divisant,
S'arrondissant & se subtilisant,
Prendre la forme du deuxiéme.
Devenir le premier par sa vitesse extrême,

Finissons par l'explication de la nature & l'operation de la lumiere.

Ouvrons une plus grande & plus noble carriere,
Et cherchons d'heureuses clartez
Sur le sujet de la lumiere,
Elle qui semble moins être corps & matiere,
Qu'une ame qui du monde anime les beautez.
Splendeur de l'Univers, charme de nôtre vûë,
A nôtre œil qui l'admire elle-même inconnuë,
Dans le même moment qu'elle nous fait tout voir
Qu'un glorieux succès répondroit à nos veilles,
Si ces éclatantes merveilles,
A notre esprit enfin se laissoient concevoir!

Le soleil, les astres, la flame,
Sont le sujets appellez lumineux;
Nous éprouvons assez ce qu'ils font sur nôtre ame;
Il faut s'instruire ici de ce qu'ils sont en eux.
Que peut avoir de propre un Corps qui nous éclaire,

Qu'une action ſoudaine,& rapide & legere!
Ici plus que jamais il ſe faut avertir
De diſtinguer l'objet de ce qu'il fait ſentir.

Les celeſtes Flambeaux, Rois des êtres viſibles,
Prennent ces qualitez ſi vives, ſi ſenſibles,
Lorſqu'ils cauſent en nous de prompts ébranlemens,
Dont les nerfs de nos yeux ſe trouvent ſuſceptibles,
Comme nos autres nerfs d'autres attouchemens:
Comparons les rayons à de petites balles,
Ou concevons qu'ils ſont autant de dards,
Qui dans leur cours direct viennent ſans intervalles,
Toucher & fraper nos regards.
De la lumiere ainſi nous ſentons les atteintes,
Et ſelon que ces traits plus ou moins pénetrans,
Sur nos yeux agitez enfoncent leurs empreintes,
Nous éprouvons des effets differens.

Une lumiere moderée,
Qui par un moindre mouvement
Cauſe ſur nôtre organe un leger preſſement,
Nous réjouit & nous recrée;

Mais lorſque par l'activité
Des traits perçans de la clarté,
Nôtre vûë eſt trop ébranlée,
Ils nous cauſent de la douleur,
Comme feroit ſur nôtre main brûlée
Une violente chaleur.

Cette pure lumiere, ame & beauté du monde,
Dans le corps du ſoleil a ſa ſource féconde.
Regardons cet aſtre des jours
Tel que l'orient le revere,
Dans l'inſtant qu'il paroît recommencer ſon cours,
Et redore nôtre Hémiſphere.
A ſon lever nous le voyons
Comme un globe de feu couronné de rayons;
Tout s'anime par ſa preſence;
Il penetre, il remplit des Cieux l'eſpace immenſe.

Sans le faire courir dans les ſignes divers,
On doit fixer ſa place au ſein de l'univers,
Formé de parcelles mobiles
Les plus pures, les plus ſubtiles;
Spherique reſervoir du premier élement,
Ses feux ont tout autour la matiere étherée
Qui les borne, & s'oppoſe à leur écoulement.
Son activité reſſerrée,
Dans les Cieux, dans les airs, jette un ébranlement,

Par qui leur étenduë en rond est penetrée,
Du second élement les globules poussez,
Et directement élancez,
Les derniers dans nos yeux viennent s'ouvrir l'entrée :
Et comme il ne s'agit que du seul pressement,
D'une tendance au mouvement
Qui n'exige aucune durée,
Soudain par le soleil la terre est éclairée ;
Et le jour en tous lieux éclate en un moment.
Une comparaison l'explique.
Pensez que d'un autre homme à vous
On suspende une longue pique;
Si cet homme opposé pousse par l'un des bouts ;
L'autre bout dans cet instant même,
Sans que la pique ait besoin d'avancer,
A la force de nous presser ;
L'effet de la lumiere est à peu près le même.
Les rayons qui du Ciel parviennent jusqu'à nous,
Sont faits de petits corps qui s'entresuivent tous,
Dès que l'un est pressé d'une vitesse extrême,
Sur celui qui le touche, il presse tout de même ;
Et sans que de sa place aucun doive sortir,

Du point où le raïon commen-
ce,
Quelle qu'en soit la distance,
A l'autre extremité le coup se fait sentir.

La Physique & la Métaphysique traitées d'une maniere si gracieuse deviennent une étude facile ; c'est trop peu dire, elles deviennent une étude délicieuse. La jeunesse la moins portée au travail, n'aura que de l'empressement pour ces sciences, quand on leur mettra en main le livre dont nous parlons. Il change en fleurs les épines qui la rebuttoient.

On trouve à la fin du volume une lettre de l'Auteur à feu Mr Regis, qui lui avoit envoyé son livre de l'usage de la raison & de la Foi.

Mr Genest fait à Mr. Regis des objections victorieuses contre deux opinions qu'il soutient dans ce livre ; il y nie l'intellection pure & les idées innées.

Extrait de la Lettre à Mr. Regis.

„ Vous n'attribuez plus à l'hom-
„ me, dit Mr l'Abbé Genest à son
„ adversaire, toutes les proprietez du

„ corps & de l'eſprit dont il eſt com-
„ poſé, mais ſeulement celles qui
„ ſont des ſuites de leur union. Vous
„ avertiſſez d'éviter l'erreur dans la-
„ quelle tombent ceux qui admettent
„ dans l'homme une conception, ou
„ intellection, qu'ils appellent pu-
„ re, parcequ'ils croyent qu'elle ſe
„ fait indépendamment du corps;
„ car il eſt certain, continuez-vous,
„ que cette prétenduë intellection ne
„ peut convenir à l'ame, mais ſeule-
„ ment à l'eſprit dont il ne s'agit pas.
„ Vous ajoutez qu'il eſt impoſſible de
„ connoître un objet qui n'a pas agi
„ ſur les ſens que par un autre qui y
„ ait agi.

„ Cela veut dire, ſi je ne me trom-
„ pe, que l'eſprit n'eſt plus un pur eſ-
„ prit, que le corps n'eſt plus un ſim-
„ ple corps, l'un & l'autre ſont chan-
„ gez par leur union, & compoſent
„ un tout, un Être nouveau, qui eſt
„ l'homme.

„ Il eſt vrai, Monſieur, que l'ame
„ eſt ſi étroitement unie avec le corps,
„ qu'elle ne compoſe plus que com-
„ me une même choſe avec lui. Mais
„ leur liaiſon ne les change ni l'un ni

„ l'autre. Ils demeurent chacun en
„ eux-mêmes ce qu'ils ſeroient s'ils
„ n'étoient point unis. De ſorte qu'il
„ peut ſuffire, ce me ſemble, de diſ-
„ tinguer l'ame & le corps, qui ſont
„ toujours differens, ſans diſtinguer
„ l'ame & l'eſprit, qui ne ſont en ef-
„ fet qu'une même choſe.

„ On connoît ordinairement l'eſ-
„ ſence des choſes par leurs opera-
„ tions. Celle de l'ame, ou de l'eſ-
„ prit, eſt démontrée par ſes fonc-
„ tions principales, *entendre, vouloir*,
„ le corps n'y peut avoir aucune part.
„ La matiere dont il eſt composé, a
„ beau être mûë, diviſée, ſubtiliſée,
„ recevoir des tremblemens de l'air,
„ rompre ou reflechir le cours des pe-
„ tites parties exterieures, on ne re-
„ connoîtra jamais en quoi que ce
„ ſoit de materiel, ni choix, ni rai-
„ ſon, ni reconnoiſſance. Oüi, me
„ direz-vous; mais l'ame n'exerce ja-
„ mais ſes fonctions que par le moyen
„ de ſon union avec le corps; & nous
„ ne pouvons les imaginer dégagées
„ du miniſtere des ſens, puiſque nous
„ n'avons jamais été ſans nôtre corps.
„ Je ne vous nierai point que le corps

„ ne ſoit ſoumis à certaines volonte
„ & à certaines paſſions de l'ame ; &
„ qu'il n'y ait auſſi des paſſions & de
„ volontez de l'ame qui ſuivent cer
„ taines impreſſions & certaines conſ
„ titutions du corps, elle agit avec
„ lui quand il eſt bien diſpoſé ; elle
„ n'agit plus avec lui quand il eſt mal
„ diſpoſé. Par la foibleſſe ou le déran-
„ gement des organes du corps, l'ame
„ paroît troublée, & ſans fonction ;
„ & de ſon côté elle a quelquefois des
„ penſées qui déconcertent le corps ;
„ & font ceſſer l'action des organes.
„ Enfin, ils s'excitent mutuellement
„ diverſes impreſſions, ils agiſſent l'un
„ ſur l'autre, ils agiſſent l'un avec
„ l'autre, (c'eſt ce que nous éprou-
„ vons à tous momens.) Mais on ne
„ peut pas dire pour cela qu'ils agiſ-
„ ſent toujours dépendamment l'un
„ de l'autre. Et bien qu'il y paroiſſe
„ ordinairement une étroite dépen-
„ dance ; en ce que le corps ſert à
„ produire dans l'ame diverſes per-
„ ceptions, & que l'ame peut rece-
„ voir par lui diverſes ſenſations, cet-
„ te dépendance ne les confond pas.
„ Tout ce qu'il y a de connoiſſant &

„ d'intelligible vient du seul esprit.
„ L'esprit est toujours un esprit ; le
„ corps est toujours un corps. Ils doi-
„ vent toujours être séparément con-
„ siderez dans l'homme.

„ Ainsi pardonnez moi, Monsieur,
„ si je ne puis demeurer d'accord avec
„ vous, *que toutes les proprietez de*
„ *l'homme entant qu'homme, dépendent*
„ *aussi essentiellement de l'esprit & du*
„ *corps, que toutes les proprietez d'une*
„ *montre dépendent des roües & du res-*
„ *sort.* Cette comparaison d'une mon-
„ tre, de ses roües & de son ressort,
„ tous materiels, ne peut convenir
„ qu'au seul corps, & à la constitu-
„ tion de ses organes, non point à l'a-
„ me, dont l'essence particuliere est
„ le pouvoir de penser, & à qui seule
„ les actes spirituels peuvent appar-
„ tenir.

„ J'ai appris aussi depuis longtems
„ à regarder comme défectueux cet
„ axiome si communément reçu, *que*
„ *rien n'est dans l'ame qui n'ait passé*
„ *par les sens* ; il ne peut être vrai qu'à
„ l'égard des traces & des images que
„ les objets exterieurs impriment
„ dans les organes ; mais il n'est point

„ vrai à l'égard des objets de l'intel„ ligence, & des idées interieures „ par lesquelles nous jugeons de c„ que nous exposent les sens, & qu„ nous servent à verifier, ou à corri„ ger les rapports & les erreurs de „ sens.

„ L'Auteur de la nature a institué „ que des mouvemens du corps, il „ naîtroit des sentimens dans l'a„ me; mais la loi de cette union „ n'a pas changé une premiere Loi, „ par laquelle ces deux Êtres sont „ formez d'une nature absolument „ différente. Le corps organisé est mû „ lui seul, l'esprit intelligent pense „ lui seul. La substance corporelle, „ & la substance spirituelle demeurent „ très-distinctes, & très-dissembla„ bles dans les actions mêmes où elles „ sont les plus unies.

„ La connoissance ne peut en nulle „ sorte proceder de la matiere: c'est „ l'ame seule qui sent, juge, veut & „ raisonne, & qui doit avoir indé„ pendamment du corps ces facultez, „ qu'elle ne peut ni lui communi„ quer, ni recevoir de lui. Je suis „ bien persuadé vraiment que vous la

„ diſtinguez. Vous ne mettez les pen-
„ ſées que dans l'ame ; mais ce n'eſt
„ pas aſſez ; à ce qu'il me ſemble, de
„ ne les reconnoître qu'en elle ſeule,
„ ſi vous voulez qu'elle ne puiſſe ja-
„ mais les avoir que par le moyen du
„ corps. Il y auroit à craindre que
„ par ce mélange où vous établiſſez
„ l'ame dans un ordre ſeparé de l'eſ-
„ prit, elle ne devint un peu trop
„ materielle, & ne fût de nouveau
„ confonduë avec le corps, dont
„ nous avons eû tant de peine à la dé-
„ mêler.

„ De ce que nous avons accoutumé
„ de penſer quand nos ſens ſont fra-
„ pez, s'enſuit-il qu'ils ſoient tou-
„ jours neceſſaires pour produire nos
„ penſées ? Et l'ame auroit-elle jamais
„ commencé à penſer, ſi elle n'en
„ avoit eû la proprieté d'elle même ?
„ Vous me direz encore que vous ne
„ lui ôtez pas cette proprieté, & que
„ vous marquez ſeulement par quels
„ moyens elle l'exerce. Et je répon-
„ drai toujours, que ſi l'ame ne peut
„ exercer cette proprieté ſans le corps,
„ c'eſt comme ſi elle ne l'avoit pas.
„ Quelque fondement que vous don-

„ niez à vôtre propoſition, quelque
„ verité même qui s'y rencontre, elle
„ doit, ce me ſemble, être expliquée
„ & moderée ; elle n'eſt vraye qu'en
„ partie. Les ſens ne peuvent au plus
„ qu'être l'inſtrument de quelques-
„ unes des idées de l'ame, & lui four-
„ nir l'occaſion de penſer à ce qu'elle
„ apperçoit par leur entremiſe, mais
„ ils ne ſont point la cauſe efficiente
„ de ces perceptions. La perception
„ eſt dans l'eſprit ſeul, & n'eſt point
„ veritablement cauſée par les ſens.
„ Vous ſçavez mieux que moi, Mon-
„ ſieur, qu'elle eſt une inſpection de
„ l'ame, & que les objets ne ſont
„ point connus de ce qu'ils ſont vûs
„ & touchez, mais de ce qu'ils ſont
„ compris & entendus par la penſée.
„ Il y a même des choſes dans les ſen-
„ ſations, dont les ſens ne ſont point
„ l'inſtrument. Il arrive qu'on raiſon-
„ ne lorſqu'on ne croit que ſentir.
„ Que ſera-ce donc des meditations
„ intérieures ? Loin de cette dépen-
„ dance des ſens, tout ce qui ſe paſſe
„ dans les organes n'eſt plus rien,
„ lorſque l'eſprit recueille & renfer-
„ me en lui-même ſon *intellection*.

Mars 1717.

„ Si l'on persiste encore à dire
„ qu'elle n'est pas pure, parceque
„ l'ame où elle se fait est unie au
„ corps ; on peut répondre aussi que
„ cette intellection est toujours pure,
„ parce qu'elle ne contient rien en elle
„ même qui participe du corps. Et
„ l'on sçait par quantité d'exemples
„ & d'experiences, que l'esprit se dé-
„ tache quelquefois absolument de
„ toutes les sensations & de tous les
„ biens corporels, ponr ne songer
„ qu'à des choses purement intellec-
„ tuelles.

Voici comment s'exprime le sça-
vant & spirituel Abbé sur la seconde
difficulté.

„ Je ne puis concevoir que l'ame
„ n'ait point d'idées innées, c'est-à-
„ dire, qu'elle n'ait aucunes idées, si
„ le corps ne les produit avec elle par
„ son union. Sur ce fondement elles
„ n'appartiendroient point propre-
„ ment à l'ame, elles ne peuvent être
„ séparées du corps avec qui elles se-
„ roient confondues, & dépendroient
„ principalement des organes corpo-
„ rels. Mais je vous demanderai,
„ Monsieur, si cette premiere partie

„ de l'homme, ſoit que vous l'appel-
„ liez une ame, ou que je continuë à
„ la nommer un eſprit, ne doit pas
„ avoir été créée avec ſes proprietez,
„ comme le corps, autre ſubſtance
„ moins noble, a été créé avec les
„ ſiennes? L'homme eſt un composé
„ de deux natures différentes, qui
„ n'en font point une troiſiéme. Quel
„ eſt le changement que le corps &
„ l'ame ont ſouffert dans leur union?
„ Nous n'en pouvons concevoir au-
„ cun, ſi ce n'eſt que de certains mou-
„ vemens qui arrivent dans le corps
„ organiſé, il naît des perceptions
„ dans l'ame; & que de certaines
„ penſées de l'ame il naît des mou-
„ vemens dans le corps qui lui eſt
„ uni. Mais ce corps a été créé avec
„ ſon étenduë, & l'ame avec ſon in-
„ telligence; il eſt demeuré toujours
„ diviſible, elle eſt demeurée tou-
„ jours indiviſible; il faut qu'il ait
„ des figures & des mouvemens, il
„ faut qu'elle ait des ſenſations &
„ des penſées. Il a différens organes
„ faits d'une admirable ſtructure,
„ propres à être mûs d'une infinité de
„ façons & à recevoir les impreſſions

„ d'une multitude de divers objets ;
„ l'ame a des facultez capables de re-
„ cevoir une infinité de perceptions ,
„ elle a des idées ſur leſquelles elle
„ forme en elle même une infinité
„ de jugemens & de raiſonnemens.
„ Ainſi , Monſieur, je crois que l'a-
„ me , pour être veritablement une
„ ame , a des idées innées qui ſont
„ propres à elle ſeule dès le moment
„ de ſa création. Et ce ſeroit , ce me
„ ſemble , détruire ſa nature , ſi on
„ ne lui donnoit des idées que dépen-
„ damment du corps, & de ſon union
„ avec lui.

„ Vous avez montré mieux que
„ perſonne qu'il faut dans nos rai-
„ ſonnemens ôter toutes les équivo-
„ ques. Voyons donc, je vous ſup-
„ plie, s'il n'y en auroit point dans
„ ce mot d'*idées*. Si par ce mot on en-
„ tend ſeulement les traces imprimées
„ dans les organes , & qu'on appelle
„ communément idées, celles là ne
„ ſont produites dans l'homme que
„ parcequ'il a un corps. Et j'avouerai
„ ſans peine en ce ſens là , qu'il n'y
„ a point d'idées innées, ni indépen-
„ dantes du corps. Mais il faut ſépa-

„ rer de ces idées corporelles, de ces
„ images venuës par les ſens, les idées
„ naturellement préſentes à l'ame ;
„ elles ſont toutes ſpirituelles, & ne
„ peuvent pas n'avoir point été inti-
„ mement unies à l'eſprit dès le mo-
„ ment de ſa création ; pour le rendre,
„ comme il eſt, Raiſon & Intelli-
„ gence.

„ Vous accordez bien à l'ame,
„ partie de l'homme, d'avoir des idées,
„ & qu'elles ſont inſéparables de
„ l'homme : mais ſi elles ſont produi-
„ tes avec le corps à cauſe de l'union,
„ on aura peine, ce me ſemble, à
„ trouver quelle étoit la nature de
„ l'eſprit conſideré préciſément en lui
„ même. Quoique vous reconnoiſſiez
„ que ſa nature eſt de penſer, ou ſe
„ repréſenter des idées, il n'eſt cepen-
„ dant, ſelon vous, qu'une ſimple
„ puiſſance de penſer, qui ne pouvoit
„ avoir d'effet que par le moyen du
„ corps. Il n'auroit jamais été un ve-
„ ritable eſprit. Cette demi ſpiritua-
„ lité, s'il faut ainſi dire, dépendan-
„ te d'un Etre qui lui eſt ſi contraire,
„ auroit anéanti le ſien propre, cette
„ ame en laquelle l'eſprit auroit été

„ changé ne pourroit d'elle même ſe
„ repréſenter aucune preuve de ſon
„ exiſtence que par le moyen du
„ corps.

„ D'ailleurs, ſi l'ame eſt bornée à
„ une ſimple faculté de ſentir & d'i-
„ maginer, qui dépendroit des im-
„ preſſions du corps, ne nous ſeroit-
„ elle pas inutile pour les plus nobles
„ fonctions de l'homme ? Aurions
„ nous pû nous en ſervir dans le tems
„ même de l'union, ſi elle n'étoit d'el-
„ le même un principe actuel de rai-
„ ſon & de connoiſſance ?

„ Qu'eſt-ce au fond que le ſenti-
„ ment & l'imagination, ſi ce n'eſt
„ l'application de la faculté qui con-
„ noît aux mouvemens du corps ? L'a-
„ me devoit donc être pourvûë par el-
„ le même & indépendamment du
„ corps, d'un principe de connoiſſan-
„ ce pour juger de tous les ſujets de
„ ſon action, materiels & immate-
„ riels ; & ſur tout pour connoître
„ qu'elle connoiſſoit. Et ſi l'on veut
„ qu'elle attende les impreſſions du
„ corps pour penſer, & qu'elle ne
„ puiſſe penſer ſans lui, il eſt bien
„ difficile de ne la pas regarder contre
„ vôtre intention, comme une table

„ raze, comme une toile nuë qui peut
„ devenir un tableau, mais qui n'eſt
„ rien ſans l'application du pinceau &
„ des couleurs, ou pour parler plus
„ prement, comme un rien dont
„ on veut faire le plus noble des
„ Etres créez.

„ Si nous n'apportons une atten-
„ tion extreme à ne pas confondre
„ l'Imagination avec l'Intellection,
„ il nous ſera en effet abſolument im-
„ poſſible de concevoir ces idées pri-
„ mitives & naturelles à un être pu-
„ rement immateriel, & que nous
„ avons tant de peine à concevoir lui
„ même ſéparé du corps. Il faut que
„ l'eſprit humain reconnoiſſe en mê-
„ me tems ſa foibleſſe, & ſa dignité.
„ Il n'y a rien qui lui ſoit plus malai-
„ ſé à comprendre] que ſa propre eſ-
„ ſence. Et dans le fait dont il s'agit,
„ concevons nous mieux comment
„ les idées naiſſent dans l'ame, com-
„ me vous le dites, après l'union,
„ que nous ne concevons comme el-
„ les ont dû lui être préſentes préci-
„ ſément en vertu de ſa création?
„ Sçavons nous même comment nô-
„ tre corps a été formé, & de quel-

„ le maniere ſe forme ſes mouve-
„ mens ?

„ Sans avoir pû juſqu'ici penetrer „ dans ces ſecrets toujours dignes „ d'une profonde admiration , con-„ tentons nous de ſentir au dedans de „ nous mêmes un principe détaché „ des actions corporelles. Les impreſ-„ ſions & les images viennent du de-„ hors ; la connoiſſance & le juge-„ ment viennent des idées interieu-„ res. L'ame a effectivement ſes idées „ innées qu'elle dévelope plus ou „ moins par la ſuite de ſes Reflexions, „ & ſelon qu'elle s'attache plus ou „ moins à l'impreſſion des objets. „ Quoiqu'elle ſemble acquerir par „ degrez diverſes connoiſſances , & „ que ſes lumieres naturelles ſem-„ blent ſe perfectionner par l'uſage „ & tout l'exercice des ſens , c'eſt „ toujours la même raiſon qui agit ; „ & tout dépend de ces Idées primiti-„ ves qu'elle applique bien ou mal , „ & qu'elle ſe répreſente avec plus „ de netteté , ou de confuſion , leur „ exiſtence ne nous eſt connuë que „ par la penſée , elles ne ſont ni re-„ çûës par le ſens, ni inventées ; cho-

„ ſes dégagées, au milieu même des „ impreſſions exterieures, qui les „ obſcurciſſent, ou qui les font ou- „ blier. Elles ſont vrayes, immua- „ bles, naturelles éternelles.

„ Il eſt aiſé de nous en convaincre „ par la premiere penſée que nous „ avons. Si l'on reconnoît qu'on exiſ- „ te par ce qu'on penſe, on avoit donc „ l'idées de l'être; d'où ſuit neceſſaire- „ ment l'idée d'un premier être. „ Quand je me demande enſuite ſi „ j'ai commencé d'être, ou ſi je ſerai „ toujours? Ce n'eſt que par l'idée de „ la durée, ou plûtôt de l'immortali- „ té, que j'avois en moi. A l'Etre je „ joindrai le déſir d'être parfaite- „ tement heureux. Je trouverai ainſi „ les idées éternelles du Bonheur, de „ la Perfection, de l'Infini, c'eſt-à- „ dire, de Dieu même.

» Vous la reconnoiſſez dans nôtre » ame, cette grande & premiere » idée; mais vous penſez qu'elle y » eſt née comme toutes les autres, par » le moyen des ſens. Je vous l'avoüe- » rai avec condition, Monſieur, le » Texte ſacré, parle comme vous, „ ou pour mieux dire, vous ſuivez le „ Texte ſacré quand il nous dit que

» *par les choses visibles nous connoissons*
» *les invisibles.* Mais ne devons nous
» pas entendre parlà que ces merveil-
» les de la sagesse & de la puissance
» de Dieu, exposées à nos sens, rap-
» pellent dans nôtre ame l'idée du
» premier Auteur ; & de ses souve-
» rains attributs : idée qu'il avoit lui-
» même presentée à nôtre ame en la
» formant ; sans cela les choses sen-
» sibles n'auroient pû la produire ; ni
» nous la communiquer, non plus
» qu'elles ne peuvent la produire
» dans les autres Etres qui ne sontpas
» doüez de raison & d'intelligence.

» Nous reconnoîtrons encore une
» infinité d'idées qui suivent ces pre-
» mieres, & qui ne tiennent rien des
» sentimens du plaisir & de la dou-
» leur, ni de ces images agréables ou
» désagréables produites par les sens,
» & connuës par l'entremise des
» sens.

„ Les idées originales du bon &
„ du beau ; ce génie des sciences &
„ des beaux Arts, dont les regles pa-
„ roissent moins acquises qu'inspi-
„ rées ; cette harmonie, cette pro-
» portion intellectuelle des excel-

» lens ouvrages de l'eſprit ; ces puiſ-
» ſantes & nobles inclinations qu'on
» a toujours priſes pour des partici-
» pations de la divinité ; ce tranſport
» que l'on éprouve en découvrant les
» grandes veritez ; ce plaiſir qui naît
» de l'ordre ; la magnanimité, la juſ-
» tice, la pudeur, le contentement d'u-
» ne bonne action, la honte & le re-
» mords d'une mauvaſe ; le témoi-
» gnage de la conſcience ; tout ce-
» la indépendamment de tout ce
» qui eſt extérieur ; le deſir de la
» gloire & de l'eſtime, l'orgueil qui
» croit lui reſſembler, la ſenſibilité
» au mépris & à la loüange, qui ſont
» comme l'action immédiate d'une
» ame ſur une ame ; toutes ces
» idées, & d'autres ſemblables, ne
» préviennent elle pas dans certaines
» ames, qu'on appelle grandes ames,
» ou ames bien nées, l'inſtruction &
» l'éducation ? Et d'où les ont tirées
» ceux qui en ont donné les premie-
» res notions ? Ne ſont-elles pas na-
» turellement imprimées dans l'eſprit
» humain ? Ne ſont-elles pas nées
» avec lui ? Et diroit-on ſous quel-
» les figures ſous quelle couleurs, &
» par quels mouvemens elles ont pû

» passer des sens dans nôtre ame ?

» L'ancienne opinion de la pré-
» éxistence des Ames éclaircit & ap-
» puye ce discours. Quand Socrate,
» le Pere de la Philosophie, a dit que
» ce que nous croyons apprendre,
» n'étoit qu'un ressouvenir de ce que
» nous sçavions déja. Quand son Di-
» vin disciple a confirmé après lui
» que ces ames ainsi pré-éxistantes
» connoissoient, pensoient, sça-
» voient, pendant qu'elles étoient
» sans corps. Quand le sublime Pin-
» dare, par un divin entousiasme, a
» dit dans une de ses Odes, que le sa-
» ge est né sçavant, ne voit-on pas
» que tous ces grands hommes ont
» crû que les principales fonctions
» de l'ame, & ses veritables proprie-
» tez, ont précedé celles du corps ?
» par conséquent sont indépendantes
» du Corps.

» Je ne prétens pas rétablir ce re-
» servoir des ames qui attendoient le
» moment de leur entrée dans le
» corps, je crois que l'ame a été créée
» au même tems que le createur a
» formé le corps qu'il vouloit unir
» avec elle. Je ne pense pas non plus

„ à renouveller la transmigration des „ ames, après les avoir plongées dans „ le fleuve Lethé, pour leur faire ou- „ blier qu'elles avoient habité d'au- „ tres corps. Mais enfin ces imagina- „ tions philosophiques & poëtiques „ ne laissent pas, malgré l'erreur & „ la fiction qui s'y trouvent, de prou- „ ver que ceux qui ont médité le plus „ profondément sur la noblesse & la „ nature de l'ame, ont été forcez de „ connoître & de sentir en eux-mê- „ mes ces idées propres à l'ame, sans „ le mélange du corps.

„ Encore aujourd'hui les Chinois „ & les Indiens, & plusieurs autres „ peuples qui ne sont pas éclairez par „ la vraye Religion sur ce qui regar- „ de l'état & la nature des ames, pen- „ sent comme une infinité d'hommes „ ont pensé autrefois. La conviction „ intérieure que nôtre ame n'est point „ de la condition du corps, qu'elle „ a ses fonctions séparées de lui; & „ qu'elle est incorruptible, entraîne „ naturellement l'esprit à l'opinion „ de ce passage perpetuel des ames „ en des corps differens où elles exis- „ tent toujours. Passant ainsi succes-

» ſivement d'un corps dans l'autre,
» on les fait egalement détachées, &
» du corps qu'elles quittent, & de
» celui où elles vont entrer. Je ſçai
» bien que les Bonzes & les Bramins
» ſont bien éloignez de connoître la
» veritable ſpiritualité des ames, ſur
» tout quand ils font paſſer celles des
» hommes dans le corps des bêtes,
» & celles des bêtes dans le corps des
» hommes; néanmoins cette ſeconde
» erreur de leur fauſſe Théologie eſt
» encore fondée ſur le ſentiment ob-
» ſcur qu'ils ont d'une autre verité,
» touchant les peines & les recon-
» noiſſances de la vie future.

On voit que l'Auteur parle de la Philoſophie auſſi noblement, auſſi délicatement en proſe qu'en vers. Il a des fortes raiſons d'être jaloux des prérogatives de l'eſprit, ce ſont ſes propres avantages qu'il défend, & la maniere dont il ſoutient l'indépendance de l'eſprit en eſt une nouvelle preuve; la pure intellection ſe manifeſte elle même dans ſon livre.

ARTICLE XXX.

ΚΛΗΜΕΝΤΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΣ ΤΑ Ευρισκομενα. *Les Oeuvres de Clement Alexandrin, revûës & éclaircies par Monsieur Jean Potter, Evéque d'Oxford.* A Oxford, dans le Theatre de Sheldon MDCCXV. *in folio, deux tomes, pages* 1060. *sans les tables,* 206 *de petit caractere pour le Commentaire d'Hervit.*

TItus Flavius Clement Athénien, Prêtre & Catéchiste de l'Eglise d'Alexandrie, est un des plus anciens & des plus sçavans P. de l'Eglise. Eusebe de Cesarée en parle comme d'un homme admirable, & singulier; personne, dit Saint Cyrille, n'est entré plus avant que lui dans ce que les sciences Grecques ont de plus profond, il l'appelle le très sage; Saint Maxime lui donne le titre de Prince des Philosophes, & Saint Jérôme, juge competant, dit nettement qu'il est le plus docte de tous les Ecrivains Ecclesiastiques; il fait bien sentir la supériorité de l'Evan-

gile ſur la Philoſophie, & combien l'Ecole du divin Platon eſt inferieure à l'Ecole des Pêcheurs de Galilée. Il donne du Chrétien l'idée la plus magnifique. Ce ſçavant Pere écrivoit vers la fin du ſecond ſiecle de l'Egliſe; l'année de ſa mort n'eſt pas connuë, on conjecture qu'il finit le cours de ſa vie ſous l'Empire de Caracalla; & Uſuard dans ſon Martyrologe fait mention de lui le quatrieme de Decembre.

Les ouvrages de ce ſçavant Auteur qui ont paſſé juſqu'à nous ſont l'*Exhortation aux Gentils*; *l'Inſtruction des fideles*, *Pædagogus*, huit livres de *tapiſſeries, ou mélanges*, *Stromateon libri octo*, & un petit traité *ſur la queſtion quel riche ſera ſauvé*; nous n'avons que des fragmens de ſes autres ouvrages.

Theodore Canterus a obſervé qu'Arnobe a ſouvent copié l'exhortation aux Gentils dans les ſept livres qu'il a écrits contre eux. La diviſion du pedagogue en trois livres eſt de l'Auteur. La diviſion en chapitres eſt plus récente. Photius nous a conſervé le titre entier des Stro-

mates, *Commentaires où l'on conduit le Fidelle à l'intelligence parfaite de la vraye Philosophie*; c'est là le dessein de l'ouvrage : l'Auteur après avoir combattu dans son premier ouvrage les erreurs des idolâtres, après avoir donné aux nouveaux fidelles les instructions necessaires dans le Pedagogue, en leur proposant JESUS-CHRIST comme le seul Maître qu'ils doivent écouter & qui leur suffit, entreprend dans ce troisiéme ouvrage de guider les Chrétiens à une connoissance plus profonde de la religion & de la perfection, de leur apprendre à discerner ce qu'il y a d'utile dans les écrits des Philosophes payens, & de les précautionner contre les promesses fastueuses & les illusions des heretiques Gnostiques, qui se vantoient d'avoir seuls l'intelligence de ce qu'il y avoit de plus secret & de plus parfait dans le Christianisme; quoiqu'ils ne debitassent que des fables, alterant par des erreurs monstrueuses la morale, & la Theologie Chrétienne.

L'éxorde du premier livre des Stromates nous manque, & on des-

espere de le trouver : on ne connoit point d'autre manuscrit entier de cet ouvrage que celui de la bibliotheque du grand Duc, & l'exorde n'y est pas. L'Auteur avertit à la fin du septieme livre qu'exprès il n'a point suivi dans cet ouvrage un ordre regulier, que ce n'est pas un jardin, mais une forêt, & qu'il a eû plus d'égard à le remplir qu'à l'embellir ; il en a usé de la sorte, dit il, à l'exemple des Philosophes Grecs, pour exciter davantage l'attention des Lecteurs, & pour animer leur étude par la difficulté de réüssir : il a voulu aussi, à ce qu'il assure, cacher aux profanes les dogmes sacrez.

Le huitieme livre semble n'avoir aucun rapport aux sept autres. L'Auteur (on devoit l'observer) dit à la fin du septieme livre, que le huitieme traitera une matiere differente ; ce huitieme livre est une espece de Logique, & il me paroît qu'il entre dans le dessein general des Stromates, où Clement a voulu donner aux Chrétiens une Philosophie conforme à leur religion ; la Logique traitée dans le huitieme livre en est une

partie neceſſaire. Sylburge a reconnu que ce dernier livre eſt imparfait, dès le tems de Photius, il n'étoit pas dans quelques manuſcrits des Stromates, on y avoit mis le Traité ſur la queſtion *quel riche ſera ſauvé*, à la place de ce huitieme livre, dans d'autres manuſcrits on faiſoit paſſer les Extraits de l'expoſition des Prophetes imprimez par le Pere Combeſis, pour le huitieme livre des Stromates, & S. Jean de Damas les cite ſous ce titre.

Des Editions de Clement Alexandrin.

On doit la premiere à Pierre Victorius, elle parut à Florence en Grec ſeulement l'an M. D. L. *in folio*. L'année ſuivante on imprima dans la même ville l'exhortation aux Gentils & le Pedagogue traduits en Latin par Gentien Hervet, & les Stromates de la traduction de Cyriaque Strozza.

Sylburge donna une nouvelle édition du Grec à Heidelberg l'an MDLXXXXII. *in folio*.

Je mets pluſieurs éditions moins exactes, & peu recherchées. Celle

que Daniel Heinſius fit paroître à Leyde en Grec & en Latin l'an 1616. merite d'être diſtinguée. Le ſçavant Editeur revit la verſion Latine, & il joignit au texte ſes nottes, & celles de Sylburge. L'édition de Paris de MDCXXIX. a de plus les notes de Fronton le Duc, & c'étoit la meilleure que nous euſſions. On l'imprima une ſeconde fois à Paris l'an MDCXLI ; mais cette ſeconde impreſſion eſt peu correcte. Croius, Proteſtant, en avoit promis une nouvelle, il n'a pas tenu parole ; celle que le Pere des Bans Jeſuite préparoit eſt auſſi demeurée dans l'obſcurité.

Monſieur Potter, connu par ſes antiquitez Grecques, *Archæologia Græca*, nous en donne une préferable aux autres ; il a revû le texte ſur les éditions de Victorius, & de Sylburge, l'exhortation aux Gentils & le Pedagogue ſur trois manuſcrits : non content de ce travail, il a employé pour rendre ſon édition plus parfaite, un moyen excellent, il a conſulté un manuſcrit d'Euſebe qui lui a ſervi à rendre plus corrects les endroits de Clement qu'Euſebe a co-

piez ; il a cherché dans les Auteurs mêmes ce que Clement en a pris : la lecture de Platon & de Philon ne lui a pas été inutile. Un autre soin fort négligé par les Editeurs précedens lui a paru digne de son attention : il a distingué du texte les citations, sur tout celles de l'Ecriture. Il avoit commencé une nouvelle version ; mais il ne l'a pû pousser au delà de l'exhortation aux Gentils, détourné par des occupations importantes, & il s'est borné à retoucher la version Latine du Pedagogue & des Stromates dont Gentien Hervet est le premier Auteur, & que Daniel Heinsius & d'autres avoient déja retouchée.

Le sçavant Editeur a mis au bas des pages les notes de Sylburge, d'Heinsius, de Fronton le Duc, de Mr. Louth, Doyen de Vinchester, à qui l'on doit la division de l'exhortation aux Gentils, & des Stromates en chapitres ; de Mr. Grabe, & d'autres Sçavans, dont il marque le nom à la fin de chaque note. Il a mêlé les siennes avec celles qu'il a recueillies : outre le chiffre du haut des pages on en voit trois autres, un

aux marges du Grec, qui répond aux chiffres de l'édition Grecque de Sylburge; un aux marques Latines, qui répond aux chiffres des éditions de Paris; un dans le texte, qui renvoye aux notes.

Le premier tome commence par les témoignages des anciens qui ont parlé de Clement Alexandrin. L'exhortation aux Gentils, le Pedagogue, deux Hymnes, dont la premiere est attribuée au S. Martyr Antigene, par M^r^ Du Cange dans le Glossaire Grec, page CXXIII. Quatre Livres des Stromates achevent le volume; le second tome comprend les quatre autres Livres des Stromates. Le traité sur la question *Quel riche sera sauvé*, avec les notes de Combefis. Les Extraits de la Doctrine orientale traduits par M^r^ Robert Pearse. Monsieur Fabricius avoit publié la version du Pere Combefis dans le sixiéme tome de sa Bibliotèque Grecque.

Après ces extraits on a mis *les extraits de l'exposition sur les Prophetes*, traduits par le Pere Combefis. *Des extraits Latins d'un Commentaire sur quelques Epitres des Apôtres* viennent

ensuite : on n'en a qu'une version Latine faite du tems de Cassiodore. Après ces extraits on trouve un ample recueil de fragmens, les variantes tirées d'un manuscrit du College des Jesuites de Paris, qui contient tous les ouvrages de Clement Alexandrin, & d'un manuscrit du Cardinal Ottoboni qui en contient de longs extraits. Les Epitres dédicatoires, & les préfaces des anciennes éditions, qu'on ne trouvoit jamais dans les nouvelles, l'article du tome sixiéme de la Biblioteque Grecque de Mr Fabricius, où cet habile Critique traite avec beaucoup d'érudition & d'exactitude de Clement Alexandrin, & de ses Ecrits, dans cet article sont inserez. Le Catalogue de toutes les éditions des ouvrages de ce Pere, & le Catalogue des Auteurs qu'il a citez après. Cet article est une table des passages de l'Ecriture expliquez par l'Auteur, le Commentaire de Gentien Hervet; deux tables, l'une des personnes & des faits remarquables; l'autre des mots, & des façons de parler particulieres, terminent le second Volume. On auroit dans ces deux tomes tout ce qui regarde Clement

Alexandrin, ſi on y avoit fait entrer les deux diſſertations du Pere le Nourry, Benedictin, ſur les écrits de ce Docteur de l'Egliſe : elles rempliſſent la moitié du premier tome de ſon Introduction à la Bibliotheque des Peres de la derniere édition de Lyon, *Apparatus ad bibliothecam maximam, in folio.* Le ſçavant Religieux y aprofondit ſoigneuſement, à ſon ordinaire, tout ce qui regarde ſon ſujet, & il éclaircit beaucoup de difficultez ; quoique je ne ſouſcrive pas à toutes ſes conjectures, j'eſtime ſon travail, & j'en reconnois l'utilité. Ceux qui veulent s'appliquer à la lecture de Clement Alexandrin doivent commencer par ces diſſertations.

La lecture de ce Pere devroit être plus commune, les ſçavans ne peuvent négliger ſon exhortation, ni ſes Stromates, s'ils veulent connoitre à fond la Philoſophie Grecque, la Philoſophie des premiers Chrétiens, l'hiſtoire ancienne, la fable. Les devots trouveront dans le Pedagogue, & dans pluſieurs endroits des Stromates, les maximes de la perfection la plus ſublime, & les voyes ſûres pour y par-

venir, le petit traité du ſalut des Ri-
ches eſt propre au commun des fidel-
les. Mr l'Abbé de Bellegarde, Tra-
ducteur élegant & fidelle, a mis en
François la partie des ouvrages de
Clement Alexandrin qui convient
aux perſonnes de pieté; ſa traduction
eſt imprimée chez Pralard. Je finirai
par une conjecture qui déchargeroit
Clement des plus groſſierres erreurs
qu'on lui impute, en découvrant le
veritable Auteur d'un écrit qu'on lui
attribuë fauſſement. Le Pere le Nour-
ry l'a juſtifié de la plûpart de celles
qu'on pretendoit avoir remarqué dans
les écrits qui ſont certainement de lui.
Il y en a dont on ne peut le juſtifier,
& pour leſquelles Gelaſe a mis ſes ou-
vrages parmi les livres apocriphes,
c'eſt-à-dire, parmi les livres qu'on ne
liſoit point dans l'Egliſe, & qu'il ne
falloit pas lire ſans précaution. Il n'eſt
pas étonnant que le ſçavant Docteur
ſoit tombé dans quèlques erreurs; il
a tenté des premiers l'entrepriſe tou-
jours perilleuſe d'allier la Philoſophie
& la Revelation, c'eſt-à-dire, de mê-
ler les penſées des hommes à la parole
de Dieu.

Mars 1717.

ARTICLE XXXI.

CONJECTURE DU PERE Tournemine sur l'Auteur des Extraits de la Doctrine Orientale.

CEux qui ont publié ces extraits sous le nom de Clement Alexandrin, ne jugent qu'ils sont de lui, que par la ressemblance du stile avec les ouvrages indubitables de ce Pere. Ressemblance qui n'est pas fort sensible, & qui ne suffit pas assûrément pour croire un Docteur de l'Eglise, si estimé des Saints Peres, Auteur d'un ouvrage qui ne contient que des explications de l'Ecriture conformes aux erreurs de Valentin.

Le titre seul décide que le Prêtre Alexandrin n'en peut être l'Auteur. Clement, qui écrivoit en Egypte, auroit-il appellé la doctrine de Valentin la doctrine Orientale? Ignoroit-il que Valentin étoit Egyptien, & que ses erreurs avoient fait plus de progrès dans l'Egypte, & dans la Syrie, que dans les autres païs. C'est à Rome, c'est dans la Grece, qu'on à pû ap-

peller l'hereſie de Valentin une doctrine venuë de l'Orient.

Je crois donc que ces extraits ſont d'un Valentinien qui écrivoit en Europe, & qui vouloit faire paſſer ſes erreurs pour la Théologie des Egliſes d'Orient : le Theodote, dont le diſciple anonyme de Valentin abrege les écrits, n'eſt pas comme Monſieur Fabricius & beaucoup d'autres l'ont crû, Theodote de Bizance, condamné pour avoir enſeigné que Jeſus-Chriſt n'étoit qu'un homme ; erreur qui ne s'accorde pas avec ce que les Valentiniens croyoient du Sauveur. C'eſt, ſelon moi, Theodote le Banquier, qui paſſe pour le chef des Melchiſedeciens, c'eſt-à-dire, des heretiques qui croyoient que Melchiſedech étoit une vertu celeſte ſuperieure à Jeſus-Chriſt. Cette viſion s'accorde avec les chimeres de Valentin, & je ne doute point que Theodote le Banquier n'ait été un de ſes diſciples ; c'eſt lui qui avoit expliqué l'Ecriture ſelon les préjugez de ſa ſecte : c'eſt le veritable Auteur dont un diſciple anonyme abrege les écrits dans les extraits de la doctrine orientale, qui n'eſt autre que la doctrine de Valentin.

On n'a donné ces Extraits à Clement Alexandrin que parce qu'on les a trouvez dans un même manuscrit avec ses ouvrages ; raison qui a suffi pour publier beaucoup d'ouvrages sous les noms des Saints Peres, dont ils n'étoient pas, dont ils ne pourroient pas être, & dont ils sont indignes. A l'égard *des Extraits de l'exposition des Prophetes*, je crois que ce sont des fragmens des huit livres des hypotheses ou des courtes explications de toute l'Ecriture, qu'Eusebe, & d'autres anciens Ecrivains citent comme un ouvrage veritable de Clement Alexandrin. *Montaigu*, livre second des *origines Ecclesiastiques* page *cinquante deux*, nous apprend que le sçavant Jesuite Fronton le Duc avoit écrit à Henri Savin que des Jesuites Missionnaires en Egypte lui manderent que le manuscrit entier des hypotiposes étoit dans la bibliotheque du Patriarche d'Alexandrie. Nous avons aussi perdu des traitez des nopces, de l'ame, de la medisance, du tems de celebrer la Pâque, dont il n'est échappé que peu de fragmens : l'Auteur ci te

lui même son livre *des principes*, d'autres citent ses traitez de la providence & du jeûne : Monsieur Fabricius a recherché avec plus de soin qu'aucun autre les titres des livres perdus de nôtre Auteur ; il les multiplie selon le nombre des matieres, dont il a promis de traiter ; c'est trop les multiplier.

ART. XXXII.

TROISIE'ME DISSERTATION Critique d'un P... Professeur en Theologie sur quelques endroits de Clement Alexandrin.

1°, CLement Alexandrin, dans le quatriéme Livre de ses Stromates * approuve la maxime de Pythagore, qu'il faut que l'homme arrive à l'unité, & il ajoute que Dieu même est un κατὰ τὴν ἀμετάτρεπτον τοῦ ἀεὶ θεῖν τὰ ἀγαθὰ ἕξιν, ce que le Traducteur a ainsi rendu en Latin : *Per immutabilem hujus habitum quod bona scilicet semper currant.* J'avouë que je n'entends ni le texte Grec, tel qu'il

* *P.* 535. *Edit. Par.* 1641.

eſt imprimé conformément aux manuſcrits, ni cette verſion Latine, & je ſuis fort porté à croire qu'au lieu de θεῖν l'Auteur avoit mis δρᾶν, ou ποῖειν, ou θεῖναι, ou quelque autre mot ſemblable. Il a voulu dire que la maniere immuable dont Dieu fait toujours le bien eſt une eſpece d'unité que les hommes doivent tâcher d'imiter; car comme ſoutenoient quelques anciens Philoſophes, qui ne paroiſſent pas s'être beaucoup éloignez des ſentimens de Pythagore, il n'y a de vraye vertu ou bonté que celle qui eſt une, c'eſt-à-dire, immuable, & toujours ſemblable à elle même [a], *Megarici... id bonum ſolum eſſe dicebant, quod eßet unum & ſimile & idem ſemper*; c'eſt ſelon cette penſée que Clement dit au même endroit que l'homme diviniſé, θέουμενος, & élevé juſqu'à l'apathie, devient un, μοναδικὸς γίνεται; il dit ailleurs [b], que c'eſt principalement en faiſant du bien que l'homme ſe rend

[a] *Cic. l. 2. Acad. n. 42.* [b] *L. 2. Strom. p. 404. l. 5. p. 529. l. 6. p. 645. & l. 1. pædag. c. 1. p. 214.*

ſemblable à Dieu , ſur tout ſi cette habitude eſt ferme , conſtante & invariable.

2°. On fait dire à nôtre Auteur que le Philoſophe Thales paroit être *le ſeul* qui ait converſé avec les Prêtres ou Prophetes Egyptiens , & que l'hiſtoire ne lui donne aucun Maître. [a] *Μόνος οὗτος δοκεῖ τοῖς τῶν Αἰγυπτίων προφήταις συμβεβληκέναι διδάσκαλος δὲ αὐτοῦ οὐδεὶς ἀναγράφεται.* Ce fait eſt abſolument faux , & ce diſcours n'eſt point ſuivi. Il eſt faux que Thales ſoit *le ſeul* qui ait fait le voyage d'Egypte dans le deſſein d'y apprendre ce que les Grecs ne ſçavoient pas encore. Les plus anciens Ecrivains Grecs conviennent , & nôtre Auteur dit expreſſément en plus d'un endroit [b] que non ſeulement Thales, mais auſſi Pythagore , Pherecyde , Eudoxe , Platon , Democrite , & quelques autres Philoſophes des plus renommez , avoient appris des Egyptiens , & de ceux que les Grecs appelloient barbares, une bonne partie

[a] *L.* 1. *Strom. p.* 300. [b] *L.* 1. *Strom. p.* 302. *& ſeq. l.* 6. *p.* 643.

tie de ce qui leur avoit donné tant de reputation dans la Grece. Le R. P. Dom le Nourry * s'eſt bien apperçû qu'en ſuivant le texte Grec, tel qu'il eſt dans les éditions & dans les manuſcrits, on mettoit ſur le compte de Clement Alexandrin une fauſſeté qui étoit bien éloignée de ſa penſée, & c'eſt pour cela qu'il veut qu'on retranche le terme μόνος. Cela remedie à une partie du mal; mais outre que le remede eſt un peu violent, c'eſt qu'il ne guerit pas tout, puiſque le diſcours n'en a pas plus de liaiſon. *Thales a eû des conferences avec les Egyptiens, & l'hiſtoire ne dit point qui a été ſon maître.* On ne voit pas quel rapport il peut y avoir entre les deux parties de cette phraſe. Il me ſemble que pour remédier à tout, & pour trouver de la verité & de la ſuite dans ce diſcours, en s'éloignant très-peu de la leçon des manuſcrits, il n'y a qu'à mettre μόνοις au lieu de μόνος. La penſée de nôtre Auteur eſt que le Philoſophe Thales avoit appris des *ſeuls* Egyptiens tout ce qu'il avoit jamais ſçû de Philoſo-

* *In appar. tom.* I. *p.* 1121.

phie, & qu'en effet l'hiſtoire, qui a conſervé avec ſoin les noms de ceux qui avoient été les maîtres des autres, ne donnoit point de maitre à Thales, parcequ'il n'en avoit point eû parmi les Grecs. C'eſt dans la même penſée que nôtre Auteur dit ailleurs [a], qu'on trouve aiſément la ſucceſſion de pluſieurs Philoſophes, mais que lorſqu'on a remonté juſqu'à Pythagore, Pherecyde, Thales, & les premiers Sages, on eſt obligé de s'arrêter, parce qu'on cherche en vain dans la Grece des gens qui ayent pû les inſtruire.

3°. L'endroit où nôtre Auteur [b] parle des ſentimens differens des Philoſophes ſur le ſouverain bien, qui étoit la fin, τέλ☉, & le but de toute leur Philoſophie, eſt un de ceux qui a le plus beſoin d'être examiné pour être bien rétabli. En parlant de la nouvelle Academie que Ciceron appelle [c] *adoleſcentior Academia*, pour la diſtinguer de l'ancienne, qui étoit plus ſçavante & plus

a *L. 6. Strom. p. 643.* b *L. 2. Stromat. p. 416.* c *L. 9. ad famil. Epiſc. 8. ad Varron.*

retenuë, il dit que ces Philosophes reconnoissoient pour fin τῶν ἀσφαλῆ πρὸς τὰς φαντασίας ἀποχὴν, *firmam, ac stabilem à visis abstinentiam.* Selon la Traduction Latine cela ne fait aucun sens, & ἀποχὴ ne peut gueres se construire avec la préposition πρὸς. Il faut donc lire ἐποχὴν, terme consacré pour exprimer le doute perpetuel & opiniâtre de ces Académiciens, qui se faisoient honneur de ne jamais assûrer rien, de ne donner jamais leur consentement fixe & arrêté à aucune verité, quelque claire & évidente qu'elle parût être; mais de s'en tenir toujours à cette suspension de jugement, qu'ils nomment ἐποχή: Ciceron s'est servi souvent de ce mot Grec, & il le traduit en Latin [a] *assensionis retentionem, omnium assensionum retentionem.* S. Augustin en parlant de la même chose [b] l'appelle *refrænationem & quasi suspensionem assensionis.* Ciceron exprime ainsi les maximes de ces Philosophes [c], *Nihil oportere neque profiteri neque affirmare*

[a] L. 2. Acad. n. 18, 25. & 48. [b] L. 2. contr. Acad. c. 5. n. 12. [c] L. 1. Acad. n. 10.

quemquam, neque aſſenſione approbare, cohibereque ſemper & ab omni lapſu continere temeritatem. [a] *Sapientem... retenturum aſſenſum, nec unquam ulli viſo aſſenſurum, aſſenſus omnes cohibiturum.* Clitomaque de Carthage, que Ciceron ne fait que ſuivre dans ſes Académiques, avoit fait quatre livres pour développer cette matiere, pleine de chicane & de ſubtilitez, dont il n'eſt pas encore fort aiſé de ſe débarraſſer. Ces quatre livres avoient pour titres *de ſuſtinendis aſſenſionibus*. C'eſt en cela même, *in ſuſtinendis aſſenſionibus*, ἐν τῷ ἐπέχειν, que ces Académiciens plaçoient la fin de tous les biens, le bien ſouverain de l'homme. Ils regardoient comme le caractere particulier du vrai Sage, la fermeté qu'on nommeroit avec plus de raiſon, l'opiniâtreté à ne porter jamais aucun jugement fixe & arrêté ſur quoi que ce ſoit, τὴν ἀσφαλῆ πρὸς τὰς φαντασίας ἐποχὴν, & non pas ἀποχὴν.

4°. Dans la page ſuivante [b] je trouve bien des choſes à reformer, & je ne puis m'arrêter à tout. Le texte

a *L.* 2. *n.* 18. *Ibid. n.* 21. b 2. *Stromat. p.* 417.

n'eſt pas intelligible en quelques endroits, & la traduction l'eſt encore moins. La Dialecte Ionique fait aſſez reconnoitre un fragment du Philoſophe Democrite, peutêtre même que ce ſont des vers qu'il faudroit arranger ainſi, τέρψις καὶ ἀτερπίν οὖρος τῶν περιηκμακότων, le Traducteur a ainſi traduit ce dernier mot, *eorum qui ad ſummum vigorem pervenerunt.* Cela fait un ſens ridicule, & ne rend pas bien le terme Grec, que je ſerois fort tenté de changer en un autre qui fût plus uſité, & plus conforme à la penſée de Democrite, qu'il eſt aiſé d'appercevoir : Stobée dans le titre περὶ φρονήσεως rapporte cette ſentence de Democrite, ὅρος συμφορέων καὶ ἀσυμφορέων τέρψις καὶ ἀτερψίη.

C'eſt Apollodore, & non pas Apollodote de Cyzique, que nôtre Auteur a voulu citer dans les paroles ſuivantes. Diogene Laërce, qui l'a auſſi fort ſouvent cité, ſur tout dans ſon IX^e & dans ſon X^e livre, nous apprend que cet Apollodore avoit beaucoup écrit ſur les dogmes & ſur l'hiſtoire de la ſecte Epicurienne,

dont il fut un des chefs les plus distinguez [a] κηποτύραννος ἐλλόγιμος, comme je l'ai déja remarqué dans ma seconde dissertation critique. Il eut pour disciple Zenon l'Epicurien, que Ciceron avoit connû, & dont il parle en plus d'un endroit. Pour le dire ici en passant, quelques habiles gens qui ont travaillé sur Ciceron ont confondu bien mal à propos ce Zenon Epicurien avec le Chef des Stoïciens. C'est confondre ce qu'il y a de plus opposé en fait de sentimens philosophiques. D'autres, & même S. Epiphane [b], ont confondu le Stoïcien né à *Citium*, ville de Crete, & originaire de la Phénicie, avec un autre Zenon qu'on appelle *Eleates*, parcequ'il étoit natif de la ville d'Eleu, depuis nommée *Velia* dans la Lucanie; ce dernier, qui paroit avoir été Pythagoricien, a reçu de grands éloges, & sa constance pouvoit faire honneur à la Philosophie la plus austere. Diogene-Laërce a distingué avec assez d'exactitude huit personnes connuës dans l'histoire des Scien-

[a] *L. 10. p. 273.* [b] *Vid. Petav. Not. ad Epiph. p. 17. tom. 2.*

ces & des beaux Arts, qui ont porté le nom de Zenon, & qui n'ont eû que cela de commun.

5°. Pour revenir à nôtre Auteur, il parle dans la même page [a] du sentiment de Nausiphane, qui avoit été disciple de Pyrrhon & de Democrite, & Maitre d'Epicure ; mais celui-ci qui se piquoit de n'avoir rien appris de personne, & qui ne pouvoit pas cependant disconvenir qu'il n'eût été quelque tems à l'Ecole de Nausiphane, affectoit de ne témoigner pour lui que du mépris, & l'accabloit même d'injures. *Quem cùm à se non neget auditum, vexat tamen omnibus contumeliis*, dit Ciceron [b]. C'est là la maniere dont les malhonnêtes gens ont payé de tout tems les services que leurs Maîtres leurs ont rendus, & la peine qu'ils ont prise à les instruire. Clement Alexandrin dit que ce Nausiphane reconnoissoit pour le souverain bien *τῶν κατάπληξιν ταύτην γάρ ἔφε ὑπὸ Δημοκρίτε ἀθαμβίην λέγεσθαι*. Le Traducteur a mis, *Nausiphanes obstupefactionem vel admiratio-*

[a] 2. Strom. p. 417. [b] L. 1. de nat. D. n. 26.

nem : Eam enim dicit à Democrito vocari ἀλαμρίην. Robert Conſtantin a été trompé par ce texte de Clement Alexandrin, lorſque dans ſon Dictionnaire Grec Latin il a traduit ἀλαμβία par le mot Latin *ſtupor*, en citant Clement Alexandrin pour ſon garand. Cela eſt inſoutenable, c'eſt κατάπληξις qui ſignifie *ſtupor*, & λάμβος ſignifie à peu-près la même choſe; mais ἀθαμβία eſt un terme entierement oppoſé, & ne peut jamais être regardé comme ſynonyme. Je ſuis perſuadé que le R.P. Dom Le Nourry l'a bien remarqué, puiſque dans l'analyſe qu'il a faite de cet endroit, il a traduit *, *Nauſiphanes docuit ſummum bonum eſſe admirationem, ſed quæ ſtuporis & obſtupefactionis expers ſit & vacua.* Pour rendre exactement la penſée de Clement Alexandrin, il faudroit au lieu de κατάπληξιν mettre ἀκαταπληξίαν. Il eſt vrai que c'eſt un mot qu'on ne trouve point dans les Dictionnaires ordinaires, ni même dans le Tréſor de Henri Étienne : mais les Philoſophes Grecs, auſſi bien que les Latins, avoient des termes

* *In Appar. tom.* 1. *p.* 1148.

qui leur étoient particuliers ; lors même qu'ils ne pensoient que ce que d'autres avoient pensé avant eux, ils tâchoient du moins de se distinguer par des termes nouveaux qu'ils faisoient exprès, il n'est pas surprenant que ces termes, qui n'étoient que de leur usage, & n'entroient point dans le discours ordinaire, ne paroissent point dans les Dictionnaires. Les Philosophes de l'Ecole sont encore aujourd'hui sur le même pied. De plus, l'analogie de la langue Grecque demande ce terme : car de même qu'on dit κατάληψις, κατάληπτος ἀκατάληπτος & ἀκαταληψία, termes dont les Latins mêmes se sont servis, & de même qu'on dit ἐπίπληξις, ἐπίπληκτος ἀνεπίπληκτος & ἀνεπιπληξία, on doit dire aussi non seulement καταπληξις, κατάπληκτος &c. ἀκατάπληκτος, mais encore ἀκαταπληξία. Nausiphane donc croyoit que le souverain bonheur, & le comble de la Sagesse, consistoit à ne rien admirer; c'est-à-dire, à n'être épris, à n'être étonné, touché, ébranlé de rien. Horace a parfaitement exprimé ce sentiment de Nausiphane dans ces vers*,

* *Lib.* 1. *Epist.* 6.

Nil admirari propè res est una, Numici,
Solaque, quæ possit facere & servare beatum.

Ἀκατάπληκτος, est ce qu'Horace appelle au même endroit *formidine nullâ imbutus*, & c'est le terme dont Epicure lui même se servoit pour loüer la sagesse de son ami Metrodore, à ce que Diogene Laërce nous apprend[a].

Au reste, cet endroit de Clement Alexandrin doit servir à corriger un passage de Ciceron qui a fait de la peine à plusieurs sçavans Critiques. Il parle du sentiment de Democrite, & on lit dans les éditions les plus correctes [b] *ille summum bonum εὐθυμίαν & sæpe ἀκακίαν appellat, id est, animum terrore liberum.* Quelques-uns ont cru qu'il falloit lire *animum errore liberum.* Lambin au lieu de ἀκακίαν auroit mieux aimé ἀταραξίαν. Henri Estienne cite ainsi cet endroit de Ciceron, *id enim ille summum bonum ἀκακίαν & sæpè εὐθυμίαν appellat, id est,*

[a] L. 10. p. 272. [b] L. 5. de finib. p. 29.

animum terrore liberum. Aucune de ces conjectures n'est appuyée de l'autorité des manuscrits ; aucune ne rend parfaitement la pensée de Democrite, ni par conséquent celle de Ciceron. Mais puisque ceux qui ont ramassé avec le plus d'exactitude les variantes Leçons des ouvrages de Ciceron, conviennent qu'on lit dans plusieurs manuscrits *Achamiam*, *Athamiam*, & même *Athambiam*; il ne faut plus douter que Ciceron n'ait mis aussi bien que Clement Alexandrin ἀθαμβίαν, comme des termes propres de Democrite, que Nausiphane son disciple prétendoit expliquer par ἀκαταπληξίαν, comme par un terme synonyme. Il paroit donc certain que Ciceron avoit écrit, *ille summum bonum* εὐθυμίαν *& sæpè* ἀθαμβίαν *appellat*, *id est*, *animum terrore liberum.* C'est, comme nous l'avons remarqué, ce qu'Epicure appelloit ἀκατάπληκτον, & Horace, *formidine nullâ imbutum.* Stobée, dans le titre que j'ai déja cité, rapporte encore cet axiome de Democrite, Σοφίη ἄθαμβος ἀξίη πάντων τιμιωτάτη οὖσα.

6°. Daniel Heinsius a bien prou-

vé qu'on a mis une négation dans un endroit [a] de Clement Alexandrin, où le sens demande qu'il n'y en ait point. Mais voici un autre endroit où il me semble qu'il seroit mieux d'en mettre une, qui n'y est pas [b]. On lit dans les manuscrits & dans les imprimez, οἷος ὁ λόγος, τοῖος ὁ βίος. Je crois qu'il faudroit mettre, οὐχ οἷος ὁ λογος, τοῖος ὁ βίος, ou plûtôt οἷος ὁ λόγος, οὐ τοῖος ὁ βίος, *Non est talis vita qualis sermo.* La pensée de nôtre Auteur est que l'on connoit le parfait Chrétien par ses œuvres, & par la conduite constante de sa vie, plûtôt que par ses paroles, de même que l'on connoit la bonté de l'arbre non par ses feüilles, ou même par ses fleurs, mais par les fruits qu'il porte. J'ajoute qu'il faut encore corriger la traduction de la phrase suivante, *Cognitio ergò est ex fructu & vitæ institutione, non ex verbo & flore.* Il faut mettre, *cognitio ergò*, ou plûtôt, *vera ergò Gnostici virtus*; car ce qui s'appelle ici γνῶσις, *dignoscitur ex fructu, id est ex vitæ institutione, non ex ser-*

[a] L. 1. Strom. p. 725. [b] Lib. 3. Strom. p. 444.

mone qui tanquam arboris flos est. Le verbe qui est sousentendu dans la phrase Grecque n'est pas ἐςὶ, mais γνωρίζεται, qui finit la phrase precedente, & c'est pour cela qu'il n'est pas repeté dans celle-ci.

Je sçai bien ce qu'on n'a pas manqué de remarquer sur ce passage [a] qu'on dit ordinairement que pour connoitre bien les gens, il faut les entendre parler, & que le discours represente au naturel la disposition du cœur. Erasme n'a pas eû de peine à trouver dans les anciens de semblables expressions dont il a fait un article [b] dans ses Chiliades. Mais cette maxime proverbiale n'est pas toujours exactement vraye ; rien n'est plus ordinaire que de trouver des gens qui parlent contre leur pensée, & qui par des discours étudiez affectent de témoigner des sentimens qu'ils n'ont pas. Si Clement Alexandrin a pensé au proverbe qui assûre qu'on connoit les gens à leur langage, il n'y a pensé que pour le contredire, en lui opposant la maxime

a *Annot. in Clement. p.* 56. b *Adag.* 1550.

de nôtre Seigneur, qui nous apprend dans l'Evangile [a], qu'on connoit l'arbre à ſon fruit [b], qu'il faut ſe défier des apparences, & des beaux diſcours, qu'il y a des faux Prophetes qui ſous l'habit & tout l'exterieur de brebis ſont en effet des loups raviſſans, mais qu'on les connoitra infailliblement à leurs fruits, c'eſt à dire, à leurs œuvres, à toute leur conduite. C'eſt encore ſelon la même penſée que Clement Alexandrin dit ailleurs [c] que le parfait Chrétien, qu'il appelle Gnoſtique, s'attache à montrer de bonnes œuvres, *εὐεργήματα*, car c'eſt ainſi qu'il faut lire, au lieu de *ἐνεργήματα*, parce que les œuvres ſuivent la vertu du Gnoſtique, comme l'ombre ſuit le corps.

7°. L'Interprete Latin a encore mis une négation où elle ne doit point être, & où même elle n'eſt pas ſelon le texte Grec [d]. *Alii non veſcuntur ut qui ſit inutilis.* Clement Alexandrin ne dit pas qu'il y a des peuples qui ne mangent pas de la chair de porc

[a] *Luc VI.* 44. [b] *Matt. VII.* 15. 16. 12.
[c] *L.* 7. *Strom. p.* 749. [d] *L.* 7. *Stromat. p.* 718.

parce que cet animal eſt inutile, ou contraire, avant que de rapporter les raiſons qui empêchent quelques-uns d'en manger, il dit qu'il y en a qui en mangent parce que cet animal n'eſt bon qu'à manger, que c'eſt le ſeul uſage auquel la nature ſemble l'avoir deſtiné, & qu'il ſeroit inutile ſi on ne le mangeoit pas. οἱ μὲν οὖν ὡς ἄχρητον ἐθίουσιν· ὁι δ' ὡς λυμαντικὸν τῶν κάρπον· καὶ ἄλλοι διὰ τὸ κατωφιρὲς ἐις συνουσίαν εἶναι τὸ ζῶον οὐκ ἐθίουσιν. D'où vient qu'il rapporte enſuite la fable d'Eſope qu'on trouve dans Elien[a], & que Mr. de la Fontaine finit par ces vers, qu'il met dans la bouche de cet animal[b].

Mais quant à moi, qui ne ſuis bon
Qu'à manger, ma mort eſt certaine.

C'eſt auſſi ce que S. Jerôme fait dire à Jovinien[c] *Quis uſus porcorum abſque eſu carnium?* Et ce que Ciceron avoit dit auparavant de lui[d], *Sus quid habet præter eſum?*

[a] *Var. hiſt. l.* 10. *n.* 5. [b] *L.* 8. *fab.* 158. [c] *L.* 2. *ad Jovin. p.* 198. [d] *L.* 2. *de Nat. D. n.* 64.

8°. Selon la traduction Latine Clement Alexandrin aſſûre [a] que c'étoit la coutume des Juifs de ſe laver ſouvent dans le lit, *ut etiam ſæpè in lecto tingerentur*, ou comme le R. P. Dom le Nourry le rapporte [b], *Moſque Judæorum erat, ut in lecto ſæpè abluerentur.* Ce n'eſt pas *dans le lit* qu'on ſe lave, Dieu ne l'avoit pas commandé par ſa loi, & ce ne fut jamais la coûtume des Juifs. Dieu leur avoit preſcrit de ſe laver en certains cas, *lavabit aquâ omne corpus ſuum*, mais bien entendu que c'étoit hors du lit qu'ils le devoient faire. Ces ſortes d'ablutions ou purifications n'étoient pas inconnuës aux payens. C'eſt ce qu'un Poëte appelle *Noctem flumine purgare.* Le texte de Clement Alexandrin porte ἔθος τοῦτο ἰουδαίων ὡς καὶ τὸ πολλάκις ἐπὶ κοίτη βαπτίξισθαι. Cette expreſſion ἐπὶ κοίτῃ ne ſignifie pas *in lecto*, mais peut-être *ex lecto*; comme s'il y avoit ἀπὸ τῆς κοίτης, qui eſt une maniere de parler dont nôtre Auteur ſe ſert ailleurs [c], en parlant de la même choſe, & toujours par rapport aux Juifs.

[a] *L. 4. Strom. p.* 531. [b] *In appar. t.* 1. *p.* 859. [c] *L.* 3. *Strom. p.* 461.

On peut auſſi prendre *ἐπὶ κοίτῃ* pour *ἐπὶ τοῖς ἐν τῇ κοίτῃ συμβεβηκόσιν*, & ce ſens me paroit le plus naturel.

9°. Avec tout le reſpect qu'on doit aux ſçavans hommes qui ont travaillé juſqu'à preſent ſur Clement Alexandrin, on peut dire qu'il eſt encore reſté dans le texte de cet Auteur des fautes ſi groſſieres & ſi aiſées à corriger, qu'on ne comprend pas comment elles leur ont échappé. En voici une de cette eſpece, & que je ne manquerois pas de regarder comme une ſimple faute d'impreſſion, ſi je n'avois appris qu'elle eſt auſſi dans les manuſcrits, & ſi je ne voyois que le Traducteur l'a ſuivie, quoiqu'il pût aiſément s'appercevoir que par là ſa traduction ne fait aucun ſens. Clement Alexandrin * parle de la parabole du feſtin, auquel les conviez refuſerent ſous divers prétextes de ſe rendre. Il y a dans le Grec, *ἐις τῶν κλῆσιν τοῦ δείπνου οἱ φιλοκτήμονεο κληθέντες οὐκ ἀπαυτῶσιν. οὐ διὰ τὸ κεκτῆσθαι, ἀλλὰ διὰ τὸ προσπαθῶς κεκτῆσθαι.* Le Traducteur a ſuivi ce texte un peu trop exactement, *Jam verò*

* *L. 4. Strom. p.* 486.

qui suarum possessionum amore tenebantur, ad Cœnam vocati non veniunt, non quod vocarentur, sed possiderent, cum affectione. Il me paroit clair qu'il faut faire dans le texte Grec le changement très leger d'une lettre, & lire οὐ διὰ τὸ κεκτῆσθαι, au lieu de κεκλῆσθαι. Nôtre Auteur veut dire que ce qui rendit ces conviez coupables & indignes du bonheur que le Seigneur vouloit leur communiquer, ce ne fut pas précisément qu'ils possedoient de grands biens, mais ce fut qu'ils les possedoient avec trop d'attache, οὐ διὰ τὸ κεκτῆσθαι ἀλλὰ διὰ τὸ προσπαθῶς κεκτῆσθαι.

10°. Nôtre Auteur reproche aux Grecs [a] que les Thessaliens ne valoient pas mieux que les Egyptiens, puis qu'ils adoroient les cicognes, διὰ τῶν σύνθειαν, *propter consuetudinem*, dit l'Interprete Latin, ou comme Dom le Nourry souhaiteroit qu'on lût [b], διὰ τὴν σύνθειαν, ce qu'il explique ainsi, *Eo quòd eamdem illi ciconiis, atque Ægyptii aliis animalibus divinitatem attribuerent*; il ne trouve pas ce-

[a] L. 1. protrept. p. 25. [b] In appar. tom. 1. p. 637.

pendant mauvais qu'on conserve le mot συνήθειαν, si on peut lui donner le même sens. C'est ce qui n'est gueres possible, il faut absolument le changer, & mettre à sa place συνέχειαν, συγγένειαν, συνωνυμίαν, συνάφειαν, ou quelque autre terme semblable, qui serve à exprimer une pensée de Clement Alexandrin, que la suite du discours rend très-claire. Il veut montrer aux Grecs, qu'il ne leur appartient pas de se mocquer des Egyptiens au sujet des Divinitez que ceux-ci adoroient, puisque les Grecs de Thessalie avoient des cultes qui n'étoient ni moins superstitieux, ni moins ridicules. Il est vrai, par exemple, que les Egyptiens adoroient le chien dans la ville de Cynopolis, & le loup à Lycopolis, parceque l'une étoit la ville du chien, & l'autre la ville du loup, suivant l'étymologie Grecque. C'est en effet ce que Saint Jerôme a remarqué *, *Singulæ penè in Ægypto civitates, singulas bestias, & monstra venerantur ... undè & urbes quoque apud eos animalium vocabulis nuncupantur, Leonto,*

* L. 2. adv. Jovin. p. 201. & 202.

Cyno, Lyco, Buſiris, Thmuys, quod interpretatur hircus. Mais, continuë Clement Alexandrin, le culte des Grecs eſt-il plus raiſonnable, & les Theſſaliens n'adoroient-ils pas les cicognes, par la ſeule raiſon que leur ancien nom Πελαργοὶ eſt formé du nom Grec des cicognes, *πέλαργοι*, & que les Athéniens les avoient appellez ainſi, parce qu'avant que de s'être établis dans la Theſſalie, ils n'avoient point de demeure fixe, & alloient de côté & d'autre, comme les cicognes, qui s'arrêtent tantôt dans un païs, & tantôt dans un autre? C'eſt ce que doit ſignifier le terme qu'on mettra à la place de *συνήθειαν*. On peut voir ce que Strabon * a remarqué ſur cet ancien peuple de la Grece, auquel les Athéniens donnerent le nom de Pelaſges, & conſulter les notes ſçavantes que Caſaubon a faites ſur ce Géographe.

11°. Ce que dit nôtre Auteur de la parfaite vertu de Gnoſtique meriteroit bien des remarques. Le R. P. Dom Le Nourry en a fait de fort bonnes, pour juſtifier cet ancien

* *L.* 5. *p.* 220. & 221. & *l.* 9. *p.* 397.

Ecrivain de l'Eglife Grecque fur ce qui regarde le dogme. En voici quelques autres qui font de pure critique. Pour faire entendre que le vrai Gnoftique eft au deffus des evenemens de la vie, & que rien ne peut le féparer de l'amour de Dieu, il s'exprime ainfi * : *μηδὲν δεινὸν ἡγούμενος τῶν ἐν τῷ βίῳ οὐδὲ ἀποστῆσαι τι καὶ τούτου αὐτὸν τῆς πρὸς τὸν θεὸν ἀγάπης δύναται.* Sylburge a cru que ces mots, *τῆς πρὸς τὸν θεὸν ἀγάπης*, étoient fuperflus, & qu'on les avoit ajoutez mal à propos, comme une explication du mot *τούτου*; mais cette conjecture ne paroit pas folide. Clement n'avoit point parlé de l'amour de Dieu dans la phrafe precedente; ainfi *τούτου* ne peut pas fe rapporter à l'amour de Dieu, & en tout cas il auroit fallu mettre *ταύτης*, & non pas *τούτου*. Suppofé qu'un changement foit neceffaire, il vaut mieux mettre *τούτων*, qui fe rapporter la à *τῶν ἐν τῷ βίῳ* de la ligne précedente; mais peutêtre qu'il n'eft pas neceffaire de rien changer, & qu'il n'y a qu'à laiffer *τούτου*, en lui donnant le même fens qu'auroit *τούτων*, enfor-

* *L. 6. Strom. p.* 650.

te que *τι καὶ τȣ́τȣ* ſignifie *τι καὶ τȣ̃ βίȣ*, ou ce qui eſt la même choſe, *τι καὶ τῶν ἐν τῷ βίῳ*, *nihil eorum quæ vita fert.*

12°. La vertu de Gnoſtique, ſelon Clement Alexandrin [a], ne doit pas être *ἀπόβλητος*. Ce terme ne ſignifie pas, comme Dom Le Nourry paroit l'avoir crû [b], *vilis & rejicienda*, ou *vilis & abjecta*; *ἀρετὴ ȣ̓κ ἀπόβλητος*, ou *ἀποβλήτη*, ſignifie une vertu ſi ferme, ſi conſtante, ſi enracinée, qu'elle ne peut plus ſe perdre, *quæ non poteſt amitti*, comme le Traducteur l'a fort bien reconnu. Nôtre Auteur ſe ſert ailleurs [c] de termes équivalens pour exprimer la même penſée, comme *ἀμετάβολος*, *ἀναλλοίωτος*, *ἀναπόβλητος*, & quelques autres qui étoient conſacrez dans l'ancienne Philoſophie. Car les ſentimens des Philoſophes Grecs étoient partagez ſur cette queſtion, ſi l'homme vrayment ſage pouvoit jamais déchoir de ſa ſageſſe & la perdre. Menedeme le Cynique [d] croyoit que la vraye ver-

[a] *L. 4. Strom. p.* 530. [b] *In appar. t.* 1. *p.* 1069. 1076. *&c.* [c] *L. 6. Strom. p.* 645. *&* 651. *l.* 7. *p.* 726. *&c.* [d] *Diog. Laërt. l.* 6. *p.* 165.

tu ne pouvoit jamais ſe perdre, *ἀναπόβλητον ὑπάρχειν.* Epicure [a] diſoit à peu près la même choſe. Les Stoïciens n'étoient pas d'accord entre eux ſur cet article. Chryſippe [b] croyoit qu'on pouvoit perdre la vertu qu'on avoit une fois acquiſe, & Cleanthe au contraire étoit perſuadé, qu'il n'étoit pas poſſible qu'on la perdît jamais. *Καὶ μὴν ἀρετὴν χρύσιππος μὲν ἀποβλητὴν κλέανθης δὲ ἀναπόβλητον.* Parmi les Latins Seneque a ſouvent fait valoir le ſentiment de Cleanthe [c]: *ſemel tradita boni perpetua poſſeſſio eſt. Non dediſcitur virtus.... virtutes receptæ exire non poſſunt.* Je ſuis convaincu que c'eſt dans ce ſens que Jovinien ſoutenoit ſon impeccabilité, dont j'aurai peutêtre occaſion de parler une autrefois. Je dirai ſeulement ici que cet hereſiarque avoit ſçû joindre quelques maximes Stoïciennes avec une morale toute Epicurienne, comme S. Auguſtin [d] l'a remarqué, *In hâc ſententiâ Stoïcus erat, in aucupandis autem & defenſandis vo-*

[a] Gd. l. 10. p. 294. [b] L. 7. p. 194. [c] Sen. Epiſt. 50. [d] Ep. 167. c. 2. n. 4.

luptatibus Epicureus. L'experience de tous les ſiecles nous apprend aſſez que rien n'eſt moins incompatible que de debiter les maximes les plus auſteres, & de ſuivre la Morale la plus relâchée & la plus corrompuë. Je me reſerve auſſi à montrer ailleurs, que tout ce que Clement Alexandrin a dit de l'eſpece d'impeccabilité qu'il attribuë au vrai Gnoſtique, eſt bien éloigné des erreurs de ſon diſciple Origene, auſſi bien que de l'hereſie de Jovinien, & de celle des Pelagiens anciens & nouveaux ſur l'impeccabilité.

13°. Il y a dans Clement Alexandrin bien des paſſages citez comme étant de l'Ecriture Sainte, & qu'on a de la peine à trouver dans les livres Sacrez, tels que nous les avons aujourd'hui. Le R. P. Dom Le Nourry en a decouvert * quelques-uns, que Gentien Henet avoit inutilement cherchez. Il y en a un qui lui a échappé, & que j'ai appris de ſes Confreres, qui ont eû ſoin de l'édition de S. Auguſtin. Clement Alexandrin

* *In appar. tom. 1. p. 368.*

xandrin cite comme de Salomon cette ſentence [a]. *Fidelis eſt totus mundus pecuniarum; infidelis autem ne obolus quidem*, τοῦ πιστοῦ ὅλος ὁ κόσμος τῶν χρημάτων, ὁ Σολομὼν λέγει, τοῦ δὲ ἀπίστου οὐδὲ ὀβολός. Dom Le Nourry a cru que ces paroles étoient tirées de quelque endroit de l'Eccleſiaſtique, dont les exemplaires étoient au tems de Clement Alexandrin fort différens de ceux que nous avons aujourd'hui. Il eſt bien certain que ces paroles ne peuvent être tirées de l'Eccleſiaſtique, puiſqu'elles ſont citées comme étant de Salomon. Mais les Reverends Peres Benedictins ont remarqué dans leur ſecond tome de S. Auguſtin [b] imprimé en 1679, c'eſt à-dire, 24 ans avant que l'Apparat de Dom Le Nourry parût *in folio*, & dans leur ſeptieme tome [c] qui eſt de l'an 1685. que ces paroles ſont tirées du livre des Proverbes ſelon la Traduction des LXX. qu'elles s'y trouvent après le ſixieme verſet du XVII[e] chapitre, & qu'elles ſont citées ſouvent par S. Auguſtin, & de plus par Clement Alexandrin, par S. Jerôme, par S.

[a] *L. 2. Strom. p.* 368. [b] *P.* 534 [c]. *P.* 581

Paulin, par Caſſien, par S. Bernard, & par d'autres. S. Jerôme les cite ainſi [a] : *Credenti totus mundus divitiarum eſt, infidelis autem etiam obolo indiget.* Et je ne trouve point qu'aucun de ceux qui ont fait imprimer S. Jérôme, ait averti que ces paroles ſont de l'Ecriture. S. Auguſtin cite la même ſentence en ces termes [b] : *Fidelis hominis totus mundus divitiarum eſt.* Il dit ailleurs [c], *Fidelis homo, cujus totus mundus divitiarum eſt, & quaſi nihil habens omnia poſſidet &c.*

Cette diſſertation Critique eſt déja plus longue que les autres, quelque ſoin que j'aye pris de l'abbreger en la mettant en François, j'ai encore deux mots à dire. Quelques uns de mes amis ſçavent qu'il y a trois ans que j'avois fait cette diſſertation en Latin ; je n'ai pas cru devoir la ſupprimer, quoique j'aye appris depuis quelques jours que la nouvelle édition de Clement Alexandrin faite en

[a] *Epiſt.* 50. *ad Paulin. & in cap.* 45. *Ezech.* [b] *L.* 10. *de civit. c.* 7. *n.* 2. *vid. & Epiſt.* 153. *n.* 26. [c] *L.* 5. *Confeſſ. c.* 4. *n.* 7.

Angleterre étoit arrivée en France, & qu'il en étoit parlé dans le Journal des Sçavans du 20ᵉ de Juillet. On feroit ſans doute plaiſir à bien des gens de comparer mes remarques avec cette édition, & d'apprendre au public de quelle maniere Mr. Potter s'y eſt pris pour expliquer ces treize paſſages qui m'ont paru avoir beſoin d'être éclaircis, ou peutêtre reformez, ſoit pour le texte ſoit pour la traduction. J'épargnerois aux autres la peine de cette comparaiſon, & j'ajoûterois bien des choſes, que j'ai ſupprimées, ſi je pouvois eſperer que le Clement Alexandrin de Mr. Potter arrivât bientôt dans nos quartiers ; mais je n'y vois gueres d'apparence. En quelque tems que ce ſoit je profiterai avec bien du plaiſir des eclairciſſemens de Mr. Potter, & je me ſçaurai toujours bon gré d'apprendre de lui ce que je ne ſçavois pas, & peutêtre de m'être quelquefois rencontré avec un homme d'un merite & d'une capacité ſi reconnuë.

A C. Le 23ᵉ *d'Août* 1716.

Monsieur Potter *a laissé dans son édition toutes les fautes corrigées dans les remarques qu'on vient de lire, excepté la faute du Traducteur dont il est parlé dans la septieme remarque.* Les *ouvrages de Clement Alexandrin ont encore besoin d'une main habile qui en rétablisse le texte, & qui l'éclaircisse.* L'Auteur *des remarques est assurément en état de rendre ce service à l'*Eglise. *Je ne voudrois pas qu'il se bornât à des notes critiques; j'en voudrois de sçavantes, & même des dissertations sur la fable, sur la chronologie, l'histoire ancienne, la* Philosophie *payenne, la* Theologie, *& les heresies des deux premiers siecles de l'*Eglise. *On ne peut entendre* Clement *Alexandrin sans ces recherches, &* Clement *Alexandrin bien entendu jette un grand jour sur cette partie des sciences si obscure, & si necessaire pourtant à la Religion.* Le Pere *Tournemine pourra communiquer quelques remarques & quelques dissertations de cette espece à celui qui entreprendra la nouvelle édition.*

ARTICLE XXXIII.

HISTOIRE DE L'EGLISE DU *Japon, par le R. P. Craßet de la Compagnie de Jesus, seconde édition, tome premier.* A Paris, chez Montalant quay des Augustins 1715. *in 4°. deux tomes. Tome premier pages 679. Tome second pages* 678.

LA premiere édition de cette histoire avoit été enlevée avec tant d'empressement qu'elle étoit devenuë d'une rareté & d'un prix excessif. Les exemplaires qu'on trouvoit dans les ventes des Bibliotheques valoient toujours quarante & cinquante francs, & à ce prix on se les disputoit. Les Libraires qui l'ont reïmprimée ont rendu un vrai service au public : l'empressement qu'il a eû pour cette histoire n'est point de ces vogues que la cabale donne à des livres de parti, c'est la bonté de l'ouvrage qui l'a fait rechercher. Tout ce qui peut porter à lire une histoire se rencontre dans celle-ci. La singularité des mœurs, la noblesse du ca-

ractere des Japonois, le merveilleux des evenemens, la certitude des faits, piquent & contentent la curioſité; une Egliſe, fidelle image de l'Egliſe primitive, qui en trace les vertus & les perſecutions, édifie, charme la pieté.

Nulle hiſtoire ne merite plus de créance, & n'eſt tirée de monumens plus irréprochables: c'eſt des Lettres de ſaint François Xavier, des Apôtres & des Martyrs qui ont après lui arroſé de leurs ſueurs & de leur ſang cette terre qu'il a cultivée le premier; c'eſt des procès verbaux dreſſez par de ſaints Evêques, tous Confeſſeurs de JESUS-CHRIST, & quelques uns Martyrs, c'eſt des relations écrites par des heretiques, témoins qu'on ne peut recuſer quand ils parlent en faveur des Catholiques, qu'on a tiré la matiere de ces deux tomes. Quoi de plus certain? Quoi de plus capable de frapper, d'attacher, qu'une nation egale aux Grecs par la beauté de la langue, la ſubtilité de l'eſprit, par la multitude & la varieté des ſectes de Philoſophie, qu'une nation comparable

aux Romains par le courage, la magnanimité, l'avidité de gloire, le desintereſſement, qu'une nation en même tems plus bizarre que les ſauvage dans ſes coutumes.

La curioſité a dans cette hiſtoire de plus grands ſpectacles, le tems qui s'eſt écoulé depuis que Saint Xavier y a prêché, a été plus fécond en revolutions que les ſiecles précedens. Il y avoit depuis ſix cens ans deux Empereurs dans le Japon l'un de nom appellé Dairi, l'autre de fait appellé Cubo. Le premier deſcendoit des anciens Empereurs. Un des ancêtres du dernier, qui poſſedoit la premiere charge de l'Etat ſous le nom de Cubo, s'étoit défait de ſon Collegue, & avoit réduit le Dairi à n'être qu'un fantôme de ſouverain, dont l'autorité n'avoit plus d'autre exercice que d'accorder des titres d'honneur aux Japonois. Le Cubo ne joüit pas tranquillement de ſon uſurpation, il eut de longues guerres à ſoutenir contre les grands Seigneurs du Japon : enfin, il demeura maître d'une grande partie de cet Etat, l'autre partie fut diviſée en plu-

ſieurs petits Royaumes, qui dans la ſuite s'unirent dans un corps ſemblable au Corps Germanique, & reconnurent le Cubo pour le Chef. Celui qui gouvernoit en mil cinq cens ſoixante dix, eſt aſſaſſiné dans ſon Palais par deux favoris perfides: Nobunanga, un des Rois vaſſaux du Cubo, vange ſa mort, & met ſon frere ſur le Trône, le nouveau Cubo & ſon defenſeur ſe brouillent, & Nobunanga demeure maître de l'Empire. Il veut paſſer pour Dieu, & ſe fait bâtir un temple; ſon orgueil eſt puni par un traître, qui le tuë avec ſon fils aîné Faxiba, qui prit le nom de Taicoſama, & de bucheron devenu ſoldat, étoit à la tête des armées; il vange Nobunanga & l'imite, il détrône le troiſiéme fils de ce Prince, & s'empare du Japon; il veut auſſi paſſer pour Dieu, il n'eſt pas plus heureux dans ſon uſurpation que Nobunanga, Daifuſama un de ſes miniſtres enleve la couronne à ſon fils. Ce ſont des ſpectacles qui interêſſent & qui attachent un lecteur curieux; mais la perſécution commencée par Taicoſama, continuée & portée aux dernie-

res extremitez par Daifuſama, eſt un ſpectacle digne de l'attention de Dieu, des hommes & des Anges. D'un côté trois cens mille Martyrs, de tout âge, de toute condition, de tout ſexe, Europeans & Japonois, prouvent la verité de la Religion, par leur conſtance plus que par leur diſcours ; de l'autre côté la cruauté ingénieuſe s'épuiſe à inventer de nouveaux tourmens.

Le Pere Graſſet s'excuſe d'avoir rapporté peu de miracles pour ménager, dit-il, la délicateſſe exceſſive de nôtre ſiecle, c'eſt le ménagement du Pere Craſſet qui tombe dans l'excès ; nôtre ſiécle ſoumet, il eſt vrai, les miracles à un examen trop rigoureux ; mais les miracles que rapportent les autres Hiſtoriens du Japon peuvent ſoutenir cet examen.

ARTICLE XXXIV.

*RECUEIL DE DISSERTATIONS critiques ſur des endroits difficiles de l'*Ecriture *ſainte, & ſur des matieres qui ont rapport à l'Ecriture.* A Paris, chez Pierre Vitte ruë Saint

Jacques 1715. *in* 4°. *pages* 629. *sans les tables.*

TRois des douze dissertations qui composent ce Recüeil ont paru dans nos Memoires. La premiere des neuf qui paroissent pour la premiere fois traite des Medailles Hebraïques appellées communément Samaritaines, & des premieres lettres Hebraïques ; sujet qui a exercé la critique de tant de sçavans.

Ils se sont partagez en trois sentimens sur les lettres Hébraïques : l'ancien & le vrai est que l'Hebreu de de nos Bibles est le caractere dont les Juifs se sont servis depuis la captivité ; & que l'ancien caractere Hebreu est celui qu'on appelle aujourd'hui Samaritain. Tous les Peres, les plus sçavans Juifs, les Critiques les plus estimez, Catholiques & Protestans, conviennent de ce changement de caracteres. Quelques Juifs Thalmudistes sont les premiers qui l'ont nié, aussi peu instruits de l'antiquité qu'entêtez de l'ancienneté & de l'origine divine de toutes leurs pratiques, ils ont feint que le doigt de Dieu

avoit gravé ſur les tables de la loi le caractere dont ils ſe ſervent. Buxtorf & quelques autres Proteſtans les ont ſuivis, & ils ſe ſont imaginez fauſſement qu'abandonner ce ſentiment, c'étoit expoſer l'intégrité de l'Ecriture. Les partiſans de ces fables Rabiniques ſe ſont diviſez : les uns n'ont pas adopté l'origine divine des caracteres Juifs, contens de défendre leur ancienneté ; d'autres ont pris un ſentiment mitoyen entre les deux opinions contraires, ils ont ſuppoſé que les deux caracteres, celui dont ſe ſervent les Juifs, & le Samaritain, ont toujours été en uſage, le premier pour décrire les livres ſacrez, le ſecond pour les uſages profanes : ce troiſiéme ſentiment n'eſt appuyé que ſur des conjectures ſi foibles qu'il tombe de lui même.

Le Pere Souciet l'aîné, Jeſuite auteur des diſſertations dont nous parlons, a embraſſé le ſentiment des Saints Peres ſur le changement des caracteres Hebreux ; il le prouve par les medailles ; on ſera étonné de la vaſte érudition qu'il fait entrer dans ſes preuves. Il montre d'abord l'im-

portance de cette queſtion & les ſecours qu'on tire du vrai ſentiment, pour appercevoir & pour corriger les fautes qui ſe ſont gliſſées dans le texte, pour être en état de juger ſûrement de la fidelité des anciennes verſions. Les connoiſſeurs ne lui conteſteront pas cette importance de la queſtion qu'il traite, & ils approuveront ſans doute la maniere dont il la traite.

Il diſtingue deux eſpeces de medailles Hebraïques, il rejette avec raiſon comme ſuppoſées toutes celles dont l'Inſcription eſt en caracteres ſemblables à ceux de nos Bibles, & où l'on voit des têtes d'Abraham, de Moïſe, de David, de Salomon, de JESUS-CHRIST. Dans l'autre eſpece de Medailles, dont l'antiquité n'eſt pas douteuſe, on ne voit jamais de têtes, & les inſcriptions ſont en caractere Samaritain : elles peuvent être partagées en quatre claſſes. On lit ſur des medailles de la premiere claſſe le nom de Simeon avec le titre de Prince d'Iſraël, & ces inſcriptions, *pour la délivrance d'Iſraël, de Sion, de Jeruſalem*, les années y ſont marquées depuis la premiere juſqu'à la quatriéme.

Le nom de Simeon n'eſt pas dans les medailles de la ſeconde claſſe, mais l'Inſcription y eſt ſemblable à l'Inſcription des medailles de la premiere claſſe. L'époque des medailles de la troiſieme claſſe eſt plus difficile à fixer, on n'y voit que ces mots *ſicle d'Iſraël*, *Jeruſalem la ſainte*, & des lettres dans le champ, on a découvert que ces lettres ſont numèrales, & qu'elles déſignent l'époque marquée ſur les medailles des deux autres claſſes. Ces lettres ne paroiſſent point ſur les medailles de la quatriéme claſſe, & il eſt impoſſible de déterminer le tems auquel elles ont été frapées.

Tant qu'on a cru ces medailles plus anciennes que la captivité, on s'en eſt ſervi pour établir que le caractere Samaritain qu'on voit ſur ces medailles, étoit en uſage à Jeruſalem avant le caractere dont les Juifs ſe ſervent aujourd'hui, mais cet argument, qui étoit éludé par Poſtel, & ceux qui comme lui font les deux caracteres également anciens, avoit ce ſemble perdu toute ſa force, depuis qu'on eut découvert le tems où ces medailles ont été frapées pour Simeon Macabée.

Mars 1717.

longtems après le retour de Babylone, & le changement des caracteres qui s'est introduit pendant la captivité. Le P. Souciet prétend rendre à cet argument toute sa force, en faisant voir que les inscriptions des medailles sont en Hebreu le plus pur & le plus correct ; il n'est pas probable qu'en frapant des medailles pour publier la gloire du nouveau Prince d'Israël, ont eût choisi une langue oubliée & un caractere étranger, si la coutume n'eût pas obligé de le faire. Mais il est fort vraisemblable qu'on a voulu rendre les nouvelles monnoyes semblables aux anciennes, les inscriptions des anciennes monnoyes étoient en Hebreu, & écrites en caracteres que nous appellons Samaritains ; on a retenu cette langue & ces caracteres sur les nouvelles monnoyes, comme la plûpart des Nations de l'Europe ont retenu le Latin sur leurs monnoyes. Le Pere Souciet établit solidement que ce systeme ne peut être ébranlé, soit qu'on suppose que les medailles dont il s'agit ont été frapées par l'ordre du Magistrat, soit qu'on s'imagine avec peu de raison que Si-

mon Macabée les a fait faire par vanité & de ſon propre mouvement.

Quelques ſçavans ont propoſé une troiſiéme conjecture ſur les fabricateurs de ces medailles. Les Juifs, ſelon eux, n'oſant les fraper par ſcrupule, & dans la crainte d'enfreindre le premier commandement de la loi, eurent recours aux Samaritains dont quelques villes leur étoient ſoumiſes; ce furent les Samaritains de ces villes qui fraperent la nouvelle monnoye, ainſi il n'eſt pas ſurprenant qu'on y voye des caracteres Samaritains.

Cette conjecture, ſi elle a lieu, renverſe toute la preuve du Pere Souciet, auſſi l'attaque-t-il vivement.

Pour la détruire il ſoutient que quelque certain qu'il ſoit que les Macabées prirent des villes ſur les Samaritains, il n'y a pas d'apparence qu'il y ſoit reſté des Samaritains ſoumis aux Juifs. La haine qui ſéparoit ces deux peuples étoit trop violente, & le précepte de chaſſer du milieu d'Iſraël les nations qui ne convenoient pas avec lui dans la même religion étoit trop exprès, pour que les Macabées, ces braves défenſeurs, ces fidelles obſerva-

teurs de la loi, ayent permis aux Samaritains ſchiſmatiques de demeurer dans les villes conquiſes.

Quand on ſuppoſeroit qu'ils y ſont reſtez, la conjecture que l'Auteur combat n'en ſeroit pas plus forte. Les Samaritains Babyloniens d'origine ſe ſervoient, il eſt vrai, de l'ancien caractere Hebreu pour écrire le Pentateuque, en imitant l'écriture de celui que leur avoit laiſſé le Prêtre Iſraëlite qui les inſtruiſit ſous le regne d'Ezechias : mais la langue & l'ancien caractere Hebraïque n'étoient pas en uſage chez eux plus que chez les Juifs deſcendus de peuples ſujets des Aſſyriens, ils en avoient ſurement retenu la langue & le caractere. Enfin, quand le Pere Souciet accorderoit que le caractere qu'on voit ſur les medailles & que l'ancien Hebreu des inſcriptions étoient la langue & le caractere des peuples Samaritains, il eſt hors de vraiſemblance que Simon Macabée ait eû recours aux ennemis des Juifs pour fraper des medailles à ſon honneur, perſuadé qu'en frapant ces medailles on violoit la loi. La Religion de ce grand Prêtre, la crain-

te de choquer le peuple Juif ſur qui il commençoit de regner, l'interêt de ſa propre gloire, ont dû le détourner d'un artifice ſi bas & ſi inutile; la vanité de Simon auroit été bizarre: ce ne ſont pas ſes exploits, ce ſont ceux de Jonathas ſon frere que les medailles nous apprennent.

On fait au Pere Souciet deux objections. On dit que la haine des Samaritains & des Juifs aura dû les empêcher de ſe ſervir du même caractere. Le Pere Souciet répond qu'il a déja prouvé que ce caractere n'étoit point propre des Samaritains, qu'ils ne s'en ſervoient que pour décrire le Pentateuque par reſpect pour le manuſcrit qu'un Prêtre Iſraëlite leur avoit laiſſé; il apporte des raiſons très-fortes pour montrer que la haine des deux peuples n'a pas été, & n'a pas dû être la cauſe du changement de caractere.

Mais, dit-on, il n'étoit pas permis aux Juifs de graver des figures, on en voit ſur les medailles en queſtion, ce ne ſont donc pas les Juifs qui les ont frappées, l'Auteur détruit ſans peine l'explication outrée du premier commandement qui eſt le ſeul fondement

de cette objection, il détruit cette explication, en montrant par l'Ecriture, par Philon, Joſephe, les plus ſçavans Rabins, que cette défenſe ne regarde que les idoles & les images qu'on ſe feroit pour les adorer. Joſephe & les Juifs les plus ſcrupuleux ne condamnent que les repréſentations d'hommes; & ce qui eſt déciſif, on voit des figures pareilles ſur des monnoyes qu'on ne doute pas avoir été frapées par les Juifs ſous les Rois ſucceſſeurs de Simon. Le ſcrupule des Juifs n'a pas empêché qu'on ne continuât de fraper des medailles à l'honneur de Simon au delà de quatre ans. On en voit de la ſixieme année de Simon, on en a de Jean fils de Simon; quand il y auroit eû quelque interruption, l'Auteur en fait appercevoir des raiſons politiques très-vraiſemblables, tirées de la différente ſituation des affaires de Judée & de Syrie. Il achevé de mettre hors de doute que les Juifs ont frappé ces medailles par deux argumens ſans replique; on n'y voit que des figures permiſes aux Juifs, jamais de repréſentation d'hommes, & le nom de Jéruſalem, marqué ſur plu-

ſieurs de ces medailles, y ſignifie ce que les noms des villes ſignifient ſur les autres medailles, le lieu où elles ont été frapées.

Le Pere Souciet, en aprofondiſſant ſi ſoigneuſement tout ce qui regarde les médailles Hebraïques, a eû pour but d'en conclure le changement des caractéres Hebreux : cette concluſion ſuit des faits qu'il a établis. Les Juifs ont frapé ces medailles, ils y ont mis un caractere différent de celui dont ils ſe ſervent, & dont ils ſe ſervoient déja : on n'en peut imaginer de raiſon vraiſemblable que le deſſein de rendre la nouvelle monnoye ſemblable à l'ancienne.

Ils voyoient ces caractéres ſur leurs monnoyes anciennes, ils les ont mis ſur les nouvelles, mais ſi ces caractéres étoient ſur les monnoyes anciennes, c'étoit donc l'ancien caractere ; celui dont les Juifs ſe ſervent depuis la captivité eſt donc nouveau, c'eſt l'Aſſyrien, ou plutôt le Babylonien, auquel ils s'étoient fait pendant la captivité. Pour mettre cet argument hors de priſe, l'Auteur démontre, on peut ſe ſervir de cette expreſſion, l'Auteur démontre que les anciens Hebreux ont eû avant la captivité, & de tout tems, l'uſage de la monnoye frapée.

Il appuye enſuite ſa concluſion d'une preuve très-ſenſible & très décisive ; on trouve dans les anciennes verſions les fautes

qu'a pû cauſer l'inattention des Interpretes qui ont pris des lettres Samaritaines les unes pour les autres : on trouve dans le texte des fautes venues de mépriſes ſemblables des Copiſtes : on en trouve qui ont paſſé du caractere Samaritain dans le caractere Juif: ces fautes ne ſe trouvent que dans les livres écrits avant la captivité. L'original de l'ancien Teſtament a donc été anciennement écrit avec des caracteres differens, des caracteres Juifs avec des caracteres Samaritains. Le caractere le plus ancien eſt celui qui a donné lieu à des mépriſes de Copiſtes qui ont produit des fautes dans le texte écrit en autre caractere ; cet argument ſoutenu par des exemples ne ſouffre point de replique.

Le Pere Souciet s'ouvre, comme on le voit, une nouvelle route dans la critique du texte original : il croit & rend fort vraiſemblable que les fautes du texte & des verſions viennent très-ſouvent des Copiſtes, qui en tranſcrivant le texte ont pris une lettre pour l'autre. Il étoit facile de confondre diverſes lettres de l'Alphabet Samaritain : les Copiſtes s'y ſont trompez, ſur tout vers la fin de la captivité, & dans un tems où ils ne parloient plus & n'entendoient plus l'Hebreu. En ſuivant cette regle de critique, on rend raiſon des alterations du texte, plus aiſément qu'en cherchant l'origine de ces fautes dans des lettres du caractere Juif tranſpoſées, ou con-

fonduës. Voilà les matériaux d'une *nouvelle critique ſacrée* ; on doit ſouhaitter que l'Auteur l'entreprenne.

Extrait de la Diſſertation ſur une medaille d'Herode le Grand.

Elle a été frapée pour Herode, avant qu'il fût Roi, & dans le tems qu'il n'étoit qu'Ethnarque, on en convient, & le titre d'Ethnarque eſt ſur la medaille. On diſpute ſur la figure qui paroît au revers. Le P. Souciet prouve que c'eſt un lys Perſique que nous appellons *couronne Imperiale*, que l'Ecriture appelle *lys de valée*, en Hebreu *Souſan* ; que c'eſt le ſeul lys dont l'Ecriture parle, parmi tant d'éloges du lys, elle ne louë jamais ſon odeur, ni ſa blancheur, qui rendent le lys d'Europe recommandable. C'eſt donc de l'Imperiale ſeule, *Souſan*, qu'elle parle, l'Imperiale abondoit dans la Suſiane, mais elle étoit aſſez commune dans la Judée.

La troiſiéme diſſertation, où l'Auteur corrige un endroit fort obſcur du texte & de la verſion de Theophile d'Antioche, eſt dans nos Memoires du mois d'Avril de l'année mil ſept cens huit. Le P. Souciet y a fait quelques additions & quelques changemens qui la rendent encore plus digne de l'attention du public.

Extrait de la Dissertation sur le nom de Dieu EL.

Le dessein de l'Auteur dans cette Dissertation est de soutenir l'origine & l'explication commune de ce nom, contre Abrabanel, Mr. Gousset, Mr. Loescher; leurs conjectures sont si visiblement fausses, que nous pouvons les omettre, & ne nous pas arrêter au détail de Grammaire où l'Auteur entre pour les refuter. Il met hors de doute que ce nom de Dieu signifie *puissant, fort.*

Extrait de la Dissertation sur le nom de Dieu Schaddai.

Schaddai est un des beaux noms de Dieu, c'est une espece de complément au nom EL. Car quoiqu'il s'employe souvent seul, assez souvent aussi il se joint à EL, & semble n'y être ajouté que pour en achever le sens, & le rendre plus énergique, & plus propre de Dieu. *Schaddai* est en effet si propre de l'être souverain, que quoique tous les autres noms d'attributs qu'on lui donne se disent quelquefois des créatures intelligentes, & même des faux Dieux, celui-ci ne se dit jamais que du vrai Dieu, non plus que son propre nom *Jehovah*; c'est un nom significatif & emphatique, & par cette raison l'Auteur du livre de Job, dont le stile est si sublime, l'employe souvent : les Sep-

tante le traduisent ordinairement *Tout-puissant*, quelquefois *Seigneur*, *celui qui est au dessus*, ou *dans les Cieux*, *celui qui suffit*, une fois *celui qui a tout fait*, une fois *Dieu*; la Vulgate le rend communément par *Tout puissant*; des Rabins celebres, & de fameux Interpretes qui les ont suivis, vont chercher ailleurs l'étymologie de ce nom dans *Schadad*, *ravager*, *dépeupler*; *Schaddai*, selon eux, signifie *victorieux*, *conquerant* : Oleaster le tire d'une racine qui signifie mammelle. On sçait que les payens representoient Isis, Cerès, Diane d'Ephese, toutes couvertes de mammelles; c'étoit pour signifier que la terre nous fournit abondamment la nourriture : ainsi *Schaddai*, selon Oleaster, signifie que Dieu a soin de nous nourrir. Ceux qui font venir ce nom de Dieu de *Scheda*, mot Chaldéen & Syriaque, qui signifie *répandre*, l'expliquent comme Oleaster.

Le Pere Souciet les réfute en homme à qui la langue Hebraïque est parfaitement connuë, & il montre I. Que la vraye signification de ce nom est, *celui qui suffit* à soi-même & aux autres. II. Que le *Tout puissant* de la Vulgate *Omnipotens* exprime assez la force de *Schaddai*.

Extrait de la Dissertation sur le nom de JEHOVAH.

Ce nom, d'autant plus propre de Dieu qu'il se l'est donné lui même, a donné ma-

tiere à plusieurs disputes sur son origine, sa signification, sa prononciation : Abarbanel, Genebrard, Fullerus, Drusius, Amama, Buxtorf, Loüis Capelle, Gataker, n'ont pas épuisé la matiere. On trouvera du neuf dans la dissertation du Pere Souciet : il y établit le sens qu'a suivi l'Auteur de la Vulgate ; sens reconnu par tous les anciens Interpretes, par tous les Peres, & par les plus fameux Rabins. Il montre que *Jehovah*, selon les principes de l'analogie & les regles de Grammaire Hebraïque, ne peut signifier que *celui qui est*.

Il fait sentir que l'étymologie fantasque qu'Oleaster donne à ce nom est aussi peu conforme aux loix grammaticales, qu'éloignée du sens commun. Il ne réfute pas avec moins de force & d'évidence la conjecture que Mr. Le Clerc veut faire passer pour nouvelle, que *Jehovah* signifie *celui qui fait être* ; s'il s'en tenoit là ce nom conserveroit dans son opinion une signification digne de Dieu, & désigneroit l'Auteur de toutes choses, ç'en est trop pour Mr. Le Clerc, il n'a pas coutume de donner de si grandes idées de Dieu, il réduit le sens de ce nom à marquer que Dieu est fidelle dans ses promesses, *qu'il fait être ce qu'il a promis*. L'Auteur dit nettement qu'il faut n'avoir qu'une connoissance fort superficielle de la langue Hebraïque pour donner dans de pareilles conjectures. L'Auteur n'est pas le premier qui ait reproché à Mr. Le

Clerc de n'avoir pas étudié l'Hebreu autant qu'il étoit necessaire ; Dassovius, & quelques autres sçavans d'Allemagne, lui ont reproché de grossieres fautes en matiere d'Hebraïsme, & l'ont réduit au silence.

L'Auteur, sûr de la verité de son sentiment, se fait lui même des objections inconnuës à ses adversaires. Deux fragmens, l'un d'Origene, l'autre d'Evagrius, qui contiennent des explications des noms de Dieu, paroissent, quand on n'y fait pas assez d'attention, favorables aux nouvelles conjectures sur l'origine & le sens du nom *Jehovah.* Le Pere Soucier dissipe ce nuage, & propose des corrections fort heureuses sur le texte visiblement corrompu de ces deux fragmens.

La prononciation du nom sacré dont il s'agit a excité encore plus de disputes que sa signification. L'Auteur n'a pas crû que la difficulté fût assez éclaircie ; il l'a examinée de nouveau, & sans se laisser imposer par la reputation de ceux qui ont pris sur cette question le parti qui lui semble s'éloigner de la verité ; il montre qu'il est faux qu'il fût défendu aux Juifs aussi generalement qu'on le dit de prononcer le nom *Jehovah* ; que non seulement le grand Prêtre, mais les autres Prêtres, au moins ceux du premier ordre, le prononçoient dans le temple ; qu'après la destruction du temple on en apprenoit une fois la semaine la veritable prononciation dans les Ecoles.

qu'on juroit par ce nom ; la Misne condamne à la mort ceux qui en blasphemant proferent ce saint nom ; il est donc certain que la prononciation de ce nom étoit connuë, & elle se seroit conservée dans les noms composez où il entre, quand même on ne l'auroit plus prononcé ; l'Auteur prouve ensuite sçavamment, I. Que les veritables voyelles du nom *Jehovah* sont celles qu'il a dans nos Bibles. II. Que ces voyelles loin d'être contraires à son sentiment, en sont la preuve la plus naturelle ; qu'ainsi il signifie sans doute *celui qui est*, & qu'admettre les significations differentes qu'on a voulu lui donner, entre autres celle dont Mr. Le Clerc s'attribuë faussement l'invention, c'est choquer l'autorité de tous les Anciens, des saints Peres & des Rabins, & que c'est renverser les regles de la langue sacrée. L'Auteur écrit *Jehovah*, & il prétend que l'aspiration est necessaire à la fin de ce mot.

Extrait des quatre Dissertations sur un endroit de l'Exode VI. 3.

L'endroit que le Pere Souciet entreprend d'expliquer est veritablement obscur, nul passage de l'Ecriture n'a peutêtre été sujet à tant d'interpretations.

La Vulgate a rendu fidellement le sens du texte Hebreu *Ego Dominus*, en Hebreu *Jehovah*, *qui apparui Abraham, Isaac &*

Jacob in Deo omnipotente, Schaddai, & nomen meum Adonaï, Jehovah non indicavi eis. Toutes les autres versions sont d'accord entre elles & avec la Vulgate, & souffrent la même difficulté que le texte. Cette difficulté consiste dans la contradiction apparente de ce passage, qui semble dire que le nom sacré *Jehovah* n'a point été connu des Patriarches, avec plusieurs autres passages de la Genese, où on lit le nom *Jehovah* prononcé par les Patriarches, & même par des étrangers.

Les Interpretes sont partagez, & chaque opinion se soutient par le nombre & la reputation de ses partisans.

Josephe, S. Basile, Diodore de Tharse, S. Cyrille, Theodoret, Steuchus, Nieremberg, Loüis Capelle, coupent le nœud, & avoüent que les Patriarches n'ont point connu le nom de Dieu *Jehovah*. Moïse l'a mis dans la bouche des Patriarches, disent-ils, par une anticipation qui n'est pas hors d'usage parmi les Historiens, & plus commune parmi les Poëtes. Il n'est, ajoutent-ils, nullement vraisemblable que des étrangers, des infidelles, ayent connu & prononcé ce nom; & si Moïse le met dans leur bouche par anticipation, il a pû le mettre dans la bouche des Patriarches en se servant de la même figure; ils appuyent fort sur ce qu'il est évident par des passages de l'Exode que Moïse ignoroit ce nom de Dieu.

Le Pere Souciet oppose à des autoritez si respectables un argument sans replique, Moïse dit qu'Abraham nomma la montagne où il voulut sacrifier son fils Moriah *Jehovah acerra, elle a porté ce nom jusqu'à présent*, ajoute-t'il : l'anticipation ne peut avoir lieu dans cet endroit, la montagne à porté ce nom jusqu'à present, dit Moïse, il faut donc convenir qu'Abraham a connu le nom *Jehovah* dont est composé le nom qu'il a donné à la montagne Moriah, nom usité depuis Abraham jusqu'à Moïse. Nous omettons les autres argumens que l'Auteur employe contre les partisans de ce sentiment, celui que nous venons de rapporter suffit.

Saint Gregoire résout la difficulté d'une autre maniere. Dieu, dit il, s'est fait connoître à Moïse plus parfaitement qu'aux Patriarches, & c'en est assez pour verifier ce passage de l'Exode. Les plus fameux Interpretes Juifs, Catholiques, Protestans, ont eû recours à cette explication. L'Auteur pour la détruire fait remarquer que si les Patriarches ont connu le nom *Jehovah*, ils n'en ont pas connu la signification.

Mr. Le Clerc, comme je l'ai déja remarqué, propose une autre explication de ce passage ; il la propose comme une idée nouvelle, & qui n'est encore venuë dans l'esprit de personne. Cette pensée si nouvelle est que *Jehovah* signifie *celui qui fait être*, ou plus précisément *celui qui effectuë ses promesses*. Cela supposé l'explication du

passage est aisée : Je suis celui qui effectuë ce qu'il a promis ; c'est mon nom ; je me suis fait connoître à Abraham, Isaac & Jacob, par des promesses que le Tout puissant seul pouvoit faire ; mais ils n'ont pas connu ma fidélité à executer mes promesses, & que je suis *celui qui effectuë ce qu'il promet.*

Il faut que Mr. le Clerc ait peu lû, ou qu'il lise avec peu d'attention : l'explication qu'il s'attribuë comme nouvelle est de Rabbi Salomon, de Lipoman, de Sixte de Sienne, de Fagius, de Junius, d'Ainsvorth : on la trouve dans les livres les plus communs.

Moïse de Gironne réfute solidement cette explication par une reflexion simple & naturelle ; le tems des promesses n'étoit pas venu ; il ne convenoit donc pas que Dieu dît, *ils n'ont point connu ma fidelité à garder mes promesses*, on ne peut juger de cette fidélité que lorsqu'il est tems de les accomplir. Moïse n'eut en cela, dit judicieusement Lytcinus, aucun avantage sur les Patriarches, il ne vit point l'accomplissement des promesses faites aux Patriarches. D'ailleurs, cette opinion n'est fondée que sur une étymologie & une signification de *Jehovah* que le Pere Souciet a ruinée. Il découvre ici en examinant Ainsvorth, un des plus habiles partisans de cette explication, qu'elle est aussi dangereuse, aussi favorable aux Sociniens, qu'elle est fausse & mal fondée.

Jérôme Oleaster, Dominicain Portugais, Interprete sçavant, & plus critique qu'on ne l'étoit communément de son tems; mais Interprete singulier & tout occupé de dire des choses nouvelles; assez versé dans l'Hebreu pour former des conjectures specieuses sur la signification & l'étymologie des mots, mais qui n'avoit pas de cette langue une connoissance assez profonde pour découvrir la foiblesse de ses conjectures, a dit en effet sur le passage dont il s'agit des choses nouvelles, mais aussi mal fondées que nouvelles; il l'explique conformement à ses étymologies bizarres de *Schaddai* & de *Jehovah* dont on a parlé, & lui donne ce sens: *Je me suis fait connoître à Abraham, Isaac, Jacob; comme un Dieu à mammelles, un Dieu bien faisant qui les a nourris, mais ils ne m'ont pas connu comme le Dieu qui brise les sceptres & qui désole les Royaumes.* Cette exposition, qui ne convient pas mal à l'histoire, ne peut s'accorder avec la Grammaire, elle tombe avec les fausses étymologies sur lesquelles elle est appuyée. Nous ne finirions jamais si nous voulions rapporter toutes les differentes interpretations de ce passage que l'Auteur a citées & refutées, l'interpretation de Bede ôte toute la difficulté du passage, en supposant la phrase interrogative. *Ne leur ai-je pas fait connoître mon nom Jehovah?* Cette interrogation supposée, il ne reste plus de contradiction; Dieu dit qu'il a ap-

paru aux Patriarches, & qu'il leur a fait connoître les noms qui lui sont les plus propres; & ses perfections les plus capables de leur inspirer de la confiance, il condamne ainsi la défiance des Israëlites; il les fait souvenir qu'il s'est engagé par ses noms les plus saints à les délivrer, & à leur donner la terre promise.

Venons à l'explication propre de l'Auteur. Il veut qu'on traduise ainsi l'Hebreu: *J'ai apparu à Abraham Isaac & Jacob en Dieu Scaddhai, qui suffit, mais je n'ai point fait eclater en leur faveur la gloire de mon nom Jehovah.*

On voit que le Pere Soucier cherche l'éclaircissement de la difficulté dans le verbe *Nodati*, qui selon lui signifie *rendre illustres* & dans *Lahem*, qu'il interprete *en leur faveur*. Les preuves de ces nouvelles interpretations remplissent près de cent pages, l'Auteur en donne de toute espece, il montre même que le sens qu'il attribuë à ce passage peut convenir aux termes dont se sont servis les Septante & l'Auteur de la Vulgate.

Je ne dissimulerai pas qu'il me reste quelques scrupules sur la nouvelle explication. Que signifie, dit l'Auteur. *J'ai apparu à Abraham, à Isaac, à Jacob, en Dieu qui se suffit à lui-même*, Dieu, répond il, fait allusion *aux grandes choses qu'il alloit operer pour s'attacher les Israëlites & en faire son peuple*, c'est à dire, *Je leur ai apparu en*

Dieu indépendant, qui n'avoit pas besoin d'eux; comme leur Dieu à la verité, mais comme un Dieu riche, heureux par lui-même, qui n'avoit que faire de leurs services, qui n'avoit aussi rien fait pour se les attacher & en faire son peuple: Je n'ai point fait éclater la gloire de mon nom Jehovah, en leur faveur. Tout se réduit, repete l'Auteur, à dire, *Je me suis fait connoître aux Patriarches sans rien faire d'éclatant en leur faveur, & sans leur marquer que je voulois me les attacher.*

Mais est-il vrai que Dieu n'eût rien fait d'éclatant en faveur d'Abraham, d'Isaac, de Jacob? l'Egypte, les Philistins, les Chananéens n'avoient-ils pas reconnu & craint le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. *Terror Dei invasit omnes per circuitum civitates.* Genes. xxxv. Les prodiges que Dieu opera par Moïse furent plus grands, dit l'Auteur, cependant l'Ecriture dit que les playes dont il frapa l'Egypte à cause d'Abraham furent *très-grandes*; n'importe, je veux que les prodiges operez par Moïse l'emportent, mais eurent-ils un plus grand effet? L'Egypte, des Rois, des peuples, rechercherent l'alliance des Israëlites. D'ailleurs, il est certain par l'Ecriture que Dieu avoit marqué aux Patriarches le dessein de se les attacher & d'en faire son peuple. Qu'on lise dans le chapitre dix-septiéme de la Genese l'institution de la Circoncision, on verra marqué clairement le dessein que Dieu avoit de s'atta-

cher la posterité d'Abraham, & d'en faire un peuple qui l'honorât. Dieu y dit qu'il fera une alliance éternelle avec Abrahanr, il lui ordonne d'observer les conditions de cette alliance : *Et tu ergo custodies pactum & semen tuum post te, pactum meum observabitis, inter me & vos. Erit pactum meum in carne vestrâ in fœdus æternum.*

Le dessein de s'attacher les Patriarches & d'exiger leurs services est encore plus exprimé dans le chapitre XVIII. *Toutes les nations de la terre seront benies dans Abraham; car je sçai qu'il commandera à ses enfans & à sa maison après lui qu'ils marchent dans la voye du Seigneur, qu'ils observent sa loi, qu'ils remplissent les devoirs de la justice, afin que le Seigneur garde de son côté les conditions de l'alliance.*

Rien ne donne moins l'idée d'un Dieu *qui se suffit à lui même & qui n'exige rien de ses creatures.* Hé que Dieu n'exigea-t'-il pas d'Abraham ! A quelle épreuve mit-il sa fidelité sur la montagne de Moriah ? Exiger le sacrifice d'un fils unique, est-ce ne rien exiger de ses creatures ?

Dieu parle à Isaac au chapitre XXVI. de la Genese, comme il avoit parlé à Abraham. *Toutes les nations de la terre seront bénies dans vôtre posterité, parce qu'Abraham m'a obéï & qu'il a observé mes préceptes: mes commandemens, les ceremonies que je lui ai prescrites, mes loix.*

Ce détail des engagemens imposez à

Abraham ne donne point l'idée d'un Dieu *qui ne veut rien de ses creatures.* Le Pere Souciet ne peut donc rendre aucune raison pourquoi Dieu dit qu'il a apparu en *Schaddai* plûtôt qu'en *Jehovah*; & son explication ne fait pas sentir que Dieu ait été *Jehovah* pour les Israëlites plus que pour les Patriarches.

La dissertation suivante sur un passage d'Isaïe liv. 8. contient *l'extrait d'une lettre* de feu Mr. Nolin, Laïque sçavant dans les langues, qui s'étoit caché sous le nom supposé de Mr. Indés Theologien de Salamanque, *une lettre du Pere Souciet sur l'inutilité de la correction que le prétendu Théologien vouloit faire au texte Hebreu dans cet endroit d'Isaïe.* Cette lettre parut dans nos Memoires du mois de Juin de l'année 1709. Mr. Nolin y répondit dans les nouvelles de la République des Lettres du mois d'Août 1709. On a ici *cette réponse* & *la réplique du P. Souciet.* Les trois lettres sur la Mischne qui suivent ont paru dans nos Memoires de l'an 1710. aux mois de Février, Mars, Juillet. L'Auteur souhaite que nous avertissions de deux fautes d'impression : à la page 279. ligne premiere on lit, elle n'est pas moins contraire à mon sentiment, il faut lire, conforme à mon sentiment : à la page 318. on lit que la version de la Bible en Suisse a été imprimée à Zurich en 25.11. il faut lire en 1571.

ARTICLE XXXV.

REFLEXIONS POLITIQUES. morales. A Paris chez Esprit Billiot, *in pages* 109 *pour les reflexions politiques, pages* 129 *pour les reflexions morales.*

MOnsieur l'Abbé Pegere avouë la troisiéme édition d'un ouvrage que le public a reçû dès la premiere assez favorablement pour inspirer à l'Auteur la hardiesse de se faire connoître. Nous avons parlé de cette premiere édition dans les Memoires du mois de Juin de l'année mil sept cent dix, de la seconde édition dans les Memoires du mois de Mai de l'année mil sept cent onze à la fin de l'article des Nouvelles Literaires de Paris. La troisiéme édition est presque un nouvel ouvrage, par le soin qu'a pris l'Auteur de retoucher ce que le Public a déja vû, & par l'addition de cent cinquante deux reflexions politiques qui font la moitié du volume. Il en a pris une partie dans les maîtres les plus approuvez de ce grand art, sur tout dans Tacite, & il a marqué sincérement les sources où il a puisé; en ajoutant au bas des reflexions des notes historiques: celles qu'on doit à l'Auteur seul ne sont en rien inferieures à celles qu'il a empruntées des genies les plus sages; sa politique est aussi saine que sa morale, & l'on reconnoît dans tout l'ouvra-

ge un esprit droit & sensé, un cœur équitable & compatissant. Quelques reflexions serviront de preuve à ce portrait qui n'est pas flaté.

,, Souvent un Prince trouve moins de ,, ressources dans ses finances, & dans ses ,, armées, que dans de sages conseils. 1. ,, En effet, l'on a vû plus d'affaires terminées dans le cabinet, que par les armées. 2.

1. *Pleraque auspiciis & consiliis quam telis & manibus fieri.* Tac. an 13.

2. Philippe second, de son cabinet, faisoit mouvoir toute l'Europe.

,, Si un Prince commence une déliberation par son avis, & l'appuye de diverses ,, raisons specieuses, c'est une marque qu'il ,, exige plutôt l'approbation que le conseil ,, des personnes qu'il consulte ; 2. & il ne ,, veut pas avoir raisonné en vain.

2. Tibere disoit qu'il opineroit sur certaines affaires, afin que le Senat s'accommodât à son avis, *seque in ea causa laturum sententiam, ut cæteris eadem necessitas fieret* Tac. an. 1.

,, La présence du Prince dans le Conseil ,, peut diminuer la liberté des avis, 2. ,, Mais aussi son absence peut rallentir le ,, zele, & l'émulation des Conseillers.

2, Selon Tacite, Drusus dans cet esprit n'opinoit que le dernier : *ne cæteris assentiendi necessitas fieret.* Tac. an 3.

,, Quiconque parlera aux Princes bien in- ,, tentionnez selon la justice, & craindra plus

„ de leur nuire, que de leur déplaire, trouve-
„ ra une estime & une approbation secrete
„ dans le fond de leur cœur. 1.

1. On a vû dans le dernier siécle le favori d'un grand Prince par un attachement particulier à sa personne, & à ses interêts, s'opposer à quelquesuns de ses desseins, jusqu'à déchirer une promesse de mariage qu'il avoit faite à une Dame dont l'alliance ne lui convenoit point Mem. de Sul. hist. d'Hen. IV.

„ Un Etat seroit fort à plaindre où l'on
„ auroit, comme du tems de Tite-Live,
„ autant de peine à supporter les remedes
„ que les maux. 2.

2. *Ad ea tempora quibus nec vitia nostra, nec remedia pati possumus, perventum est. Tit. Liv. in præf.*

„ Tel Prince est persuadé qu'il n'y a pas
„ de plus grand bien au monde que d'en
„ faire aux gens de merite, 1. Tel autre se
„ contente de leur en desirer.

1. Titus comptant ses jours par ses bienfaits, regardoit comme perdu le jour auquel il n'avoit pas fait du bien, & c'est en partie ce qui l'a fait appeller les délices du genre humain. *Adeo ut amor, & deliciæ humani generis diceretur.* Eutrop. liv. 7.

„ Un grand homme fait ombrage à
„ ceux qui gouvernent un Etat, son merite
„ les incommode, ils proposent pour lui
„ un emploi à l'extremité du monde, 1. il
„ y peut, disent-ils, rendre des services im-
„ portans; ils ne consultent ni son senti-

,, ment, ni la situation de ses affaires. Ils
,, part enfin aussi peu content du bienfait
,, que des bienfaicteurs.

1. C'est dans cet esprit, ou par une bisarre jalousie, que Tibere envoya fort loin, & comme en un honnête exil, Germanicus commander les armées de l'Empire.

Neron, par une autre espece de jalousie, fit éprouver à Othon à peu près le même sort: *ne in urbe æmulatus ageret, Lusitaniæ præficitur.* Tac. an. 2. & 13.

,, Il n'étoit pas question de conquête
,, dans ces tems heureux appellez le *siecle*
,, *d'or.* Chaque Prince se contentoit de ce
,, qu'il possedoit, persuadé qu'entre être
,, conquerant, d'une certaine maniere, &
,, être usurpateur, la différence étoit mé-
,, diocre. 1.

1. Le Pyrate, à qui Alexandre reprochoit sa condition; répondit à ce Prince, je suis un Pyrate, parceque je n'ai qu'un vaisseau, je serois, comme vous, un cuquerant, si j'avois une Armée navale.

,, Les peuples grossiers qui ne connois-
,, sent pas les besoins du Prince par rapport
,, aux grandes dépenses auxquelles il se
,, trouve obligé, se mettent en parallele
,, avec un particulier, en qui l'extrême li-
,, beralité tient plus de la vertu que du vi-
,, ce; & ils lui demanderoient volontiers
,, une décharge de tous impôts, qui seroit
,, aussi ruineuse pour l'Etat, qu'elle leur
,, seroit agréable. 1.

1. Dans le tems que Neron par les bons conseils de Seneque & de Burrhus, gouvernoit avec sagesse, il eut quelque envie d'ôter tous les impôts, sur quoi Tacite semble plaisanter, en disant que ce Prince vouloit faire ce beau présent à toute la terre, present imaginaire & comme impossible. *Dubitavit Nero an vectigalia omitti juberet, idque pulcherrimum donum generi humano dare*, &c. Tac. an. lib. 12.

„ Un bon Politique faisant peu d'atten-
„ tion aux discours des peuples, s'attache
„ seulement à les conduire de maniere qu'ils
„ ne s'apperçoivent pas de la route qu'il
„ leur fait tenir; & à ne donner que des at-
„ teintes délicates & comme imperceptibles
„ à leur cheré liberté.

1. Galba représentoit à Pison (qu'il avoit envie d'adopter) toutes les difficultez qu'on trouve à gouverner des Peuples jaloux d'une liberté mal entenduë.

Imperaturus es hominibus qui nec totam libertatem, nec totam servitutem pati possunt. Tac. hist. lib. 1.

„ Un Prince équitable doit, aussi bien
„ que tous les autres hommes, mépriser
„ les mauvais discours, ou les faux bruits,
„ par ce seul principe de Tacite. *Qu'ils tom-*
„ *bent d'eux mêmes quand on paroit ne s'en*
„ *point soucier; & qu'au contraire si l'on en*
„ *marque du chagrin on reconnoit qu'ils sont*
„ *bien fondez.* 2.

2. *Namque spreta exolescunt, si irascare agnita videntur. Tac. an.* 4.

Socrate à peu près dans le même sens disoit : si ce que l'on dit de moi est vrai, c'est à moi à me corriger, s'il est faux, je ne m'en dois point soucier, ce n'est pas de moi qu'on parle.

„ Dans quel esprit Tibere a-t-il pû re-
„ fuser la qualité de pere des peuples, que
„ les Romains ont voulu plusieurs fois lui
„ donner ? 2. ç'a été sans doute parcequ'el-
„ le pouvoit tirer à conséquence pour un
„ Prince qui se sentoit peu disposé à la me-
„ riter.

2. *Nomen patris patriæ sæpius ingestum recusavit* Tac. an. 1.

„ Les Fleuves vont rendre leur tribut,
„ & celui des ruisseaux à une mer immense,
„ qui renvoyant ces eaux à la terre par une
„ infinité de routes différentes, y entre-
„ tient l'abondance ; de même les peuples
„ portent au trésor public diverses sommes
„ qui leur revenant ensuite par les dépenses
„ ordinaires de l'Etat, ou par des liberalitez
„ du Prince, les rendent aisez & contens. 1.

1. Cette juste proportion entre ce que le Prince tire de ses sujets, & ce qu'il leur rend, fait la richesse & le bonheur de l'Etat ; proportion que Mr. le Cardinal de Richelieu appelle Geometrique, qui est un terme significatif.

„ Si les canaux par où doivent passer &
„ circuler les finances de l'Etat sont ta-
„ ris ou arrêtez, à quelles extremitez ne
„ faut-il pas venir pour en empêcher les fâ-
„ cheuses suites ? 1.

I. Tibere, Prince des plus éclairez, sentoit bien la necessité de la circulation des finances dans l'Empire Romain, lorsqu'il disoit : *Si ærarium ambitione exhauserimus, per scelera supplenddum erit.* Tac. an. 2.

„ Quoi qu'une sorte d'abondance soit
„ necessaire dans un Etat, l'Histoire néan-
„ moins nous apprend que lorsqu'elle a
„ été extreme, elle y a alteré le travail, &
„ l'émulation des peuples, qui plongez
„ dans la volupté, & dans la fainéantise,
„ ont été comme à charge à la Republique,
„ aussi bien qu'à eux-mêmes. 1.

1. *Languescet alioquin industria, & omnes sibi ignavi, nobis graves.* Tac. an. 2.

Juvenal encherit encore sur cette pensée, en disant que les grandes richesses des peuples subjuguez par les Romains, les jetterent dans le luxe & dans la volupté, & vengerent l'univers vaincu, en pervertissant les vainqueurs.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur
orbem. Juv. Sat. 6.

„ Lorsque dans une guerre déffensive &
„ necessaire, le Peuple est surchargé de
„ subsides, c'est pour l'affranchir de plus
„ grands maux ; & c'est peutêtre sa rançon
„ qu'on lui fait payer d'avance. 1.

1. Charles V. dit le Sage, fut obligé

ARTICLE XXXVI.

METHODE POUR ETUDIER *la Geographie, dans laquelle on donne une description exacte de l'Univers, tirée des meilleurs Auteurs, & formée sur les observations des Messieurs de l'Academie Royale des Sciences, avec un discours préliminaire sur l'étude de cette science, & un catalogue des Cartes Geographiques, des relations voyages & descriptions les plus necessaires pour la Geographie.* A Paris, chez Charles Etienne Hochereau Quay des Augustins. MDCCXVII. *in* 12. *quatre tomes. Tome premier pages* 432, *tome second pages* 478 *sans les tables, tome troisieme pages* 782, *tome quatrieme pages* 282, *sans une table fort ample.*

VOici une Geographie propre pour les commençans, & qui cependant sera utile à ceux mêmes qui ont fait du progrez dans cette science. Mr. l'Abbé Langlet Du Fresnoy, à qui on doit la perfection de cet ouvrage, a mis à la tête du premier tome un discours sur la Geographie que je voudrois pouvoir inserer ici tout entier; du moins je ferai part aux Lecteurs de la méthode d'étudier la Geographie qu'il propose, & qui me paroit excellente.

L'ordre qu'il faut observer en étudiant

une science si necessaire consiste en peu de lecture, mais en quelque attention pour placer sur les Cartes Geographiques & dans sa memoire les lieux marquez dans l'introduction dont on se sert ; les yeux agissent alors beaucoup plus que l'esprit : cependant pour fixer l'imagination, il faudroit que chaque lieu que l'on trouve marqué dans le livre & sur la carte fût caracterisé, soit par quelque point d'histoire naturelle, ou d'histoire ecclésiastique, ou civile, soit par le commerce & par la nature du sol, ou par les mœurs des habitans, soit par un siege, une bataille, ou l'origine de quelque maison considerable. Cette méthode renferme un double avantage : elle sert non seulement à fixer l'imagination, qui s'arrête à peine sur un nom simple qu'aucune marque particuliere ne distingue ; elle a encore l'agrément d'ôter à la Geographie une secheresse rebutante, produite par une longue suite de mots extraordinaires : on a même le plaisir d'être instruits par-là de faits importans qu'on n'a pas lieu d'apprendre ordinairement par d'autres voyes. C'est ce que Mr. Langlet a fait en sorte d'executer dans l'ouvrage qu'il publie.

Quoique cette méthode soit la plus avantageuse, il n'y a cependant que très peu d'Auteurs qui l'ayent suivie. Mr. D'Audiffret est entré dans ce systême beaucoup plus que les autres : ce qu'il a écrit sur la Geographie est toûjours accompagné de re-

marques historiques très sçavantes & très-judicieuses ; & c'est avec raison que Mr. Corneille avouë dans la préface de son Dictionnaire que cet habile homme lui a épargné bien du travail ; mais chargé de la part du Roi de négociations importantes en diverses Cours de l'Europe ; il n'a pû finir un ouvrage si utile au public ; ce qu'il en a donné néanmoins nous présente des idées très-avantageuses de ce qu'il auroit fait sur les autres parties du monde, & sur le reste de l'Europe, s'il avoit eû le loisir de la finir, comme il a fait les Royaumes du Nord, la Pologne, la Moscovie, la Grande Bretagne, la France, tous les Païs Bas, la Suisse, la Savoye, & l'Allemagne. L'ouvrage de Mr. Robbe est ensuite celui qui a eû le plus de reputation : on lui a reproché quelques fautes, & une secheresse dont la plûpart des Geographes n'ont pas été exemts. Ils ont fait de grands & énormes volumes, ou ils n'ont publié que des tables Geographiques, qui fatiguent la memoire par leur trop de simplicité : cependant Mr. Robbe n'a pas entierement donné dans ce défaut ; il l'a même en quelque sorte corrigé, autant que la grosseur de ses volumes lui a pû permettre. J'avoüerai néanmoins qu'il n'a ni l'exactitude, ni le stile de Mr. D'Audiffret, & qu'il n'accompagne point de faits historiques, ou de remarques interessantes, les villes, ou les lieux dont il parle dans sa Geographie. Mr. De

La Croix n'a point l'exactitude & la préci-
sion necessaire en une matiere où les fautes
sont quelquefois plus importantes qu'elles
ne paroissent. Sans les belles gravures dont
Mr. Manisson Mallet a accompagné sa des-
cription de l'univers, que seroit-ce que son
ouvrage, qu'une compilation très-impar-
faite tirée indifferemment de tous nos Au-
teurs, sans faire souvent une attention ne-
cessaire sur leur peu d'exactitude? Les Pa-
ralleles Geographiques du Pere Briet, si
exacts & si estimez, ne comprennent gue-
res que des tables & des discussions Geo-
graphiques; cependant cet ouvrage ne fut
jamais plus utile pour faire une juste com-
paraison de l'ancienne Geographie avec la
nouvelle: ainsi il n'est pas propre pour des
commençans, il ne convient qu'à des per-
sonnes qui veulent approfondir l'une &
l'autre Geographie. Il est fâcheux qu'on
n'ait pas publié le reste d'un si bel ouvrage
que le P. Briet avoit fini: il auroit évité
aux Sçavans bien du travail sur l'Asie & l'A-
frique, qui ne sont pour l'histoire ni moins
necessaires, ni moins embarrassées, que
l'Europe. L'introduction Latine, que Mr.
Lüitz fit paroître à Utrecht en 1692. est
une des plus exactes & des plus estimables.
Il compare la Geographie moderne avec
l'ancienne: il suit presque partout les prin-
cipes de Messieurs Sanson; ainsi on peut
compter sur son travail: les Cartes même
qu'il a données, tant pour la Geographie

ancienne que pour la nouvelle, sont copiées sur celles de ces excellens Geographes.

La Catalogne qui est à la fin du troisiéme volume de cet ouvrage presente beaucoup d'autres abregez. Cluvius est à la verité le premier qui a judicieusement écrit sur cette matiere ; mais il est si succinct & si sec ; qu'il satisfait à peine les esprits les plus patiens dans ce genre d'étude ; les notes dont il a été grossi ne suppléent pas même aux nouvelles observations qu'on a faites depuis cet habile Ecrivain. Le P. Labbe est à son ordinaire languissant & peu juste. Golnitz presente moins un livre qu'une squelette. Messieurs de Refuge & la Mothe Le Vayer, que nous n'avons pas indiquez dans la Catalogne, n'ont point satisfait à l'idée que leur nom fait naître, ainsi le public ne perd pas beaucoup dans l'oubli de leurs ouvrages.

Tout ce que nous venons de marquer ne trace que les commencemens de cette science ; mais veut-on l'examiner avec plus de soin, il faut entrer dans des discussions plus étenduës ; il faut pour cela faire attention à l'état pour lequel on est destiné. L'homme de Guerre doit apprendre la Geographie tout autrement que le Magistrat, & le Marchand d'une maniere differente de l'homme d'Eglise : les principes & les notions generales sont les mêmes pour tous ces états : mais faut-il discuter, faut-il en-

trer dans le détail, c'eſt alors que chacun ſe doit ſéparer, & prendre ſon parti, tant ſur les obſervations qu'il faut faire dans le progrès de cette étude, que dans le choix des ouvrages, ou dans la maniere de les examiner.

L'homme de guerre eſt-il ſorti des principes generaux? A-t-il une idée ſuffiſante de cette ſcience? il doit étudier particulierement les provinces qui ſervent de Theatre à la guerre. S'il eſt François, les moindres endroits de la Flandre, du Brabant, du Comté de Namur, de la Principauté de Liege, lui doivent être auſſi preſens que ſa province propre. Il doit connoître le cours du Rhin, de la Saare, de la Moſelle; les montagnes de Piémont & de Savoye, les rivieres, les canaux, les marais & les défilez qui peuvent arrêter les marches d'une armée & d'une troupe, ou qui en aſſurent les campemens: il ne doit pas même ignorer, s'il le peut faire aiſément, la ſituation & la force des places les plus importantes. Eſt il en Allemagne; ce ſera la Hongrie; la Tranſylvanie, le cours du Rhin & les frontieres de l'Empire, auxquelles il s'attachera. Chacun en cela doit avoir égard à la ſituation de ſon païs, aux provinces limitrophes de l'Etat où il eſt, & même au caractere guerrier ou pacifique des peuples voiſins. Qu'on ne s'imagine pas néanmoins que ce détail ne regarde que les Generaux; tous les Officiers d'une armée peuvent avoir

du Commandement, plus ou moins fort à la verité, selon le grade où ils sont élevez : le Colonel conduit son Regiment, & tous les jours on envoye le Capitaine en détachement avec une troupe : tous enfin dans le metier de la guerre doivent aspirer à commander ; c'est là ce qui soutient la bravoure de l'Officier, sans cette noble émulation on se relâche facilement. Si détaillées que soient donc les cartes des frontieres, on ne doit pas les négliger : les relations d'un siege, d'une bataille, d'une marche extraordinaire, ne doivent être lûës & ne peuvent être bien entenduës que la Carte devant les yeux : ce n'est point là seulement étudier la Geographie, c'est apprendre son metier.

Le Magistrat, ou l'homme destiné pour la robbe, doit prendre une autre route. Ce ne sont, ni les champs, ni les marches des armées qui demandent son attention : il doit chercher dans les mœurs differentes des peuples la difference de leurs loix, les diverses situations d'un païs doivent quelquefois lui apprendre la diversité de leurs coutumes. La position de certaines villes, ou de certaines provinces des Etats voisins, lui indiqueront des interêts, ou les prétentions du Royaume : c'est là l'utilité, ce qui sera au delà n'est qu'une curiosité.

La fertilité des terres, la nature des denrées qui abondent en quelques Etats, ou en certaines provinces, la rareté de quelques autres marchandises, la commodité du

transport par canaux, par rivieres, par mer, tout cela doit faire l'attention du commerçant, dans l'étude de la Geographie. S'il y a chez lui abondance de blé, il doit apprendre par cette étude les païs qui en produisent moins, & quelle est la voye la plus facile de leur faire part de ce qu'il a de trop : c'est par cette attention que nous avons trouvé la communication des deux mers, si utile pour le commerce du dedans & du dehors du Royaume. C'est par là que la Hollande, presque ensévelie sous les eaux, a sçu tirer avantage de ce qui doit causer sa perte & son entiere destruction ; elle a ménagé ces mêmes eaux, elle les a renfermées dans des canaux, qui font qu'elle porte l'abondance de toutes choses non seulement aux endroits les plus steriles de ses Etats, mais même aux provinces & aux Royaumes voisins. Je ne parle point ici de ce qu'elle fait par la navigation, cela est infini, & hors de toute croyance ; aussi pouvons nous assurer que leurs observations geographiques & leurs Cartes sont ordinairement plus exactes que celles des autres.

L'homme d'Eglise est plus limité dans l'étude qu'il fait de cette science. Toute son attention se doit porter à ce qui peut éclaircir l'histoire de la religion ; c'est la discussion d'une position douteuse, mais necessaire pour l'intelligence des saintes Lettres : c'est le lieu de la tenuë d'un Con-

cile, c'eſt l'étenduë des grands ſieges, c'eſt la naiſſance des hereſies en une province, leurs progrès & leur fin en d'autres. Comme cette ſorte d'étude eſt la moins embaraſſée, elle eſt auſſi la plus éclaircie par les divers traitez & les diſſertations particulieres des Sçavans.

On doit prendre garde néanmoins qu'en voulant trop approfondir la connoiſſance d'un païs, on ne tombe dans un excès qui n'eſt pas quelquefois moins dangereux que l'ignorance. On veut éviter d'être ſuperficiel, & l'on entre dans l'obſcurité par les diſcuſſions innombrables dans leſquelles on ſe jette très ſouvent. On veut ſçavoir à fond, & l'on devient incertain par trop de recherches ; rarement la certitude eſt-elle l'effet de la ſcience la plus profonde ; plus on ſçait, plus on doute en bien des matieres de fait. Dans quels embarras ſe jetteroit un Lecteur qui voudroit examiner & diſcuter toutes les parties du monde avec le même détail que Cluvius a fait la Germanie & l'Italie ancienne ? A peine la vie de l'homme le plus laborieux ſuffiroit-elle pour étudier la Geographie, laquelle cependant eſt moins une ſcience propre & particuliere, que le fondement des autres connoiſſances, & la voye pour y pourvoir plus aiſément. Il ne ſuffiroit pas d'avoir étudié la Geographie des premiers tems, il faudroit s'appliquer encore à celle du moyen âge ; plus embarraſſée & moins

éclaircie que l'ancienne, pour en faire ensuite un exact parallele avec la Geographie moderne. Que l'on voye ce qu'on seroit obligé de lire sur les autres Etats, comme la Grece, l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Asie, l'Afrique, qui sont en leur genre plus exposées aux discussions geographiques, & par conséquent à des lectures plus immenses que l'Allemagne, si peu connuë des anciens: on resteroit toujours, en suivant cette methode, dans la voye des sciences, & jamais on ne pourroit y parvenir. Semblables à ceux qui passent leur vie à étudier les langues étrangeres, anciennes & modernes, ou à connoître tous les caracteres dont les nations se sont autrefois servies, ou se servent encore à present pour écrire, sans en faire aucun usage pour les autres sciences. A Dieu ne plaise néanmoins que je blâme les descriptions discutées & approfondies que l'on fait de quelques provinces, ou de quelque Royaume: elles sont utiles ou necessaires, à ceux qui veulent étudier à fond l'histoire de ces Royaumes. On ne peut juger sainement des actions d'un peuple, qu'après avoir bien connu sa situation, son climat, la fertilité de son terroir, l'indigence & la richesse du païs, les mœurs & le caractere de ses habitans. Tout cela dépend d'une Geographie détaillée, mais chacun doit se borner; il seroit insensé de vouloir tout

connoitre & tout sçavoir avec la même étenduë.

La curiosité, conséquence ordinaire de l'esprit de discussion, est un vice qui est d'autant plus dangereux, qu'il est plus séduisant. L'imagination se trouve satisfaite, elle entraîne même la raison, qui n'a pas toujours la force de la moderer. On veut connoitre également tous les païs: on entre pour cela dans un détail aussi inutile qu'immense, on voudroit pouvoir sur le papier marcher aussi aisément dans les ruës de Peking, d'Ispahan, & de Delli, que l'on fait dans celles de Paris, de Londres, d'Amsterdam. On se charge de plans des villes les plus éloignées, & que nous avons moins interêt de connoître; & quelquefois on sçait à peine de quelle maniere est le fauxbourg de sa propre ville. On trouve du beau & de l'excellent dans tout ce qui est hors de la portée du commun, & tout cet excellent se termine à parler superficiellement & obscurement d'une ville inconnuë à ceux devant qui l'on en parle. C'est néanmoins cette curiosité qui nous a procuré ces énormes volumes de théatre des principales villes du monde, dont on n'a même décrit l'exterieur que très-imparfaitement, & dont l'essentiel se trouve repeté dans vingt ouvrages differens, copiez les uns sur les autres, qu'on peut avoir à beaucoup moins de frais que ces divers

theatres. Heureux néanmoins qui pourroit être certain d'avoir tout le tems d'entrer dans ce détail de curiosité, & d'examiner les villes & les provinces les plus éloignées avec autant de soin qu'on doit faire celles de son propre païs ; mais plus heureux qui sçachant se borner, trouve un superflu d'étude dans ce qui n'est pas réellement necessaire, ou utile.

Il seroit impossible, dès qu'on donneroit dans cette curiosité, de ne pas tomber dans un autre défaut, qui est d'embrasser trop de matieres. En fait de discussion, une difficulté en attire une autre, & un premier éclaircissement en demande un second; ainsi la connoissance trop exacte & trop étenduë qu'on veut avoir d'un Royaume nous engage insensiblement dans la recherche des Royaumes, ou des Etats voisins. On ne veut d'abord connoître que la Chine ; on se charge pour cela de la lecture des ouvrages du P. Martini, de la description de Dappers, du P. Kircher, de Samedo, de l'Ambassade des Hollandois, des relations des Peres Magaillans, de Rhodes, Bouvet & Le Comte, avec les divers traitez qui se sont faits sur la Religion & la Doctrine de ces peuples : cela seul engage dans une étude de trois ou quatre années. Mais peut-on dès qu'on veut connoître exactement l'Empire de la Chine, se séparer de la Tartarie, du Japon, de Siam, du Mogol, & des autres Etats avec lesquels les Chinois ont été

en guerre, ou qu'ils ont eû dans leur alliance ? Si je marquois sur les autres Royaumes ce que je dis en particulier de la Chine, à quels excès ne seroit-ce point porter la science de la Geographie ? & combien se trouve-t-il de personnes qui sont en état de s'y appliquer avec cette profondeur ?

Un quatriéme défaut dans lequel engage cette étude trop detaillée de quelques parties de la Geographie, est de la mêler souvent avec des matieres étrangeres, on ne veut entrer d'abord que dans les discussions geographiques, & l'on s'enfonce peu à peu dans l'histoire naturelle, ou dans l'histoire particuliere des villes ou des provinces; on fait entrer dans la description des Royaumes étrangers, l'histoire des plantes, des animaux, des mineraux; ou bien à l'occasion des Royaumes ou des villes considerables on veut étudier prématurément leurs révolutions & leurs differens états. Ces études peuvent avoir leur utilité, mais on ne doit les faire que dans les tems convenables. Enfin, un dernier défaut quand on étudie une province, ou un Royaume, est de courir d'Auteurs en Auteurs. Comme leurs principes sont presque toujours differens, & qu'ils ne suivent pas le même ordre, il est difficile que cela ne jette point de la confusion dans la memoire, en une science qui demande beaucoup d'ordre & de méthode, il faut toujours s'attacher à l'Ecrivain le plus exact en chaque genre,

& ne faire que consulter un ou plusieurs des autres dans le besoin, & ce ne doit être même que quand une discussion necessaire le demandera.

Ainsi on ne sçauroit avoir trop d'attention pour ne se pas livrer indifféremment à toutes sortes d'Ecrivains; nous avons déja marqué le choix qu'on doit faire de ceux qui donnent les premiers principes de cette science; & nous marquerons ici avec quelque précision ce qu'on pense ordinairement de ceux qui ont le mieux approfondi chaque partie du monde ou chaque Royaume.

Les Auteurs qui ont traité avec étenduë de toutes les parties du monde, sont de caracteres bien différens; la Cosmographie de Munster est moins une Geographie que des remarques particulieres réduites à certains chefs sur les diverses parties du monde: peu versé dans ce qui regarde la Geographie, il avoit grossi son ouvrage d'une infinité de matieres étrangeres. L'histoire naturelle, les prodiges, les faits inoüis, les evenemens extraordinaires, remplissent la plus grande partie de l'enorme volume de cet Apostat, qui n'auroit eû qu'une fort médiocre réputation, s'il n'avoit point fait d'autre ouvrage que sa Cosmographie. François de Belleforest a augmenté considerablement le travail de Sebastien Munster, mais il n'a pas corrrigé le défaut essentiel de ce livre: il s'est contenté de le gros-

sir par d'autres remarques, dont quelques-unes sont utiles, & les autres inutiles, ou étrangeres à son sujet, ou sont enfin de pure curiosité. Cependant Belleforest étoit habile, il avoit de la lecture, & pouvoit aisément par son propre fond suppléer à ce qui manquoit à Munster; mais puisqu'il ne l'a point fait, il ne faut pas le lire, c'est la vraye maniere de punir les Aûteurs négligens. La Cosmographie d'André Thenet parut en même tems que celle de Belleforest, mais quel mépris ne s'attira point ce Moine aussi temeraire qu'ignorant? il n'est gueres de Sçavans qui n'en parlent avec dedain, ainsi voilà encore un ouvrage dont on peut s'épargner heureusement la lecture. Quoique Paul Merula n'ait pas achevé ce qu'il a fait sur la Geographie, il ne laisse pas d'avoir un estime assez generale: il est exact, sans être sterile, & l'étenduë qu'il donne à la matiere ne le rend ni ennuyeux, ni languissant. Le lira néanmoins qui voudra; il est bon, il est utile, mais il n'est pas necessaire. La description du monde de Pierre Daviti est un des ouvrages qui a eû le plus de reputation: il se soutiendroit peutêtre encore à present sans la derniere édition que le Sieur de Rocoles en fit paroitre en 1660. Ce livre, dont le fond est bon, fut donné d'abord par le Sieur Daviti sous le Titre de Description des Etats & Empires du monde. Comme la matiere en étoit plus serrée dans les premieres édi-

tions, elle m'a paru aussi plus exacte & plus conforme à la maniere dont on doit traiter la Geographie : il a été grossi par le Sieur de Panchin dans les éditions de 1636. & 1643. jusqu'au nombre de quatre ou cinq volumes *in folio*. Mais en 1660. le Sieur de Rocoles Chanoine de S. Benoist à Paris, se fit depuis Calviniste en Hollande, augmenta l'ouvrage d'un autre volume. A bien examiner ces differentes éditions, on trouve que celle de 1660, comme la plus ample, est aussi la plus ennuyeuse, & même la moins exacte. Le Sieur de Rocoles, également ignorant dans sa langue & dans les matieres sur lesquelles il écrivoit, n'a point ôté au stile des premieres éditions la rudesse que plus d'un demi siecle y avoit apportée. Celles de 1636. & de 1643. quoique moins amples, ne laissent pas d'être plus estimées par les connoisseurs. S'il y manque quelques faits, au moins les trouve-t-on exemptes de ces fautes, & de cette foiblesse qui fait le caractere des ouvrages du Sieur de Rocoles. On voit paroitre vers le même tems en Hollande plusieurs Atlas, ou Cosmographies qui ne sont pas toutes également estimées. L'Atlas de Mercator continué par Ortelius & Hondius donne les idées d'un grand ouvrage ; mais leur travail, quoique bon, ne satisfait point assez aujourd'hui, ou il paroit qu'on veut dans ces sortes de livres plus de justesse & de précision. L'Atlas François de Jansson

en six volumes est un des plus estimez, il a une juste étenduë; mais il y auroit beaucoup de choses à rectifier dans les Cartes geographiques, qui ne sont pas conformes aux nouvelles observations qu'on a faites depuis, & qui n'approchent ni de l'exactitude, ni de la clarté que nos derniers Geographes ont apportée dans ce travail: les deux autres qui ont paru, l'un de Jansson en Latin, & l'autre de Blacu, ont eû beaucoup de réputation. Il faut avoüer aussi que ce sont les plus grands ouvrages de Geographie qui ayent paru jusqu'ici. Le fond du premier ne fut pas d'abord que de huit volumes, mais on le peut faire aller jusques à douze ou treize, par les additions essentielles qu'on y a faites. La dépense que Jansson fit pour cet Atlas est immense; les gravures, le papier, l'impression, ne se démentent en rien. Les Cartes sont tirées des originaux que nous avons des Geographes de chaque nation particuliere, & le discours est le plus judicieux & le plus exact qui ait paru jusqu'alors. Trois choses paroissent manquer à cet ouvrage, auxquelles on a suppléé par autant de volumes. Le premier, sous le Titre de Monde maritime (*orbis maritimus*) contient ce qui est necessaire pour l'Hydrographie, & la navigation: ce volume, qui est estimé pourroit être ajouté à l'Atlas François de Blacu, dans lequel cette partie manque. Le second volume, sous le titre de Nouvel Atlas (*At-*

las novus) contient une description du monde, tel qu'il a été connu des anciens. Ce volume, qui parut en 1660, renferme non seulement les cartes de l'ancienne Geographie, mais on y trouve encore des explications très-exactes & très utiles pour la connoissance de l'ancien monde. L'année d'après on vit paroître un nouveau volume qu'André Cellarius publia sous le Titre d'Atlas Celeste. Comme la Geographie & l'Astronomie sont jointes essentiellement, rien ne sçauroit être plus utile que ce volume pour une connoissance exacte de tout le monde par les positions des Royaumes & des villes qui ne se peuvent exactement rectifier que par le secours de l'Astronomie : mais comme ce volume ne comprend pas les dernieres observations, il paroit moins utile pour la Geographie que les autres que nous avons indiquez. Jansson, qui vouloit aussi travailler pour ceux qui ne pouvoient pas faire la dépense de son grand Atlas, le resserra en un seul volume, & le fit paroître en 1666, sous le titre d'Atlas abregé, (*Atlas contractus*) il peut en quelque sorte tenir lieu de son grand ouvrage. On suppose bien que cet abregé ne sçauroit contenir ni les descriptions, ni le grand nombre de Cartes qui font l'ornement du grand Atlas, mais on y trouve les divisions necessaires pour apprendre ce qu'on doit necessairement sçavoir de la Geographie avec les Cartes les plus essentielles. Enfin, on pour-

roit joindre à ce grand ouvrage l'introduction Latine à l'ancienne Geographie que le celebre Georges Hornius fit paroître en 1657. comme une suite du grand Atlas de Jansson. Le discours très-exact, quoique fort succinct, & les Cartes de l'ancien monde, sont des plus justes que nous eussions dans ce tems là. L'émulation des Libraires d'Hollande nous procura en 1663. un nouvel Atlas François en douze volumes, conduit & dirigé par le celebre Jean Blacu, il joignoit à la qualité de Libraire celle d'honnête homme & de Sçavant; quoiqu'il fût très-versé dans les matieres Géographiques, il voulut encore employer le secours de plusieurs gens de Lettres, qui avoient particuliérement étudié les Royaumes, sur lesquels il les faisoit travailler; ainsi l'on peut dire que son ouvrage est un des plus parfaits : le discours en est sensé, & raisonnable, quoiqu'il ne soit pas assez serré, & qu'il n'ait pas une correction exempte de superfluité & de langueur. Les Cartes qui sont comme celles de Jansson, copiées sur les originaux, sont belles & bien gravées, & ont une grace qu'on ne trouve pas même dans nos Cartes de France. L'incendie qui consuma presque tout le fond de Librairie & les planches du celebre Blacu, a rendu cet ouvrage très-rare, & fait qu'il est plus recherché que l'Atlas de Jansson. Cependant je ne sçai si dans le parallele qu'on feroit de l'un avec l'autre

on ne donneroit point la preference à celui de Janſſon. Outre l'exactitude & la beauté du diſcours, & des gravures, on y trouve ce qui eſt neceſſaire pour étudier la Geographie ancienne, & l'Hydrographie, qui ſont deux parties eſſentielles, qu'on ne trouve point dans l'Atlas de Blacu. Il eſt certain, pour le dire en un mot, que ces deux celebres ouvrages ont ſervi de modele à nos plus habiles Geographes, pour dreſſer leurs cartes generales & particulieres.

Mais faudra-t-il pour aprendre la Geographie dans ces ouvrages immenſes, en faire une juſte comparaiſon, & voir ſur chaque Royaume ce qui ſe trouve dans chacun de ces Atlas & de ces deſcriptions? Si cela étoit je plaindrois le malheur de ceux qui auroient le moindre goût pour une ſcience préliminaire, laquelle entraîneroit immanquablement dans un travail infructueux, qui produiroit plus d'obſcurité que de lumieres, par la diſcuſſion qu'on ſe verroit obligé de faire des differentes diviſions & des divers ſyſtêmes que chacun embraſſe. Ces ouvrages ne ſont que d'un uſage très-moderé. Veut-on étudier ſolidement, on s'attache à un livre exact, de groſſeur à être lû plus d'une fois, afin d'en mieux penetrer les principes; mais comme il ſurvient des difficultez qu'un abregé ne ſçauroit lever entierement, alors on a recours à des ouvrages plus étendus; mais ce n'eſt point leur diverſité, ou leur grand

nombre, qui doit nous impoſer ? nous ne devons faire attention qu'à leur exactitude, & aux ſoins que ſe ſont donnez leurs Auteurs pour s'inſtruire de leur matiere. Et même quand il faut choiſir les livres dans leſquels on voudroit s'éclaircir, chacun doit avoir égard aux ouvrages de ſon goût ou à ceux qui peuvent lui tomber le plus aiſément ſous la main, avec ce diſcernement néanmoins, que quand ils ne ſont point d'une fidelité reconnuë, on ne les peut lire qu'avec beaucoup de précaution, & j'oſe dire avec une extrême reſerve, pour n'être pas la dupe de ſa crédulité & de ſa confiance.

Dans le reſte de la préface l'Auteur enſeigne le choix qu'on doit faire des deſcriptions particulieres de Royaumes & de provinces, l'uſage des Dictionnaires Geographiques, l'uſage des relations de voyages, le choix des Cartes generales & particulieres, & il fait remarquer dans les jugemens qu'il porte cette parfaite connoiſſance des livres & ce goût éclairé dont perſonne ne lui refuſe la gloire.

La Geographie moderne remplit trois tomes & cent pages du quatriéme ; le reſte de ce dernier volume eſt pour la Geographie ancienne ; on ne l'a point traitée avec autant d'exactitude, ni avec autant de netteté. Tous ceux qui s'appliquent à la lecture des Anciens ne peuvent ſe paſſer de cette partie de l'ouvrage, qui ſans doute a beaucoup coûté à Mr. Langlet.

Dans un diſcours ſur l'ancienne Geographie qui ſert de préface au dernier volume, l'Auteur rend juſtice à la Geographie ancienne, *Notitia orbis antiqui*, en deux volumes, & aux paralleles Geographiques du Pere Briet Jeſuite. Nous n'avons que l'Europe en trois volumes *in* 4°. le Pere Briet avoit achevé cet excellent ouvrage, des témoins encore vivans ont vû l'Aſie & l'Afrique.

Monſieur Langlet louë fort la Paleſtine de Mr. Reland. A l'égard des Cartes, il conſeille de préferer aux autres le monde ancien de Monſieur de Liſle, & l'Aſie mineure de Monſieur Moulart Sanſon : l'Empire des Aſſyriens, le Royaume d'Egypte & l'Empire de Perſes du même Monſieur Moulart Sanſon ; l'Afrique Eccleſiaſtique de Mr. de Liſle, & les autres Cartes de Mrs. Sanſon & de Liſle ſur l'ancienne Geographie. A la fin du troiſiéme on a un catalogue des principaux livres de Geographie ancienne & moderne, avec des remarques ſur le choix & la bonté des éditions, & un Catalogue des merveilleuſes cartes. Chaque volume finit par une table ample & exacte.

Mr. Langlet ſe plaint des occupations de Mr. Daudiffret qui l'ont empêché d'achever ſa Geographie hiſtorique Mr. Langlet peut reparer cette perte, & nous l'invitonsde rendre encore ce ſervice au public.

ARTICLE XXXVII.

DISCOURS SUR L'EXCELLENCE & l'utilité des Mathematiques, prononcé dans le College Royal de la Compagnie de Jesus de la très celebre Université de Caën, l'année 1716. Par le Pere Jul. Roüillé de la même Compagnie, Professeur Royal des Mathematiques. A Caën, chez Antoine Cavelier, *in* 4°. *pages* 22.

LE Pere Roüillé fait d'abord envisager l'homme dans une situation bien triste. Il désire la félicité sans pouvoir la posseder, il cherche la verité sans la trouver, privé des objets où tendent les deux plus nobles parties de son être, son esprit & son cœur, également tourmenté par l'immense capacité de l'un & par la curiosité infinie de l'autre.

Le P. Roüillé laisse à d'autres le soin de penetrer les mysteres du cœur pour en corriger les excès, en le retenant dans les justes bornes d'une sage modération. Ce qu'il entreprend dans ce discours, c'est de calmer les inquiétudes de l'esprit flottant, incertain, en lui traçant une route sûre pour arriver à la connoissance de la verité.

,, Cherchons donc à cet esprit si avide ,, de connoissances, un objet digne de lui, ,, & de ses plus serieuses pensées. Je le

„ trouve, Messieurs, cet objet, dans le
„ prodigieux assemblage de veritez soli-
„ des, qui composent la science des Ma-
„ thematiques ; & j'ose dire que parmi
„ toutes les sciences humaines, il n'y en
„ en a pas une qui merite plus son appli-
„ cation & ses recherches. Car enfin la ve-
„ rité a pour lui des charmes puissans ;
„ elle seule est capable de le fixer. Il n'est
„ jamais content de ce qu'il sçait ; il lui
„ faut un grand objet qui puisse le remplir
„ sans degoût. Ne pouvant se renfermer
„ dans les bornes d'une speculation sterile,
„ il s'élance hors de lui même pour se mul-
„ tiplier en quelque sorte par ses propres
„ productions : ainsi les veritez dont il
„ s'occupe doivent être utiles dans leur
„ usage. Toutes ses qualitez se trouvent
„ réünies dans les Mathematiques. Car pre-
„ mierement la Mathematique est la scien-
„ ce la plus sûre dans ses principes ; c'est le
„ sujet de la premiere partie de ce discours.
„ Secondement, elle est la plus curieuse
„ dans ses recherches ; ce sera le sujet de
„ de la seconde. Enfin, la Mathématique
„ est la science la plus utile dans son usage.

L'Auteur prévient en commençant la premiere partie le scrupule vain, ou la critique maligne de ceux qui se recriroient contre lui, comme s'il donnoit quelque atteinte à l'éminent degré de certitude qui distingue avec tant d'avantage les veritez adorables de nôtre sainte religion de

toutes les autres veritez naturelles ; il déclare que dans la préference qu'il donne à la Mathematique sur les autres connoissances, il ne la considere que sur le raport qu'elle peut avoir avec celles qui sont du ressort & du domaine de la raison.

Après avoir ainsi réduit sa proposition à son veritable sens, il montre qu'entre les différentes sortes de sciences qui partagent l'occupation des personnes studieuses, la Mathematique a plus que toute autre le privilege de la certitude. I. Elle est établie sur des principes incontestables, II. Tout ce qu'elle enseigne part de ces mêmes principes comme de leur unique source. III. Ainsi toutes ses conclusions se manifestent à l'esprit sans aucun nuage, l'éclairent en le convainquant, & le fixent en dissipant tous ses doutes. L'Auteur développe avec beaucoup de netteté & de justesse ces avantages de la science qu'il professe : il tombe rudement sur la Philosophie ancienne, & n'épargne pas la moderne.

„ Quelques anciens Philosophes, pour „ mettre à couvert leur ignorance, ont „ eû recours aux qualitez occultes, à des „ vertus specifiques, à des entitez imagi- „ naires ; & sur un fond si ruineux pou- „ voient-ils établir rien de solide ? Aussi „ toute leur Philosophie n'est communé- „ ment qu'un tissu de chiméres, de pures „ chicanes, de raisonnemens creux, dont

„ il n'eſt pas permis d'uſer avec les gens „ d'honneur. Leur Logique eſt ſouvent „ bien moins l'art de raiſonner, que l'art „ de ſe défendre de la raiſon, & de ſe re- „ trancher contre la verité. Leur morale „ s'evanouit en ſpeculations outrées ; elle „ ne va que juſqu'à la ſurface de l'eſprit, „ nullement au cœur ; elle apprend à diſ- „ courir vainement, & n'enſeigne rien de „ ce qu'il faut pour agir ſolidement.

„ Les Philoſophes modernes ont, il eſt „ vrai, civiliſé la Philoſophie, qu'ils ont „ dégagée du poids incommode de mille „ queſtions ſuperfluës, plus propres à en- „ fler l'eſprit qu'à le ſatisfaire : ils ont trou- „ vé le ſecret de la tirer de la pouſſiere de „ l'Ecole, en adouciſſant cet air farouche „ & ſuranné qui la rendoit d'un accès ſi „ difficile. Elle ne paroit plus qu'avec les „ agrémens & les graces de la politeſſe ; „ elle s'eſt tellement accréditée dans le „ monde, que les Dames même ſe font „ autant de gloire de paroître Philoſophes, „ qu'elles s'en faiſoient autrefois de tout „ ignorer ; & c'eſt maintenant aſſez de par- „ ler de Philoſophie, ſans l'entendre, pour „ obtenir à ce prix le titre de bel eſprit. „ Après tout, Meſſieurs, ſi la nouvelle Phi- „ loſophie eſt plus agréable & plus épurée „ que l'ancienne, je doute qu'elle ſoit plus „ ſolide. La plûpart des modernes ont été, „ je le veux, plus heureux dans leurs con- „ jectures, que les vieux Philoſophes ;

„ mais ont-ils été plus certains dans tou-
„ tes leurs connoissances ? Ceux-ci n'ont
„ pas sçû l'art de revêtir leurs erreurs des
„ apparences de la verité ; ceux là ont eû
„ l'adresse d'y répandre des couleurs plus
„ fines & plus déliées, les uns & les autres
„ se sont trompez, avec cette différence
„ que les uns se sont égarez dans des che-
„ mins fleuris, les autres dans des sentiers
„ rudes & difficiles. Au reste, quand je par-
„ le ainsi des Philosophes, je n'ai garde
„ d'y comprendre certains genies du pre-
„ mier ordre, qui s'elevant au dessus des
„ préjugez vulgaires, nous ont tracé des
„ routes nouvelles & inconnuës jusqu'a-
„ lors, pour nous conduire avec plus
„ d'assûrance dans la recherche des veri-
„ tez Philosophiques. Persuadez que la
„ Philosophie ne peut se passer du secours
„ des Mathématiques, ils ont emprunté
„ de la plus claire Géometrie cette vrai-
„ semblance, ce bel arrangement, cette
„ fécondité qui regne dans toute la suite
„ de leurs systêmes, & que les plus dé-
„ vouëz aux anciennes opinions ne peu-
„ vent du moins s'empêcher d'admirer,
„ s'ils n'ont pas le courage de les suivre.
„ J'avois donc raison de dire, que la seu-
„ le Mathématique étoit fondée sur des
„ principes invariables.

La preuve de sa troisiéme subdivision est délicate. " Il n'est pas moins vrai qu'elle
„ ne proposé que des veritez pures. Car,

„ Messieurs, les demonstrations Mathema-
„ tiques ne se font point sentir à l'ame sous
„ des figures étrangéres ; elles ne se mon-
„ trent point sous les fausses lueurs & les
„ ornemens empruntez, dont on a accou-
„ tumé de revêtir les autres veritez, pour
„ flater les sens & l'imagination, qui ne
„ se laissent prendre que par l'éclat sensi-
„ ble. Le vrai en Mathématique brille de
„ sa propre lumiére, & se présente à l'es-
„ prit, non pas avec ces images vives &
„ attrayantes, plus propres à éblouïr la
„ raison, qu'à l'éclairer ; mais avec cette
„ simplicité & cette clarté lumineuse, qui
„ porte jusque dans le fond de l'ame la lu-
„ miere de l'évidence. Ici ce ne sont point
„ ces mouvemens fougueux, ces expres-
„ sions figurées, ces périodes cadencées,
„ qui ne persuadent que parceque nous
„ avons des yeux & des oreilles ; ici ce
„ ne sont point ces enthousiasmes, ce feu,
„ cet air emphatique d'un homme passion-
„ né, qui étudie plutôt l'art de plaire &
„ de séduire, que celui de convaincre.
„ Les passions & les sens, sources fécon-
„ des de nos erreurs, n'ont aucun empire
„ sur un esprit Géometre, qui examine
„ dans le silence un calcul litteral. Des
„ lignes & des quarrez Géometriques dé-
„ poüillez de ce faste exterieur, qui éton-
„ ne & qui se rend maître des puissances
„ interieures de l'ame, ne sont pas capables
„ de causer les émotions & les tumultes,

„ qui étouffent la voix de la verité ; car „ ce n'est que dans le calme qu'elle nous „ instruit. Une raison agitée par des dé- „ sirs, troublée par des frayeurs, domi- „ née par les visions d'une imagination „ égarée, ne peut suivre longtems le fil „ d'une démonstration abstraite, qui de- „ mande un cœur libre des grandes paf- „ sions, tous les efforts d'un esprit re- „ cueïlli.

„ Il est vrai qu'il en coûte d'abord pour „ se mettre au dessus de ces impressions „ sensibles ; mais si la premiere entrée des „ Mathématiques paroît difficile & sauva- „ ge, elle conduit dans une region en- „ chantée, où l'on goûte un plaisir pur, „ qui accompagne toujours les veritez „ convaincantes. Plaisir, Messieurs, qu'on „ goûte, sur tout dans cette science, où tou- „ tes les definitions sont si claires, la mé- „ thode dont on se sert si nette & si pré- „ cise, les raisonnemens si suivis, les pro- „ positions démontrées avec tant de jus- „ tesse, qu'il n'y a pas lieu de craindre „ qu'un esprit attentif devienne la dupe de „ l'erreur.

Au commencement de la seconde partie le P. Roüillé peint merveilleusement la curiosité de l'esprit humain, & l'étenduë, la fécondité des Mathematiques, propres à remplir cette vaste curiosité.

„ L'esprit de l'homme est naturellement „ curieux ; tout ce qui se présente à lui, ne

„ fait qu'irriter l'ardeur extreme qu'il a
„ de ſçavoir. La connoiſſance d'un objet
„ ne peut l'arrêter longtems. Plus il con-
„ noît, plus il cherche à connoître. Tou-
„ jours conſumé d'un feu nouveau, il lui
„ faut ſans ceſſe un nouvel aliment. Reſ-
„ ſerré dans des bornes trop étroites, il
„ s'agite, il ſe tourmente, pour forcer la
„ barriere qui l'environne. Ne pouvant
„ ſe contenir au dedans de lui même, il
„ tâche de ſe faire jour au travers des voi-
„ les importuns qui lui cachent la veri-
„ té. Dans cet excès de véhémence, com-
„ me un eſclave fugitif ennuyé de ſa pri-
„ ſon, il ſe jette tour à tour ſur un nombre
„ infini de différens objets, dans l'eſpe-
„ rance de trouver ce qu'il cherche: & par-
„ ce qu'il ne peut jamais ſe ſatisfaire, il
„ n'eſt pas plutôt maître de ce qu'il ſou-
„ haite, qu'il court avec inquiétude à la
„ pourſuite de ce qu'il n'a pas. Une verité
„ connuë lui fait naître la curioſité d'en
„ connoitre une autre. Enfin, à la vûë de
„ tout ce qui lui reſte à connoitre, il fait
„ peu de compte de ce qu'il ſçait, & ſa paſ-
„ ſion ſe reveille pour ce qu'il ignore.

„ Il eſt donc neceſſaire de montrer à
„ cet eſprit ſi curieux une carriere auſſi éten-
„ duë que ſes déſirs, & en même tems ſi
„ agréable, qu'il puiſſe la parcourir ſans
„ dégoût. La Mathématique a ce double
„ avantage. Car y a-t-il une ſcience plus
„ féconde & plus étenduë dans ſon objet,

„ plus agréable dans ses connoissances ?

„ Quel vaste champ la Mathématique „ présente t-elle à mes yeux ? Le monde „ entier ne lui suffit pas. Elle étend son „ empire au delà des bornes de l'Uni- „ vers dans les espaces immenses de l'in- „ fini. Il semble que toute la nature se dé- „ veloppe pour lui servir d'objet. En effet, „ à quelle sorte de connoissances ne se „ porte-t-elle pas ? Un Mathematicien, „ par le secours de l'astronomie, prend son „ vol jusque dans les cieux, pour en par- „ courir l'étenduë. Il contemple d'un re- „ gard fixe ces globes lumineux, qui rou- „ lent sur nos têtes avec tant d'uniformité. Il „ examine les proportions & les révolu- „ tions admirables, qui les rendent si justes „ & si constans dans leur cours. Là par „ des observations assiduës il mesure leurs „ distances & leurs grandeurs, le tems de „ leurs conjonctions & de leurs opposi- „ tions. Il perce jusque dans l'avenir le „ plus reculé, en donnant des regles sûres „ pour assigner, à la faveur d'un calcul „ exact, les rapports innombrables des „ astres & des planétes, pour prévoir le „ moment de leurs éclipses. On diroit „ qu'un Astronome s'est rendu l'arbitre „ des saisons, & qu'il a soumis le Firma- „ ment à ses loix par la justesse de ses sup- „ putations.

„ C'est à ces regles que la Chronologie „ doit ce qu'elle a de plus assuré, pour pla-

„ cet avec ordre depuis le commencement
„ du monde les Epoques les plus remar-
„ quables, pour ôter la confusion des
„ faits, & démêler les evenemens memo-
„ rables de l'Histoire, en les dégageant
„ de ce cahos informe où ils étoient en-
„ tassez, & confondus depuis tant de
„ siécles.

„ Vous parlerai-je, Messieurs, de ces
„ spheres ; & de ces Globes artificiels, qui
„ sont autant de mondes abregez, où
„ l'ouvrier imite si heureusement la main
„ sçavante du Createur ? De la Gnomoni-
„ que, ou de l'usage des Cadrans, sur les-
„ quels on a trouvé le moyen de tracer les
„ vestiges du tems, sans qu'aucun de ses
„ plus rapides momens puisse échaper ; de
„ mettre sous les yeux les différentes sai-
„ sons de l'année, les heures du jour & de
„ la nuit ; enfin, de marquer avec la plus
„ juste précision les routes du soleil & de
„ la lune ?

„ Joignez-y, Messieurs, la Cosmogra-
„ phie, qui a trouvé l'art de représenter
„ en racourci tous les climats de la terre,
„ leurs longitudes & leurs latitudes, de
„ telle maniere que l'esprit peut dans un
„ instant se transporter dans ces regions si
„ éloignées, en examiner les positions,
„ les distances, l'étenduë, les limites.

„ Quelles merveilles les loix invariables
„ de la Méchanique n'ont-elles pas produit
„ de nos jours ? C'est de cet art admira-

„ ble qu'on a appris la ſtructure de ces
„ machines ſurprenantes, animées par des
„ reſſorts ſi délicats, & ſi adroitement aſ-
„ ſortis. C'eſt dans la Mechanique que
„ l'homme a trouvé un ſi grand ſecours à
„ ſa foibleſſe; qu'à la faveur des roües &
„ des leviers, il peut ſe joüer des plus
„ lourdes maſſes, & tranſporter en quelque
„ façon les montagnes.

„ C'eſt de la Mathématique que l'Hydro-
„ graphie tire tout le fond de ſes pratiques,
„ & qu'elle apprend à conduire ſur l'im-
„ menſe étenduë des eaux, ces bâtimens ſu-
„ perbes, ou plutôt ces villes flottantes
„ portées ſur les ailes des vents, malgré
„ les orages & les tempêtes. L'Ocean, cet
„ élement ſi fier, qui mettoit autrefois des
„ bornes aux conquêtes des Alexandres &
„ des Céſars, reçoit à préſent des loix du
„ moindre de nos Pilotes.

„ C'eſt de la Mathématique que la Pein-
„ ture & la Perſpective empruntent le ſecret
„ de rapprocher ſur une ſimple toile des
„ campagnes riantes, des forêts & des ar-
„ bres, qui forment un horizon à ſouhait
„ pour le plaiſir des yeux, charmez à la
„ vûë d'un ſpectacle toujours nouveau.

„ C'eſt à cette ſcience que les concerts
„ harmonieux de la Muſique doivent la
„ douceur de ces accords qui enchantent
„ nos oreilles, & cauſent à l'ame des plai-
„ ſirs ſi raviſſants.

„ Perſonne n'ignore que l'Architecture

„ civile & militaire, la Planimetrie, la
„ Trigonometrie, la Stereometrie reçoi-
„ vent leurs regles de la Mathématique,
„ puis qu'elles sont le plus belles parties
„ qui composent ce vaste corps.

„ Que vous dirai-je, Messieurs, de
„ l'invention immortelle des Pendules, &
„ des Horloges, de l'Optique, qui nous
„ fait pénétrer jusques dans le fond de
„ l'œil pour y découvrir un million d'ima-
„ ges toutes variées selon la différente re-
„ fraction des rayons qui se réunissent
„ dans la rétine, où les objets se présentent
„ à l'ame avec les plus fines & les plus vives
„ couleurs ?

„ Vous sçavez que la Mathématique en
„ nous donnant le miroir ardent, nous
„ a mis en main un feu encore plus actif,
„ que l'élément qui porte ce nom, puis-
„ qu'avec ce secours on vient à bout de
„ fondre & de vitrifier les plus durs mé-
„ taux. Vous sçavez qu'elle a fabriqué les
„ lunettes & les Telescopes, ces verres
„ magiques, qui semblent détacher les
„ astres de leurs sphéres, & les porter jus-
„ qu'à nos yeux.

„ Vous n'ignorez pas que par l'usage des
„ microscopes on donne en quelque sorte
„ un nouvel être à des atomes invisibles,
„ qui dans l'enceinte d'un point étalent à
„ nos yeux des beautez qui effacent tout ce
„ que le luxe des hommes peut inventer.

„ Non, Messieurs, un discours entier

,, ne ſuffiroit pas pour vous faire la ſimple
,, énumeration des Sciences parriculieres,
,, qui comme autant de ruiſſeaux prennent
,, leur ſource dans cette ſcience univerſelle,
,, & y retournent pour s'y perdre. Ce que
,, je vous en ai dit, n'eſt qu'un leger rayon
,, formé à la hâte, en comparaiſon de ce
,, qui me reſteroit à vous dire.

,, Que ſera-ce donc ſi nous creuſons la
,, profondeur de cet abîme ? Je n'y vois de
,, tous côtez que des ordres d'infinis, qui
,, s'élevent les uns ſur les autres. Les ob-
,, jets s'y preſentent en foule ; on diroit
,, que chacun veut attirer lui ſeul l'atten-
,, tion & les regards de l'eſprit étonné.
,, Tous ſe diſputent à l'envi le prix de la
,, beauté & de la perfection ; il n'y en a pas
,, un qui ne ſoit un fond inépuiſable de ve-
,, ritez. Plus vous avancez, plus vous en
,, découvrez de nouvelles ; à peine celle-
,, ci eſt-elle montrée, que mille & mille
,, autres qui ſont ſorties de ſon ſein, ſe laiſ-
,, ſent entrevoir, & viennent s'offrir à nos
,, recherches. Un eſprit curieux qui ſe trou-
,, ve ſitué au milieu de tous ces infinis, a
,, toujours un nouveau déſir de connoître,
,, & il ſe ſent entraîné par cette varieté
,, d'objets, avec un attrait d'autant plus
,, puiſſant, que les veritez mathématiques
,, ſont des veritez agreables.

La troiſiéme partie met dans tout ſon jour l'utilité des Mathématiques. L'Auteur déclame contre l'éloquence, & ſemble

méconnoître les dons qu'il a reçûs du ciel : une belle imagination, une élocution ingénieuse, élegante, nombreuse, ornée sans affectation, un esprit que la Geometrie la plus abstraite aura peine à dessecher. Il auroit tort de negliger de si beaux talens, c'est à lui de reconcilier l'éloquence & les Mathématiques.

ARTICLE XXXVIII.

ELOGE DE FEU MONSIEUR KUSTER.

LUdolphe Kuster étoit né l'an mil six cens soixante-dix à Blomberg, petite ville du Comté de Lippe dans la Vestphalie, de Ludolphe Kuster, premier Magistrat du lieu. Sitôt qu'il eut quatorze ans on l'envoya à Berlin, il y fit ses premieres études dans le College de Joachim. Il passa de Berlin à Francfort sur l'Oder, & y demeura quelques années appliqué aux sciences qu'on enseigne dans cette Université ; il revint à Berlin, & fut choisi pour élever le fils du Comte de Schuverin. L'an 1696. il fit imprimer à Francfort sur l'Oder son Histoire critique d'Homere, *Historia critica Homeri, in* 8°. Il a dit souvent qu'il eût voulu ne s'être pas tant pressé de prendre place parmi les Auteurs : il n'estimoit pas ce premier ouvrage : Mr. Fabricius en a jugé plus favorablement. L'Auteur vint

à Utrecht la même année, & il y commença un Journal Latin ſous le tître de *Bibliotheca librorum novorum:* Dans le titre de ce Journal, & dans celui de l'Hiſtoire critique d'Homere, il prend le nom de *Neocorus*, qui ſignifie en Grec *Sacriſtain*; *Kuſter* a la même ſignification en Alleman: *Coutre*, vieux mot François venu de l'Alleman, eſt encore dans quelques provinces le nom du Laïque qui ſert de Sacriſtain & de Portier de l'Egliſe. Le Journal Latin commença au mois d'Avril 1697. & finit avec l'année 1699. Mr. Kuſter y travailla d'abord ſeul, il s'aſſocia Mr. Sike en 1698, & Mr. Sike fit ſeul les ſix derniers mois de 1699. Au milieu de cette année Mr. Kuſter quitta Utrecht pour voyager, il en paſſa la fin en Angleterre, & il vint à Paris au commencement de l'année ſuivante, il y confera Suidas avec trois manuſcrits de la Bibliotheque Royale, & tira de ce riche tréſor beaucoup de fragmens qui n'ont point encore vû le jour.

Sur la fin de 1700. il retourna en Angleterre, & il acheva en quatre ans l'édition de Suidas, ouvrage qui ſuffira pour le rendre immortel, & qu'on ne peut aſſez loüer, ſoit qu'on conſidere la difficulté de l'entrepriſe, il s'agiſſoit de corriger un vaſte Dictionnaire dont le texte étoit ſi corrompu que le nombre des fauſſes leçons égaloit preſque celui des articles; ſoit

qu'on examine les moyens qu'il a employez, & la prodigieuse lecture qui lui a été necessaire ; soit enfin qu'on juge de l'ouvrage par le succez, aussi grand que l'Auteur pouvoit l'esperer : l'Université de Cambridge le mit au nombre de ses Docteurs, engagée à lui faire cet honneur par la reputation que l'édition de Suidas lui avoit acquise : il avoit dédié ce livre au feu Roi de Prusse, Prince qui sans être sçavant aimoit les Sciences & ceux qui les cultivoient. Mr. Kuster eut part aux graces qu'il repandoit sur les gens lettrez, il le fit son Bibliothecaire.

Le manege de la Cour ne convenoit point à Mr. Kuster, homme paisible, attaché à ses livres, & incapable d'opposer l'intrigue à l'intrigue. Il quitta Berlin, & chercha en Hollande un repos qu'il preferoit aux honneurs. Les fruits de ce repos laborieux furent de nouvelles éditions *de la vie de Pithagore par Jamblique, d'Aristophane, & du nouveau Testament, avec les variantes recueillies par Mr. Mill.* Ses disputes contre Mr. Gronovius sur l'édition de Suidas, & contre Mr. Perizonius sur l'*as grave*, & sur la signification du verbe *cerno*, l'occuperent ensuite.

La grace disposoit depuis longtems ce sçavant homme à la veritable foi, elle avoit preservé son cœur des vices qui obscurcissent dans la plûpart des hommes la lumiere que le soleil de verité & de justice pre-

ſente à tous, & dont on eſt ſûrement éclairé quand on n'y ferme pas les yeux. Les reflexions qu'il fit ſur le nouveau Teſtament, tandis qu'il fut occupé de la nouvelle édition qu'il en donna, lui firent comprendre que cette parole de vie étoit devenuë pour les Proteſtans une parole de mort, il y reconnut ce qu'ils ne veulent point y appercevoir, l'autorité infaillible de l'Egliſe, & la neceſſité de s'y ſoumettre. Il ne réſiſta pas longtems aux impreſſions de la grace; la verité triomphe aiſément de l'erreur, quand elle n'eſt pas ſoutenuë par les paſſions, ou par l'interêt. On appelloit Mr. Kuſter en Angleterre, on lui promettoit un établiſſement qui auroit fait balancer un cœur moins ſenſible à la verité, & plus avide des biens de la terre: il ne balança pas, il vint à Anvers chercher les Jeſuites qui travaillent aux Actes des Saints, leurs inſtructions acheverent de le détromper. Le zele de Loüis le Grand pour la Religion, zele ſi éclatant, ne laiſſoit pas déliberer ceux qui quittoient tout pour elle, ſur le païs où ils devoient choiſir un azyle. Ce Prince vraiment très-Chrétien ſe plaiſoit à leur rendre plus qu'ils n'avoient quitté. Mr. Kuſter qui avoit le neceſſaire, trouva dans la liberalité du Roi de France le commode & l'abondant. Preſenté à Sa Majeſté par Mr. l'Abbé Bignon, à qui la Religion & les Lettres doivent tant, il fut reçu avec bonté, & gratifié

d'une pension de deux mille livres, qu'on lui paya sur le champ par avance.

Il étoit rentré dans le sein de l'Eglise en abjurant l'heresie le 25^e de Juillet 1713. après avoir discuté dans plusieurs conferences avec les Peres Sanadon, Tournemine & Germon, Jesuites, la doctrine à laquelle il alloit renoncer, & celle qu'il alloit embrasser : il avoüa plus d'une fois que les Protestans ne sont retenus hors de l'Eglise que par les fausses idées qu'ils ont de la doctrine Catholique. Il se plaignoit de l'artifice des Ministres, qui la défigurent pour la rendre odieuse. Après son abjuration il se prépara à sa premiere communion par les exercices de S. Ignace : Dieu le remplit dans ce moment d'une consolation, d'une sainte joye, & d'une tranquillité qu'il a conservée jusqu'à la mort.

Le merite de ce sçavant homme fut bientôt reconnu à Paris ; l'Academie Royale des belles Lettres le reçut associé surnumeraire, par une distinction qu'elle n'avoit accordée à personne. Les Doctes s'empresserent d'être de ses amis. La mort du Roi ne changea rien pour lui : Monseigneur le Regent du Royaume, qui connoissoit son merite, lui donna des marques essentielles de l'amour qu'il a pour les Lettres : Messieurs les Ducs D'Antin & de Noailles lui firent connoître que les vrais Sçavans ont dans eux de zelez protecteurs.

Cependant il s'appliquoit sans relâche à

preparer une nouvelle édition d'Heſychius, où il avoit fait quatre mille corrections ; il n'interrompit ce travail que pour donner au public ſon traité *du verbe moyen Grec* ; ouvrage où l'on voit qu'il ſçavoit à fond la languë Grecque, ouvrage neceſſaire à ceux qui veulent penetrer les ſecrets de cette langue.

Que ne devoit-on point attendre du travail aſſidu de cet habile Critique, ſi ſa vie eût été longue ? Une maladie que les Medecins n'ont bien connuë qu'après ſa mort, un abſcès dans le pancreas, l'a enlevé à l'âge de quarante-ſix ans. Le mal ſe declara le 25 d'Août 1716. par une fievre continuë & violente, qui ſe changea en fievre lente & intermittente ; le peril ne parut jamais fort preſſant, cependant le malade ſongea à ſe preparer à la mort ; il vit pluſieurs fois les Jeſuites, ſes amis, entre autres le Pere Sanadon, qui avoit été ſon Directeur. Mr. Boivin, Curé de S. Martial le confeſſa, & il reçut le Viatique avec une pieté exemplaire, & fit avant que de le recevoir une profeſſion publique de la foi Catholique, remerciant Dieu avec les expreſſions les plus tendres de l'avoir retiré de l'erreur. Peu de jours après il mourut, le douziéme d'Octobre 1716. Il eſt enterré dans la Paroiſſe de S. André des Arts. Mr. Couſtelier, Libraire diſtingué dans ſa profeſſion, ſon hôte & ſon ami, a eû de lui pendant ſa maladie un ſoin extrême : ſes écrits ſont

tombez en de bonnes mains, il en a lui-même diſpoſé, il les a laiſſé à Mr. l'Abbé Sevin, Bibliothecaire de Monſieur l'Abbé Bignon ; le choix de cet illuſtre Abbé fait ſon éloge, & à Monſieur l'Abbé Sallier, jeune Sçavant d'une grande eſperance. Mr. Kuſter avoit pris plaiſir à former le dernier à l'étude laborieuſe de corriger les anciens Auteurs, & il étoit charmé du progrès de ſon Elêve, c'eſt de ſa main que nous aurons l'Heſychius. Mr. Kuſter a mis au net cet ouvrage juſqu'à l'ἦτα incluſivement ; & écrit dans ſon exemplaire beaucoup de corrections & de remarques ſur les autres lettres. Mr. Sallier & Mr. Sevin font eſperer après Heſychius de nouvelles remarques & de nouvelles corrections ſur Suidas & ſur Ariſtophane, *Curæ ſecundæ in Suidam & Ariſtophanem*, & ils ſe flattent même d'éxécuter le grand deſſein que leur ami avoit formé, de mettre au jour un *Treſor de la langue Latine*, plus ample & plus exact que celui de Robert Etienne : il en avoit composé une lettre entiere & la moitié d'une lettre.

Les lettres que les Sçavans ont écrit à Mr. Kuſter, & ſes réponſes, ne ſont point des complimens arrondis en périodes dont un Latin affecté faſſe tout le prix, ce ſont des difficultez de critique traitées habilement, des jugemens ſur les livres ; en un mot, ce ſont des lettres où il y a beaucoup à apprendre, Couſtelier les fera imprimer.

J'ai connu Mr. Kuster, il n'avoit rien de caché pour moi, & personne n'est plus en état que moi d'en faire un portrait ressemblant. C'étoit un homme vrai, droit, sincere, désinteressé, sensible à la loüange, il est vrai, mais incapable d'une basse jalousie ; il avoit l'esprit solide, une sagacité rare pour rétablir les textes corrompus : personne n'a peut-être possedé la langue Grecque plus parfaitement. Il avoit lû tous les anciens Auteurs, & il en avoit fait des collections si amples, si détaillées, si méthodiques, qu'on ne comprend pas qu'un homme seul ait pû suffire à ce travail. Des Doctes tels que lui sont necessaires dans la Republique des Lettres, ceux que le Ciel a favorisez d'une belle imagination, d'un genie heureux, ont besoin de ces Critiques habiles & infatigables ; ils leurs applanissent les routes, ils leur rendent la lecture aisée, ils leur conservent les grands modeles de l'antiquité dans toute leur pureté ; traiter de Grammairiens ces fidelles dépositaires des trésors de l'antiquité, c'est faire gloire de son ignorance & de son mauvais goût, c'est faire connoître que les textes les plus défigurez leur paroissent purs, qu'ils ne sentent, qu'ils n'apperçoivent pas ce qui manque, qu'ils ne distinguent les Auteurs que par leurs noms.

CATALOGUE *des Ouvrages imprimez de Monsieur Kuster.*

Historia critica Homeri, *in* 8°. A Francfort sur l'Oder, l'an 1696.

Bibliotheca novorum librorum à mense Aprili anni 1697. usque ad finem anni 1699. A Utrecht, cinq volumes *in* 8°.

Jamblicus de vita Pithagoræ cum Mss. collatus & illustratus. A Amsterdam 1707. *in* 4°.

Suidas Gr. Lat. A Cambridge, 3. volumes *in folio.*

Aristophanes Gr. Lat. A Amsterdam 1710. *in folio.*

Novum Testamentum Milii variantibus lectionibus auctum & meliore ordine dispositum. A Amsterdam 1710. *in folio.*

Diatribe Anti-Gronoviana. A Amsterdam 1713. *in* 4°.

L. K. Epistola ad virum illustrissimum, in qua præfatio quam vir clarissimus J. P. novissimæ dissertationi suæ de ære gravi proposuit refellitur. A Leyde, chez Jean Hofhout *in* 8°.

De vero usu verborum mediorum apud Græcos, eorumque differentia à verbis activis & passivis, adnexa est Epistola de verbo Cerno. A Paris, chez Jean-Baptiste de l'Epine, ruë S. Jacques 1714. *in* 12.

Nous avons inseré dans nos Memoires du mois de Septembre de l'année 1715,

l'explication d'une inscription Grecque adressée à Monsieur Huet ancien Evêque *d'Avranches par Mr. Kuster*, & on a dans la premiere partie du cinquiéme tome de la Bibliotheque ancienne & moderne de Mr. Le Clerc, *l'examen que ce docte Critique a fait de l'édition d'Herodote par Gronovius.*

On a imprimé en Hollande sous le nom de Mr. Grævius, & sous le titre bizarre de *nova cohors Musarum*, un petit traité que Mr. Kuster composa l'an 1699. pour l'instruction de quelques jeunes Seigneurs auxquels il vouloit donner quelque connoissance des belles Lettres & des bons Auteurs : on en a deux manuscrits parmi ses papiers intitulez simplement *Introductio ad notitiam Authorum, præcipuè Philologicorum.* L'Editeur a mis dans l'imprimé des additions qui n'augmentent pas le merite de l'ouvrage propre au dessein qu'avoit l'Auteur en le composant.

ARTICLE XXXIX.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE, DE VITTEMBERG.

SI vous voulez connoitre l'état present de la Jurisprudence en Allemagne, & la pratique des Tribunaux, lisez l'abregé que Mr. Vernher en a donné.

Johannis Vernheri Compendium Juris, quo Germani hodiè in foro utuntur, *in* 8°.

Mars 1717.

DE HALL.

Monsieur Hoepfner a fait une nouvelle description de Jérusalem telle qu'elle étoit sous l'ancien Testament, *Hyerosolyma antiqua*, *in* 12.

DE FRANCFORT.

Monsieur Thucelius a recueilli en un volume *in folio* les Actes publics de l'Empire depuis le commencement du dixhuitiéme siecle, on ne peut trop avoir de recueils de cette espece pour servir de memoires aux Historiens.

Gasparis Thucelij Sacri Romani Imperij acta publica sæculi decimi octavi; *in folio.*

DE NUREMBERG.

On a imprimé ici le Traité *du nombre septenaire* par Mr. *Omers.* L'Auteur voudroit rétablir la Philosophie mysterieuse des nombres, & la faire passer dans la Theologie. Il trouve toute la religion dans les rapports des nombres, & il donne hardiment tous ces rapports pour des démonstrations; mais il ne prouve qu'une verité, c'est que l'imagination abandonnée à elle-même va bien loin, & que les égaremens les plus singuliers d'un homme qui veut s'ouvrir de nouvelles routes, ne doivent

point ſurprendre le ſiecle le plus éclairé ; ſi on conſidere les viſions de nos contemporains, nous n'avons rien à reprocher aux ſiecles paſſez.

DE LIPSIC.

Monſieur Normanus nous a donné une nouvelle édition des ouvrages d'Ariſtide, avec une verſion Latine de ſa façon, & des remarques critiques, *Ælii Ariſtidis ſcripta ex verſione & cum notis Laurentii Normanni, Gr. Lat. in* 8°.

DE BERLIN.

Monſieur de la Croze, qui a fait une étude particuliere de l'*Armenien*, prétend que c'eſt l'ancienne *langue des Medes.*

D'ITALIE, DE VENISE.

Nous devons au Seigneur Jean Baptiſte Recanati la premiere édition de l'original Latin de l'Hiſtoire de Florence écrite par Le Pogge, avec un art & une élegance qui rendent cet ouvrage comparable aux Hiſtoriens du meilleur ſiécle de Rome ; nous n'en avions que la traduction Italienne faite par le fils de l'Auteur. *Poggii Hiſtoria Florentina nunc primum in lucem Edita, notiſque & Auctoris vita illuſtrata, ab Joanne Baptiſta Recanato Patricio Veneto*

Academico Florentino. A Veniſe, chez Gabriel Hertz, *in* 4°.

DE PADOUE.

On a fait une ſeconde édition de la *Rhetorique du Pere Colonia*, Jeſuite de Lyon, & on la regarde comme un livre très-propre pour apprendre la veritable éloquence.

On a traduit en Italien le livre du *Pere Gisbert ſur l'éloquence Chrétienne*, & il va paroître.

DE ROME.

L'édition du fameux recueil d'antiquitez que Michel Mercati avoit deſſiné & fait graver avec tant de ſoin, *Michaëlis Mercati Metallotheca*, paroit par les ſoins de Mr. Lanciſi, premier Medecin de ſa Sainteté. Ce tréſor, qu'on avoit cru perdu, ayant été découvert & preſenté au Pape, il n'a point differé à le rendre public.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

La traduction de l'Iliade en vers Anglois par M. Pope eſt fort goûtée, quoiqu'elle ſoit fidelle.

DE HOLLANDE, D'AMSTERDAM.

Monſieur de Larrey a fini ſon *Hiſtoire des ſept Sages*, le ſecond tome paroit.

On acheve d'imprimer ſon *Hiſtoire de Loüis le Grand*, en ſept volumes d'un grand 8°.

Le ſecond tome de l'excellent ouvrage de feu Mr. Spanheim, *De præſtantiâ & uſu Numiſmatum*, eſt en vente.

La nouvelle édition *de Virgile*, avec le Commentaire *de Servius*, paroit.

DE LYON.

Le P. Lager, Dominicain, va bientôt faire paroitre une nouvelle édition exacte de la Somme de S. Raymond, où ſera tout au long le texte du droit Canon qui n'eſt que cité dans les autres éditions. En voici le titre.

Summa Sancti Raymundi de Pennafort Textu ſacrorum Canonum, quos laudat, aucta, & locupletata, ad veterum codicum fidem recognita, & emendata, un tome *in folio*. On fit l'an mil ſept cens onze à Avignon une ſeconde édition de la Somme de ſaint Raymond dont nous n'avions qu'une édition faite ſous Clement VIII. la ſeconde repreſente fidellement l'original, avec les Gloſſes de Jean de Fribourg, *in* 4°.

Le P. Lager ſouhaiteroit donner au public les ouvrages ſuivants du méme Saint, qui n'ont pas encore vû le jour.

Summa quando pœnitens remitti debeat ad ſuperiorem. Le P. Labbe, de la Compagnie de Jeſus, en parle dans ſa *Biblio-*

theca nova Cod. Mss. pag. 52. comme l'ayant vû *Codice* 412. *Bibl. Thuanæ.* Lambecius le cite comme étant dans la Bibliotheque de l'Empereur à Vienne, ainsi que l'on peut voir dans le second Livre de cette Bibliotheque page 812. & 813.

De bello, & de duello. Conrad Gesner dans sa Bibliotheque universelle page 580. en fait mention en cette maniere, *Citatur scriptum ejus de bello & duello.*

Tractatus de ratione visitandæ Diœcesis, &c.

Modus rectè nogotiandi, in gratiam mercatorum.

Le P. François Diago, Espagnol de l'Ordre de S. Dominique, fait mention de ces deux derniers ouvrages dans son Histoire de la Province d'Arragon pag. 120. Mais il ne dit pas où ils se trouvent.

On feroit honneur à S. Raymond, & plaisir sans doute au public, de vouloir marquer à l'Editeur de cette Somme, les endroits où ces ouvrages pourroient se trouver. On n'oublieroit rien pour en avoir de justes copies, & on les donneroit ensemble au public.

DE PARIS.

Cailleau vendra après Paques *Le voyage fait par ordre du Roi Loüis XIV. dans la Palestine vers le grand Emir Chef des Princes Arabes du desert, connus sous le nom de*

Bedevins, ou d'Arabes Scenites, qui se disent la vraye posterité d'Ismaël fils d'Abraham, où il est traité des mœurs & coutumes de cette nation, avec la description generale de l'Arabie faite par le Sultan Ismaël Abulfeda, traduite en François sur les meilleurs manuscrits avec des notes, in 12. Nous devons ce voyage à Mr. de la Rocque. Le voyage de l'Arabie heureuse, dont nous avons donné l'extrait au mois d'Avril 1716. previent favorablement pour tout ce qui nous viendra d'une si bonne main, ce ne sera pas le dernier present que Mr. de la Roque fera au public.

Le Gras vend un Recueil *des Enigmes les plus curieuses* de ce tems.

Ganeau vend *la Science du monde; c'est le dernier ouvrage de Mr. de Callieres*, qu'on sçait avoir réüssi dans le monde.

Cavelier le fils au lys d'or, chez qui on trouve presque tous les livres étrangers, vend *Mangeti thesaurus anatomicus* en quatre volumes *in folio*, imprimé à Geneve.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Mars 1717.

ART. XXIX. *PRincipes de Philosophie, ou preuves naturelles de l'existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame. Par Mr. l'Abbé Geneſt.* Page 327

ART. XXX. ΚΛΗΜΕΝΤΟΣ *&c. Les Oeuvres de Clement Alexandrin, revûës & éclaircies par Mr. Potter Evêque d'Oxfort.* p. 378

ART. XXXI. *Conjecture du P. Tournemine ſur l'Auteur des extraits de la doctrine Orientale.* p. 389

ART. XXXII. *Troiſiéme diſſertation critique d'un P. . . Profeſſeur en Theologie, ſur quelques endroits de Clement Alexandrin.* p. 392

ART. XXXIII. *Hiſtoire de l'Egliſe du Japon, par le P. Craſſet Jeſuite.* p. 423

ART. XXXIV. *Recueil de diſſertations critiques ſur les endroits difficiles de l'Ecriture ſainte.* p. 427

ART. XXXV. *Reflexions politiques & morales.* p. 453

ART. XXXVI. *Méthode pour étudier la Geographie.* p. 461

ART. XXXVII. *Diſcours ſur l'excellence & l'utilité des Mathematiques &c. Par le P. Roüillé Jeſuite.* p. 484

ART. XXXVIII. *Eloge de feu Monsieur Kuster.* p. 497
Nouvelles Litteraires.
D'Angleterre, de Vittemberg. p. 506
De Hall. p. 507
De Francfort. ibid.
De Nuremberg. ibid.
De Lipsic. p. 508
De Berlin. ibid.
D'Italie, de Venise. ibid.
De Padouë. p. 509
De Rome. ibid.
D'Angleterre, de Londres. ibid.
D'Hollande, d'Amsterdam. ibid.
De Lyon. p. 510
De Paris. p. 511

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1498